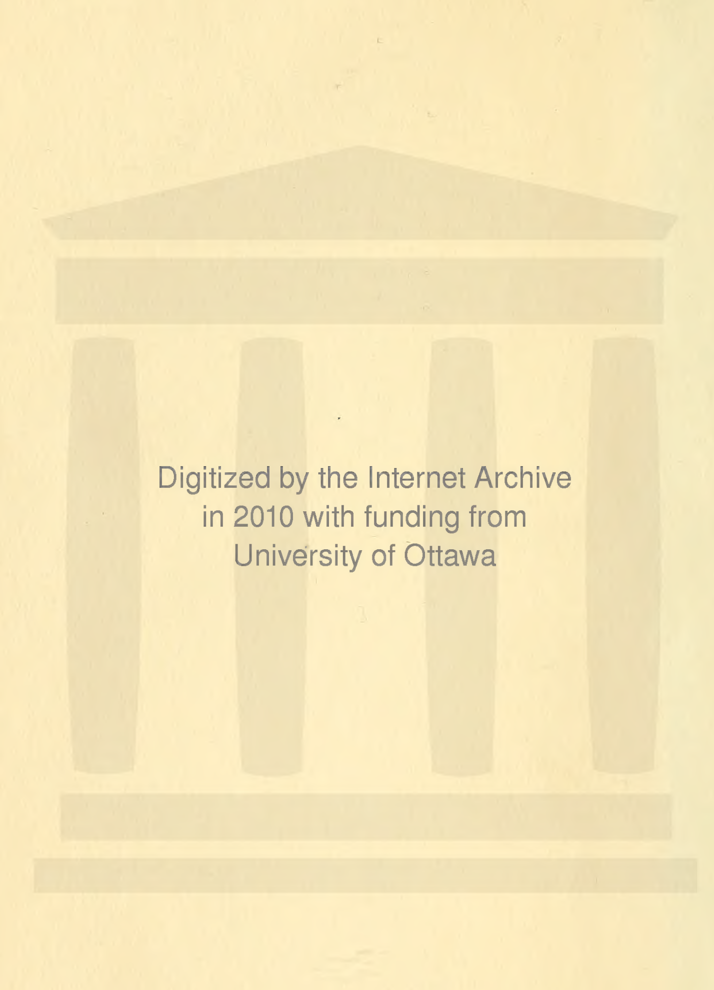


ESPRIT DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE 1811.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

TOME XI.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* 12 *mois ; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles, de* 27 *francs pris à Paris, de* 31 *francs* 50 *centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de* 39 *fr. pour l'étranger.*

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, e[t] libraires des principales villes de l'Empire françai[s] et de l'Europe ; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, *et à Bruxelles, chez Weissenbruch imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique propriétaire et directeur de ce journal, place de l[a] Cour, n°.* 1085.

ESPRIT
DES
JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Œuvres choisies de Houdart de Lamotte ; édition stéréotype, deux volumes in-18. A Paris, chez P. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi.

La collection des stéréotypes de Didot s'accroît chaque jour, et devient de plus en plus intéressante par le choix des auteurs et le goût qui préside aux éditions. Tous nos grands maîtres ont reçu en quelque sorte l'hommage de ce procédé typographique, si propre à multiplier leurs ouvrages ; nous avons eu les chefs-d'œuvres de Pierre et de Thomas Corneille, les œuvres complettes de Racine, de Molière, de Boileau, de La Fontaine, de Regnard, de Crébillon, des deux Rousseau, de Voltaire, de Montaigne, de Montesquieu, celles de Buffon et de son illustre continuateur, etc. ; les classiques latins n'ont point été omis ; quelques

anglais ont été admis dans la collection ; et les italiens commencent à y figurer. A l'égard des écrivains français, après avoir épuisé la liste des grands noms, la stéréotypie a voulu faire revivre d'un nouvel éclat cette foule d'écrivains de second ordre qui ont si puissamment contribué à l'accroissement de nos richesses littéraires, qui ont aussi des titres réels à l'estime, et dont les ouvrages sont en quelque sorte déposés sur les degrés du temple où quelques génies privilégiés, l'honneur éternel de leur nation, ont seuls le droit d'avoir une statue. Pour les écrivains du second ordre, les éditeurs stéréotypes ont avec raison adopté la méthode de publier seulement un choix de leurs œuvres. Ces choix sont en général dictés par un goût sain, et une critique éclairée : les anciennes éditions complettes n'en demeurent pas moins à la disposition des littérateurs de profession qui ont besoin de les consulter à chaque instant : mais pour les gens du monde, pour la très-grande majorité des lecteurs, un bon choix d'œuvres suffit, et cette sorte d'abréviation le plus souvent est un service réel rendu à la mémoire de l'auteur. Tel écrivain languissait oublié dans la poussière d'une bibliothèque avec ses quinze ou vingt volumes, qui reparaissant tout-à-coup sous une forme nouvelle et plus commode, devenu plus riche

depuis qu'il a été débarrassé d'un bagage inutile, retrouve des lecteurs, des commentateurs, des biographes. Mais en même temps, un siècle ou deux après qu'il a cessé de vivre, il subit le joug imposé aux auteurs vivans ; il paie un nouveau tribut à la critique ; le jugement porté par ses contemporains sur ses ouvrages est soumis à une révision : la paix donnée à ses mânes est troublée ; il est loué, attaqué, défendu ; sa réputation est encore un problême, et l'on ne sait si, après cette épreuve nouvelle, il conservera la place qui lui paraissait assignée. C'est ce qui est arrivé lors de la publication de quelques-unes des éditions stéréotypes dont il s'agit. On conçoit que les maîtres de l'art sont sortis victorieux d'une telle épreuve, et que leurs illustres images n'ont reparu que pour recevoir un encens plus épuré et des hommages plus solennels ; mais il n'en est pas de même de ceux qui, assis au second ou au troisième rang du Parnasse, n'ont pas réuni en leur faveur l'unanimité des suffrages, et n'ont jamais reçu d'éloges sans restriction.

Qu'on suppose, par exemple, un homme de beaucoup d'esprit, ayant écrit dans presque tous les genres, qui, devenu fameux par la hardiesse de ses sophismes littéraires, par une sorte d'impiété envers les anciens, a fait des vers toute sa

vie, et toute sa vie a tenté d'arracher à la poésie le sceptre qu'elle a porté dans tous les temps et dans tous les lieux ; que cet homme, objet des affections les plus honorables et de l'estime la mieux méritée, ait eu de son vivant une réputation peu proportionnée à la mesure réelle de son talent ; qu'il ait été admis à jouir de plus de gloire qu'il n'en pouvait espérer ; il est inévitable que, si long-temps après lui, son nom reparaît sur la scène littéraire, ses titres seront vérifiés de nouveau : c'est ce qui arrive aujourd'hui à l'occasion des Gresset, des Bernard, des Dancourt, des Campistrons, des Dufresny, dont les éditions se sont rapidement succédées, et particulièrement à l'occasion de l'académicien Houdart de Lamotte, dont les OEuvres choisies sont l'objet de cet article. Nul auteur n'était plus que lui dans le cas de permettre qu'on fît un choix dans ses œuvres. Elles formaient une édition, devenue assez rare, de dix volumes in-8°. En 1772, on avait publié un in-8°. intitulé *Esprit de Lamotte.* Le nouvel éditeur, M. Gobet, littérateur instruit et critique judicieux, a borné les œuvres choisies de Lamotte à deux petits volumes. L'esprit dont cet écrivain était doué est assez connu, et son caractère qui mérite non moins de l'être, était tel, que si, en effet, les hommes supérieurs entretiennent des dia-

logues aux champs-élyséens, Lamotte en apprenant que quatre-vingts ans après sa mort on a réduit des quatre-cinquièmes son héritage littéraire, est capable de dire à son ami Fontenelle, qu'on a fort bien fait : le voici, en effet, réduit aux ouvrages qui, suivant d'Alembert, lui auraient valu une grande réputation, s'il n'avait fait que ceux-là.

Fontenelle disait de Lamotte une chose qui les honore tous deux, lorsqu'il déclarait *n'avoir jamais été jaloux de son ami*; il ajoutait avec l'intention de le louer : *que Lamotte voulut être poëte, et qu'il le fut.* L'auteur judicieux et piquant des mémoires littéraires fait ici une distinction : il avoue que Lamotte s'essaya dans tous les genres de poésie; mais le coloris, cette partie si essentielle de l'art lui manqua presque toujours, et c'est sans doute parce qu'il le sentit lui-même qu'il prit enfin tant d'humeur contre la poésie. M. Palissot ajoute : avec beaucoup d'esprit (c'est la seule chose avec la noblesse de son caractère qu'on ne lui ait jamais contestée) il a contrefait Homère, Anacréon, Virgile, La Fontaine et Quinault, comme le singe contrefait l'homme; il a substitué au naturel, au sentiment, aux graces, l'art, le bel esprit et le jargon. Cet arrêt est bien sévère, mais il s'agit sur-tout ici des vers de Lamotte; quant à sa prose, elle est, dit le

célèbre critique que nous citons ; correcte, harmonieuse, séduisante ; il poursuit, et avec beaucoup de raison prévient les jeunes gens de ne lire cette prose qu'avec une extrême défiance ; car dans tous ses discours Lamotte ne cesse de tendre des piéges au goût de ses lecteurs, en mettant avec une adresse infinie leur amour propre dans les intérêts de sa pensée. Ceci s'applique particulièrement aux *Réflexions sur la critique*, et en général aux paradoxes de Lamotte, sur les anciens, sur les tragédies en prose, etc.

M. Palissot parle d'*Inès* avec estime ; elle est, dit-il, d'un effet prodigieux au théâtre, ce qui veut dire probablement que quelquefois la Comédie française pourrait la faire reparaître au répertoire, heureuse si, comme le disait Voltaire lui-même, l'auteur de l'*OEdipe* que Lamotte voulait mettre en prose, eût mis *Inès* en vers (1). Au total, notre critique place Lamotte au nombre de ces auteurs qui ont eu de leur vivant une réputation trop au-dessus de leurs talens, et dont la pos-

(1) C'est à propos d'*Inès* qu'une femme disait que *Lamotte avait fait de la prose sans le savoir.* Il est vrai, disait l'auteur, qu'on a bien critiqué *Inès*, mais c'est en pleurant. — Une autre fois : allons, disait-il, nous ennuyer à la 50e. représentation de cette mauvaise pièce. — Il assistait aux représentations d'*Agnès de Chaillot*, et y riait ; mais il a écrit contre la parodie en général, comme nuisible à l'art dramatique.

térité se venge ensuite en les rabaissant au-dessous de leur valeur. Nous avons eu la preuve frappante de cette vérité. Peut-être le temps est-il venu de remettre chaque chose à sa place; peut-être le temps présent ne sera-t-il pour Lamotte ni trop favorable, ni trop injuste: on peut ne le voir ni par les yeux de la duchesse du Maine, ni par ceux de madame Dacier; entre les jugemens de la cour de Sceaux et ceux du cabinet de Gacon, on peut trouver un juste milieu.

L'éditeur nous paraît avoir saisi ce milieu avec autant de justesse que d'impartialité; il s'est étayé des jugemens rapprochés de Voltaire, de d'Alembert, de Marmontel, de La Harpe et de M. Palissot, sur cet homme célèbre, et a trouvé le résultat suivant:

« Esprit fin, penseur profond, mais poëte trop dépourvu de couleur et d'harmonie, Lamotte est resté médiocre dans les genres supérieurs, tels que la poésie épique, tragique et lyrique. Les genres subordonnés, qui ne réclament pas les hardis élans de l'inspiration, qui exigent moins de force que de souplesse, moins de chaleur que de grace, moins de génie que d'esprit, moins d'élévation que de facilité, ont été du ressort de cet écrivain ingénieux. Sa prose rarement éloquente, est correcte, harmonieuse et séduisante. Le fond de ses discussions est souvent

paradoxal, ses raisonnemens ont plus de subtilité que de solidité; mais la forme en est toujours agréable et élégante ».

« C'est, ajoute l'éditeur, en ne perdant pas de vue ce jugement désormais sans appel, confirmé d'ailleurs par un espace de quatre-vingts ans, c'est en m'y conformant autant que je l'ai pu, que j'ai entrepris de resserrer en deux petits volumes, ceux des ouvrages de Lamotte qui me paraissent faits pour résister au temps ». Nous suivrons ici l'éditeur dans l'énoncé des ouvrages qu'il a conservés, et nous ferons connaître l'idée qu'il croit en devoir donner à ses lecteurs.

« Le premier volume de l'édition nouvelle renferme le théâtre choisi de Lamotte ; le second, des odes, des églogues, des fables, quelques poésies fugitives, un morceau et un fragment de prose.

» *Inès*, dont l'exécution est faible, mais dont le sujet est du plus tendre intérêt ; le *Magnifique*, dont le comique est gracieux, délicat et fin, étaient des choix obligés, puisque ces ouvrages sont l'un et l'autre restés au théâtre (1). J'ai

(1) L'éditeur parait ici se tromper. Le *Magnifique* de Lamotte n'est point resté au théâtre français ; il a passé au théâtre de l'opéra-comique, pour lequel Sedaine l'a arrangé, en y ajoutant la scène de la rose, dont l'idée ingénieuse n'eût pas été désavouée par Lamotte lui-même. Toutefois, c'est sur-tout à Grétry que l'on doit le succès du *Magnifique*, repris d'ailleurs très-rarement.

mis de côté, dit l'éditeur, le surplus des comédies et des tragédies de l'auteur, entièrement oubliées; j'ai pourtant extrait une scène des Machabées, qui m'a paru mériter d'être insérée dans cette édition.

« Onze des quatorze opéra de Lamotte ont été sacrifiés; on n'en a conservé que trois, savoir :

» La pastorale d'Issé, qui, suivant l'opinion du judicieux La Harpe, est la meilleure de nos pastorales héroïques, où le dialogue est ingénieux, sans l'être trop, et dont la versification n'a plus cette sécheresse et cette dureté si souvent reprochées à l'auteur.

» Le ballet du Triomphe des Arts, ouvrage, a dit le même littérateur, bien imaginé, bien exécuté, dont l'idée est ingénieuse, théâtrale et lyrique, qui offre par-tout de l'intérêt, et un intérêt varié, et qui est par-tout embelli des plus agréables détails.

» Enfin, la tragédie lyrique de Sémélé, qui offre le triple mérite d'une intrigue heureusement originale, d'un spectacle amené avec beaucoup d'art et lié naturellement à l'action, et d'un style qui, bien supérieur à celui d'Inès, n'est pas indigne de la tragédie parlée ».

Si l'éditeur avait suivi à la lettre le prononcé de La Harpe, il n'aurait con-

servé que quelques strophes, prises çà et là, des odes de Lamotte ; mais l'arrêt lui a paru d'autant plus sévère, que Voltaire a dit dans un sens contraire, que Lamotte avait fait de belles odes. Lamotte n'a pas fait de belles odes, dit l'éditeur ; mais si la presque totalité de celles qu'il a composées, quoique sagement pensées, sont trop souvent dépourvues de la verve, de l'harmonie ou du coloris si essentiels dans ce genre de poésie, on en rencontre cependant quelques-unes qui ne sont point absolument destituées de ces qualités, et qui réclament contre l'anathème trop rigoureux de La Harpe : elles ont été conservées.

Des cent dix-neuf fables de Lamotte, trente-sept seulement, dont beaucoup sans leurs prologues, ou avec leurs prologues abrégés, reparaissent dans cette édition. « C'est une vérité incontestable, ajoute l'éditeur, qu'il est impossible d'établir aucun parallèle entre La Fontaine et Lamotte (1) ; que l'invention des sujets, la justesse des allégories, la finesse des moralités dont il faut pourtant tenir

---

(1) Le parallèle est fait, quand on a lu ce passage de d'Alembert : *On sait par cœur les fables de La Fontaine ; personne ne retient celles de Lamotte ;* ce qui est une sorte de conséquence d'un mot d'un autre géomètre, Mairan : *Toutes les fautes de La Fontaine,* disait-il, *sont en négligence ; toutes celles de Lamotte sont en affectation.*

compte au dernier, ne peuvent entrer en balance avec cette philosophie si aimable, si naïve, et en même temps si profonde, surtout avec ce naturel, ce charme de narration si facile à sentir, si difficile à définir, qui font du premier un homme unique, inimitable. Cependant, s'il y a, dans l'apologue, des places au-dessous de notre La Fontaine (et pourquoi n'y en aurait-il pas?), Lamotte occupe après lui un rang très-honorable. D'ailleurs, on n'a point admis dans les fables choisies celles où Lamotte a mis si bizarrement en action des êtres ou plutôt des abstractions métaphysiques, ni celles où l'on rencontre trop de ces expressions précieuses et alambiquées qui sont le défaut dominant de sa manière ».

Il convenait de recueillir dans une telle édition quelques morceaux de prose d'un écrivain qui, comme Lamotte, s'est fait en ce genre d'écrire une réputation très-brillante. L'éditeur s'excuse à cet égard d'une manière qui n'est pas assez satisfaisante. La nécessité de ne pas dépasser ses deux volumes est ici la seule raison à donner et à recevoir.

Pour corriger l'amertume de ces vers du temple du goût :

Ouvrez, Messieurs, c'est mon OEdipe en prose;
Mes vers sont durs, mais ils sont forts de chose :

Voltaire a dit que, suivant l'arrêt de la

critique, Rousseau passerait devant Lamotte en qualité de versificateur, mais que Lamotte aurait le pas toutes les fois qu'il s'agirait d'esprit et de raison. L'éditeur connaît très-bien ce jugement de la critique transmis par un si digne interprête ; il aurait donc dû placer dans son édition un peu plus de la prose de Lamotte, et un peu moins de ses vers. Quoi qu'il en dise, ce n'est pas dans l'éloge de Louis XIV, qu'il convenait de chercher à donner une idée précise du caractère du style de Lamotte. Quelques-unes de ses dissertations littéraires eussent été lues, avec plus de précaution sans doute, mais aussi avec plus d'intérêt.

Cependant il faut remercier l'éditeur d'avoir fait usage, même en l'abrégeant, du morceau si estimé, *Réflexions sur la critique*, écrit où tout l'avantage de la discussion est resté à l'auteur critiqué, où l'on prend une si juste idée de la finesse, de l'urbanité de cet écrivain dans le genre polémique. L'auteur répondait à une femme qu'une noble ardeur pour une cause respectable avait entraînée hors de toute mesure et de toute convenance ; Mme. Dacier donnait beau jeu à un homme doué d'autant d'esprit et d'usage du monde que Lamotte : la modération, une exquise politesse, et quelquefois seulement une ironie légère, sont les armes qu'il emploie au secours de sa

dialectique. La question est devenue fort indifférente, ou plutôt elle est jugée depuis long-temps : Lamotte a perdu son procès au fond, mais il l'a complettement gagné dans la forme. Peut-on, par exemple, mettre plus habilement le lecteur dans son parti, et tirer un plus adroit avantage d'un aveu difficile, que dans ce passage :

« Dans l'engagement où je suis de répondre, j'ai songé, comme Mme. Dacier, à faire un livre qui pût être utile indépendamment de notre dispute. Elle a choisi les causes de la corruption du goût, qui sont plutôt chez elle le prétexte que le dessein de l'ouvrage. Pour moi, je me suis laissé conduire à ma matière : il m'a paru qu'elle me donnait lieu à des réflexions judicieuses sur la critique. Je tâcherai donc d'en faire le fond de ma réponse ; de semer par-tout des principes de raisonnement, dont les endroits que j'ai à réfuter ne seront que l'application ; et je prendrai garde surtout à ne dire contre Mme. Dacier que ce qu'entraîne la nécessité de ma défense.

» Je lui ai rendu dans mes odes un hommage public que je confirme encore avec plaisir. Le compliment que je lui ai fait était fondé sur une estime très-réelle : l'érudition, estimable dans les hommes, l'est encore plus dans une fem-

me, par sa rareté. Il faut avouer que Mme. Dacier l'a portée à un haut point : elle en a servi utilement son siècle par un grand nombre de traductions fidelles ; et puisque je ne sais pas le grec, je suis du nombre de ceux qui lui ont là-dessus le plus d'obligation.

» Je ne rabats donc rien des sentimens qui lui sont dus, mais enfin comme les meilleurs amis disputent tous les jours sans s'aliéner, j'espère que Mme. Dacier ne trouvera pas mauvais que je me défende, et qu'elle souffrira que j'aie raison en bien des choses, etc. »

Après avoir professé le degré d'estime qu'il porte aux anciens, degré passé lequel il ne voit plus que superstition et idolâtrie, Lamotte parle de la manière de critiquer les auteurs : de tels passages sont toujours lus avec intérêt.

« La critique est sans doute permise dans la république des lettres. Elles est légitime, puisque c'est un droit naturel du public de juger des écrits qu'on lui expose ; et elle est utile, puisqu'elle ne tend qu'à faire voir, par un raisonnement sérieux et détaillé, les défauts et les beautés des ouvrages. Mais, autant que la critique est légitime et utile, autant la satire est-elle injuste et pernicieuse : elle est injuste en ce qu'elle essaie de tourner les auteurs mêmes en ridicule, ce qui ne saurait être le droit de per-

sonne ; et elle est pernicieuse, en ce qu'elle songe beaucoup plus à réjouir qu'à éclairer. Elle ne porte que des jugemens vagues et malins, d'autant plus contagieux, que leur généralité accommode notre paresse, et que leur malice ne flatte que trop notre penchant à mépriser les autres.

» Il faudrait donc, dans la république des lettres, traiter les satiriques superficiels comme des séditieux qui ne cherchent qu'à brouiller ; et les critiques sages au contraire, comme de bons citoyens qui ne travaillent qu'à faire fleurir la raison et les talens ».

Ici Lamotte établit une distinction qui ne paraît pas un de ses moindres paradoxes : il demande qu'on fasse une différence entre les auteurs des siècles passés et les auteurs vivans. « On examine d'ordinaire ceux là avec un respect timide, dit-il, et des ménagemens superstitieux, tandis qu'on réserve pour ses contemporains, toute la sévérité et la rudesse de ses jugemens. J'ose dire cependant que ce devrait être le contraire ; tous les égards sont dus à ceux avec qui nous vivons, et nous ne devons rien aux autres que la vérité ». Nous n'ajouterons rien à cette proposition, mais il faut convenir que si elle passait en loi, dans la république des lettres, nous aurions de nos jours bien des auteurs tirés d'inquié-

tude, et bien des journalistes embarrassés.

Mais venons à ce qui est personnel à Mme. Dacier.

« Il y a deux sortes d'injures usitées dans les contestations des gens de lettres, dit Lamotte : les unes toutes crues, et telles que la passion les suggère d'abord, les expressions les plus naturelles du mépris et de la colère, des démentis en forme, des reproches directs d'impertinence et d'absurdité, et mille autres formules aussi polies. La plupart des savans des derniers siècles n'en étaient point avares dès qu'ils étaient en dispute, et je soupçonne qu'ils avaient rapporté cela du commerce récent d'Homère, qui les met harmonieusement dans la bouche de presque tous ses héros. Mme. Dacier a pris apparemment cet usage pour un privilége de l'érudition ; elle ne m'épargne pas ces sortes d'injures, et souvent elle ne m'a pas jugé digne qu'elle se donnât la peine de les assaisonner du moindre tour. En voici quelques-unes dont le lecteur jugera :

« C'est là véritablement parler, sans savoir ni ce qu'on veut dire, ni ce qu'on dit ; c'est parler comme les visionnaires de Desmarets. (Mme. Dacier, p. 105.)

« M. de Lamotte a cru que c'était une fausse modestie, et il s'est livré sans aucun scrupule un orgueil très-sincère. (401) ».

« Personne n'a jamais été assez fou pour tirer cette conclusion. (187) ».

« Alors, outre la vanité qu'on y condamne, on y déteste encore l'envie et la malignité. Telle est ordinairement la vanité des poëtes, et voilà le véritable caractère de M. de Lamotte. (376). »

Voilà des injures bien positives, et qui ont toute la simplicité des temps héroïques.

« L'orgueilleuse ingratitude de l'imitateur l'a emporté sur la modeste reconnaissance du traducteur....... (35). » Il faut avouer que celle-ci le dispute pour l'harmonie aux plus belles d'Homère.

« Que M. de Lamotte n'entende ni le grec, ni le latin, cela est pardonnable ! Mais il devait au moins entendre le français (123). » Cela est emprunté presque mot pour mot de M. Despréaux : l'injure avait été inventée par un autre ; il n'aurait pas été mal d'en faire honneur à l'inventeur.

« Il est si naturel à M. de Lamotte d'être dans l'erreur, que quand il en sort, il ne sait par quel miracle cela s'est fait, et il y rentre le plutôt qu'il est possible (18). » Mme. Dacier venait de promettre, dix lignes auparavant, de ménager ses expressions. Il faut donc qu'elle ait cru ce tour fort honnête, et je n'ai qu'à l'en remercier.

« M. de Lamotte a un art admirable

pour rendre froids et plats les discours les plus forts et les plus nobles (417). »

« On dirait que M. de Lamotte a fait serment de gâter les plus beaux endroits d'Homère; aucun ne lui peut échapper (418). » Quelques gens prétendent que c'est là la fine ironie de Platon. Il n'y a rien à dire, puisqu'elle a le sceau de l'antiquité.

« Un homme pieux comme M. de Lamotte ne saurait mentir (109). » Cette ironie a pourtant bien de l'air d'un démenti.

« Alcibiade donna un grand soufflet à un rhéteur qui n'avait rien dit d'Homère. Que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait l'Iliade de M. de Lamotte (165)? » Heureusement quand je récitai un de mes livres à Mme. Dacier, elle ne se souvint pas de ce dernier trait.

« Ridicule impertinence, témérité aveugle, bévues grossières, folie, ignorances entassées ». Ces beaux mots sont semés dans le livre de Mme. Dacier, comme ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère ».

Terminons par ce trait : Lamotte avait levé l'étendart de la rébellion contre Homère et les anciens, et l'académie avait gardé le silence : Mme. Dacier s'en irritait. « Eh quoi! écrivait-elle, l'acadé-

mie ne s'élève pas contre un excès si injurieux pour elle ? Je sais bien qu'il y en a qui gémissent de cet attentat, et je suis témoin de l'indignation que quelques-uns en ont conçue ; mais cette indignation d'une partie ne suffit pas pour justifier tout le corps, et *le public attendait quelque chose de plus de cette compagnie.* Je n'ai garde de susciter à M. de Lamotte des ennemis si dangereux, *la charité me le défend*».

Voici la réponse de Lamotte à cette étrange provocation et à cette douce réticence :

« Cet endroit fait rire, dit-il, par ses termes graves et pathétiques de témérité, de licence, de désordres, d'attentats injurieux et d'indignation, appliqués à une matière si frivole ; mais il fait peine aussi par le tour extraordinaire qui y règne. Je prie Mme. Dacier de le qualifier elle-même en conscience. Elle dit tout ce qu'elle peut pour soulever l'académie contre moi, et elle s'arrête après avoir tout dit, parce que la charité lui défend de me nuire. Que n'effaçait-elle donc ce qu'elle avait dit ? Ou si elle le voulait laisser, que ne supprimait-elle sa propre condamnation ? Voilà en effet une charité bien patiente, qui attend pour parler que la passion n'ait plus rien à faire....... »

Nous voudrions pouvoir citer encore

les principes qu'établit ici l'auteur sur les libertés de l'académie et ses droits sur chacun de ses membres, et surtout la manière piquante dont il repousse le reproche que lui fait Mme. Dacier de ne pas savoir le grec, en lui disant que c'est probablement pour ceux qui ne l'entendent pas qu'elle a écrit son estimable traduction ; mais il faut s'arrêter ; il suffit d'avoir prouvé par quelques exemples, que même dans notre temps, où un certain nombre d'écrivains, connaissant ce qu'ils doivent à leurs lecteurs et à leurs antagonistes, et ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, savent conserver à la critique toute l'urbanité du langage, et à la polémique les formes polies de la conversation, on peut encore offrir Lamotte à ces écrivains comme un modèle, et son succès comme un encouragement ; en effet, si sa réponse à Mme. Dacier n'eût pas eu cet avantage de style et d'urbanité inappréciable chez une nation telle que la nôtre, elle n'aurait pas vécu jusqu'à nous, et elle ne se trouverait pas ici reproduite.

Une notice historique sur Lamotte précède l'édition dont nous avons rendu compte : on y trouve réunis tous les traits connus qui honorent son caractère, et attestent sa douceur, son affabilité, sa modération.... D'Alembert les avait consignés dans l'éloge qu'il a fait de

cet écrivain. Nous espérons bien ne trouver aucun lecteur qui ne sache cette anecdote. Un jeune homme à qui par mégarde il avait marché sur le pied dans la foule lui donne un soufflet : Monsieur, lui dit-il, vous allez être bien fâché : je suis aveugle. Certes, le *frappe*, *mais écoute*, a quelque chose de moins touchant et de moins sublime.

Il avait un si grand talent pour la lecture que ses ennemis lui appliquaient l'épigramme connue de Gombaud-Saint-Amand :

Tes vers sont beaux quand tu les dis,
Mais ce n'est rien quand je les lis :
Tu ne peux pas toujours en dire
Fais-en donc que je puisse lire.

Mais une chose plus extraordinaire était une mémoire prodigieuse : un jeune homme lui avait lu une tragédie ; votre pièce, dit Lamotte à l'auteur, est pleine de beautés, une chose seulement me fait de la peine ; c'est que la plus belle scène ne soit pas de vous. Le jeune homme se récrie, et demande la preuve ; Lamotte lui récite la scène entière : le jeune homme restait stupéfait, *rassurez-vous*, lui dit-il, *j'ai trouvé cette scène si belle que je n'ai pu m'empêcher de la retenir*.....

Il vécut honoré de l'estime et de la familiarité de ce qu'il y avait à cette époque de plus distingué à la cour et à la

ville. Aucun auteur n'a plus joui de sa propre réputation ; mais ce n'est pas une raison pour qu'elle ne lui survive pas, et pour qu'on établisse au dernier rang l'écrivain qui n'a pas mérité de se placer au premier. Le nom de cet écrivain s'est continué honorablement jusqu'à nos jours; mais il doit s'éteindre avec ceux qui le portent aujourd'hui. Celui qui devait lui donner une nouvelle sorte d'illustration était le colonel Houdart Lamotte, colonel du 36e. régiment, tué glorieusement en combattant sous les yeux de son souverain, à la mémorable bataille d'Iena.

S. . . .

Mémoires de la princesse Fréderique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, margrave de Bareuth, sœur de Fréderic-le-Grand, écrits de sa main. Deux vol. in-8°. de 770 pages. Prix, 9 fr. brochés, pris à Paris, et 11 fr. 80 c. francs de port par la poste. A Paris; chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Les *Mémoires* servent beaucoup mieux que l'histoire à nous faire connaître les grands personnages qui ont figuré sur la scène du monde. L'histoire n'est le plus souvent

souvent qu'un recueil de mensonges brillans dictés par la haine ou par une basse adulation; tandis que, destinés à ne pas voir le jour, du vivant de leur auteur, les mémoires sont écrits avec tout l'abandon et toute la franchise de la liberté; ils contiennent d'ailleurs mille petites anecdotes que l'historien dédaigne, mais qu'un très-grand nombre de lecteurs préfère au récit des événemens les plus importans. On aime à voir dans leur vie privée, et, si j'ose m'exprimer ainsi, *en déshabillé*, ces hommes élevés par le hasard au-dessus du vulgaire, et que l'histoire ne nous montre jamais qu'environnés de tous les attributs de leur grandeur et de leur puissance. Le tableau de leurs faiblesses, de leurs défauts, de leurs vices même, plaît à la malignité, parce qu'il enlève le masque qui les dérobait à nos regards, et découvre enfin l'homme, c'est-à-dire, fort peu de chose. Ces motifs, et beaucoup d'autres, peuvent expliquer ce charme particulier qui semble attaché à la lecture des *Mémoires*. Est-il maintenant permis de douter du succès qui attend ceux de la princesse Fréderique Sophie-Wilhelmine de Prusse? C'est un de ces livres dont la fortune est indépendante de l'opinion des journalistes; on l'achète, on le lit, et personne ne s'embarrasse du jugement de la critique, qui, cette fois, arrivera trop

tard. Malheureusement ces *Mémoires*, écrits par une princesse d'un esprit très-cultivé, sœur d'un roi véritablement grand, se terminent au moment où son frère monta sur le trône : c'est le seul regret que leur lecture fait éprouver.

Le 3 Juillet 1709, la Princesse Royale, depuis reine de Prusse, mit au monde une fille, qui fut très-mal reçue, parce qu'on désirait un prince. *Cette fille*, dit l'auteur de ces mémoires, *c'est ma petite figure.* Son éducation fut confiée à la fille d'un moine italien, nommé Léti, qui avait quitté son couvent pour s'établir en Hollande, asile de tous les renégats de son espèce, où il avait abjuré la foi catholique, et composé à la hâte, et pour vivre, un très-grand nombre d'ouvrages médiocres. *Elle avait*, dit la princesse, qui excelle à tracer des portraits satiriques, *elle avait le cœur et l'esprit italien, c'est-à-dire, très-vif, très-souple et très-noir; elle était intéressée, hautaine et emportée; ses mœurs ne démentaient pas son origine; la coquetterie lui attirait beaucoup d'amans qu'elle ne laissait pas languir; ses manières étaient hollandaises, c'est-à-dire, grossières.* Voilà une institutrice bien propre à élever une jeune princesse d'un sang royal ! Si son auguste élève ne lui a pas ressemblé, nous avons bien des graces à rendre à l'excellence de son naturel.

Cependant Fréderic - Gnillaume, son père, jusqu'alors Prince Royal, venait de monter sur le trône. Ce prince est très-bon à connaître, et, sous ce rapport, les *Mémoires* de sa fille offrent le plus grand intérêt. Dès le premier jour de son avénement, Berlin se transforma en une vaste caserne : quiconque voulait plaire au nouveau souverain était obligé d'endosser le casque et la cuirasse; ainsi se formèrent ces beaux régimens dont son successeur tira par la suite un si bon parti. Le plus remarquable de tous était composé de géans; un soldat qui n'avait que six pieds moins quelques lignes, y était presque regardé comme un nain. Fréderic-Guillaume mettait toute son application à le recruter. Il croyait que tous les hommes au-dessus de six pieds lui appartenaient; en conséquence il s'en emparait par-tout où ils se trouvaient. L'on n'a point oublié que de respectables prêtres italiens, enlevés par ses ordres, eurent le plaisir de manœuvrer pendant plusieurs années à Postdam. Ces manœuvres occupaient le roi toute la matinée; lorsqu'elles étaient finies, il dînait en famille, et sa table, servie comme celle d'un bourgeois de Berlin, n'offrait que l'absolu nécessaire. Le soir, il tenait tabagie, fumait, buvait et s'enivrait avec ses officiers généraux. Telle était la cour de Fréderic - Guil-

laume, roi de Prusse. Celle de Louis XIV, qui vivait encore à cette époque, était, il faut en convenir, un peu plus brillante; mais chaque roi a ses goûts et ses fantaisies.

Le père de la princesse Wilhelmine traitait ses enfans plus durement que ses soldats; il serait difficile de compter tous les coups de poing et tous les coups de canne dont il gratifia son fils, depuis le grand Fréderic. Ce prince ne pouvait paraître chez le roi sans être battu, ou pour le moins injurié. Peut être est-ce ainsi qu'on forme des héros. La princesse avait bien aussi sa bonne part des libéralités brutales de son père, qui la frappait fort souvent. Elle nous apprend qu'un jour *il la saisit par la main, lui appliqua plusieurs coups de poing au visage, dont l'un la fit tomber à la renverse.* Battue par le roi, elle l'était aussi très-souvent par la Léti, qui, pour se désennuyer, lui jeta un jour à la tête un chandelier qui se trouva sous sa main. *J'en fus quitte*, dit la pauvre petite, *pour quelques contusions.* Ce qui ajoutait encore à ses malheurs, c'est la diète sévère à laquelle on la condamnait; sans parler au figuré, elle mourait de faim. On ne servait sur la table du roi son père que des légumes grossièrement accommodés, qui inspiraient le dégoût. Souvent même il n'était pas permis d'y

toucher ; car Fréderic-Guillaume, après avoir servi les autres convives, *crachait dans le plat*, afin que ses enfans ne pussent rompre leur jeûne. Souvent encore il les forçait de manger et de boire ce qui leur répugnait le plus ; de sorte qu'ils *rendaient en sa présence tout ce qu'ils venaient de prendre*. Enfin, dit l'auteur de ces mémoires, *nous devenions maigres comme des haridelles, mon frère et moi, à force d'inanition*. Du café au lait et des cerises sèches furent sa seule nourriture pendant plusieurs mois. Une petite historiette achevera de peindre la rigueur et l'austérité de son jeûne. Elle était alors aux arrêts dans sa chambre par ordre de son père, qui la menaçait de l'envoyer à Spandau : » Un jour que nous étions à table, Mme. de Sonfeld (1) et moi, à nous regarder tristement, et n'ayant rien à manger qu'une soupe d'eau au sel et un ragoût de vieux os rempli de cheveux et de saloperies, nous entendîmes cogner assez rudement contre la fenêtre. Surprises, nous nous levâmes précipitamment pour voir ce que c'était. Nous trou-

(1) C'était sa nouvelle gouvernante. La *Léti* venait d'être chassée. *Mon Dieu*, dit Mme. de Roukoule à la reine qui voulait la retenir, *laissez aller cette créature. Votre pauvre enfant souffre des martyres ; je crains qu'on ne vous la rapporte un jour les bras cassés, car elle la bat comme plâtre ; elle court risque d'être estropiée tous les jours*.

vâmes une corneille qui tenait un morceau de pain dans son bec. Elle le posa, dès qu'elle nous vit, sur le rebord de la croisée, et s'envola. Les larmes nous vinrent aux yeux de cette aventure. Notre sort est bien déplorable, dis-je à ma gouvernante, puisqu'il touche des êtres privés de raison ; ils ont plus de compassion de nous que les hommes qui nous traitent avec tant de cruauté ». Qu'avait donc gagné cette pauvre princesse à naître dans le sein des grandeurs? La fille du dernier paysan de la Marche de Brandebourg était plus heureuse que celle de Fréderic Guillaume, roi de Prusse. On voit que l'éducation des Spartiates était molle et efféminée, si on la compare à celle que reçut la princesse qui a écrit ces mémoires. Cependant, quand on était content de sa docilité, elle avait le plaisir d'assister aux grandes revues et de rester debout, pendant cinq ou six heures, exposée aux rayons d'un soleil brûlant. Plus de trente princes souverains accouraient à Berlin pour jouir de ce spectacle. Dans ces occasions, Fréderic-Guillaume jettait l'argent par les fenêtres, et déployait une grande magnificence. Quatorze plats étaient servi sur sa table pour régaler toutes ces *principautés* qu'il y invitait, et sa nombreuse famille. Mais jamais sa cour ne fut plus brillante que lorsque le czar Pierre-le-

Grand y arriva avec la sienne. Les détails dans lesquels entre ici la Princesse Royale prouvent que cette entrevue l'avait singulièrement frappée. Le czar, son épouse et toute leur cour arrivèrent par eau à Mon-Bijou, maison de plaisance de la reine, qui avait eu soin de la démeubler en partie, parce qu'elle savait que les Russes brisaient tout dans les endroits où ils passaient. Le roi et la reine les reçurent au bord de l'eau. Fréderic Guillaume donnait la main à la czarine. Dès que le czar fut débarqué, il dit au roi : *Je suis bien aise de vous voir, mon frère Fréderic.* S'approchant ensuite de la reine, il voulut l'embrasser; mais elle le repoussa. La czarine baisa la main de cette princesse, et lui présenta ensuite quatre cents dames de sa suite. C'étaient, pour la plupart, des servantes allemandes qui faisaient à la fois les fonctions de dames, de femmes-de-chambre, de cuisinières et de blanchisseuses; presque toutes portaient sur les bras un enfant richement vêtu; et quant on leur demandait si ces enfans leur appartenaient, elles répondaient, en faisant la révérence : *Le czar m'a fait l'honneur de me faire cet enfant.* Il paraît qu'à cette époque les majestés du Nord étaient fort prolifiques; car la princesse nous dit ailleurs qu'à la mort du roi de Saxe, on calcula qu'il avait eu de ses maîtresses trois cent

soixante-quatre enfans ; ce qui est beaucoup, même pour un roi.

Le czar était sujet à des mouvemens convulsifs. Se trouvant à table à côté de la reine, il eut une légère attaque. Cette princesse, qui le voyait gesticulant et agitant un couteau qu'il tenait à la main, fut effrayée et voulut se lever. Le czar la rassura, et lui serra la main avec tant de force, qu'elle cria miséricorde, ce qui le fit rire de bien bon cœur. *Vous avez*, dit-il, fort galamment, *les os plus délicats que ma Catherine.* Cette Catherine était aussi fort bonne à voir : *Elle était petite, ramassée, fort basanée, n'avait ni air, ni grace; il suffisait de la voir, pour deviner sa basse extraction. On l'aurait prise, à son affublement, pour une comédienne allemande. Son habit avait été acheté à la friperie ; il était fait à l'antique, fort chargé d'or et de crasse. Le devant de son corps de jupe était orné de pierreries ; le dessin en était singulier : c'était un double aigle dont les plumes étaient garnies du plus petit carat, et très-mal montées ; elle avait une douzaine d'ordres et autant de portraits de saints et de reliques attachés tout le long du parement de son habit, de façon que lorsqu'elle marchait on aurait cru entendre un mulet, tous ces ordres qui se choquaient faisant le même bruit.* Au départ de cette cour grotesque, la reine

alla visiter Mon-Bijou ; tout y était tellement ruiné, qu'on fut obligé de le faire rebâtir presque en entier.

Si Berlin eût offert souvent de pareils spectacles, la Princesse Royale s'y fut un peu moins ennuyée ; mais elle n'y voyait point passer tous les jours des czarines avec quatre cents dames d'honneur si bien choisies. *Ces fêtes terminées, nous rentrions*, dit-elle, *dans notre néant, et passions nos jours dans le jeûne et dans la retraite.* Alors les tracasseries domestiques reprenaient leur cours. Elles devinrent plus fréquentes lorsqu'il fut question de la marier. Un fameux astrologue lui avait prédit qu'elle serait recherchée par quatre têtes couronnées, celles de Suède, de Russie, d'Angleterre et de Saxe. La prédiction s'accomplit ; mais elle n'épousa aucun de ces princes. La reine, qui était de la maison d'Hanovre, ne désirait rien tant que de marier sa fille au duc de Glocestre. Le roi y aurait consenti volontiers ; mais la cour d'Angleterre traînait la négociation en longueur ; tous ces retards impatientaient Fréderic-Guillaume, qui, dans sa mauvaise humeur, fit enlever tous les Hanovriens d'une taille extraordinaire. Le roi d'Angleterre demanda une réparation qu'il ne put obtenir. Sur ces entrefaites arriva un ambassadeur de l'empereur, qui présenta au roi un très-grand nombre

de géans, et l'assura, au nom de son souverain, que tous les Hongrois de six pieds et au-dessus étaient à sa disposition. C'était prendre Fréderic Guillaume par son faible : sensible à un procédé si galant, il se moqua du roi d'Angleterre et devint l'ami de l'empereur.

L'Autriche envoyait des géans, mais n'offrait pas un mari pour la princesse Wilhelmine ; on songea donc au roi de Saxe. Ce prince *avait alors cinquante ans ; il était fort cassé pour son âge ; les terribles débauches* (1) *qu'il avait faites lui avaient causé un accident au pied, qui l'empêchait de marcher et d'être longtemps debout :* tel était le mari qu'on destinait à une princesse qui n'avait pas encore atteint sa vingtième année ; mais il fallait que la prédiction de l'astrologue se vérifiât. Quelques difficultés auxquelles on ne s'était pas attendu d'abord, rompirent un traité qui venait d'être conclu à Dresde, au milieu des fêtes les plus brillantes. « C'est dans une de ces fêtes qu'après avoir sacrifié à Bacchus, le roi de Pologne conduisit insensiblement le roi de Prusse dans une chambre très-richement ornée, et dont tous les meubles et l'ordonnance étaient d'un goût exquis. Fréderic-Guillaume, charmé de ce qu'il voyait, s'arrêta pour en contem-

(1) Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

pler toutes les beautés, lorsque tout-à-coup on leva une tapisserie qui lui procura un spectacle des plus nouveaux ; c'était une fille dans l'état de nos premiers pères, nonchalamment couchée sur un lit de repos ; cette créature était plus belle qu'on ne dépeint Vénus et les graces ; elle offrait à la vue un corps d'ivoire plus blanc que la neige, et mieux formé que celui de la statue de Médicis. Le cabinet qui renfermait ce trésor était illuminé de tant de bougies, que leur clarté éblouissait et donnait un nouvel éclat à la beauté de cette déesse. Les auteurs de cette comédie ne doutaient pas que cet objet ne dût faire impression sur le cœur du roi ; mais il en fut tout autrement. A peine le prince eut il jetté les yeux sur cette belle, qu'il se retourna avec indignation, et déclara nettement que si on renouvellait ces scènes il partirait sur le champ. « Cette retenue de Fréderic-Guillaume ne doit pas nous surprendre ; ce prince était religieux et sévère dans ses mœurs ; le chapitre de ses galanteries serait fort court ; il ne contiendrait qu'une seule aventure. La reine avait une fille d'honneur d'une grande beauté, nommée Mlle. de Pannewits : le roi, l'ayant une fois rencontrée dans un escalier dérobé, voulut l'embrasser et commencer avec elle par où les autres finissent ordinairement. Cette

demoiselle lui appliqua un coup de poing si vigoureux, que le sang sortit par le nez et la bouche. Loin de s'en fâcher, le roi rit le premier de cette aventure, et se contenta d'appeller par la suite *méchante diablesse* la beauté qui avait si mal reçu ses avances. C'est la seule vengeance qu'il tira de sa résistance.

Tous les projets de mariage avec des têtes couronnées, ou qui devaient l'être un jour, n'ayant pu réussir, de petits princes souverains se mirent sur les rangs : un margrave de Schwed, qui ne convenait nullement à la princesse ; un duc de Weissenfeld, qui n'avait pas le sou, mais qui buvait aussi sec que Fréderic-Guillaume ; enfin le prince héréditaire de Bareuth, qui, sans être aimé, et sans être un bon buveur, l'emporta sur ses rivaux. La reine fit tous ses efforts pour éloigner ce mariage et pour renouer avec l'Angleterre ; mais le roi avait pris son parti. D'ailleurs il voulait être le maître, et les volontés de sa femme n'étaient jamais les siennes. *Il faut*, disait-il souvent, *tenir les femmes sous la férule, sans quoi elles danseraient sur la tête de leurs maris.* C'était, comme on voit, un prince d'un très-grand sens.

La princesse Wilhelmine, qui avait été sur le point d'épouser ou des rois ou des princes destinés à régner un jour, venait de s'unir à l'héritier d'un de ces

petits souverains, qui, à la cour du roi son père, étaient regardés comme des vassaux. Fréderic-Guillaume, toujours grand, toujours généreux, avait promis monts et merveilles; il devait faire à sa fille les plus grands avantages, et la dédommager, par une très-riche dot, de la perte d'un rang plus distingué. Or, *tout bien compté et rabattu, il lui restait huit cents écus pour son entretien:* c'était bien peu; cependant, avant son départ, le roi se fit donner le contrat de mariage, et, trouvant qu'il avait été trop libéral, retrancha une partie de la dot. Elle en quitta avec plus de plaisir une ville qui, pour tant de raisons, lui était devenu odieuse, et se flatta de mener une vie plus douce et plus tranquille dans les petits états de son beau-père. A son entrée sur les terres de Bareuth, elle fut reçue avec une pompe vraiment solennelle par tous les membres de la noblesse immédiate, qui la complimentèrent et la haranguèrent beaucoup plus long-temps qu'elle ne l'aurait voulu: les harangues sont un des inconvéniens de la grandeur. Je crois qu'il faut laisser parler ici la princesse. Habile à saisir tout ce qui prête au ridicule, elle a fait de tous ces nobles un portrait qui ne peut manquer d'égayer les lecteurs les plus sérieux: « C'étaient tous des visages à faire peur aux petits enfans;

leurs physionomies étaient à demi-couvertes de *teignasses* en guise de perruques, où une vermine, d'aussi antique origine que la leur, avait établi son domicile depuis des temps *immémoriaux*. Leur hétéroclite figure était *atifée* de vêtemens qui ne le cédaient point à la vermine pour l'ancienneté; c'était un héritage de leurs ancêtres, qui le leur avaient transmis de père en fils. La plupart de ces haillons n'étaient point faits pour leurs tailles ; l'or en était si éraillé qu'on ne pouvait le reconnaître : c'était pourtant leur habit de cérémonie, et ils se croyaient pour le moins aussi respectables sous ces antiques haillons, que l'empereur revêtu de ceux de Charlemagne. Leurs façons grossières accompagnaient parfaitement leur accoutrement ; on les eût pris pour des manans. Pour surcroît d'agrément, la plupart étaient galeux. J'eus toutes les peines du monde à m'empêcher de rire en considérant ces figures. Ce ne fut pas tout ; on me présenta après, des originaux d'une autre espèce : c'étaient les ecclésiastiques, dont il fallut encore dévorer la harangue ; ceux ci avaient des fraises autour du cou, qui semblaient de petits paniers, tant elles étaient grandes. Celui qui me complimenta nasillait, et parlait si lentement, que je faillis perdre patience. Je me débarassai enfin de cette arche de Noé, et

me mis à table, où les premiers de la noblesse furent invités ».

N'oublions pas que tous ces nobles immédiats tranchaient autrefois du prince souverain; ils se faisaient craindre, et l'on avait fort invité la princesse à les combler d'honnêtetés; ce qu'elle fit de son mieux. A table, elle entama la conversation sur diverses matières; mais elle ne put tirer de ces automates que oui ou non. Heureusement elle s'avisa de parler d'économie : à l'instant, tous ces charmans visages s'épanouirent, toutes les langues se délièrent, l'esprit de ces messieurs se développa : une discussion importante s'ouvrit; il s'agissait de savoir si le bétail du pays bas était plus beau et rapportait plus que le bétail des montagnes. Les uns soutenaient l'affirmative; les autres prétendaient le contraire, et tous étalaient des connaissances qui feraient beaucoup d'honneur aux membres de notre société d'agriculture. Tout en disputant on buvait, et l'on but tant, que la noblesse immédiate s'enivra. La princesse aurait bien voulu être délivrée de ces sales grandeurs; elle n'était, il est vrai, que sur la lisière du pays de Bareuth; mais elle aurait pu en se promenant aller coucher dans sa capitale. Ce n'était pas l'intention de ces messieurs, qui voulaient lui présenter le lendemain leurs respectables moitiés.

Il fallut donc passer la nuit dans ce beau château de Hoft, dont l'escalier principal ressemblait à *une petite échelle de bois*. Comme le jour suivant était un dimanche, on régala son altesse d'un fort beau sermon ; l'orateur (ministre protestant), passa en revue tous les mariages qui s'étaient faits depuis la création jusqu'à Noé. Comme il n'y entendait pas malice, il nommait les choses par leurs noms, mettait scrupuleusement les points sur tous les *i*, n'omettait aucune des plus petites particularités ; ce qui fit rire d'un très gros rire tous les comtes et tous les barons allemands ; la princesse et les dames rougissaient de honte. Après ce joli sermon, on se mit à table ; la conversation n'y fut pas moins intéressante, et on y but encore plus que la veille.

Au dessert, ces messieurs, qui pouvaient à peine se soutenir, présentèrent à la princesse leurs très-chastes épouses : « Elles ne le cédaient en rien à leurs chers époux. Qu'on se figure des monstres coiffés en marrons ou plutôt en nids d'hirondelles, avec leurs cheveux postiches et remplis de crasse et de vilenies ! Leurs habillemens étaient aussi antiques que ceux de leurs maris. Cinquante nœuds de rubans de toutes couleurs en relevaient le lustre ; des révérences gauches, et souvent réitérées, accompagnaient tout cet attirail : je n'ai rien vu de plus

comique. Il y avait quelques-unes de ces guenons qui avaient été à la cour : celles-ci jouaient les rôles de petits-maîtres à Paris; elles se donnaient des airs et des graces que les autres s'efforçaient d'imiter : ajoutez à cela la façon dont elles nous examinaient ; rien ne peut s'imaginer de plus ridicule et de plus risible ». La princesse avait un talent merveilleux pour peindre les caricatures ; si elle n'a rien exagéré, il faut convenir que près de ces dames la fameuse comtesse de Tundertentronk eût passé pour une personne charmante.

On partit le lendemain pour aller à Geffres, où le margrave, qui attendait ses enfans, les reçut dans un méchant cabaret, où il assura que l'empereur avait passé la nuit. Après souper, il conduisit sa belle-fille dans sa chambre à coucher, et l'entretint debout pendant deux heures. Ce margrave était un homme fort instruit, qui savait par cœur tout Télémaque et toute l'Histoire romaine d'Amelot de la Houssaie. Malheureusement, il n'avait lu en sa vie que ces deux ouvrages, et ne parlait d'autre chose. La princesse compare ses longs raisonnemens aux vieux sermons qu'on se fait lire pour s'endormir ; ils produisirent sur elle un effet différent, *elle se trouva mal, et serait tombée tout de son long, si le prince ne l'eût soutenue.* Malgré son indisposition,

elle arriva enfin à Bareuth le 22 Janvier 1732, et entra dans cette ville, ou dans ce bourg, au bruit d'une triple décharge de canons; car tous ces petits princes d'Allemagne voulaient avoir du canon. Un carrosse, où étaient les cavaliers, ouvraient cette marche brillante; suivait celui de la princesse, attelé de six haridelles de poste; ensuite venaient ses dames; enfin les gens de la chambre, et six chariots de bagages. Le margrave, avec sa cour, reçut sa belle-fille au bas de l'escalier, et la conduisit à son appartement, qui devait être magnifique, si j'en juge par la description qu'en fait la princesse.

« J'y fus introduite, nous dit-elle, par un long corridor tapissé de toile d'araignées, et si crasseux que cela faisait mal au cœur. J'entrai dans une grande chambre, dont le plafond, quoïque antique, faisait le plus grand ornement. La haute-lisse qui y était avait été, je crois, fort belle de son temps; mais alors elle était si vieille et si ternie, qu'on ne pouvait deviner ce qu'elle représentait qu'avec l'aide d'un microscope. Les figures étaient dessinées en grand, et les visages si troués et si usés, qu'il semblait que ce fussent des spectres. Le cabinet voisin était meublé d'une brocatelle couleur de crasse; à côté de celui-ci, on en trouvait un second dont l'ameuble-

ment de damas vert piqué faisait un effet admirable ; je dis *piqué*, car il était en lambeaux, la toile paraissant partout. J'entrai dans ma chambre de lit, dont tout l'assortiment était de damas vert, avec des aigles d'or éraillés : mon lit était si beau et si neuf, qu'en quinze jours de temps les rideaux pouvaient disparaître ; car, dès qu'on y touchait, ils se déchiraient. Cette magnificence, à laquelle je n'étais pas accoutumée, me surprit, etc. »

Le margrave ne tarda pas à reprendre la conversation de la veille, qui avait été si désagréablement interrompue. Il disserta fort longuement sur Télémaque et sur Amelot de la Houssaie, et il disserterait encore, si l'on n'eût annoncé que le souper était servi. La chère qu'on faisait à Bareuth ne valait pas beaucoup mieux que celle de Berlin. *C'étaient des ragoûts à la diable, assaisonnés de vin aigre, de gros raisin et d'oignons.* La princesse fût près de s'évanouir à la fin du repas, et se retira dans son appartement, qu'on n'avait pas même eu l'attention de chauffer, et dont les fenêtres étaient en pièces. Elle souffrit beaucoup pendant toute la nuit, et eut le temps de faire de tristes réflexions sur son nouveau séjour, sur cette pauvre cour, où tout présentait à ses yeux le spectacle de la misère. Son mari, qu'elle aimait passionément, fit tout ce qui dépendait

de lui pour la distraire de ses sombres rêveries. Ce mari était sa seule consolation.

Elle aurait pu en trouver une autre dans la société de son beau-père ; mais le portrait qu'elle nous en laisse prouve que ce prince lui déplaisait beaucoup. « Sa physionomie fausse ne prévenait pas ; on peut la compter au nombre de celles qui ne promettent rien. Sa maigreur était extrême, et ses jambes cagneuses ; il n'avait ni air, ni grace, quoiqu'il s'efforçât de s'en donner. Son corps cacochime contenait un génie fort borné ; il se connaissait si peu, qu'il s'imaginait avoir beaucoup d'esprit ; il était très-poli, sans posséder cette aisance de manières qui doit assaisonner la politesse. Infatué d'amour-propre, il ne parlait que de sa justice et de son grand art de régner ; il voulait passer pour avoir de la fermeté, et s'en piquait même ; mais en place il avait beaucoup de timidité et de faiblesse..... Il n'avait aucune application pour les affaires ; *la lecture du* Télémaque *lui avait gâté l'esprit* (1). Sa conduite était un mélange de haut et de bas ; tantôt il faisait l'empereur, et introduisait des

(1) J'ai souligné ces mots, parce qu'ils pourront fournir un nouvel argument à Mme. de Genlis, qui s'est si plaisamment déclarée l'ennemie de Fénélon ; elle ne manquera pas de dire que la lecture de *Télémaque* avait corrompu l'esprit du margrave de Bareuth.

dicules ; tantôt il s'abaissait jusqu'à ou-
ier sa dignité. Son plus grand défaut
ait d'aimer le vin ; il buvait depuis le
atin jusqu'au soir, ce qui contribuait
eaucoup à lui affaiblir l'esprit ». Tel
ait le margrave, beau-père de la prin-
esse ; il paraît qu'elle eut beaucoup à
en plaindre. Sollicitait-elle une faveur?
lle essuyait un refus. De l'argent? elle
eût osé en demander. *Elle était si pau-
e qu'elle n'avait pas de quoi acheter
n habit.* Elle se lamente beaucoup sur
position malheureuse ; cependant,
algré toutes ses jérémiades, elle trouve
ncore le moyen d'égayer ses lecteurs par
es descriptions fort plaisantes. Telle est
elle de la fête de la St.-Georges, jour
ù le margrave, à l'imitation des grands
otentats, conférait son ordre de l'Aigle-
ouge, avec une pompe royale. Ce prince
ait debout, fort richement vêtu, à côté
une table, sur laquelle il s'appuyait
une main pour singer l'étiquette de
ienne ; il tâchait même de contrefaire
empereur, et affectait un air grave et
ajestueux pour inspirer du respect. Il
en inspira pas à la princesse, qui trouva
ette cérémonie si ridicule qu'elle eut
eaucoup de peine à garder son sérieux ;
ependant elle s'avança avec le prince
éréditaire, et ils furent les premiers
dmis à l'audience ; les princesses ses
elles-sœurs arrivèrent ensuite, puis tout

le monde entra pêle-mêle. Lorsque le margrave fut rassassié de complimens, il conféra l'ordre à deux chevaliers, auxquels il adressa un discours digne de cette fête. Enfin, l'on se mit à table : la princesse ne put y rester qu'un instant; l'odeur des mets la suffoqua ; mais elle apprit le soir qu'à la fin du repas, hors le prince son mari, *tout était ivre mort.*

Cet événement dissipa un peu les ennuis de la princesse ; mais l'empereur de Bareuth ne conférait qu'une fois son ordre de l'Aigle Rouge. La cérémonie finie, sa petite cour était encore plus triste qu'auparavant ; aussi la princesse s'y déplaisait à la mort. L'occasion se présenta de faire un voyage à Berlin ; elle la saisit avidement, malgré les souvenirs désagréables que ce séjour devait lui rappeller. Le roi son père la reçut assez froidement : « Ha, ha ! lui dit-il, vous voilà ; je suis bien aise de vous voir : vous êtes bien changée : que je vous plains ! Vous n'avez pas de pain ; sans moi, vous seriez obligée de gueuser (*notez qu'il ne lui donnait pas un sou*). Je suis aussi un pauvre homme ; je ne suis pas en état de vous donner beaucoup, je ferai ce que je pourrai. Je vous donnerai par dix ou douze florins, selon que mes affaires le permettront : ce sera toujours de quoi soulager votre misère. *Puis s'adressant à la reine :* Vous, ma

dame, vous lui ferez quelquefois présent d'un habit, car la pauvre petite n'a pas de chemise sur le corps». Mécontente de son père et de sa mère, la princesse ne tarda pas de retourner à Bareuth. Elle y trouva un nouveau sujet de douleurs; la nièce de sa gouvernante avait séduit par ses charmes le vieux margrave, qui voulait l'épouser. Ce prince passait les jours entiers avec sa belle, lui faisait les déclarations les plus sentimentales, et trouvait chaque jour dans sa société un plaisir nouveau. Pour paraître plus jeune, il avait soin de faire *adoniser sa teignasse.* S'il était obligé de s'absenter, les billets circulaient : *ces billets*, dit la princesse, *étaient des plus tendres, mais si fades qu'il y avait de quoi se trouver mal. Toutes ses vues ne tendaient qu'au mariage, son amour étant tout-à-fait dégagé de la matière. Ce dernier article pouvait être très véridique, car il était si exténué qu'il n'avait que la peau et les os, ayant déjà l'éthisie dans toutes les formes.* Tout cela n'empêchait pas qu'il ne parût charmant aux yeux de son amante, qui calculait fort bien tous les avantages qu'elle pouvait retirer de ce mariage. La princesse, de son côté, fit tout ce qui dépendait d'elle pour le rompre; mais ses efforts eussent été inutiles si son beau-père eût vécu plus longtemps. Ce prince dépérissait à vue d'œil,

et ne pouvait quitter le lit; les médecins firent le reste.

Fréderic-Guillaume mourut à-peu-près à la même époque. Son fils lui succéda. La margrave de Bareuth se flattait qu'un frère, qui avait reçu d'elle tant de marques d'une amitié sincère et d'un dévouement sans bornes, s'attacherait à lui prouver sa reconnaissance. L'événement ne justifia pas de si douces espérances, et le roi oublia entièrement les dettes du Prince Royal. Pour surcroît de douleurs, le margrave lui devint infidèle, et un mal qu'elle ne connaissait pas encore, la jalousie, empoisonna les années qui auraient dû être les plus belles de sa vie. Ici se termine la première partie des *Mémoires de la princesse Frédérique-Sophie Wilhelmine*. On reproche aux dames qui composent des mémoires de s'occuper un peu de leurs personnes: c'est ainsi que ceux de Mlle. de Montpensier sont vraiment les *mémoires d'une demoiselle* qui ne parle des événemens publics et particuliers, qu'autant qu'elle y joue un petit rôle; ils sont remplis de détails de fêtes, d'ajustemens, de modes, de disputes d'étiquette, de préséances, de généalogies, et d'autres misères de cette espèce. Il y a bien un peu de tout cela dans les mémoires de la princesse de Prusse; mais la dose n'en est pas trop forte. Douée d'un esprit plus solide que

Mlle.

Mlle. de Montpensier, elle a bien senti que le public ne pouvant s'intéresser vivement à l'économie de sa coiffure, à la forme et à la couleur de ses robes, elle ne devait pas s'occuper exclusivement de sa *petite figure*, mais s'attacher à nous faire connaître les principaux personnages de la cour du roi son père, et à dessiner, pour petite pièce, les caricatures de Bareuth et des environs.

C.

OEuvres de Ponce-Denis (Ecouchard) Le Brun, membre de l'institut de France et de la légion d'honneur; etc. (1).

Il faut que le cœur seul parle dans l'élégie. (Boil.)

La nature l'avait dit, et Tibulle l'avait prouvé long-temps avant que Boileau en fit un précepte; dès long-temps aussi l'on s'était moqué de ces *amoureux transis*, qui, poétiquement épris de quelque *Iris en l'air*, jugeaient à propos de mettre le lecteur dans leur confidence, et de nous glacer de leurs feux imaginaires. Le temps a fait justice de toutes ces froides et insipides absurdités, et l'on ne conserve au Parnasse, comme à Cythère, que les noms

(1) Voyez notre volume précédent, pag. 88.

et les élégies des *poëtes* vraiment *amoureux* (1).

A ce double titre, celles de Le Brun y pourront obtenir et conserver un rang honorable; c'est, à mon avis, la partie la plus estimable du recueil, celle du moins où l'on remarque le plus de franchise, de naturel et de vérité. C'est que Le Brun était fortement épris, en effet, de celles dont il célèbre les faveurs, ou pleure si éloquemment les perfidies; c'est qu'il avait éprouvé tout ce qu'il peint, et profondément senti tout ce qu'il exprime: ce n'est pas moins que son histoire qu'il raconte; ce sont des infortunes réelles qu'il déplore. Non, ce n'est point à une maîtresse supposée que s'adresse un billet si tendrement apostrophé:

Doux billet! ne va point révéler ce mystère!
Trompe de ses Argus la vigilance austère:
Que l'amour te dérobe à tout regard malin;
Que Fanni, te prenant d'une furtive main,
Et d'un regard oblique essayant de te lire,
Te glisse près du cœur où son amant respire.
Tu sentiras ce cœur, plein d'un trouble charmant,
Te demander Mysis à chaque mouvement,
En désirs éperdus s'égarer, se confondre,
Te presser, te parler, t'écouter, te répondre,

(1) C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.
(Boil.)
Et comme l'a dit Le Brun lui-même:
L'esprit est amoureux; mais le cœur est amant.

Gémir impatient des obstacles jaloux,
Et voiler de soupirs son timide courroux.

Oh ! que des sombres nuits l'heure si désirée,
Va lui rendre importuns les jeux de la soirée,
Et les tristes lenteurs du nocturne festin !
Douze fois l'airain sonne ; elle s'échappe enfin,
Vers l'alcove discrette où la beauté repose ;
Un lin pur y reçoit et l'albâtre et la rose.
Heureux billet ! c'est là que, bravant les Argus ;
Au flambeau de l'amour, Fanni, les yeux émus,
Va te lire une fois, pour te relire encore ;
Et tu reposeras sur un sein que j'adore !

Ce ne sont point non plus des voluptés factices qui inspirent ces vers brûlans :

O nuit voluptueuse ! ô lit cent fois heureux !
Asyle et confident des baisers amoureux,
. . . . ;
. . . . ;
Doux flambeaux, dont l'éclat animait nos discours,
Et ces folâtres jeux, préludes des amours ;
Ombres, dont la faveur et les voiles complices
Encouragent Vénus aux dernières délices :
Ah ! sans cesse à mes yeux retracez les appas,
Qu'amour si doucement fit mourir dans mes bras !
Sans cesse peignez-moi les querelles badines,
Les refus irritans, les caresses divines
Et des baisers si doux le murmure enflammé,
Que suit, plus doux encore, un silence pâmé !
Mais la nuit déroba mon bonheur dans ses ombres, etc.

C'est aussi une passion véritable qui a pu seule dicter le morceau suivant :

L'infidèle a rougi de son lâche parjure !
Elle veut réparer l'irréparable injure
D'une amante qui laisse expirer son amant
Dans la jalouse horreur du plus affreux tourment.
Mais comment de son crime effacer la mémoire ?
Tant de fois abusé, pourrais-je encore la croire ?
Pourrais-je démentir mes oreilles, mes yeux ?
Ah ! je démentirais les astres et les dieux !
C'est amour qui l'ordonne : oui ! je la crois encore,
Eh ! comment ne pas croire, hélas ! ce qu'on adore !

. . . .

Prête à donner le jour au gage de sa flamme,
Elle a posé ma main sur ses flancs douloureux,
Et pénétrant mon cœur d'un regard amoureux ;
Si je touche, dit-elle, à mon instant suprême,
Si mon fils, en naissant, m'enlève à ce que j'aime,
Je revivrai pour toi dans cet enfant chéri.
Un jour, en le pressant sur ton sein attendri,
Ton amour donnera des pleurs à ma mémoire :
Mes lettres de nos feux lui conteront l'histoire ;
Il verra quelle ardeur avait su m'enflammer :
Instruit par mon amour, qu'il apprenne à t'aimer.

. . . .

Si je vis, mon amour ne peut qu'être éternel ;
J'en atteste mon fils et ce sein maternel !
Ton fils m'a rappellée à l'amour de son père ;
Il te demande aussi la grace de sa mère.
Son cœur est le doux nœud de ton cœur et du mien ;
Nous serons toujours trois dans un même lien.

. . . .

Eh ! je n'en croirais pas ces promesses sacrées,
Que jurent à mon cœur des lèvres adorées !
Ah ! malheur à l'amant, dans sa haine endurci,
Et qu'une amante en pleurs n'a jamais adouci !
De mon crédule amour dussé-je être victime,
Tes pleurs, Adélaïde, ont effacé ton crime !

Quelle vérité, quelle chaleur de sentiment dans l'élégie sur la mort prématurée de ce même fils de la parjure Adélaïde !

O d'un amour trahi, cher et dernier lien !
Enfant d'Adélaïde ! . . . . ô toi qui fus le mien ! . . .
Des plus tendres baisers, gage hélas ! peu durable,
Tu m'es ravi ! tu meurs ! . . . . .

. . . .

Ah ! tu l'avais frappé de tes vœux homicides,
Mère affreuse ! ta haine et la mort, tour-à-tour,
M'enlèvent une amante et les fruits de l'amour.
Parque barbare, achève ! achève ! et prends ma vie !
(Ah ! sa plus douce part déjà m'était ravie !)
Une amante et mon fils *en faisaient* la moitié !
Ou si tu m'épargnais, cruelle, par pitié,
Prête, prête ton glaive aux mains d'Adélaïde ;
Dieux ! avec quel plaisir l'ingrate, la perfide,
Plongerait tout entier ce glaive dans un sein
Qu'amour fit tant de fois palpiter sous sa main !
Elle y reconnaîtrait la première blessure
Que me fit cette main trop fatale et trop sûre ;
Elle y verrait mon cœur, sanglant et déchiré,
Détestant cet amour dont il est dévoré.
Qu'elle m'arrache, hélas ! et sa funeste flamme,
Et *la mort de mon fils, vivante dans mon ame !*

Qu'elle rejoigne un père à ce fils malheureux ;
Et que sa rage au moins nous unisse tous deux !

De quels traits il peint ailleurs les complots perfides dont il fut l'objet et un moment la victime !

Sans doute il éprouva moins de trouble et d'effroi,
Le premier qui, rasant le cap de la tempête,
D'un nuage imprévu vit fondre sur sa tête
La nuit, les vents, la foudre à grands coups redoublés,
Et l'ouragan, roulant les flots amoncelés.

Que de fois, Nemésis, dans ce funeste orage ;
Mon fragile vaisseau fut voisin du naufrage !
Que de fois j'appellai les dieux à mon secours !
Et les flots et les vents, et les dieux étaient sourds.
Tu vis le triple nœud de ce complot infâme ;
Tu vis s'armer ensemble et mère et sœur et femme;
Tu vis leur noire audace (ô crime ! ô triple horreur !)
De leurs coups sur moi seul diriger la fureur ;
Tu les vis toutes trois, s'acharnant à leur proie,
Puiser dans mes tourmens une *exécrable joie*,
Et de mes tristes jours se disputant la fin,
Se faire de ma vie un funeste butin.

O Méléagre ! ainsi ton effroyable mère
Ainsi l'horrible sœur d'Absyrthe massacré ;
Dispersait en lambeaux son frère déchiré ;
Ainsi de Danaüs les filles *exécrables*,
Du sang de leurs époux baignaient leurs mains coupables.
Mais aucun d'eux n'a vu, *dans ses derniers abois*,
Epouse et mère et sœur, le frapper à-la-fois,

Ces traits mythologiques, entremêlés avec art au récit d'une histoire récente, donnent à cette élégie une couleur antique, qui rappelle au lecteur les grands modèles en ce genre. Le Brun paraît avoir en général bien saisi le caractère de l'élégie ancienne, et l'on reconnaît en lisant les siennes, les fruits de la lecture et de l'étude raisonnée de Properce et de Tibulle. Voici un morceau, par exemple, qui reproduit assez heureusement les graces, l'aimable abandon, et jusqu'à un certain point, l'expression même de l'amant de Délie.

Ah ! ne dédaignons point les délices champêtres !
Avec l'aube éveillé, quel charme de te voir
En longs cheveux épars soulevant l'arrosoir,
Prodiguer une eau pure aux tiges parfumées
Des fleurs que ton amant lui-même aura semées,
Ou conduire avec art aux voûtes des berceaux
Du jasmin odorant les flexibles rameaux,
Ou tondre d'un gazon la pointe jaunissante,
Ou relever d'un cep l'espérance penchante,
Ou quelquefois au bois, d'un caprice enfantin,
Secouer sur mon front les perles du matin.

. . . .

Quel charme, dans la grotte où nous serons assis,
De voir ces longs troupeaux qui blanchissent la plaine (1).

(1) Voilà sans contredit, l'un des plus beaux vers qui se puissent faire dans le genre descriptif ; et si Le

Et la chèvre qui pend à la roche lointaine ;
Et le jeune pasteur qui, les suivant toujours,
Confie au chalumeau ses rustiques amours,
Tandis que sa bergère attache à sa houlette
Le prix de ses chansons, la simple violette !

C'est encore à l'école des élégiaques anciens, que Le Brun avait appris cet art admirable d'opposer des teintes mélancoliques aux peintures les plus riantes, et de rappeller sans cesse le néant de l'homme, au milieu même de toutes ses voluptés. On ne sait point assez combien cette pensée de la mort, si triste, si désolante pour le vulgaire, et si philosophique pour le vrai sage, est féconde en grands sentimens et en beautés poétiques, pour le cœur tendre et passionné. Que ce genre de tristesse a quelquefois de charme !

Quand de tes doux attraits l'amant et le poëte
Ne seront plus qu'une ombre, une cendre muette ;
Quand ma froide dépouille, étendue au cercueil,
Sera couverte hélas ! du funèbre linceuil,
L'amour te portera cette triste nouvelle ;
Il guidera vers moi ta démarche fidelle.
Ta douleur va tromper les yeux de tes argus ;
Elle fuira ces bords que je ne verrai plus !
L'amour t'enveloppant de l'azur d'un nuage,

Brun était toujours aussi juste dans l'expression, aussi vrai dans ses peintures, il n'y aurait sur son talent qu'une voix et qu'une opinion.

Aux regards indiscrets voilera ton passage :
Pour la dernière fois tu suivras ton flambeau
Vers l'asyle où la mort a creusé mon tombeau.
Descends, ô ma Fanni ! sous la voûte sacrée, etc.

Mais une remarque qui n'échappera sans doute point au lecteur judicieux, c'est que ce même poëte, si heureux quand il imite Tibulle, quand il sent, et cherche à s'exprimer comme lui, n'est plus le même, quand il se borne à le traduire : il reste alors à une grande distance, je ne dis pas de Tibulle seulement, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, mais même de son jeune traducteur, M. Mollevaut. Les preuves ne me manqueraient pas ;

Mais trop de vers entraînent trop d'ennui. (*Gress.*)

et je n'ai déjà que trop facilement cédé peut-être au plaisir de citer. Peut-être ai-je abusé de l'occasion qui se présentait de prouver que je n'avais été que juste, en me montrant sévère, et que personne ne loue plus volontiers, que celui qui critique avec raison. Il y aurait beaucoup à louer aussi dans le petit poëme de Psyché, de cette douce et intéressante Psyché.

Tremblante de plaisir, muette de bonheur,
Brûlant d'un feu que n'ose avouer sa pudeur !

C'est l'un des plus jolis ouvrages de Le Brun, celui où il a le mieux concilié la simplicité de la grace et celle de l'élé-

gance poétique : c'est, sans contredit, le meilleur morceau des *Veillées du Parnasse.* L'épisode d'Aristée, beaucoup trop loué dans le temps par M. Clément, et infiniment trop déprécié par La Harpe, est mis aujourd'hui à sa place, et le succès a prononcé entre Le Brun et M. Delille : celui de *Nisus et d'Euryale* est en général d'un style roide et tendu ; point de sensibilité, point de larmes : souvent même l'emphase et l'ambition du tour poétique y remplacent, y défigurent complettement l'exquise naïveté de sentiment, qui distingue surtout ce magnifique morceau. L'aventure du Faune amoureux d'Omphale, si plaisante et si gracieuse à-la-fois dans Ovide, n'a plus rien ici du gracieux et du plaisant de l'original. Ce n'est à la vérité qu'un fragment ; mais ce fragment laisse peu de regret de ne pas voir l'ouvrage achevé. Le plaisant ne paraît point avoir été dans le caractère du talent de Le Brun ; et celles de ses *épîtres* où il a voulu se montrer badin et léger, sont lourdes, pesantes, et quelquefois même d'assez mauvais goût. J'en excepte, comme de raison, celle *sur la bonne* et *la mauvaise plaisanterie*, quoiqu'elle reparaisse ici avec des corrections qui ne l'ont pas améliorée, et des additions qui l'allongent, sans l'embellir. Je citerai encore celles *à M. Chénier l'aîné*; *au prince de Conti*; *à du*

Belloy; à M. de Calonne, non comme des modèles, mais comme des ouvrages estimables dans leur genre, et qui prouvent de la flexibilité dans le talent de l'auteur. Mais que dire de *l'Anti Minette*, de cette longue et insipide satire, contre un homme que tout semblait devoir garantir d'une pareille injure? La *Metempsycose* a du moins le mérite de la variété et de la justesse des jugemens littéraires: ce n'est, il est vrai, qu'une série d'épigrammes; mais ces épigrammes sont bien faites. En voici quelques-unes que le lecteur appréciera :

Lors Diderot, charlatan philosophe,
Mêlant parfois Socrate à l'Arétin,
Et *des bijoux* romancier libertin,
Gonflé d'emphâse, empoulant l'apostrophe,
Sur ses trétaux criait d'un grave ton :
« Je me souviens d'avoir été Platon ;
» . . . .
» . . . .
» . . . . :
» . . . . »
Il dit, on baille; et voulant être impie,
Qui le croirait? il ne fut qu'ennuyeux.

Et celle-ci sur Dorat :

Dorat alors, rimailleur petit-maître,
Anacréon au moins se disait être;
Non qu'il chantât le dieu joufflu du vin,
Mais du beau sexe adorateur badin,

Il affubla d'épîtres imprévues
Mille beautés que jamais il n'a vues,
Et de vers nains fit trente in-octavo,
Avec fleurons, cul-de-lampe, vignette;
Morphée en a l'édition complette.

Le Brun avait pour l'épigramme un talent très-distingué; il en avait bien étudié, bien saisi le génie (1), quoiqu'il n'en ait pas toujours assez respecté les bornes. Mais c'est l'inconvénient d'un genre où l'abus touche de si près l'usage; c'est là qu'il est difficile de frapper juste, quand on veut frapper fort, et notre poëte frappait à tour de bras. Il est malheureux que ce soit presque toujours les mêmes personnes qui s'offrent à ses coups; il en résulte une teinte fâchense de monotonie, qui ne tarde pas à fatiguer le lecteur; il se lasse bientôt de voir passer et repasser sans cesse cette éternelle *procession de captifs*, toujours chargés

---

(1) Témoin cette épigramme, qui renferme ingénieusement la poétique de ce genre.

Le seul bon mot ne fait une épigramme,
Il faut encor savoir la façonner,
Avec adresse en nuancer la trame,
Et le bon mot avec grace amener.
Un trait piquant d'abord, plait, frappe, étonne,
Mais il s'émousse et devient monotone;
Et si le goût ne le place avec choix,
Si d'un sel pur grace ne l'assaisonne,
Si l'épigramme, à la vingtième fois,
Ne vous plaît mieux, elle n'est assez bonne.

des mêmes ridicules, affublés des mêmes épithètes. Le Brun aurait dû le sentir; mais l'animosité ne calcule rien; et la crainte de ne point atteindre le but, est précisément ce qui le lui fait manquer le plus souvent. Qui croira, par exemple, qu'un homme tel que Le Brun, ne sentit pas tout le prix d'un littérateur tel que La Harpe; tout le mérite d'un poëte tel que M. Delille? Mais La Harpe avait, à ses yeux, le tort irréparable de le juger comme il l'est aujourd'hui, comme il le sera vraisemblablement par la postérité; et M. Delille, le tort non moins grave de ses beaux vers et de ses Georgiques. Notre Pindare-Martial ne tolérait pas plus l'idée d'un rival que celle d'un censeur; et l'on était son ennemi déclaré, par cela seul que l'on s'avisait de faire des vers, ou de ne pas s'extasier à la lecture des siens (1). Son dépit alors

(1) Il faudrait avoir vécu dans l'intimité de ce poëte irascible pour savoir ce qu'il fallait employer de précautions et de ruses ingénieuses, pour lui faire adopter une correction quelconque. Je ne connais que M. Palissot, avec lequel il ne se soit pas ouvertement brouillé à ce sujet; mais M. Clément, qui l'avait annoncé avec tant d'éclat dans le monde littéraire; M. Clément qui avait élevé si haut ses premiers essais, n'a pas été à l'abri de ses épigrammes; ce recueil même en fait foi, et c'est ainsi que la reconnaissance du poëte a payé l'indulgence du critique. C'est encore de M. Clément, que Le Brun, fatigué de ses observations, disait: *Cet homme-là n'a que le*

ne connaît, ne ménage plus rien ; en voici la preuve. Il s'agit d'une dame qui avait eu le malheur d'écouter froidement la lecture de Psyché, et je crois même l'irrévérence d'y rire.

Venant d'Asnière, une madame Gex
Applaudit fort calembour et charade.
Sans calembour, Psyché lui paraît fade ;
Même l'ai vue étouffer de l'index
Un rire sot qui demeura perplex.
Pays d'Asnière est fort loin d'Hypocrène ;
Gourmets n'y sont en bons vins, en bons mots :
On ne voit-là que pesantes Saphos,
Qui donneraient, pour un muid de Surêne,
Gentil flacon de Chypre et de Lesbos.

Jamais tort léger ne fut expié plus durement, il faut en convenir. Mais voici quelque chose de plus fort, sur une *femme poëte morte* d'une petite épigramme (sans doute de Le Brun) :

---

goût de la raison ; et j'ai, moi, celui du génie. Mot précieux, qui renferme à-peu-près tout le système poétique de Le Brun, et explique, sans les justifier, les nombreux écarts d'un homme capable d'établir en principe que le génie devait avoir un autre goût que celui de la raison ! comme si l'un n'était pas l'autre ; comme si le génie lui-même était autre chose que la barbarie, pour peu que la raison cesse de régler et de diriger sa marche.

Scribendi rectè SAPERE *est et principium et fons.*

Voilà où il en faut toujours revenir.

Du poëte en jupe, en gaze,
Voilà donc l'espoir fichu !
Las ! de son petit Pégaze
Le petit poëte est chu.
De son mal Phébus n'a cure ;
L'immortelle *est au cercueil.*
A petit ballon d'orgueil
Ne faillait grande piqûre.

Les dames sont généralement fort maltraitées dans ce volumineux recueil d'épigrammes, ce qui doit surprendre de la part d'un poëte qui les avait tant, et quelquefois si bien célébrées. Faire des vers agréables et cités, était surtout un tort qu'il leur pardonnait moins encore, que celui d'être vieilles et laides.

Au surplus, en rendant à ce petit poëme toute la latitude dont il jouissait chez les anciens, Le Brun a trouvé le moyen de jetter dans son recueil une variété d'autant plus piquante, qu'il a successivement traité tous les genres de l'épigramme, et laissé des modèles dans chacun d'eux. En voici qui me paraissent excellentes. Rousseau ne narre pas mieux :

Un vieux Rohan, tout bouffi de son nom,
Frappé se vit du foudre apoplectique ;
Un vieux docteur, homme de grand renom,
Appellé fut dans ce moment critique.
Près du malade, il s'assied, prend le pouls :
Eh ! bien, dit-il, comment vous trouvez-vous?

Point ne répond : notre rusé Boerhave
Lui crie alors d'un ton un peu plus fort :
Monseigneur..... Rien ! peste le cas est grave.
Prince... ! au plus mal. Votre altesse... Il est mort.

Personne n'amène plus heureusement quelquefois le trait naïf ou plaisant, qui fait tout le charme et le mérite d'une épigramme :

Un jeune prince avait pour passe temps
Une volière, où blanches colombelles,
Dès que zéphir ramenait le printemps,
Echauffaient l'air de leurs soupirs fidèles.
Pour mieux jouir de leurs tendres ébats,
A son Mentor il dérobe ses pas.
Un jour qu'il voit ses colombes pâmées
Et son Argus, ennemi du bonheur,
L'enfant leur dit : Vîte, mes bien-aimées !
Dépêchez-vous ; voici mon gouverneur.

Un bon curé dans son village
Prêchait la passion si bien,
Qu'il n'était bon paroissien
Qui de larmoyer ne fit rage.
Un seul paysan à l'écart
Semblait ne prendre aucune part
A cette universelle angoisse.
Eh ! pourquoi ne pleures-tu pas,
Dit quelqu'un ? Moi, répond Lucas ;
Je ne suis poiut de la paroisse.

Long-temps n'y a qu'un vieux coquin titré,
Au lit gissant pour mainte œuvre non pie,
Qu'expiait lors notre goutteux mitré,

Car bien faut-il que tout méfait s'expie,
Jurait, sacrait, blasphémait en impie,
Si que Bouvard, médecin ricaneur,
Dans cette crise advenant par bonheur,
Crut aborder Lucifer dans son gouffre :
Mort-Dieu ! Bouvard, dit le prélat, je souffre
Comme un damné ! — Quoi ! déjà, Monseigneur !

De mes baisers pourquoi t'effaroucher,
Dit un barbon à fringante pucelle :
Las ! je puis bien te baiser sans pécher.
C'est pour cela que ne le veux, dit-elle.

Amour hier voyant couler mes pleurs,
Me caressait de son aile timide :
Que fait, Mysis, ta jeune Adélaïde
Qui te comblait de si douces faveurs ?
Je m'en souviens, et j'étais auprès d'elle ;
La Nymphe, un soir, jura par mon carquois,
Qu'elle t'aimait plus que ses yeux cent fois ;
Qu'elle mourrait, avant d'être infidelle.
Ah ! dis-je, amour ! vas donc la secourir ;
Adélaïde est bien près de mourir.

L'épigramme, chez Le Brun,

N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Et ce ne sont pas les moins piquantes.

On vient de me voler ! — Que je plains ton malheur !
On m'a pris tous mes vers ! — Que je plains le voleur !

Oh ! l'ennuyeux bavard ! oh ! le sot érudit !
Il dit tout ce qu'il sait, et ne sait ce qu'il dit.

A une jolie femme un peu bossue.

Au conseil d'un ami, Chloé, sois attentive.
Fais qu'amour te précède, et jamais ne te suive.

Il me reste donc à-peu-près démontré, que c'est dans l'épigramme et dans l'élégie que notre poëte a déployé le plus de vrai talent; et que, malgré ses prétentions à des genres plus relevés, il n'est pas plus Pindare dans ses odes que Lucrèce dans son poëme prétendu *de la Nature*, production interminée et interminable : des vers et puis des vers encore, des déclamations plus ou moins ampoulées sur *la sagesse*, *la liberté*, *le génie* et *l'amour*; et au milieu de tout cela, quelques éclairs de génie, des vers bien faits, des tirades même assez éloquentes; mais pas la moindre trace d'un plan quelconque, pas la moindre entente de la marche d'un ouvrage. L'auteur ne sait ce qu'il veut, où il va, quelquefois même ce qu'il dit; lorsqu'il s'écrie, par exemple :

O nature! ô ma mère! ô déesse éternelle!
Toi que l'erreur des lois veut rendre criminelle.

C'est-à-dire, apparemment, que les lois ont ici grand tort, et se sont prodigieusement trompées, en assujettissant l'homme social à des devoirs, à des bienséances, et en l'empêchant de suivre aveuglément *la nature*, qui en eût fait un être si parfait et surtout si aimable! L'auteur ne

raisonne pas mieux sur tous les grands points de la morale publique : mais c'était le tort de son siècle, et il ne faisait guères que rimer la prose des déclamateurs du temps. Il eût mieux employé le sien en suivant d'autres guides ; en continuant de former son goût et d'exercer son talent à la suite de Virgile, d'Homère, de Tibulle et de Théocrite, dont il a si heureusement traduit l'*Oaristys :* morceau plein d'une grace et d'une naïveté charmantes ; tout cela se retrouve sous la plume du traducteur français ; et cette jolie pièce prouve surtout que Le Brun était simple et naturel, quand il a voulu l'être : il paraît même qu'il l'était sans effort ; ce n'est, au contraire, qu'avec des peines infinies qu'il montait sa tête et son style *au sublime*, qu'il avait le malheur de voir et de placer dans les mots, beaucoup plus que dans les choses.

Ainsi se présente Le Brun au jugement de son siècle, et au tribunal de la postérité ! Pour moi, simple rapporteur du procès, je me puis flatter du moins d'avoir apporté dans l'examen des pièces la plus scrupuleuse impartialité, et de n'avoir mis jamais mon sentiment particulier à la place de ce que j'ai cru la vérité. Quelle que soit maintenant la sentence qui prononce définitivement sur le sort de notre poëte, quels que soient les retranchemens que son recueil puisse ou doive

subir avec le temps, il lui restera toujours un nom distingué et une place remarquable sur notre Parnasse : sa muse le lui garantit : *Musa vetat mori.* (Hor.)

Amar.

Recherches, Expériences et Observations physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme naturel et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique; par A. M. J. Chastenet de Puységur, ancien officier - général d'artillerie. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez l'auteur, rue St.-Honoré, n°. 390.

Des physiciens ont cru qu'il y avait toujours *la même somme de mouvement* dans l'univers; on peut dire plus certainement, ce me semble, qu'il y a toujours dans le monde la même somme de superstition. Qu'importe qu'une erreur soit fille de l'ignorance, ou de la fausse science, ou de l'imagination désordonnée? Dès-lors qu'elle a ses sectaires, ses idolâtres, ses fanatiques, elle rentre dans le domaine de la superstition; et celle-ci, reine tolérante, admet tous les systêmes, toutes les théories; n'estimant pas ses sujets par leur caractère, mais

par leur nombre. Si la raison fait des conquêtes sur elle d'un côté, elle lui fait bientôt de l'autre quelques concessions ; si la science lui arrache une province, elle lui rend quelquefois une contrée entière : ainsi, l'on peut dire que l'empire de la superstition a toujours la même étendue, quoiqu'il ne soit pas toujours composé du même territoire.

Il est très-remarquable que les siècles où les sciences ont été cultivées avec le plus de succès, ont aussi produit les systêmes les plus absurdes, les théories les plus extravagantes, les conceptions les plus déraisonnables. C'est dans ces temps de fermentation des esprits que la superstition fait des conquêtes sur la science même ; on voit presque toujours une erreur ancienne reparaître avec une vérité nouvelle. Le flambeau de la science, semblable à ces feux follets qui trompent le voyageur, ne nous éclaire souvent que pour nous égarer ; et nous faisant décrire une courbe quand nous croyons suivre une ligne droite, nous ramène à l'ignorance qui, sans avoir marché, se trouve aussi avancée que nous. Dans aucun temps on n'a fait plus de découvertes ; dans aucun temps l'esprit humain n'a été plus exercé, plus actif, plus audacieux que vers la fin du siècle dernier ; et, graces à ces nouvelles lumières, nous avons eu succes-

sivement la preuve qu'on peut évoquer les ombres des morts ; que nos vertus et nos vices dépendent d'une petite modification dans un petit organe de notre corps ; que Dieu n'est rien que le calorique ; que la pensée de l'homme n'est qu'une composition chimique ; que le doigt d'un magnétiseur peut guérir toutes les maladies ; qu'un somnambule, enfin, peut lire dans l'avenir, et, bien supérieur aux prophêtes des livres saints, prédire non-seulement l'événement avec toutes ses circonstances, mais prédire aussi avec la même infaillibilité le mois, l'heure, la minute où il arrivera.

Des livres *très-savans* ont démontré les quatre premières de ces *vérités ;* je vais m'occuper de l'ouvrage qui prouve les deux dernières. Le mot *vérités* que j'emploie ici paraîtra fort extraordinaire : mais comment veut-on que je nomme des propositions que leurs auteurs prétendent avoir démontrées, qui sont fondées sur des milliers de faits, prouvées par mille expériences, confirmées par mille témoins irrécusables ? Ce sont donc des *vérités ;* mais une vérité encore plus incontestable, c'est que l'imagination est la partie folle de la raison humaine.

Quoi qu'il en soit, le livre que j'annonce offre un mélange de choses si étonnantes et de choses si puériles, de raisonnemens si solides et d'argumens si

absurdes, de démonstrations si vraies et de résultats si faux, de faits tellement irrécusables et d'effets si contraires à la physique et à la raison; il présente une théorie si vraisemblable, si ridicule, si inquiétante, si absurde, si bien raisonnée, si folle, si utile et si dangereuse, qu'il ébranlera le scepticisme des plus incrédules, fera rire de pitié ceux même qui ont le plus de crédulité, mais les forcera tous à l'attention, et méritera peut-être leur intérêt.

De quelque manière qu'on l'envisage, le somnambulisme magnétique ne peut être indifférent : si ses prodiges sont vrais, jamais l'homme ne fit une plus belle découverte; s'ils sont faux, supposés, ou seulement apparens, ils peuvent du moins frapper l'imagination des personnes faibles, déranger les raisons vacillantes, et envoyer d'énormes recrues aux hospices d'aliénés; il intéresse donc les savans, les moralistes et la société entière, puisqu'il est un poison, s'il n'est pas une panacée, et qu'il peut faire des fous s'il ne fait pas des prophêtes.

Je vais décrire les prétendus effets de l'acte magnétique, et l'on verra que je n'ai rien exagéré dans le préambule de cet article.

Quand un malade a été magnétisé avec les procédés convenables, et selon la forme prescrite, il s'assoupit plus ou moins

vîte, ses yeux se ferment, il tombe dans un sommeil magnétique, bien différent du sommeil naturel; dès ce moment il est séparé, isolé de toute la nature; mais, concentré en lui-même, il acquiert un *sens intérieur* infiniment plus parfait que ceux dont il se servait dans l'état de veille. Il n'a plus *aucune relation avec les objets extérieurs*, excepté avec la personne qui le magnétise. On peut faire près de lui autant de bruit que l'on veut, allumer du feu, des bougies, répandre des odeurs, il ne sent rien. Son magnétiseur seul est en communication avec lui, et peut à volonté y faire entrer d'autres personnes. Il a un tel empire sur le somnambule, que non-seulement sa voix, mais même sa pensée agit sur le malade; il lui parle, on lui répond; il commande, on obéit, et l'on n'obéit qu'à lui, on n'entend que lui, on n'a de sens, d'*intuition*, de *prévision* que pour lui.

Ceci est déjà fort extraordinaire; mais nous ne sommes pas au bout. Le somnambule voit tout l'intérieur, toute l'organisation de son corps; il connaît le siége, la nature, l'intensité, la cause de sa maladie; il en prévoit les suites, la marche, les phénomènes, la résolution; prescrit tous les remèdes qui lui sont propres; et il n'est aucune substance dans les trois règnes de la nature qui échappe à

à son *sens intérieur*, si cette substance est nécessaire à sa guérison. Le, ou la somnambule voit et connaît également bien l'intérieur d'un autre malade, si le magnétisme établit un rapport entre eux; alors il démêle dans l'organisation de cette autre personne les causes, la nature et la durée future des maux qu'elle souffre; il prescrit des remèdes toujours sûrs, et désigne infailliblement la marche, les progrès, les crises, les irrégularités et la terminaison de la maladie, en indiquant pour chaque époque les moyens curatifs appropriés aux différens degrés et aux différentes circonstances.

Est-ce après avoir long-temps et mûrement réfléchi que le somnambule juge et pronostique avec tant de certitude? Non : dès que le magnétiseur a parlé, le somnambule a vu; dès qu'il a vu, il a jugé; dès qu'il a jugé, tout s'accomplit selon sa prédiction. Quand serez-vous guéri? lui demande-t-on. — Le 10 Juillet. — Quand vous prendra votre crise? — Le 23 Mai. — A quelle heure? — A sept heures du matin. — Elle durera? — Trois heures; puis un calme de vingt-deux minutes; puis une autre crise de quatre heures; puis un autre calme de vingt-deux minutes, repos nécessaire que prend la nature pour se préparer à souffrir les atroces douleurs auxquelles elle va être livrée dans la

dernière crise, qui sera générale. Ces réponses et mille autres du même genre sont faites sur-le-champ; le *fiat lux* n'a pas produit un effet plus prompt.

Est-ce un somnambule instruit, spirituel, savant, qui juge si sainement, si vîte et avec tant d'infaillibilité? Non: une demoiselle de Buzancy, un couvreur, la femme d'un maréchal ferrant, un paysan, une malade de l'hôpital de Soissons et un domestique de Mme. de Genlis, deviennent, dans cet état, des médecins bien supérieurs à Hippocrate et à Esculape même. Outre qu'ils ont sur tous les autres médecins l'avantage de toujours voir juste, prescrire juste et prédire juste, ils ont celui plus étonnant peut-être d'être toujours d'accord entre eux. Ainsi, jamais M. Gay, dans l'état de somnambulisme, n'attaquerait M. Portal sur une saignée que celui-ci ordonnerait après s'être fait magnétiser. On sent par là combien les médecins gagneraient de considération s'ils ne faisaient de consultation que quand ils sont somnambules.

Peut être ces prédictions ont un terme assez court pour qu'on puisse juger des événemens d'après l'état actuel de la maladie? Non: l'éloignement des époques n'influe pas sur le plus ou moins de certitude dans la prévision du somnambule. L'un, dès le mois de Février, pré;

dit tout ce qui se passera au mois de Mai ; l'autre, dès le mois de Décembre, déroule tous les phénomènes pathologiques de l'année suivante.

Doutez vous de ces faits ? Depuis trente ans ils se renouvellent tous les jours ; ils ont eu pour témoins des hommes irréprochables, instruits et désintéressés ; ils sont rapportés en corps d'ouvrage par M. de Puységur, dont l'honneur, la probité, les mœurs, repoussent tout soupçon de supercherie, dont l'esprit, les connaissances et la raison détruisent toute supposition de crédulité. Il n'a point exigé qu'on le crût sur parole, quoique son caractère et sa réputation en donnent le droit ; mais il a annoncé aux incrédules les prédictions des somnambules magnétiques ; il leur a écrit long-temps d'avance à quelles époques les phénomènes se manifesteraient ; il a dit : Venez, et voyez. On est venu, on a vu ; et même en doutant encore, on a été forcé d'avouer que les faits avaient eu lieu comme ils avaient été prédits, soit pour le temps, soit pour la manière. Il ajoute : « Si pendant trente années que je les ai observés (les somnambules), j'en avais vu, je ne dis pas dix, mais un seul qui se fût une fois trompé sur ce qui le concerne, je n'aurais aujourd'hui de confiance en aucun cas ». Et en continuant à lire, on trouve qu'ils ne se trompent

pas davantage sur les maladies de ceux avec lesquels on les met en rapport, puisque M. de Puységur lui-même a eu la femme d'un maréchal ferrant pour médecin, et a fait cent cures admirables par les conseils et les ordonnances des somnambules.

Après tant de miracles il était naturel d'en rechercher la cause, et de tâcher de concilier les phénomènes magnétiques avec les lois de la physique, de la raison et du bon sens. Pour arriver à ce résultat, on a consulté les philosophes anciens et modernes, dont plusieurs ont admis la possibilité, la réalité même de la prévision dans certain cas ; et l'on a cherché dans les ouvrages des physiciens les plus célèbres, la connaissance, ou le soupçon du moins, d'un agent, d'un fluide, d'une substance enfin qui ressemblât au fluide magnétique. Tout ce que j'ai pu comprendre dans cette métaphysique, c'est que l'agent qui opère tant de prodiges pourrait bien être cet élément-principe, ce calorique immatériel de M. de Baudreville (1), le dieu matériel de Spinosa, l'ame universelle des pythagoriciens. En effet, M. de Puységur cite des somnambules qui ont vu

(1) Auteur d'un ouvrage intitulé : *du Feu considéré dans l'homme et dans l'univers ;* livre curieux, où il est beaucoup question de somnambulisme, mais dont M. de Puységur ne parle pas.

une matière subtile blanche, qui pénètre tous les corps par des filets très-déliés qui établissent la communication entre les somnambules magnétiques : serait-ce le *fluide stellaire* de M. Azaïs ? C'est ce que je laisse à examiner à ceux qui se sentent la tête assez forte. Je suis néanmoins étonné que M. de Puységur qui cite tant d'auteurs anciens, n'ait pas songé aux vers de Virgile, qui expriment si bien l'opinion des pythagoriciens sur l'ame universelle. Je vais les transcrire, et l'on verra qu'ils sont l'épigraphe caractéristique de toute dissertation sur l'*élément-principe*.

Principio cœlum ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, titaniaque astra,
Spiritus intùs alit; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

Je communiquerai bientôt à mes lecteurs quelques-uns des faits extraordinaires et surnaturels rapportés et certifiés par l'auteur. Je n'aurai pas l'audace de discuter, puisque M. de P. n'accorde ce droit qu'aux savans (qui cependant ne daignent pas examiner le somnambulisme); je me permettrai seulement de relever quelques contradictions, quelques fausses conséquences d'un principe déjà fort douteux; et je fais, en attendant, des vœux très-sincères pour que l'agent merveilleux qui guérit toutes les mala-

dies puisse aussi nous guérir de la mort; car je suis très-curieux de savoir ce qu'on dira, dans cinq ou six cents ans, du somnambulisme et du magnétisme animal.

Lorsqu'un novateur proclame une doctrine contraire à tous les principes reçus, lorsqu'il la rend assez populaire pour que les dernières classes de la société puissent s'en occuper et croient la comprendre, lors même que le nouveau système peut intéresser les mœurs et la tranquillité publique, les sociétés savantes gardent un profond silence. Elles ne veulent rien voir, rien examiner, rien juger; elles ne font aucun effort pour faire cesser le scandale, pour combattre l'erreur, pour arrêter le danger; elles, pour qui ce serait un devoir: elles, qui en auraient tous les moyens. Le charlatan qui devrait les craindre, comme l'oiseau de nuit craint la lumière, affiche une sécurité qui accroît le nombre des dupes; il semble même défier ceux qui pourraient le confondre, comme si on lui avait promis secrètement de lui laisser lever un tribut sur la crédulité publique. Quel a donc été le but de l'instituteur, quand il a réuni les savans pour en former un corps respecté dans l'état? Ne leur a-t-il pas prescrit l'honorable tâche de propager les lumières, de faire prospérer les sciences utiles, de détruire les erreurs nuisibles? Eh! qu'importe que

ces savans découvrent quelque vérité nouvelle, si le charlatanisme qui triomphe à leur porte détruit tout leur ouvrage et menace de nous ramener aux siècles de barbarie ?

Si cependant l'autorité les force à l'examen, ils obéissent de mauvaise grace; ils mettent tous leurs soins à ne rien voir; tantôt, sous l'apparence du mépris, ils cachent la crainte de se compromettre; tantôt ils font un *rapport* avec tant de circonspection, qu'il fait naître le doute; puis ils prononcent séchement un arrêt si peu motivé, qu'il équivaut à un déni de justice.

Il faut que M. de Puységur soit bien convaincu de la réalité du magnétisme animal, et des prodiges du somnambulisme, puisqu'il reproche, comme moi, aux sociétés savantes, leur indifférence à examiner les nouvelles doctrines, et à combattre les erreurs dangereuses. « Les maladies de l'esprit, dit-il, ne sont-elles pas aussi réelles et plus contagieuses encore que celles du corps ? Et si je ne deviens un évocateur, un devin, un illuminé, un fripon ou un sorcier, que parce que je suis un superstitieux, un fanatique ou un enthousiaste, vous, messieurs les savans, qui devez être les médecins de mon esprit, guérissez donc ma superstition en m'instruisant, mon fanatisme en m'éclairant, et mon enthou-

siasme en me faisant appercevoir mon illusion ».

Ces réflexions sont parfaitement justes; mais quand l'auteur invite les savans à conjurer les fantômes, les magiciens et les sorciers, j'appelle leur attention sur les miracles du somnambulisme; car les contes de revenans et d'enchanteur n'offrent rien de plus extraordinaire que les prodiges du magnétisme, rapportés par M. de Puységur, et dont il atteste la réalité.

J'ai dit qu'un malade en somnambulisme magnétique, voit tout l'intérieur de son organisation, ou celui d'un autre malade mis en rapport avec lui; qu'il y découvre la cause, la nature, le siége de la maladie; qu'il connaît aussitôt le remède convenable, qu'il prédit tous les progrès du mal, tous les changemens qui doivent survenir; et qu'il fixe l'instant de la guérison; pendant trente années d'observations, M. de P. n'a pas vu un seul malade qui se fût trompé une seule fois sur un seul fait. Je déclare d'abord que je ne conteste rien de tout cela, puisque les *savans seuls* ont le droit de réfuter; mais je puis au moins développer aux yeux de mes lecteurs ce que supposent de pareils *faits*, quoique l'auteur ne l'explique pas.

1°. Le somnambule voit, par son sens intérieur, la plus légère altération dans

l'économie animale : or, pour appercevoir qu'une organisation est altérée, il faut savoir ce que serait cette organisation dans son état parfait. Si j'ignore la situation, la forme, le volume, la couleur des viscères, comment devinerai-je s'ils sont, ou s'ils ne sont pas dans leur état naturel ? L'un des médecins de Molière ne serait pas étonné de trouver le foie à gauche et la rate à droite ; le jugement suppose toujours la comparaison de deux états différens : le paysan ou la servante somnambule connaît donc l'anatomie et la physiologie.

2°. Le somnambule magnétique voit en un instant la maladie, sa nature, son siége, sa gravité ; voilà de la pathologie.

3°. Il en devine la cause ; voilà l'étiologie médicale.

4°. Il désigne sûrement et infailliblement les remèdes qui conviennent dans le moment, et tous ceux qu'il faudra administrer par la suite selon les divers degrés, les crises, les irrégularités de la maladie ; voilà une thérapeutique parfaite.

5°. Non seulement il ordonne les remèdes, mais il enseigne à les composer, désigne les doses, les mélanges, les degrés de coction : il discute la préférence à accorder soit au sel de Glauber, soit au sel d'Epsom, ne vous conseille pas telles eaux minérales, parce qu'elles sont ferrugi-

neuses, telles autres parce qu'elles sont savonneuses, d'autres encore, parce qu'elles sont sulfureuses, mais vous ordonne celles de Plombières, parce qu'elles n'ont que de la chaleur; voilà bien de la pharmaceutique, de la chimie, et d'heureux élémens de minéralogie : voyez donc que de sciences ont fait, à la fois et à l'instant, irruption dans le cerveau d'un paysan somnambule ! Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que ce beau cortége s'évanouira comme une légion de fantômes dès que le paysan s'éveillera; le pauvre homme ne se souviendra plus ni du sel de Glauber, ni des eaux ferrugineuses; il ne saura pas s'il souffre au thorax ou au ventricule; il ne saura pas même s'il a un ventricule ou un thorax.

Mais ce n'est pas là tout le miracle : le somnambule n'est pas seulement anatomiste, physiologiste et pathologiste, il est encore magicien. Il prédit trois, quatre et cinq mois d'avance, tous les états différens des maladies, leurs progrès, leurs irrégularités, leurs métastases, leur complication, leurs phénomènes, leur terminaison, et tout cela au jour, à l'heure, à la minute, sans jamais se tromper ! Oh ! certes, c'est un grand sorcier, et je défie toute la société de médecine de me contredire sur ce point.

Si M. de Puységur s'obstine à soutenir

qu'il n'y a point là de sortilége, puisque le somnambulisme ne donne cette faculté que relativement aux maladies, et que ses malades somnambules ne prédisent pas autre chose, et que leur sens intérieur les éclaire naturellement sur tout ce qui peut leur être utile..... je vais le combattre avec les armes qu'il me fournit lui-même. Un somnambule est consulté pour un jeune homme sourd, qui souffrait des maux de tête; après avoir expliqué l'état du malade, le somnambule ajoute : « Si vous n'y prenez garde, *il partira un beau jour d'ici* sans que vous le sachiez, et vous ne le verrez plus ». « Effectivement, dit M. de Puységur, un beau jour on vint me dire que mon sourd avait débarricadé ses fenêtres, qu'à l'aide d'une corde ou de ses draps, il était sorti de sa chambre, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu ». L'auteur apprit ensuite que le sourd était allé à Dormans. Je demande si cette prédiction : *il partira*, est un pronostic médical : M. Portal, M. Corvisart, ou autres, ont-ils jamais deviné qu'un malade partirait, sans qu'on le sût, pour aller à Poissy ou à Pontoise ? Si un médecin s'avisait de faire de pareilles prédictions, je prédirais plus sûrement qu'un jour on verra le docteur sortir de chez lui pour aller droit à Charenton.

Voici un autre exemple encore plus

concluant : M. de Puységur consulte une somnambule sur la maladie d'un jeune homme qu'elle n'a jamais vu et qu'on ne peut pas faire venir près d'elle. Comment faire pour les mettre en rapport à une grande distance ? Oh ! le magnétisme est ingénieux. La somnambule demande seulement qu'on lui donne *des cheveux* du malade, et *une plaque de verre qu'il aurait portée quelques jours à son cou. Elle préfère sept ou huit cheveux arrachés, à une mèche coupée ;* et cela suffit pour lui faire connaître *le tempérament, les habitudes du jeune homme, la nature et la cause de sa maladie.* Tout homme de bon sens conviendra que ces prédictions ne se font point d'après les principes d'Hippocrate ou de Galien, mais en tournant le sas, en tirant les cartes ou en remuant du marc de café. Faut-il achever ? Les sept cheveux et la plaque de verre apprirent à la somnambule que le jeune homme avait eu une grande peur dans son enfance, et qu'elle était la cause de cette peur.

S'il prenait à mes lecteurs quelque envie de se moquer de ces miracles, je vais bientôt faire cesser le rire sur leurs lèvres, en leur apprenant le danger auquel ils s'exposent en plaisantant sur le magnétisme. Un beau soir, plusieurs personnes fort incrédules se moquaient de tout ce qu'un jeune homme leur ra-

contait des prodiges opérés par M. de Puységur, c'est-à-dire, par ses somnambules. Le jeune homme *n'eut pas plutôt dirigé son doigt* vers une demoiselle *fort jolie*, dit l'auteur, *et de l'âge de seize à dix-sept ans* (notez bien la circonstance), que l'aimable enfant *jette un cri et tombe à la renverse*, éprouve des spasmes convulsifs, et fait une longue maladie : la puissance d'un doigt est incalculable ! Pour terminer cette histoire, j'ajouterai que M. de Puységur a entrepris la cure magnétique de cette demoiselle ; « *je voulus fortement que ses nerfs se calmassent*, dit-il, *et à l'instant ils se calmèrent.* Le magnétisme (voici le plus singulier) prit un tel empire sur la somnambule, que cette jeune personne, même dans son état naturel, voyait et suivait mentalement M. de P. dans la rue, pressentait quand il approchait de la maison, et avertissait sa mère qu'il allait frapper à la porte....., et aussitôt on entendait le bruit du marteau. Ce fait, dont je n'ai garde de douter, est un peu contraire à tout ce qui précède ! car M. de Puységur a dit plusieurs fois que les somnambules ne conservent, en s'éveillant, aucune trace, aucun souvenir de l'état magnétique ; comment donc l'action du magnétisme subsiste-t-elle quand tout rapport a cessé ?

Tout à l'heure je parlerai des con-

ditions requises pour magnétiser avec succès et pour obtenir les révélations des somnambules ; je discuterai (avec les seules lumières de la logique) cette question délicate, si la science du magnétiseur n'est qu'une simple *faculté*, et si les réponses étonnantes des somnambules ne sont dues qu'au seul *instinct.* J'espère toutefois que M. de Puységur me pardonnera mon incrédulité, et même les plaisanteries qui me sont échappées malgré moi, comme par un acte magnétique : puisque *les savans*, ainsi qu'il le dit lui-même, *refusent d'examiner, soit, par prévention, soit par indifférence*, il doit excuser les ignorans qui disent naïvement ce qu'ils éprouvent à la lecture de son ouvrage. Il n'imprime pas vraisemblablement pour qu'on ne parle pas de son livre ; et, puisqu'il l'envoie aux journalistes, il faut bien que les journalistes en disent quelque chose au risque de se tromper. Je pense bien comme M. de Puységur, quand il soutient que, ne pas comprendre un fait n'est pas une raison pour le nier ; mais, en revanche, il conviendra que trouver une chose absurde n'est pas un motif pour l'admettre et pour y croire.

L'auteur prétend que l'exercice du magnétisme animal n'est qu'une simple faculté, et ne doit pas être considéré comme un art ou comme une science;

Je crois, au contraire, qu'il est une science bien réelle et l'une des plus difficiles, comme le lecteur en jugera par les nombreuses conditions exigées pour pouvoir magnétiser avec fruit. La première, et qui n'est pas une bagatelle, est la nécessité de croire au magnétisme avant de magnétiser. *Tout homme qui doute de sa faculté magnétique*, dit M. de Puységur, *ne magnétisera pas.* J'avoue qu'aucune science n'exige cette disposition : un homme aura beau contester les effets de l'électricité, il recevra la commotion tout comme un autre ; mais le magnétisme place la croyance avant la preuve, ce qui est tout nouveau en physique et en histoire naturelle.

Je ne chicanerai point l'auteur sur ce point, puisqu'il est la condition *sinè quâ non ;* mais je lui ferai observer qu'il a tort d'écrire sur le magnétisme, et de vouloir le démontrer. Les incrédules ne croiront jamais, puisqu'ils n'obtiendront jamais d'effets qui puissent les convaincre, et ceux qui croient d'avance n'ont plus besoin de démonstration. Je commence à deviner pourquoi l'auteur ne considère pas le magnétisme comme une science.

Il faut ensuite, continue M. de Puységur, que le magnétiseur *veuille sincèrement le bien de son malade, qu'il le veuille sans passion et sans intérêt personnel.*

Heureuse faculté, qui ne se développe qu'à l'aide d'une vertu ! Il faut enfin qu'en magnétisant, il ait la plus ferme confiance de réussir. En récapitulant ces conditions, on trouve la croyance dans l'effet, l'espoir de réussir, et le désir d'être utile à son prochain. Les dévotes peuvent donc magnétiser sans scrupule, puisque le magnétisme est fondé sur la foi, l'espérance et la charité.

En voyant que les somnambules devenaient tout-à-coup si savans, et que Minerve entrait toute entière dans leur tête, comme Pallas est sortie de celle de Jupiter, j'avais conçu l'espoir de leur faire expliquer divers phénomènes qui confondent encore l'orgueil de nos savans ; j'aurais été, par exemple, fort curieux d'apprendre la cause de la gravitation universelle ; je leur aurais demandé si la lumière est due aux vibrations d'un fluide élastique, comme Euler le pense, ou si elle est une émanation de la matière solaire, comme le veut Newton ; si notre globe a été autrefois une comète ; si la terre doit se dessécher jusqu'à ce qu'elle s'enflamme, ou se refroidir jusqu'à devenir une boule de glace ; si nous avons été originairement des *volvaces*, des poissons, ou de petits morceaux de verre.... Que de choses je m'attendais à savoir, et que ne me diront jamais ceux qui savent tout ! Mais, hélas ! M. de Puy-

ségur réprime sévèrement mon indiscrète curiosité, en me déclarant que les somnambules ne répondent juste que sur ce qui concerne leur bien-être, et que les curieux indiscrets ne feront jamais de somnambules.

Malgré cet arrêt, mon espoir n'est pas encore éteint; M. de Puységur m'apprend lui-même qu'un somnambule a tenu ce beau discours: « Il sera toujours impossible aux somnambules de s'énoncer intelligiblement sur ce qu'ils voient..... Il y a tant de distance des opérations secrettes de la nature aux mots dont on peut se servir pour en tracer une idée, qu'il ne faudrait pas moins qu'un nouveau langage pour donner les vrais noms et les justes détails: tout ce que je puis vous dire, c'est que rien ne m'étonne, et que tout me paraît naturel!..... Un immense océan d'une matière extrêmement subtile m'environne..... Cette matière, qui n'est ni l'air, ni la lumière, mais qui est la base de l'un et de l'autre, pénètre tous les corps.... etc. » Voilà d'abord un somnambule qui n'est ni médecin, ni apothicaire; mais il parle si bien, que je l'appellerais volontiers le *dormeur éveillé*.

Un autre curieux ayant eu l'indiscrétion de demander à une somnambule si, dans cet état, les femmes conservaient de la coquetterie, « Si vous pouviez concevoir, dit-elle, à quelle distance les hom-

mes sont de tout vrai somnambule, vous ne seriez pas tenté de croire que nous puissions conserver, dans cet état, ni coquetterie, ni désir de plaire, etc. » Voilà encore une réponse de bon sens et qui n'a aucun rapport à la maladie ; j'ai donc encore un peu d'espérance d'apprendre quelque chose des somnambules.

M. de Puységur a établi un autre principe qui est sans cesse démenti par les faits mêmes qu'il rapporte. Il a dit et répété que dans le sommeil magnétique on n'a plus aucune relation avec les objets extérieurs, qu'on n'entend aucun bruit, qu'on ne voit ni feu, ni lumière, qu'on ne sent pas les odeurs, etc...... Comment concilier cette assertion avec l'histoire qui suit ?

Le nommé Aubri s'était ordonné une médecine à lui-même dans l'état de somnambulisme, et M. de Puységur la lui avait fait prendre. Le soir, il est magnétisé, devient somnambule, sort avec M. de P., passe plusieurs portes, descend des escaliers, toujours les yeux fermés, descend un perron, traverse tout un village, en causant de choses et d'autres, s'apperçoit qu'il a gelé et que la terre est raboteuse, arrive enfin chez un maréchal ferrant, va se placer auprès du feu et s'y chauffe. S'il n'avait aucune relation avec les objets extérieurs, comment ne s'est-il pas cassé le cou dans le dédale de portes ;

d'escaliers, de petits chemins où il a fallu passer, descendre, marcher? Si le feu, la lumière n'avaient plus d'action sur lui, comment va-t-il se placer près du feu pour s'y chauffer? Je passe la circonstance de la médecine: un médecin vulgaire ne fait pas promener les malades après une purgation, le soir, et quand il gele; mais comme il ne doit jamais arriver que ce que le somnambule a prédit, et comme Aubri n'avait pas prédit que le froid l'incommoderait, il pouvait même se baigner dans la rivière sans courir aucun risque.

Pour se débarrasser des questions importunes des incrédules, et pour répondre d'avance aux objections que j'ai faites sur la science anatomique, physiologique et pathologique des somnambules, M. de Puységur établit en principe que leur sagacité, leur justesse d'aperception, leur certitude de prévision, ne sont qu'un *instinct*, et leurs réponses une simple manifestation des sensations qu'ils éprouvent. Cette théorie est contraire à toute logique, comme on va s'en assurer.

Si dans un grand nombre de remèdes offerts par le magnétiseur, le somnambule choisissait comme machinalement celui qui lui est propre, j'y verrais un *instinct* semblable à celui qui fait choisir au chien une espèce de gramen au milieu d'une foule de plantes. Mais il n'en est pas ainsi: un somnambule prescrit des

tisanes à un malade, et ne veut pas qu'il se purge, *parce qu'il* n'est pas encore assez rafraîchi; un autre veut qu'on sèche un cautère, et qu'on en ouvre à tel autre endroit, *parce que*, dit-il, c'est la seule place où il n'y ait pas des nerfs; un autre annonce qu'il aura des suffocations, *parce que* son sang ne circule plus librement. Remarquez bien le *parce que*, mot qui suppose le raisonnement et qui exclut l'instinct. Une somnambule dit à une malade : « Comment votre visage et le tour de vos yeux deviendraient-ils jaunes, s'il n'y avait pas d'humeur dans le sang? » Ce *comment* est-il de l'instinct? « Ne vous faites jamais saigner, dit-elle à un autre; *parce que* rien ne vous est plus contraire ». La même dormeuse prédit à l'auteur même qu'il sera guéri le 23 Août, et que s'*il* n'avait pas fait ce qu'elle lui a prescrit, il serait tombé en paralysie le 22, et qu'il serait mort le lendemain. La même dit à une dame : « Ces plaques rouges doivent bien être pour vous *la preuve* que votre sang ne circule pas ». Un instinct qui parle de *preuve!* On trouve encore deux *parce que* dans les réponses somnambuliques du nommé Morhange, domestique de Mme. de Genlis. La nommée Françoise Deschamps se prescrit à elle-même cette ordonnance : « Deux gros de follicule, un demi-gros de sel de Glauber (c'est pour le lait cela, ajouta-t-elle) et

une demi-once de manne (ça, c'est pour adoucir.) » Toutes les réponses de Mlle. L..... sont remplies de raison et de logique ; et l'on trouve des *parce que*, des *si*, des *car*, dans celles de cet Aubri qui se promène quand il gele, après avoir pris médecine. Tous, enfin, comparent, jugent, raisonnent, discutent, prévoient et préviennent. Si c'est là de l'*instinct*, la raison humaine n'est pas autre chose.

J'ai écrit un long *article* sur le somnambulisme : ses partisans verront dans ma critique bien de l'ignorance, de l'aveuglement, de la *superstition*, peut-être même de la malveillance et de l'injustice, tandis que d'autres personnes me trouveront bien niais et bien ridicule de m'armer de toutes pièces pour combattre des moulins à vent. Je ne me justifierai ni envers les uns, ni envers les autres ; mais je me croirais réellement injuste et de mauvaise foi, si je n'ajoutais qu'au milieu de toutes ces folies (dont je n'ai rapporté qu'une faible partie) on trouve des raisonnemens spécieux, des apparences assez fortes pour inquiéter le scepticisme, des apperçus d'un ordre nouveau qui ne sont pas totalement dépourvus de vraisemblance ; des faits surtout, des faits qu'il est impossible de supposer entièrement faux, et qu'il n'est plus permis de nier quand M. de Puységur rapporte non-seulement ce qu'il a vu (il pourrait être

trompé), mais ce qu'il a opéré lui-même. Il me semble ici qu'on me crie de toutes parts : Pourquoi donc vous en moquez-vous ? Je réponds : Les systêmes les plus absurdes, les théories les plus ridicules, sont toujours fondés sur une vérité ou sur une vraisemblance dont on a tiré des conséquences fausses et déraisonnables. Je crois que c'est le cas du somnambulisme : je ris des *conséquences*, parce qu'elles me semblent ridicules ; mais je ne ris pas de tous les *faits*, parce qu'ils ne peuvent pas être tous faux, depuis trente ans qu'on les observe et que l'on persiste à y croire. Au reste, si cette nouvelle maladie de l'esprit humain fait de fâcheux progrès, il faut en accuser les sociétés savantes qui, par indifférence, par orgueil ou par préjugés, refusent si obstinément d'examiner des faits qui peuvent être de la plus grande utilité s'ils sont réels, et causer de grands maux s'ils sont le produit du charlatanisme ou d'une imagination déréglée.

H.

Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française, et pour les y préparer graduellement, par M. Gaultier; ouvrage divisé en deux cahiers, dont l'un destiné à l'élève et l'autre au maître.

Cahier de l'élève, ou *Recueil de passages tirés des meilleurs auteurs, et transcrits avec des lacunes que l'élève devra remplir.* Un vol. grand in-12, papier de Hollande. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent., franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue Grenelle-Saint-Germain, nº. 50.

C'eût été peu d'être l'ami zélé de la jeunesse, il a fallu à M. L. Gaultier toute la science qui doit accompagner un tel zèle pour avoir pu tracer les moyens à-la-fois sûrs et prompts de conduire facilement au plus haut degré d'instruction littéraire des élèves qui n'en auraient pas eu encore les premiers élémens, ou qu'on supposerait même peu susceptibles de les recevoir par toute autre méthode que la sienne. Celle-ci est entièrement pratique, à la portée et du goût du jeune âge qui aime à s'instruire en s'amusant.

L'élève n'y marche jamais seul, que quand il s'en sent la force ; il n'y a rien de pénible, ni d'obscur, parce que les difficultés y étant graduées n'ont servi qu'à piquer sa curiosité naturelle ; il ne voit que des guides à suivre ou des modèles à copier ; et les enfans, comme les hommes eux-mêmes, ne font rien que par imitation ; ils ont besoin d'exemples, et sur-tout d'exemples gradués.

Cependant, il faut l'avouer, et notre auteur n'a pas été le seul à le remarquer, nos méthodes sont beaucoup trop savantes pour des jeunes gens ; et nos instituteurs ne méritent que trop aussi le reproche que J. J. Rousseau adressait à ceux de son temps, d'avoir toujours des talens pour *s'élever* au-dessus de leurs disciples, et presque jamais pour *descendre* jusqu'à eux.

Faisons maintenant l'application de cette remarque judicieuse au mode d'exercice nouvellement proposé pour la composition française. L'art de parler bien, d'écrire avec correction, avec grace et dignité, la rhétorique, en un mot, n'est-elle pas un art long et difficile auquel il faille, par conséquent, exercer, les jeunes gens de très bonne heure, et dès qu'ils commencent à bien saisir le mécanisme de leur langue ?

Or, à l'aide de la méthode développée dans l'ouvrage que nous annonçons, les

les élèves parviennent en peu de temps à composer avec une sorte d'à-plomb et même avec goût, parce que déjà ils ont appris de longue main à décomposer et à analyser une infinité de phrases et de périodes graduées; ce qui est incontestablement la meilleure préparation à la composition et à la synthèse. On va voir en effet quel parti l'auteur sait tirer de cette préparation particulière à sa méthode.

L'ancien usage suivi constamment jusqu'à nos jours, est, qu'après avoir assez mal exercé les jeunes gens à faire des thêmes et des versions, on les fasse passer presque immédiatement à des amplifications, à des compositions françaises tant en vers qu'en prose. Mais, dit avec raison M. L. Gaultier, où veut-on que ces nouveaux humanistes aient pris l'ensemble des connaissances qu'exige l'art de bien écrire en français, eux qui n'ont jamais ni lu, ni médité les bons auteurs de notre langue?

« Il semble plutôt qu'au lieu de les engager à nous donner des compositions précoces, en les faisant passer immédiatement de leurs humbles versions à la composition française, il vaudrait mieux les exercer, pendant quelque temps, à lire, à goûter, à étudier les grands maîtres, nos modèles en chaque genre de littérature. On leur ferait observer les ex-

pressions justes et nobles, les tournures élégantes et heureuses qui s'y trouvent. Par ce moyen, leur mémoire serait ornée des beautés de la langue, qu'ils feraient insensiblement passer dans leurs compositions......

« Malheureusement le talent d'intéresser les élèves à la lecture réfléchie des bons auteurs, et celui de tenir en haleine leur attention, sont trop rares. L'esprit mobile des jeunes gens se fatigue aisément de tout ce qui les condamne à l'état de calme que l'attention exige. L'activité, si naturelle à leur âge, les porte continuellement à désirer d'agir ; ils aimeraient mieux se charger quelquefois d'un travail pénible, qui demanderait une sorte de coopération de leur part, que de prêter une attention oiseuse à des discours qui ne leur laissent rien à faire que d'écouter.

» Pourquoi n'imaginerait-on pas en leur faveur un moyen qui, en stimulant leur curiosité, les portât à étudier d'eux-mêmes, à méditer les bons ouvrages, pour y puiser les beautés du style, les graces du langage, et le choix des expressions dont ils auront besoin, s'ils veulent composer même médiocrement. La méthode que je propose semble offrir cet avantage. Voici comme je l'ai conçue, et la marche que j'ai suivie en la pratiquant :

» 1°. J'ai choisi dans les meilleurs auteurs classiques un certain nombre de passages qui m'ont paru préférables, et par la moralité du sujet, et par l'élégance du style;

» 2°. J'y ai supprimé graduellement, pour l'exercice de ceux qui commencent, quelques modifications des noms des verbes, quelques régimes des verbes ou des prépositions faciles à suppléer; mais pour ceux qui sont plus avancés, j'ai supprimé des déterminatifs, et même des phrases entières, exprimant quelques idées secondaires, ou subordonnées à la principale. Ces suppressions forment dans le texte autant de lacunes marquées par un numéro progressif ».

Nos lecteurs prévoient d'avance que ce texte ainsi imprimé, ou transcrit avec les lacunes numérotées, servira de thême à l'élève qui devra écrire sur une page blanche en regard de ce texte les mots qu'il croira propres à completter le sens de chaque phrase mutilée à dessein. Ces mots sont d'ailleurs appellés par une question logique dont le numéro correspond à celui de la lacune laissée dans le texte.

Le but que l'élève doit se proposer en rétablissant les mots retranchés, est de se rapprocher, autant que possible, de la composition originale de l'auteur. Mais l'art de l'instituteur doit consister à préparer convenablement ce texte en y re-

tranchant les parties faciles à suppléer. Ainsi, loin que ce retranchement soit arbitraire, il devra nécessairement être proportionné aux facultés des élèves qu'il s'agit de conduire toujours pas à pas et graduellement de ce qui est facile à ce qui l'est moins, du connu à l'inconnu, du simple au composé ; jusqu'à ce qu'enfin ces élèves sachent écrire sur un sujet dont on ne leur donne plus que le titre.

Il appartient encore à l'instituteur de faire remarquer et de faire corriger à ses élèves les expressions impropres, ou les idées fausses qui leur seraient échappées dans le remplissage des lacunes, comme d'encourager aussi celui qui en les remplissant aurait montré plus de justesse et de talent. Le maître finit cette leçon en communiquant aux élèves le second cahier exclusivement destiné à son usage, et où se trouve le supplément des lacunes laissées dans le premier, afin qu'ils puissent comparer leur travail, quel qu'il soit, avec la composition originale. On sent combien de tels exercices, suffisamment continués, doivent rectifier les idées, perfectionner le style et développer le talent oratoire des jeunes étudians.

Ainsi se termine le cours d'instruction de M. L. Gaultier : « Le but de toutes mes leçons les plus élémentaires a été, dit-il, celui d'accoutumer les enfans à s'exercer de bonne heure à la composi-

tion française ; convaincu, comme je le suis, que tous les efforts de l'instituteur doivent tendre à procurer aux élèves les moyens d'exprimer leurs pensées nettement et avec facilité. Le talent de présenter des idées justes avec élégance est peut-être l'avantage le plus flatteur que la jeunesse puisse tirer de ses travaux.

» Aussi à peine mes élèves ont-ils connu les premiers élémens de la grammaire, que j'exige d'eux qu'ils fassent l'application des rapports grammaticaux, dans de petites compositions entièrement de leur façon : par-là, des questions qui changent successivement d'objet, à mesure que les élèves commencent à connaître les principes de la *géographie*, de l'*histoire*, de la *morale*, de la *politesse*, et dont le nombre est d'environ dix mille, sont faites et répondues par les élèves dans l'espace de quatre ou cinq ans, presque toujours en jouant et sans qu'ils s'en apperçoivent ».

Ici, l'auteur s'attache à faire voir que tous les cours qu'il a publiés jusqu'ici ne sont qu'un exercice non interrompu de *composition française.* Voilà ce dont ses nombreux copistes n'ont pu se douter, et c'est aussi la raison pour laquelle ils sont demeurés si loin derrière lui. Un tel plan justifierait seul sa méthode, si elle n'avait eu en sa faveur le suffrage de l'ancienne académie, dès 1787. TOURLET.

Examen critique de l'ouvrage intitulé : Biographie universelle ; *par Mme. de Genlis.* Brochure in-8°. Prix, un fr. 80 cent., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Maradan, libr., rue des Grands-Augustins, n°. 9.

Le plus sage de tous les rois, celui qui paraît avoir le mieux connu le beau-sexe, Salomon disait à tous ceux qu'il rencontrait : Trouvez-moi donc une femme forte ! *Quis mulierem fortem inveniet ?* Si, revenant parmi nous, il avait encore la même fantaisie, et s'il s'adressait à moi pour la satisfaire, je lui dirais : Seigneur, j'ai votre affaire. Lorsqu'elle respire à peine du rude combat que son dernier ouvrage a engagé entre elle et les journalistes, Mme. de Genlis reparaît en champ clos, et défie ses nombreux adversaires. C'est au moment même où ses forces semblaient épuisées, qu'elle se relève et provoque une lutte nouvelle. Voilà bien, si je ne me trompe, cette femme forte que cherchait Salomon, et avec laquelle il aurait voulu causer un instant.

Ce n'est plus Fénélon que Mme. de Genlis attaque dans cette nouvelle brochure ; c'est avec les principaux auteurs

de la *Biographie universelle* qu'elle est aux prises ; dédaignant ces rédacteurs du second ordre, que leur obscurité rend indignes de ses coups, elle les écarte pour se mesurer avec leurs chefs ; avec M. Auger, qu'elle a tout récemment comparé à Diomède ; avec M. Ginguené, qui serait Achille au besoin ; avec M. Suard, en qui, sans choquer l'invraisemblance, elle peut reconnaître le bouillant Ajax ; enfin avec M. Michaud, directeur général de l'entreprise, l'Agamemnon de cette grande armée, le roi des rois. Le choix de tels adversaires prouve une ame peu vulgaire, qui s'élance partout où le danger et la gloire se trouvent réunis. On saura maintenant tout ce que peut une femme irritée, *quid femina possit.* Son ressentiment sera long ; elle poursuivra cet ouvrage jusqu'à son dernier volume, et chaque livraison deviendra le sujet de nouvelles discussions. Voilà donc Mme. de Genlis engagée dans une guerre opiniâtre qui peut durer plusieurs années ; il ne lui est plus permis de reculer : jamais une amazone ne fuit dans le combat ; elle triomphe, ou, si elle succombe, c'est avec gloire, souvent même avec quelque profit. Mais je ne vois pas encore celui que notre héroïne pourra retirer de toutes ces querelles littéraires ; elle a pu s'appercevoir que les journalistes du dix-neuvième siècle n'étaient

pas tout-à-fait aussi galans que ceux du dix-huitième, que M. de La Harpe, par exemple. Il en est quelques-uns qui, dans l'ardeur de la mêlée, ne distinguent pas toujours le sexe de leur ennemi, et frappent d'estoc et de taille, sans trop s'embarrasser où portent leurs coups; les femmes ont tant d'endroits sensibles! Etait-ce à de telles prouesses que Mme. de Genlis devait s'exposer? Etait-elle destinée à de si rudes combats? Ne lui convenait-il pas de jouir en paix de sa gloire, et de passer dans un repos honorable les restes d'une vie peut-être trop agitée?

« Oh si jamais, après tant de peines et de travaux, la fortune accorde à mes vœux un asile sûr et paisible, je ne profanerai point les doux loisirs d'une heureuse solitude par des *plaintes*, des *discussions*, des *critiques* »: C'est ainsi que Mme. de Genlis s'exprimait en 1791. (*Leçons d'une Gouvernante à ses Elèves*, tome 2, pag. 6). Tel était l'engagement qu'elle prenait avec le public et avec elle-même: devait-on croire que vingt ans plus tard, dans un âge où l'ame sent si vivement le besoin du repos, elle violerait une promesse aussi solennelle? Cet asile *sûr* qu'elle demandait à la fortune, la fortune le lui a accordé; s'il n'est pas *paisible*, c'est à elle seule qu'elle doit s'en prendre: pourquoi en profane-t-elle

les douceurs par des *plaintes*, des *discussions* et des *examens critiques?* Félicie avait assez d'heureux souvenirs pour embellir sa solitude; souvenirs d'autant plus agréables, que, par un don de la providence, on ne se rappelle souvent que ce qu'on ne veut pas oublier. Au milieu d'une société choisie, que son esprit et sa réputation réunissent auprès d'elle, que pouvait-il manquer à son bonheur? Les principes religieux, dont elle est fortement pénétrée, lui assuraient encore d'autres consolations; c'est un grand avantage qu'une femme chrétienne a sur ses ennemis. Si leurs traits arrivent jusqu'à elle, la religion, comme un baume salutaire, vient à l'instant cicatriser sa blessure, lui ordonne de pardonner les injures, et de déposer tous ses ressentimens aux pieds de J. C., si aimable depuis qu'il s'est fait homme, si bon, si indulgent, surtout pour les cœurs tendres, et qui fait de l'amour même un titre puissant à sa miséricorde. Fénélon, qu'elle a traité avec tant de rigueur, lui aurait dit tout cela beaucoup mieux que moi, et peut être l'aurait-il décidée à vivre en paix avec tout le monde. Ce n'eût pas été le plus faible triomphe de son éloquence. Le ciel ne l'a pas permis; une humeur trop belliqueuse l'a emporté; la guerre est dé-

clarée et se poursuit avec vigueur. Mme. de Genlis y perdra sans doute une partie de son repos, mais le public aurait tort de s'en plaindre ; ce combat l'amusera, quelle qu'en soit l'issue.

Je crois cependant que si le public était consulté, il demanderait à Mme. de Genlis des romans, et non des critiques. Quant à moi, lorsqu'elle fait paraître un nouvel ouvrage, je m'empresse de relire une de ses anciennes productions ; cela me réconcilie avec l'auteur. Ainsi, après avoir terminé cet *Examen critique*, je relirai peut être, pour la dixième fois, *Mlle. de Clermont*, que je saurai bientôt par cœur. Cette lecture entretient ma vieille admiration pour un talent vraiment aimable, toutes les fois qu'il ne s'écarte pas de la route que la nature lui a tracée. Je prie cependant Mme. de Genlis de ne pas me confondre avec les journalistes dont elle parle dans son *avertissement*. « *Il est curieux*, dit-elle, *de les voir dans ce moment relire et feuilleter tous mes anciens ouvrages pour y chercher quelque sujet de chicane, s'emparer des nouvelles éditions en grand nombre qui paraissent dans ce moment, pour tâcher de prouver qu'on a eu tort d'accueillir ces ouvrages, et par conséquent de les réimprimer tant de fois.* Ces journalistes sont bien coupables. Bien éloigné d'avoir des intentions aussi per-

fides, je ne relis les *anciens ouvrages* de Mme. de Genlis que pour me procurer un agréable délassement, et je souffre beaucoup quand il m'arrive d'y trouver des opinions diamétralement opposées à celles qu'elle professe aujourd'hui. Qu'elle juge donc de la douleur que j'ai éprouvée, lorsque, après avoir lu le passage que je viens de citer, je me suis souvenu, malgré moi, de ce qu'elle avait dit autrefois sur la vanité des auteurs ! Ce second passage, aussi curieux que le premier, mérite d'être rapporté : *Les grands auteurs du siècle dernier parlaient d'eux-mêmes et de leurs ouvrages avec noblesse et simplicité, parce qu'en général ils parlaient avec modestie; mais aujourd'hui on ne manque guère d'entretenir le public, dans de longues préfaces, de sa gloire et de ses succès. Je n'ai jamais conçu qu'un auteur eût le courage de dire :* On a traduit mes ouvrages, on en a fait plusieurs éditions, etc. *Sous quel prétexte ose-t-on dire de telles choses au public ? Ce n'est certainement pas pour son instruction, encore moins pour son amusement; c'est donc uniquement pour se vanter. Un peu de goût pourrait préserver de ce ridicule.* (Voyez *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur*, page 339). Ce qui était ridicule en 1787 a-t-il cessé de l'être en 1811 ? Ou bien ne suffit-il plus

d'un peu de goût pour en *préserver* les auteurs ?

Avant d'entrer dans aucun détail sur cet *Examen critique de la Biographie universelle*, me sera-t-il permis de faire une question que le sujet amène naturellement ? Les éditeurs de cette *Biographie*, gens habiles, entendant bien leurs intérêts, ont voulu que leur dictionnaire des plus illustres morts fût composé par une centaine de nos plus illustres vivans : comment n'ont-ils pas trouvé le moyen d'ajouter aux grands noms qui décorent leur prospectus, le nom de Mme. de Genlis, qui jouit, à tant de titres, d'une si brillante célébrité ? Comment, au lieu d'une amie qui les aurait servis avec chaleur, se sont-ils fait une ennemie irréconciliable ? C'est un profond mystère que le temps révélera à l'histoire littéraire de notre siècle. Déjà quelques personnes qui se croient bien informées, ont prétendu que Mme. de Genlis avait promis de coopérer à cet ouvrage important, et qu'elle s'était chargée d'une partie très-délicate : elle devait juger toutes les femmes qui se sont fait un nom dans les lettres, soit pour les avoir cultivées avec succès, soit pour les avoir protégées. Le soin de leur gloire ne pouvait être confié à des mains plus sûres ; on devait craindre seulement que Mme. de Genlis ne traitât ses

contemporaines, et sur-tout ses rivales, avec trop d'indulgence (1); et son travail, qu'elle a publié séparément, a prouvé que cette crainte n'était que trop fondée. Quoi qu'il en soit, tout était conclu et arrêté entre les hautes parties contractantes, et le *prospectus* allait paraître et se répandre, embelli du nom de Mme. de Genlis, lorsque, disent toujours ceux qui aiment à former des conjectures, lorsque la Discorde,

Partant des Cordeliers pour aller aux Minimes,

s'arrêta un moment à l'Arsenal, et avertit l'auteur de l'*Examen critique* que des gens de lettres, dont elle ne partageait pas les opinions, se trouvaient au nombre de ses collaborateurs. Nouvelles discussions, nouveaux embarras; on traite, on négocie une seconde fois, tant il était

---

(1) C'est ce qui est arrivé. Mme. de Genlis, dans son ouvrage intitulé: *Influence que les femmes ont exercée, etc.*, prétend que Mlle. de Lespinasse avait à la fois trois amans. C'est un éloge qui ressemble fort à l'adulation. De ces trois amans supposés, l'un (d'Alembert) était, comme chacun sait, sans conséquence, 1°. parce qu'il n'était pas aimé; 2°. parce qu'il aimait en tout bien, tout honneur, et ne pouvait aimer autrement: est-ce là ce qu'on peut appeller un amant? Le second (le comte de Mora) était absent, et ne devait pas revenir; il était donc hors de compte. Les trois amans se réduisent à un seul, le comte de Guibert. On voit que Mme. de Genlis n'a pas craint de manquer à la vérité de l'histoire pour avoir le plaisir de flatter ses personnages.

difficile de former cette grande association : *tantœ molis erat !* Bref, Mme. de Genlis envoya son *ultimatum*, ainsi conçu: Choisissez entre ces messieurs et moi. Sa retraite suivit de près la décision des arbitres. Quels sont ces coopérateurs dont elle a repoussé l'association, et qui lui ont été préférés ? Ici se perd le fil des conjectures ; Mme. de Genlis peut seule nous aider à le retrouver ; elle possède dans ses archives toutes les pièces importantes de cette importante négociation. Par charité pour les curieux, qu'elle consente à les publier, et le mystère sera éclairci ; alors on verra peut-être comment les grands événemens naissent des plus petites causes, si toutefois on peut regarder comme de peu d'importance ce qui blesse l'amour-propre d'une femme. Au reste, quels que soient les motifs qui ont éloigné Mme. de Genlis de cette noble association, elle n'en veut pas moins contribuer à la perfection de la *Biographie universelle ;* n'ayant pu aider à la construction de ce vaste édifice, elle promet de faire remarquer les défauts légers qui la déparent. Il faut, en effet, convenir que cette *Biographie*, quoique fort supérieure à tous les ouvrages du même genre qui l'ont précédée, laisse encore quelque chose à désirer ; des rédacteurs ont péché par action, d'autres par omission. Mme. de Genlis s'engage à

corriger les premiers, et à suppléer aux recherches trop superficielles des seconds; en exécutant ce projet, elle servira à la fois les lettres et les propriétaires de la *Biographie*. Ces derniers lui sauront un gré infini de ses critiques, et je suis convaincu qu'ils ne manqueront pas, à la première occasion, de lui donner des preuves de leur reconnaissance.

C.

Ma Brochure, en réponse aux deux Brochures de Mme. de Genlis; par L. S. Auger. Brochure in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Colnet, libraire, quai Voltaire, n°. 27.

Furens quid Femina possit!

Madame de Genlis est une excellente *pratique* pour les *Journalistes*: j'ai quelque honte d'employer cette expression un peu trop populaire, mais ici elle est le mot propre; et quand il faut pêcher contre l'élégance ou contre la justesse, je n'hésite jamais sur le choix. Eprouvons-nous une disette d'ouvrages? Mme. de Genlis ouvre son portefeuille, et nous en sommes inondés:

manquons-nous d'esprit ? (ce qui n'est pas impossible) Mme. de Genlis, qui en a pour tout le monde, nous prête le sien, et l'on s'arrache nos articles. Pour réveiller des lecteurs endormis, voulons-nous leur immoler un pauvre auteur? Mme. de Genlis vient encore à notre secours, et dans deux brochures plus que malignes, elle nous apprend à désespérer un homme, à le bien noircir, ou à le rendre bien ridicule. Garde-t-elle le silence pendant quelques jours, ce qui est rare? Un livre où il est question d'elle vient alimenter nos feuilles et consoler nos lecteurs. Son nom seul est un trésor pour nous. Il fut un temps où l'éloquence consistait à prononcer trente fois le mot de *liberté* en quinze minutes; j'écrirai trente fois le nom de Mme. de Genlis, et j'aurai fait un article excellent. Telle est enfin l'influence de cette femme célèbre, que même en la critiquant on devient l'objet de l'attention publique, et on brille de tout l'éclat qu'on veut lui enlever :

Elle laisse tomber de son char de victoire
Sur ses ennemis même un rayon de sa gloire.

M. Auger a bien connu cet avantage; et n'a pas manqué cette bonne fortune; mais, plus ambitieux que raisonnable, il s'est jetté dans le parti de l'opposition, et il a blasphémé contre la divinité qu'il

devait encenser. J'ai déjà déploré son aveuglement, en rendant compte de l'*Examen critique* de Mme. de Genlis : il ne me reste plus qu'à parler de sa justification, où il prépare un nouveau triomphe à son illustre adversaire.

Vainement M. Auger nous dira que sa critique était polie ; aux yeux d'une femme auteur, *critique* et *politesse* sont deux mots incompatibles ; vainement il soutiendra que la raison seule a conduit sa plume, et que la flatterie est le poison de la littérature ; toute femme, en pareil cas, sera prête à répondre : *Point de raison ; c'est du poison, monsieur, qu'on vous demande.*

Mme. de Genlis, habituée aux hommages, n'a pu modérer son indignation : après avoir essayé de mépriser son adversaire, elle s'est enfin décidée à le haïr : armée de toutes pièces, elle n'a pas dédaigné de descendre dans l'amphithéâtre ; vingt fois elle a quitté l'arène en jurant de n'y plus rentrer ; vingt fois elle y a reparu, et vingt fois son ennemi a mordu la poussière. Mais voici le merveilleux : ce M. Auger, semblable aux enchanteurs de l'Arioste, se relevait toujours après sa chute, et, ramassant tantôt sa tête, tantôt son bras, se retrouvait plus dispos que jamais, et défiait encore la nouvelle Bradamante. Aujourd'hui même je le revois, la lance

au poing, le pot en tête et la dague au côté, appellant à haute voix l'héroïne qui se fait un peu attendre.

Leur champ de bataille est la *Biographie universelle* de MM. Michaud ; c'est ici que va se vider la querelle, et c'est ici que je quitte le style figuré.

Pour répondre aux deux brochures de Mme. de Genlis, M. Auger a réuni les articles qu'il a fait insérer dans le *Journal de l'Empire* (1) ; il les a fait précéder d'un *avertissement* ; il y ajoute des notes explicatives, et il a terminé sa *brochure* par une *petite réponse à l'Examen critique de la Biographie universelle.* Sa manière de combattre Mme. de Genlis me semble un peu perfide ; car il ne lui oppose que les ouvrages qu'elle a faits, que les phrases qu'elle a écrites. Il croit se justifier par le vers de Publius Syrus :

Bis interimitur qui suis armis perit (2).

Mais dérober les armes de son ennemi pour le tuer deux fois, est un procédé que Grotius n'admet point dans son *Traité du droit de la guerre.* Mme. de Genlis parle-t-elle des *nouvelles éditions* que l'on fait *en grand nombre* de ses ouvrages ? M. Auger lui rappelle cette ancienne

---

(1) Nos lecteurs les trouveront pag. 201 et suivantes de notre volume de Septembre.

(2) C'est être tué deux fois que de l'être avec ses propres armes.

phrase de Mme. de Genlis : « Je n'ai jamais conçu qu'un auteur eût le courage de dire : *On a fait plusieurs éditions de mes ouvrages*.... Sous quel prétexte dire de telles choses au public? Un peu de bon goût pourrait préserver de ce ridicule ». Mme. de Genlis se plaint-elle de diffamation? Le cruel M. Auger lui cite le conte des *Deux Réputations*, par Mme. de Genlis, que La Harpe regarde comme une diffamation. Mme. de Genlis prononce-t-elle contre un ouvrage de Mme. Cotin ce terrible arrêt : « *Claire d'Albe est une coupable et misérable production?* » M. Auger, qui n'oublie rien, lui répète cette phrase de Mme. de Genlis : « *Je n'ai jamais critiqué un ouvrage de femme; au contraire, j'ai toujours trouvé un* PLAISIR PARTICULIER *à faire l'éloge de leurs productions littéraires* ».

M. Auger ne gagnera rien à ces oppositions continuelles; car enfin sur deux propositions contradictoires, il y en a nécessairement une vraie; et il en résulte toujours que Mme. de Genlis dit une vérité dans deux phrases, tandis que je n'en dirai peut-être pas une seule dans cet article.

M. Auger n'est pas plus heureux quand il parle d'ingratitude envers des dames à qui Mme. de Genlis avait les plus grandes obligations. Qu'est-ce que cela prouve? Rien, sinon que Mme. de Genlis, for-

cée d'opter entre la vérité et la reconnaissance, s'est écriée courageusement :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Nous arrivons enfin au grand point de la discussion. Mme. de Genlis devait être le quatre-vingt-sixième auteur de la *Biographie universelle;* alors l'ouvrage eût été bon. Mais, mieux conseillée, elle a retiré son travail et l'a publié séparément ; et dès-lors les quatre-vingt-cinq autres auteurs sont devenus nécessairement des hommes sans talens, sans esprit, sans instruction ; du moins cela me paraît assez vraisemblable. Mme. de Genlis leur reproche de plus de manquer de délicatesse en choisissant, pour faire paraître leur *Biographie*, le moment *où l'auteur de l'ancien Dictionnaire en avait sous presse une nouvelle édition.*

Or, savez-vous comment M. Auger répond à ce reproche? Il prouve sèchement que la *Biographie* était commencée long-temps avant que le *prospectus* du Dictionnaire ne parût; et il le prouve par l'engagement même contracté par Mme. de Genlis et signé par elle le 22 Mars 1809; de sorte que la délicatesse de cette dame ne daterait que du moment où elle aurait rompu son engagement.

Mais cet engagement, cette signature,

ces dates, ressemblent plus à la défense d'un procureur qu'à celle d'un homme de lettres. M. Auger me dira que c'est la vérité : soit; mais n'est-ce rien que de dire la vérité à Mme. de Genlis? Je ne m'étonne plus de sa colère!

Au reste, cette *Biographie* a une terrible influence sur tous ceux qui y travaillent. Cet ouvrage portera malheur à tout le monde, excepté au libraire. Il suffit d'y écrire un seul article pour perdre à l'instant tout son talent et tout son esprit. Mme. de Genlis reconnaît elle-même que M. Ginguené *possède parfaitement la littérature italienne*, et qu'*aucun Français ne peut lui être comparé à cet égard*; elle accorde à M. Suard *un goût mûr et d'une bonne école*; elle ajoute qu'*il est très en état de décrire purement*; le *jugement moral que M. Michaud porte* d'Alexandre-le-Grand, lui paraît *parfaitement juste* : M. Auger même n'est sûrement pas dépourvu de mérite à ses yeux; car une si grande haine cache toujours une secrette estime. Comment donc se fait-il que tous ces écrivains soient devenus tout à-coup des gens sans goût, sans esprit, sans jugement? Ils ont oublié jusqu'à la grammaire! Il faut que quelque Circé leur ait donné un coup de baguette. Je n'ai plus de style, dira l'un; on lui répondra : C'est votre *Biographie*. Mon goût est devenu détesta-

ble, s'écriera l'autre : C'est votre *Biographie*.... La léthargie de M. Géronte n'est rien en comparaison. Eh! voyez à quoi tient le génie de l'homme! Si Mme. de Genlis n'avait pas rompu son marché du 22 Mars, tous ces messieurs auraient un grand talent.

Ils ne manqueront pas de verser le ridicule sur Mme. de Genlis; la *Biographie* leur laissera toujours assez d'esprit pour médire d'une femme : l'un s'écriera, comme M. Auger : *Furens quid femina possit!* Un autre ira rechercher cette vieille phrase de Montaigne : « J'ai cogneu cent et cent femmes que vous eussiez plustot fait mordre dans le fer chaud, que de leur faire desmordre une opinion qu'elles eussent conçue en colère ». Un troisième, pour ridiculiser la belle note de Mme. de Genlis sur St.-Antoine, St.-Antonin, St.-Aristide et St.-Athanase, dira encore avec Montaigne : « A toute sorte de propos et matière, elles se servent d'une façon de parler et d'escrire nouvelle et sçavante, et allèguent Platon et St.-Thomas, aux choses auxquelles le premier rencontré servirait aussi bien de témoin. La doctrine qui ne leur a pu arriver en l'ame, leur est demeurée en la langue ». On lui reprochera de la pédanterie dans ses observations sur la grammaire, on l'accusera d'ignorance quand elle prend la *rivière de Gênes* pour

une rivière; elle prendra un jour, diront-ils, les *Echelles du Levant* pour des échelles : ils se moqueront de la nouvelle Philaminthe, quand elle soutient qu'on ne peut pas dire *cette chose est bonne en soi :* sans doute, ajouteront-ils, elle trouverait la locution excellente, si l'on disait qu'*en soi* la *Biogrophie universelle* est mauvaise.... Je ne finirais pas si je voulais rapporter tout ce qu'ils disent ou pensent de désobligeant sur cette femme célèbre : mais que dis-je moi-même? Mme. de Genlis est-elle bien une femme? J'ai sur ce point quelques soupçons qu'il est bon d'éclaircir, et qui pourrait bien inquiéter ses quatre-vingt-cinq antagonistes. Mme. de Genlis a dit: J'ai soixante ans, et *je suis homme de lettres :* ce n'était sûrement pas pour se vanter, puisqu'elle place les femmes au-dessus des hommes ; cette déclaration doit donc être considérée comme un aveu. Seconde preuve : en 1782, Mme. de Genlis fut nommée, non pas gouvernante, mais gouverneur des enfans d'un prince. Le père qui lui donna ce titre mâle, s'y connaissait bien, et aurait bien dû se faire gouverner lui-même par cet aimable pédagogue : l'homme de lettres que nous nommons Mme. de Genlis ne lui aurait pas conseillé sans doute de se faire mettre sitôt dans la *Biographie.* Si l'on veut enfin une troisième preuve

encore plus irrécusable, l'illustre Buffon écrivait à la prétendue Mme. de Genlis, le 21 Mars 1787 : « Prédicateur aussi persuasif qu'éloquent lorsque vous présentez la religion et toutes les vertus avec le style de Fénélon et la majesté des livres inspirés par Dieu même, vous êtes un ange de lumière ». Un sexe avoué par *l'homme de lettres*, confirmé par un prince et vérifié par un naturaliste, ne peut plus être contesté : c'est donc par pure galanterie que la prétendue Mme. de Genlis accorde la prééminence aux dames; et ses antagonistes, qui la prennent pour une femme, n'ont pas imité sa politesse.

Quoi qu'il en soit, M. Auger a bien atteint son but; ses combats avec un tel athlète seront plus célèbres que celui de Cribb et Molineux; il s'est, pour ainsi dire, frotté à l'immortalité de Mme. de Genlis, et il peut dire avec orgueil :

Elle me hait du moins, l'univers le saura.

H.

Voyages

Voyages au Pérou, faits dans les années 1791, 1792, 1793 et 1794, par les PP. Manuel Sobreviela et Narcisso Y. Barcelo, précédés d'un tableau de l'état actuel de ce pays, sous les rapports de la géographie, de la topographie, de la minéralogie, du commerce, de la littérature et des arts, des mœurs et coutumes de ses habitans de toutes les classes, publiés à Londres en 1805, par John Skinner, d'après l'original espagnol; traduits par P. F. Henry; ornés d'un atlas de 12 planches coloriées et d'une belle carte du Pérou, etc. Deux vol. in-8°. et atlas in-4°. Prix, broché, 18 fr., et 21 fr. franc de port; papier vélin, le double. A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n°. 3.

Le Pérou est un des pays qui, sous le rapport historique, méritent le plus de fixer l'attention de l'observateur; longtemps avant la découverte de l'Amérique, il avait un gouvernement, des lois, un culte et beaucoup d'autres institutions qui ne se voient que chez les nations policées,

L'histoire des Incas, à travers l'obscurité et même le merveilleux dont elle est environnée, offre un grand nombre de traits où le lecteur philosophe et impartial découvre des traces non équivoques de l'ancienne splendeur de cet empire; et quoique depuis l'irruption des Espagnols, presque tous les monumens qui pouvaient servir à nous éclairer, aient été détruits, quoique la terreur, causée par le despotisme de ces conquérans, ait anéanti presque toutes les traditions, il n'en est pas moins constant aujourd'hui que les Péruviens, lors de l'époque fatale où Pizarre et ses soldats vinrent les asservir, formaient un corps de nation considérable, subordonné à un seul chef, régi par un code de lois uniforme et très-avancé dans la civilisation.

Selon le rapport de la plupart des historiens espagnols, l'empire du Pérou fut fondé quatre siècles avant sa conquête, par Manco-Capac et sa femme Mama Oello, qui furent appellés *Incas* ou seigneurs du pays. Manco tira ces peuples de l'état d'abrutissement où ils étaient plongés; il les accoutuma à vivre en société, et leur enseigna tout ce qui pouvait les rendre capables de contribuer au bien commun, et surtout l'art de cultiver la terre. Il établit dans chaque habitation un grenier public pour y mettre en réserve les denrées de chaque canton

qu'il faisait distribuer aux habitans suivant leurs besoins, en attendant que l'empire fût assez formé pour y faire une juste répartition des terres. Il obligea tous ses sujets à se vêtir; il inventa lui-même un habit décent. Mama Oello se chargea d'enseigner aux femmes l'art de filer la laine et d'en faire des tissus.

Le soleil était le dieu des Péruviens, comme étant la source apparente de tous les biens naturels. Manco lui fit ériger un temple à Cusco, lieu de sa résidence, avec une espèce de monastère pour les vierges consacrées à son culte, et qui devaient être toutes du sang royal.

Les lois que Manco-Capac fit recevoir au nom du soleil, étaient conformes aux simples inspirations de la nature. La principale ordonnait à tous les sujets de l'empire de s'aimer les uns les autres, et portait des peines proportionnées aux degrés d'infraction. La vertu et le mérite étaient encouragés par des marques d'honneur. De ce nombre était la prérogative de porter des habits travaillés par la famille des Incas. L'homicide, le vol, l'adultère étaient punis de mort. La polygamie était défendue; le chef seul pouvait avoir des concubines; il les prenait parmi les vierges du grand temple de Cusco. Le législateur voulut aussi que chacun se mariât dans sa famille, pour éviter le mélange des lignages, et il or-

donna que les hommes ne pourraient contracter mariage avant l'âge de 20 ans, afin qu'ils fussent en état de gouverner leur famille et de pourvoir à sa subsistance.

L'inca faisait assembler dans son palais chaque année tout ce qu'il y avait de filles ou de garçons nubiles de son sang; il les appellait par leurs noms, et prenant la main de l'épouse, il leur faisait donner la foi mutuelle devant toute sa cour. Le lendemain des ministres préposés pour cet office allaient marier, avec la même cérémonie, tous les jeunes gens nubiles de Cusco, et cet exemple était suivi dans toutes les autres habitations par les Curacas.

Le vagabondage et l'oisiveté étaient illicites chez les Péruviens, et ils étaient tous obligés indistinctement de s'adonner à un genre de travail quelconque. L'état était partagé en décuries, dont chacune avait son chef. De cinq en cinq décuries, il y avait un officier supérieur; un autre de cent en cent, de cinq cents en cinq cents, de mille en mille. L'office des décurions était de veiller à la conduite et aux besoins de ceux qui étaient sous leurs ordres, d'en rendre compte à l'officier supérieur, de l'informer des désordres ou des plaintes, et de tenir registre des noms, ainsi que du nombre des nouveaux-nés et des morts. Les officiers de chaque bourgade jugeaient

tous les différends sans appel ; mais s'il naissait quelque difficulté entre les provinces, la connaissance en était réservée aux Incas. Les terres susceptibles de culture furent partagées en trois parts, celle du soleil, celle de l'inca et celle du peuple. Le produit des terres de l'inca était son seul revenu. Quant au peuple, il se bornait à cultiver ce qui était nécessaire pour sa subsistance; car il n'avait pas de commerce, ne connaissait point l'usage de la monnaie, ni ces besoins nombreux auxquels le luxe donne naissance.

Aujourd'hui avec sa liberté et son indépendance, ce malheureux peuple a perdu jusqu'à son nom, et n'est plus désigné que sous la dénomination générale d'*Indiens*. Mêlé en grande partie avec ses barbares conquérans, il a vu successivement s'effacer tout ce qui formait son caractère distinctif, et il végète maintenant dans une espèce d'esclavage qui l'a abâtardi, dégradé et jetté dans un état d'inaction et de stupeur dont il ne sortira probablement jamais.

Les grandes catastrophes dont ce pays a été la victime, les trésors dont il a enrichi l'Europe et qui ont contribué si puissamment au changement de nos mœurs, l'influence qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur le commerce du reste du monde, sont des circonstances qui doivent répandre sur son histoire

un très-vif intérêt, et qui doivent faire désirer à toutes les classes de lecteurs de connaître à fond son territoire, ses productions, et surtout ses mœurs et ses usages actuels, afin de les comparer à ceux qu'avait ce même peuple avant sa conquête. Néanmoins et quoique cette contrée ait été découverte depuis plus de trois siècles, et que des voyageurs instruits nous en aient donné plusieurs relations, elle n'est pas encore aussi connue des Européens qu'elle mériterait de l'être. Il nous manque des détails sur une infinité de points intéressans. Le recueil que nous annonçons remplira quelques-unes de ces nombreuses lacunes et pourra être consulté avec fruit jusqu'à ce que nous ayons d'autres voyages plus récens et plus étendus.

Ce recueil se compose de deux ouvrages très-distincts : 1°. les voyages des PP. missionnaires ; 2°. un tableau de l'état actuel du Pérou qui remplit 296 pages du premier volume, et une description de ses différentes provinces qui reprend depuis la page 144 jusqu'à la page 420 et dernière du second volume. Ces deux morceaux, de beaucoup préférables à la relation des missionnaires, où quelques faits peu importans se trouvent noyés dans les détails relatifs au spirituel des missions, ne sont point le produit des observations d'un voyageur européen. Ils

ont été composés au Pérou même, et publié à Lima dans un journal intitulé : *Mercure Péruvien*, ce qui doit en quelque sorte rassurer le lecteur sur l'authenticité des faits qu'ils contiennent. La première partie a été traduite en anglais par M. Skinner, qui y ajouta quelques notes et observations que lui avait fournies un savant espagnol, et fut publiée à Londres en 1805, sous le titre de *Tableau actuel du Pérou.* La seconde partie, extraite également du *Mercure Péruvien*, mais dont le premier traducteur anglais n'avait pas eu connaissance, fut traduite en allemand avec la première, et imprimée dans les *Annales Géographiques* de Weimar, d'où M. Henry, traducteur actuel, les a tirées toutes deux.

Ici nous reprocherons à l'éditeur d'avoir séparé ces deux morceaux, qui forment ensemble les deux tiers des deux volumes, et de les avoir coupés désagréablement par la relation des missionnaires, avec laquelle ils n'ont aucun rapport. Il fallait, au contraire, les réunir sous un seul titre, indiquer clairement qu'ils étaient extraits du *Mercure Péruvien*, et qu'ils n'avaient rien de commun avec l'ouvrage des deux missionnaires ; on aurait même dû en former un volume séparé.

Le tableau de l'état actuel du Pérou et la description qui y fait suite, con-

tiennent des détails curieux sur la géographie, la topographie, la minéralogie, le commerce, la littérature et les arts. C'est dans ces morceaux, et non dans le récit des missionnaires qui ne nous offre rien de bien remarquable, et qui n'est, en quelque sorte, qu'un itinéraire, que nous puiserons le sujet de nos citations : mais elles se borneront à quelques traits principaux propres à donner une idée de l'esprit d'observation qui règne dans cet ouvrage. Nous les choisirons de préférence dans la partie consacrée à la description des mœurs et coutumes des nègres et des autres peuplades sauvages répandues dans les provinces qui sont soumises à la domination espagnole. Les usages de ces Indiens sont presque partout les mêmes ; à quelques légères nuances près, partout c'est le spectacle de la nature brute, avilie, dégradée ; l'esprit se fatigue et s'attriste à la lecture de cette suite de tableaux affligeans.

Les nègres forment la plus grande partie des agriculteurs et des domestiques au Pérou. Les castes principales de ceux qui sont occupés aux travaux domestiques et ruraux dans le district de Lima, sont celles des Terranovans, des Lucumes, des Mandinguès, des Cambundians, des Carabalies, des Cangacs, des Chalas, des Huarochiriès, des Congo et des Misanguans. Chaque caste est soumise à deux

chefs qui sont élus par la confrérie, et qui demeurent en exercice jusqu'à leur mort. L'élection se fait dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, fondée aux frais des nègres dans l'église du grand couvent de Saint-Dominique, à Lima : les électeurs sont au nombre de 24 par nation ; leur choix tombe toujours sur un des plus anciens nègres. Cette dignité, de même que celle de chef subalterne ou électeur, qu'on nomme de la même manière, donne à ceux qui en sont revêtus beaucoup de considération dans leurs castes ; mais elle n'adoucit en rien l'esclavage rigoureux dans lequel les Européens les retiennent.

Cependant l'on a permis à ces nègres de célébrer entr'eux plusieurs fêtes annuelles, dont la principale est celle du lundi de l'octave de la Fête-Dieu ; c'est ce jour-là qu'ils choisissent pour déployer toute leur magnificence.

« Toutes les castes se réunissent, dit l'auteur, et forment une procession qui sort de l'église. Chaque caste a sa bannière, et fait porter un dais sous lequel marche *le roi* ou *la reine* de la fête, tenant un sceptre de la main droite, et un bâton de commandement, ou quelque autre instrument de la main gauche. Ces grands personnages sont accompagnés de tous les individus qui appartiennent à la caste, et ceux-ci jouent de divers instrumens, la plupart desquels rendent un

son très-désagréable. Les nègres qui composent la suite du roi ou de la reine se disputent à qui aura le plus horrible déguisement. Quelques-uns paraissent sous la forme de diables; d'autres sont couverts de plumes, des pieds jusqu'à la tête; ceux-ci imitent les ours, en portant sur les épaules la peau d'un animal; ceux-là représentent des monstres ayant des cornes sur la tête, des pattes de lion, des queues de serpent et des plumes de faucon. Ils sont tous armés d'arcs, de flèches, de massues et de boucliers. Ils se peignent le visage en rouge ou en bleu, selon la coutume du pays qui leur a donné naissance. Ils poussent mille cris affreux, et font les mêmes gestes que s'ils attaquaient réellement un ennemi. L'air sérieux et l'enthousiasme féroce qu'ils montrent dans cette sorte de représentation, peuvent donner une idée de la barbarie qui accompagne leurs opérations militaires dans leur patrie. Ces déguisemens qui seraient amusans dans le carnaval, sont indécens dans un acte religieux, et surtout dans une procession solennelle. L'autorité suprême a, par des raisons de prudence, empêché les nègres de porter et de tirer des armes à feu dans la cérémonie, ainsi qu'ils avaient coutume de le faire autrefois.

» Toutes ces assemblées ont la religion pour prétexte; mais elles conduisent à

d'autres, dont le plaisir est l'unique objet. Chaque caste a dans la ville de Lima, un lieu de réunion qui lui appartient en propre, et même les plus nombreuses en ont deux ou trois. Il y en a seize en tout. Le chef de la caste est président de l'assemblée. La plus stricte étiquette s'y observe, quant à la préséance que règle toujours l'ancienneté. Ces nègres qui supportent avec une patience extrême les travaux les plus pénibles, qui sont presqu'indifférens à la bonne ou à la mauvaise nourriture, qui sont peu sensibles aux châtimens, ne peuvent endurer une injustice, ni souffrir la moindre préférence entr'eux. Etre placé un peu plus haut ou un peu plus bas, c'en est assez pour les rendre heureux ou malheureux. L'assemblée commence régulièrement à deux heures de l'après-midi. On passe la première heure à régler ce qui peut concourir au bien-être de la caste, à fixer les contributions et à arranger les querelles entre mari et femme, etc., etc. Les chefs rendent compte des dépenses qu'ils ont faites, et de celles qu'ils se proposent de faire, s'il y a lieu. Ce qui, dans ces rencontres, est le plus digne de l'observation du philosophe, c'est la gravité avec laquelle tous les membres opinent, écoutent, prononcent, et la soumission qu'ils font voir en obéissant. Leur promptitude à passer d'un extrême

à un autre, n'est pas moins remarquable. L'heure consacrée aux affaires étant expirée, le bal commence, et il continue jusqu'à 7 ou 8 heures du soir. Les murs des lieux où l'on danse sont couverts particulièrement en dedans, de tableaux qui représentent les anciens rois, les combats et les divers divertissemens des nègres. La vue de ces peintures grotesques les échauffe et les transporte. On a remarqué souvent que les fêtes qu'ils célèbrent hors de leurs quartiers ne sont pas de si longue durée, ni si animées que les autres ».

Ici l'auteur entre dans quelques détails sur la danse de ces nègres et leurs différens instrumens de musique. Nous allons extraire de sa relation ce qui nous a paru le plus curieux.

« Lorsqu'un nègre danse sans une compagne, ce qui arrive le plus souvent, il saute de tous côtés et pirouette avec force, sans avoir aucun objet particulier en vue. Tout le talent consiste à danser long-temps, et à suivre dans les balancemens du corps, la mesure indiquée par le chant. Si un ou deux couples dansent en même-temps, les hommes se placent en face des femmes; ils chantent et font mille contorsions.

« Le principal instrument des nègres est un tambour couvert d'une peau, ou bien un cylindre de bois, creux en de-

dans. Lorsqu'il est fait de cette dernière sorte, on ne le bat point avec des baguettes, mais avec la main. Les nègres ont encore de petites flûtes où ils soufflent avec les narines. Ils tirent aussi des sons d'une mâchoire de cheval ou d'âne, dont les dents sont mobiles. Le frottement d'un bâton bien poli, contre un autre bâton dont la superficie est coupée transversalement, produit le même effet. L'instrument qui a quelque mélodie, est celui qu'ils nomment *marimba*. Il est composé d'un certain nombre de tablettes, longues, minces et étroites, ajustées à la distance de quatre lignes des embouchures de plusieurs calebasses sèches et vides, qui, de même que les tablettes, sont fixées à un arc de bois. On en touche avec deux petits bâtons, comme du psaltérion des Bohémiens. La différence de diamètre des calebasses qui, depuis la seconde jusqu'à la dernière, va toujours en diminuant, rend cet instrument susceptible d'être modifié selon les différens tons du diapazon; et de la sorte, les sons qu'il rend ne peuvent manquer d'être agréables, même aux oreilles délicates. Il faut convenir cependant que, sous le rapport de la musique et de la danse, et sous celui de tous les talens quelconques et du goût, les nègres sont aussi inférieurs aux Indiens que ceux-ci paraissent l'être aux Espagnols ».

Ce que l'auteur rapporte au sujet des funérailles de ces nègres, mérite également d'être connu.

« A la mort d'un chef ou d'un des vingt-quatre, dit-il, et même lorsque la femme de l'un d'eux est morte, toute la caste se rassemble dans le lieu où se tient sa congrégation, et l'on y place le corps. Quatre chandelles composent le luminaire. Les enfans du défunt s'asseyent au pied de la bierre, et les parens se placent sur les côtés. De temps en temps ils adressent la parole au mort. Des espèces de pleureurs tournent à l'entour, et s'arrêtent quelquefois pour répéter à voix basse et dans leur idiome particulier, des prières consacrées par leurs propres rites. Chaque personne présente contribue d'un demi réal, aux frais de l'enterrement et à l'achat de la boisson qui doit être distribuée; c'est communément du guarapo, sorte de liqueur fermentée, et quelquefois c'est de l'eau-de-vie. Avant de commencer à boire, on porte à la bouche du défunt une coupe pleine, et on lui adresse un long discours. Après avoir supposé qu'il a bu, on présente le vase au chef des pleureurs, et il passe de main en main jusqu'à la dernière personne de la compagnie, et en suivant à la rigueur le rang d'ancienneté. Cette cérémonie, qui commence par la tristesse, se termine par

l'ivresse, par des danses et des chants.

Lorsque la veuve d'un chef veut contracter un second mariage, il faut qu'elle donne à toute l'assemblée des preuves de l'affection qu'elle avait pour son époux, et des regrets que lui a fait éprouver sa perte. Au jour appellé *quitaluto* (1), elle est portée dans une chaise, depuis sa demeure jusqu'au lieu où se rassemble la caste. Elle entre en pleurant, et si elle ne joue pas bien son rôle, elle court le risque de recevoir quelques coups de fouet, dont on punit son insensibilité. Immédiatement après son arrivée, on immole un agneau C'est un sacrifice offert aux mânes du défunt, à la mémoire duquel l'épouse est sur le point de dire un éternel adieu. Elle présente sur une soucoupe d'argent les souliers qu'elle a usés durant son veuvage Ces cérémonies terminées, on passe aux préliminaires de l'acte civil du mariage, et tous les frères s'empressent de régaler de toutes sortes de viandes et de liqueurs, les nouveaux mariés.

» Lorsqu'il arrive qu'un veuf se remarie, on n'observe point toutes ces formalités. Les nègres prétendent qu'il n'est pas de la dignité de l'homme de pleurer pour la mort d'une femme, lorsqu'on peut la remplacer si facilement ».

---

(1) Cessation du deuil.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Société des arts et des sciences d'Utrecht.

Séance du 12 *Juin* 1811.

Il n'a point été envoyé de mémoire sur la question proposée en 1808.

Comment doit-on créer en Hollande les atteliers et maisons de correction, de manière qu'avec le plus d'économie ils tendent plus directement à corriger les mœurs de ceux qui y seront déposés? On aura égard aux circonstances locales, aux bâtimens à ce destinés, etc. etc.

La société propose pour le prix d'une médaille d'or de 30 ducats la question suivante.

La réponse doit être envoyée avant le 1er. Octobre 1813.

Quelles sont les causes immédiates des tremblemens de terre? Les forces électriques ou galvaniques doivent elles être comptées parmi ces causes, ou les apparitions électriques qui précèdent immédiatement, assez souvent, les tremblemens de terre, coopèrent-elles aux mêmes causes?

La société propose un prix d'une médaille d'or de 20 ducats, et une médaille d'argent comme accessit, aux écrivains qui auront le mieux traité l'une ou l'autre partie du *Traité de l'histoire générale.*

Les mémoires doivent être envoyés avant le 1er. Octobre 1812.

La société rappelle les prix déjà proposés en 1810, pour les questions suivantes :

1°. *Quelle a été l'influence de la navigation et du commerce aux Indes orientales et occidentales sur la puissance et la population des Provinces-Unies, ainsi que sur les habitudes et les mœurs de ses habitans?*

Une médaille d'or de 30 ducats.

2°. *D'après les connaissances acquises par l'anatomie comparative, et surtout les nombreuses opérations faites sur les corps des animaux, déterminer l'art de guérir le bétail; et particulièrement s'attacher aux maladies des chevaux, bœufs, vaches et moutons, comme les plus utiles aux besoins de l'homme;*

Une médaille d'or de 60 ducats, double prix.

Les mémoires doivent être envoyés avant le 1er. Octobre 1812.

La société prononcera, dans sa séance de 1812, sur les mémoires concernant, 1°. la question relative à l'explication du

droit romain et son application aux lois en vigueur ; 2°. et celle sur la conformation de notre globe.

Tous les mémoires doivent être écrits par une main étrangère : son nom et son adresse seront seuls écrits de la main de l'auteur, mais dans un billet cacheté, avec l'épigraphe qu'il aura choisie et fait copier sur son mémoire. Les billets des auteurs couronnés seront seuls ouverts, les autres seront brûlés. Les mémoires peuvent être écrits en flamand, allemand, anglais, français ou latin, et adressés, francs de port, au secrétaire de la société, M. le professeur Rossyn, à Utrecht.

Institut impérial.

La classe des beaux-arts a tenu le 5 Octobre sa séance publique annuelle. Voici le programme et l'ordre de la séance :

M. le secrétaire perpétuel a lu la notice ci-dessous des travaux de la classe depuis le 1er. Octobre 1810.

Le même a lu une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Chaudet, membre de l'institut.

On a ensuite procédé à la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce, et de composition musicale.

L'exécution de la scène qui a remporté le grand prix de composition musicale, précédée d'une symphonie d'Haydn, a terminé la séance.

I.

GRAND PRIX DE PEINTURE.

Le sujet donné par la classe des beaux arts est *Lycurgue présentant aux Lacédémoniens l'héritier du trône.*

PROGRAMME.

« Polydectes, roi de Lacédémone, étant mort sans enfans, Lycurgue, son frère, gouvernait l'état.

» Soupçonné de vouloir usurper la royauté, il ordonna que si la reine, qui était enceinte, accouchait d'un fils, on le lui apportât par-tout où il se trouverait. La reine accoucha d'un prince qui fut apporté à Lycurgue, pendant qu'il soupait avec les principaux personnages de l'état. Il se leva, et le prenant des mains des officiers qu'il avait chargés de le lui apporter, il dit en le présentant : Seigneurs Spartiates, voilà votre roi qui vient de naître, et le mit ensuite à la place d'honneur ».

Le premier grand prix a été décerné à M. Alexandre-Denis-Joseph Abel, de Valenciennes, département du Nord, âgé de 26 ans, élève de M. David, membre de l'institut.

Le second grand prix a été remporté par M. François-Edouard Picot, de Paris, âgé de 24 ans, élève de M. Vincent, membre de l'institut.

La classe satisfaite du mérite général du concours, prend plaisir à en féliciter les concurrens.

I I.

GRAND PRIX DE SCULPTURE.

Le sujet du concours donné par la classe est *la mort d'Epaminondas.* (Sujet de bas-relief).

PROGRAMME.

« Lorsqu'on l'eut transporté à demi mort dans le camp, et qu'il eut recouvré ses sens et l'usage de la parole, il se contenta de demander à ceux qui l'environnaient, si les ennemis s'étaient emparés de son bouclier dans le moment de sa blessure et de sa chute. Ayant appris qu'on l'avait sauvé de leurs mains, et *le voyant sous ses yeux, il le baisa comme le compagnon de ses travaux et de sa gloire*. Il demanda encore qui avait vaincu. Quand on lui dit que c'était les Thébains: voilà, dit-il, qui va bien; et il expira dans l'instant, comme en félicitant sa patrie ».

Epaminondas avait été blessé d'une javeline. (Persuadé qu'il expirerait aussitôt qu'elle serait retirée de son corps, il ne

la fit extraire que lorsqu'il eut appris que son armée était victorieuse).

Le premier grand prix a été décerné à M. Pierre-Jean David, né à Angers, département de Maine-et-Loire, âgé de 22 ans, élève de MM. David et Roland, membres de l'institut.

Le second grand prix a été remporté par M. Louis Vangeel, né à Malines, département des Deux-Nèthes, âgé de 22 ans, élève de MM. David et Roland.

III.

GRAND PRIX D'ARCHITECTURE.

Le sujet du concours est *un palais pour l'université impériale.*

PROGRAMME.

Ce palais, destiné à servir de chef-lieu à l'université impériale, sera situé dans un des emplacemens les plus apparens de la capitale; il sera isolé de toutes parts, et précédé d'une place publique du côté de sa principale entrée.

Son ensemble embrassera plusieurs corps de bâtimens séparés par les cours nécessaires.

Autour de la principale cour seront disposées des salles d'assemblées particulières pour chacune des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Il y aura aussi

une chapelle commune à toutes les facultés.

Au fond de cette cour, s'élevera un corps de bâtiment principal, qui contiendra au rez-de-chaussée,

1°. Une grande salle *des Actes*, consacrée soit aux assemblées générales de toutes les facultés, soit aux discours, aux thèses et aux séances solennelles dans lesquelles le grand-maître distribue les prix annuels aux élèves qui se sont distingués.

2°. Un logement pour le grand-maître, renfermant, outre son habitation particulière, un appartement de représentation propre à réunir un grand nombre de personnes dans les jours de cérémonie, et dans lequel seront comprises une salle d'audience et une salle de conseil pour l'administration.

3°. Des escaliers pour monter au premier étage destiné à une bibliothèque et à des archives.

Il y aura en outre deux cours secondaires, l'une pour la chancellerie, l'autre pour la trésorerie de l'université.

La cour de la chancellerie contiendra le secrétariat-général, des bureaux pour deux divisions, et des appartemens pour le chancelier, le secrétaire-général et quelques employés.

La cour de la trésorerie renfermera la caisse, les bureaux de comptabilité,

et des appartemens pour le trésorier et le caissier.

Ces divers corps de bâtimens seront liés par des communications faciles et couvertes.

La superficie totale de l'édifice n'excédera pas cinquante mille mètres, y compris toutes ses dépendances.

Pour les esquisses, on fera le plan général détaillé de tout le rez-de-chaussée sur une échelle d'un millimètre pour mètre ; l'élévation générale et la coupe principale de la salle *des Actes* seront sur une échelle de deux millimètres.

Pour les dessins rendus au net, le plan général du rez-de-chaussées sera sur une échelle de quatre millimètres. L'élévation générale et la coupe de la salle des actes seront sur une échelle de huit millimètres.

Le premier grand prix a été décerné à M. Jean-Louis Provost, de Paris, âgé de vingt-neuf ans, élève de M. Percier, membre de l'institut.

Le second prix a été remporté par M. André-Marie Rénié, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de MM. Vaudoyer et Percier.

I V.

GRAND PRIX DE GRAVURE EN TAILLE DOUCE.

Le sujet du concours est :

1°. Une figure dessinée d'après l'antique;

2°. Une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.

Le premier grand prix a été décerné à M. Amand Corot, de Paris, âgé de 23 ans, élève de MM. Regnault et Bervic, membres de l'institut.

Le second grand prix a été remporté par M. Jean-Louis-Toussaint Caron, de Paris, âgé de 21 ans, élève de M. Regnault, membre de l'institut, et de feu M. Coiny.

V.

GRAND PRIX DE GRAVURE EN MÉDAILLES.

Les concurrens qui se sont présentés ayant été jugés trop faibles dans le dessin, n'ont point été admis au concours définitif.

V I.

GRAND PRIX DE COMPOSITION MUSICALE.

Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de la classe des beaux-arts :

1°. Un contrepoint à la douzième, à deux et quatre parties ;

2°. Un contrepoint quadruple à l'octave ;

3°. Une fugue à trois sujets et à quatre voix ;

4°. Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif

tatif simple, et terminé par un air de mouvement.

Les paroles sont de M. de Saint-Victor.

ARIANE.

RÉCITATIF.

Phœbé s'enfuit : déjà l'horizon se colore ;
Le soleil à son tour va s'emparer des cieux ;
D'un jour pur et serein, la plus brillante aurore
Annonce l'éclat radieux.
Un vent léger s'élève et le flot qu'il caresse,
Sur ces tranquilles bords, s'agite sans fureur ;
Cette nuit, dans un songe, ô présage enchanteur !
Par ce vent protégée, au doux pays de Grèce,
Je voguais avec mon vainqueur.
Thésée ! . . . . où donc est-il ? Ariane craintive,
Près d'elle, à son réveil, le voyait chaque jour . . .
Ah ! sans doute empressé de voler sur la rive,
Il prépare déjà la voile fugitive,
Qui doit, loin de Naxos, m'emporter sans retour.

CANTABILE.

Fils de Vénus ! ô toi qui m'as choisie,
Pour sauver d'un héros les destins précieux ;
Amour ! tu veux encor lui consacrer ma vie :
J'obéis. . . . : qui pourrait résister à des Dieux !
N'en doute point, Thésée : oui, celle qui t'adore,
Au bout de l'univers, te suivrait sans effroi ;
Et je le sens ce que j'ai fait pour toi,
A ce cœur enivré te rend plus cher encore.

RÉCITATIF.

De l'amour quelle est donc l'invincible douceur !
Quoi ! des plus saints devoirs rompant les douces chaînes,
D'une vierge timide abjurant la pudeur,
La fille de Minos s'exile dans Athènes,
Et bientôt. . . . ; mais que fait ce tyran de mon cœur?
Que ne m'éveillait-il pour le suivre au rivage ?....
Je l'aurais suivi sans effort ;
J'aurais aidé moi-même aux apprêts du voyage,
Et peut-être déjà serions nous loin du port !....
Thésée ! . . . . et cependant la mer étincelante
Du jour réfléchit tous les feux :
Le vent s'accroît, frémit sur la vague écumante....
Je n'entends point sa voix ! rien ne s'offre à mes yeux !
Thésée !... Ah ! cher Thésée, accours vers ton amante ;
Sans toi, je meurs d'effroi dans ces sauvages lieux.

CAVATINE.

O mon protecteur, ô mon guide !
Viens rassurer, par ton retour,
Un cœur sans toi faible et timide,
Mais qui peut tout avec l'amour.
Dans tes dangers, héros aimable,
Si mon bras te fut secourable,
L'amour me prêtait son appui :
Ce dieu me ranime ou m'accable,
Et je n'existe que par lui.
O mon protecteur, etc.

RÉCITATIF.

Thésée !.... Ah ! c'en est trop, et mon impatience
Accuse justement un si cruel retard :
Du haut de ce rocher, je puis, d'un seul regard
Embrasser et Naxos et cette mer immense....

Où donc est son vaisseau ?... Tout est muet, désert....
Hier mes yeux l'ont vu sur cette plage aride....
Mais quel objet au loin semble fuir sur la mer ?
C'est ce vaisseau fatal !.. C'est lui-même !.. Ah ! perfide !...
Veillé-je ?... Un songe affreux trouble-t-il ma raison ?...
Quoi ! ce lâche étranger, ce cruel, cet impie,
A qui j'immolai tout, mon honneur, ma patrie,
Et les liens du sang, et l'orgueil de mon nom,
M'abandonne pour prix d'avoir sauvé sa vie !...
Ô crime inconcevable ;... horrible trahison !....
Et cependant il fuit !... Ah ! puisse la tempête
Engloutir le vaisseau de ce monstre odieux !
Que Jupiter vengeur, sur sa coupable tête
De son tonnerre assemble tous les feux :
Ou si le dieu des mers protège les perfides,
S'il touche au port, malgré tous ses forfaits,
Vengeresses du crime !... O saintes Euménides !...
Ecoutez les vœux que je fais.

AIR.

Déesses !... que votre colère
Seconde un si juste transport :
Que dans le palais de son père,
Il trouve, en abordant la terre,
Le trouble, le deuil et la mort ;
Que dans l'exil et la misère,
Il expire en proie au remord ;
Alors mon ombre redoutable,
A ce parjure, à ce coupable,
Rendra les maux que j'ai soufferts ;
Et de sa vengeance implacable
Le poursuivra jusqu'aux enfers.

Le grand prix a été décerné à M. Hipolyte-André-Jean-Baptiste Chelard, de Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève du conservatoire impérial de musique (classe de M. Gossec, membre de l'institut), et de M. Dourlens.

Le second grand prix a été remporté par M. Félix Cazot, né à Orléans, département du Loiret, âgé de vingt ans, élève du conservatoire impérial de musique, et de la classe de M. Gossec, membre de l'institut.

Les tableaux, les bas-reliefs, plans d'architecture, et les gravures qui ont remporté les grands prix, ont été exposés les 5, 6 et 7 Octobre, dans les salles de l'institut, au palais des beaux-arts.

Notice des travaux de la classe des beaux-arts, pour l'année 1811, *par Joachim Le Breton, secrétaire perpétuel de la classe, membre de celle d'histoire et littérature ancienne, et de la légion d'honneur; lue à la séance publique du samedi* 5 *Octobre* 1811.

La classe des beaux-arts n'a point à exprimer aujourd'hui, comme elle le fit l'an dernier, le regret et même la plainte de ne pas connaître l'état des études et les travaux des pensionnaires de l'école impériale de Rome. Le compte annuel que M. le directeur nous en doit est

parvenu, parce qu'il ne dépendait que du zèle de cet administrateur; mais les tableaux, les dessins et les plans d'après lesquels on peut juger des progrès de chaque artiste, ainsi que de la marche générale des études, sont encore en route. Nous y perdons le plaisir de rendre une plus ample justice aux élèves de cette brillante école. Ils nous le restitueront sans doute à l'avenir, en terminant plutôt les ouvrages qui leur sont prescrits par les réglemens.

En attendant que nous puissions réunir aux sages observations de M. le directeur, celles que la présence des objets fera naître, leur simple indication atteste l'émulation qui anime messieurs les pensionnaires : nous devons seulement faire observer qu'indépendamment des travaux dont nous allons faire mention, il y a beaucoup d'autres études classiques ou particulières, qui occupent les élèves, et dont il serait au moins inutile de donner ici les détails. Reprenant donc l'école impériale des beaux-arts à Rome, au dernier compte que nous en avons rendu, elle présente, pour les années 1809 et 1810 les résultats suivans :

PEINTURE.

M. Ingres a fait, pour l'année 1809, une copie peinte, représentant *Mercure*,

d'après les fresques de la Farnezine, même grandeur que l'original.

Pour 1810, il a composé et peint un tableau d'histoire qui représente *Thétis implorant Jupiter pour Achille*, (10 pieds sur 8) 3 mètres, 248 millimètres, sur 2 mètres, 599 millimètres.

(Ces deux ouvrages appartiennent au gouvernement).

M. Granger a peint une figure d'étude représentant un *Soldat blessé.*

Pour 1809, il a fait une copie, d'après la *Vierge aux flambeaux*, par Raphaël.

En 1810, il a exécuté un tableau d'histoire, de sa composition, représentant *Hercule et Cacus.*

(Ces deux derniers ouvrages appartiennent au gouvernement).

M. Granger a fini son temps d'étude à Rome.

M. Odevaere a fait, pour l'année 1809, une copie, de la grandeur de l'original, d'après les fresques de la Farnezine, représentant *Vénus qui ordonne à l'Amour de lancer un trait au cœur de Psyché.*

(Cet ouvrage appartient au gouvernement).

M. Boisselier a peint, pour l'année 1809, une figure d'étude : *la Mort d'Adonis.*

Et pour 1810, une copie de la grandeur de l'original, d'après les fresques

de la Farnezine, représentant *Mercure et Psyché.*

(Cette copie appartient au gouvernement).

M. Boisselier est mort à Rome.

M. Heim a fait pour l'année 1809, un tableau représentant *l'Arrivée de Jacob en Mésopotamie*, (9 pieds, 2 pouces, sur 7 pieds, 6 pouces) 2 mètres, 978 millimètres, sur 2 mètres, 436 millimèt.;

Et pour 1810, une figure d'étude.

M. Guillemot a peint, pour 1809, une figure d'étude qui représente un *Petit Flûteur*, (4 pieds, sur 3) 1 mètre, 299 millimètres, sur 975 millimètres;

Et pour 1810, un groupe de deux figures, représentant *Thésée qui dompte le Minotaure*, (7 pieds, 4 pouces, sur 5 pieds, 3 pouces) 2 mètres, 382 millimètres, sur 1 mètre, 705 millimètres.

Il a peint en outre une figure d'étude qui représente *Diomède tenant le palladium*, (5 pieds, 5 pouces, sur 3 pieds, 10 pouces) 1 mètre, 759 millimètres, sur 1 mètre, 246 millimètres.

Il a exécuté à l'avance, pour 1811, une copie, d'après les peintures de la Farnezine, représentant *Psyché qui vient se plaindre à Cérès et à Junon.*

M. Blondel a peint, pour 1809, une figure d'étude, représentant *un jeune Voyageur qui se lave les pieds au bord d'une fontaine*, (5 pieds, 2 pouces, sur

4 pieds, 10 pouces) un mètre, 678 millimètres, sur 1 mètre, 578 millimètres;

Et pour 1810, un groupe de deux figures, représentant *la Mort du jeune Hyacinthe, au moment où Apollon pleure sur son corps*, (7 pieds, sur 4 pieds, 6 pouces) 2 mètres, 274 centimètres, sur 1 mètre 461 millimètres.

Il a copié *le Christ au tombeau* (à St.-Pietro in Montorio).

(Cet ouvrage appartient au gouvernement).

M. Langlois a fait, pour 1810, une figure d'étude représentant *Cassandre qui vient d'être outragée par Ajax aux pieds de la statue de Minerve.*

C'est le travail de sa première année à Rome.

SCULPTURE.

M. Laitié a exécuté, pour 1809, d'après l'antique, la copie en marbre d'*un jeune Faune jouant de la flûte*, (4 pieds, 6 pouces) 1 mètre, 461 millimètres de proportion.

L'original est au musée Chiaramonti.

(Cette copie appartient au gouvernement).

Il a composé, pour 1810, un modèle en plâtre, grandeur naturelle, ronde bosse, qui représente *Diomède enlevant le Palladium*, et l'esquisse d'un groupe

représentant *les Adieux d'Hector et d'Andromaque.*

M. Calloigne a fait, pour 1809, un modèle en plâtre, grandeur naturelle, ronde bosse, représentant *le Bûcheron qui rechauffe un serpent dans son sein.*

Pour 1810, il a composé un bas-relief dont le sujet est *Electre pleurant sur l'urne où elle croit que sont renfermées les cendres de son frère. Oreste et Pylade viennent de la déposer entre ses mains, et restent comme témoins de sa douleur,* (5 pieds, 6 pouces, sur 4 pieds et demi) 1 mètre, 786 millimètres, sur 1 mètre, 461 millimètres.

Il a exécuté encore deux bustes (portraits) de grandeur naturelle.

M. Cortot a fait, pour l'année 1810, *Narcisse se regardant dans l'eau,* modèle en plâtre, ronde bosse, grandeur naturelle.

C'est un travail de sa première année.

M. Giraud a exécuté, pour 1810, une copie en marbre représentant *Pâris* (petite nature). Il laisse à l'école de Rome un bas-relief de grandeur naturelle.

La délicatesse de sa santé ne lui a pas permis un travail aussi proportionné à son zèle.

M. Rutxhiel s'est empressé d'exécuter les études prescrites par les réglemens, mais il a eu le tort d'abréger, de lui-même, son temps d'étude à l'école de

Rome, pour venir chercher des travaux à Paris. Cette ardeur de produire, que peut excuser l'ambition de la gloire, porterait le désordre dans le régime de l'école, si elle avait des imitateurs.

ARCHITECTURE.

M. Guenepin a fait, pour 1809, les dessins de la restauration de l'arc de Tite, savoir :

1°. Le plan de l'arc ;

2°. L'élévation principale ;

3°. L'élévation latérale ;

4°. Le détail en grand de l'entablement ;

5°. Les profils, *id.*, de la base du piédestal et de la fenêtre ;

6°. Les détails, *id.*, de la clef de l'imposte et l'archivolte.

M. Guenepin, qui a terminé son séjour à Rome, fournira un septième dessin représentant la coupe de l'arc.

(Ces dessins appartiennent au gouvernement).

M. Ménager a fait, pour 1809, les dessins de la restauration du temple d'Antonin et Faustine ; savoir :

1°. Le plan du temple dans son état actuel ;

2°. Les deux élévations de la coupe ; *id.* ;

3°. Les détails des fouilles et diverses parties qui ont fourni des autorités pour la restauration du temple ;

4°. La coupe de l'entablement et les mesures générales de l'ordre;

5°. Le plan restauré du temple;

6°. La face principale restaurée;

7°. La restauration de l'intérieur du temple et de l'enceinte qui le précédait;

8°. La face latérale restaurée;

9°. La base et le chapiteau, au quart de nature;

10°. L'entablement et soffite. Ces détails sont accompagnés d'un mémoire explicatif de la restauration.

Il a fait, pour 1810, un projet d'école impériale militaire pour une des principales villes de France. Ce projet consiste 1°. dans l'élévation générale, du côté de la cour principale; 2°. dans l'élévation générale du côté du Cirque ou Champ-de-Mars; 3°. dans une coupe générale sur la longueur du plan.

M. Dédéban a fourni, 1°. le détail d'un fragment du frontispice de Néron qui existe dans les jardins Colone, sur le Quirinal; 2°. une coupe de l'arc des Orfèvres.

Cet artiste a été enlevé aussi par une mort prématurée.

M. Huyot a fait, pour 1809, les dessins de la restauration du temple de Mars, vulgairement appellé la *Basilique d'Antonin*. Cette restauration se compose:

1°. D'un plan qui représente l'état actuel du monument, avec les détails

de construction et les côtés des profils;

2°. De l'élévation restaurée;

3°. De l'entablement;

4°. Du chapiteau, de la base et de la corniche.

Le même pensionnaire a dessiné les restes d'un monument sur le Quirinal, restauré par Serlio et Palladio; il y a joint:

1°. Les plans, coupe et élévation des escaliers restaurés;

2°. L'entablement qui devait appartenir au monument;

M. Huyot a fait encore une étude du *théâtre de Marcellus* avec une partie de la façade restaurée.

Pour 1810, il a dessiné et étudié des arcs de triomphe; savoir:

1°. L'entablement de l'arc de Septime-Sévère;

2°. Les profils de l'attique;

3°. Les profils des imposte et architrave;

4°. L'entablement de l'arc de Constantin.

Il achève la restauration du temple antique de la *Fortune Préneste*, qu'il a entreprise sur la demande de la classe, et pour laquelle S. Ex. le ministre de l'intérieur a bien voulu prolonger d'une année son séjour à Rome.

M. Leclerc a fait, pour l'année 1809,

1°. L'élévation du temple de *Jupiter Stator;*

2°. L'entablement du même édifice;

3°. Les chapiteau, base et soffite du même;

4°. L'ordre dorique du *théâtre Marcellus;*

5°. L'ordre ionique du même monument.

Pour l'année 1810, il a dessiné,

1°. Un chapiteau ionique, tiré de Sainte-Marie *in Transtevere;*

2°. Le temple d'*Hercule à Cori;*

3°. L'entablement du temple d'*Antonin et Faustine;*

4°. L'entablement, chapiteau et soffite du temple de *Jupiter tonnant.*

M. Chatillon a fait, pour l'année 1810,

1°. L'entablement du temple de *Jupiter Stator;*

2°. L'entablement et chapiteau du *portique d'Octavie;*

3°. Le chapiteau, soffite, caisson et architrave du temple de *Mars vengeur;*

4°. Les chapiteau et base antiques tirés de Sainte-Marie *in Transtevere.*

GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

M. Masquelier a fait, pour 1809,

1°. Un dessin, d'après Raphaël, représentant la *déposition du Christ dans le tombeau,* tiré de la galerie Borghèse;

2°. Une Vierge, d'après Raphaël, de la galerie Colone.

Pour 1810, 1°. la Création de la

femme, d'après Michel-Ange (à la chapelle Sixtine) (1);

Il a encore dessiné, 2°. la Création du soleil et de la lune, d'après Michel-Ange;

3°. Le prophète Elie, *idem;*

4°. La sibylle de Cumes, *idem.*

M. Richomme a dessiné, pour 1809;

1°. Adam et Eve, d'après une peinture à fresque, sur fond d'or, au plafond de la salle de l'école d'Athènes, au Vatican;

2°. La Galathée;

3°. L'Apollon au lézard, d'après une statue antique.

Pour l'année 1810, il a dessiné,

1°. Une sainte Famille, d'après Jules Romain;

2°. Une figure académique, d'après nature;

3°. Des études d'après Michel-Ange.

M. Dien a fait, pour 1809,

1°. Un dessin représentant les trois Graces, d'après les peintures de la Farnezine;

2°. Un dessin d'après un tableau attribué à Jules Romain, et qui représente le martyre de Ste.-Cécile.

Pour 1810, il a dessiné le Ganimède (figure antique).

---

(1) Ce dessin est destiné pour la planche que M. Masquelier doit au gouvernement, et qui n'est pas terminée.

GRAVURE EN PIERRES FINES.

M. Tiolier, graveur sur pierres fines, et dont le cours d'étude, à Rome, est expiré, a modelé des bas-reliefs de demi-nature, représentant un Faune jouant de la flûte, un Ganimède et un Aristide avec le paysan.

Il a copié en outre, d'après l'antique, le buste de Marc-Agrippa.

Il a gravé sur cornaline, en creux, le même Faune jouant de la flûte mentionné ci-dessus, et le portrait de Raphaël, ainsi qu'un camée de grande dimension, représentant une tête d'Achille, et divers autres portraits, soit en camées, soit en creux.

MUSIQUE.

M. Gasse, dont le cours d'études à Rome est terminé, a envoyé différens morceaux de musique d'église, à cinq, à six et à huit parties réelles : on reconnaît dans toutes ces compositions un talent de premier ordre.

Il a aussi envoyé des scènes italiennes remplies de mélodie et d'expression.

M. Blondeau nous a fait parvenir deux *Te Deum* où l'on remarque des progrès vers la simplicité et la mélodie; quinze offertoires dans lesquels il y a des idées neuves;

Une vie de Marcello;

De plus une analyse des ouvrages de Palestrina ; une traduction d'un traité sur l'art du chant ; un recueil d'airs populaires italiens ; plusieurs scènes italiennes ; une grande cantate italienne, à deux parties, composée à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Cette composition renferme plusieurs morceaux remarquables par la facture et l'originalité.

M. Daussoigne a envoyé un *Te Deum* d'un style noble et vigoureux ; deux scènes italiennes, dans lesquelles la mélodie est élégante et gracieuse ; un *Offertorio*, à cinq voix, digne d'un maître, par la pureté et la belle ordonnance des parties ; une ouverture à grand orchestre ; des quatuors pour violon, alto et basse, remplis d'originalité et de verve.

Les rapports de la classe avec les écoles des beaux-arts, à Paris, se bornent au concours. Mais ces concours gradués durent six mois, et nous donnent, avec la mesure des talens, la connaissance de l'état de l'enseignement et de l'émulation qui règne parmi les élèves. La classe a été particulièrement satisfaite des concours de peinture, de sculpture et d'architecture de cette année : elle a lieu de s'applaudir des réglemens qu'elle avait faits pour leur régularité, ainsi que de la manière dont ils ont été observés par les concurrens.

Son Exc. le ministre de l'intérieur,

qui réunit les intérêts des arts industriels et ceux des arts libéraux, a bien voulu consulter la classe sur l'utilité d'une école de dessin, formée par M. Deschevaille, en faveur des ouvriers, dans un des quartiers les plus populeux de la capitale. Le ministre a parfaitement senti qu'il y a des limites à poser pour empêcher que l'ouvrier qui prend le crayon et le compas, n'ait point la dangereuse ambition de s'introduire dans la carrière des beaux-arts. Aussi, après avoir recueilli l'opinion favorable de la classe, S. Exc. s'est occupée de soumettre cette succursale à l'école gratuite mère, dont le régime et l'utilité sont constatés par quarante années de succès.

Presque en même-temps que le ministre demandait à la classe des lumières pratiques, celle ci sollicitait S. Exc. d'obtenir une addition à la loi sur les contrefacteurs des ouvrages d'arts. Les sculpteurs et les graveurs en médailles et sur pierres fines, se plaignent, avec raison, de l'impunité avec laquelle on moule, contremoule, ou l'on estampe leurs ouvrages, sous leurs yeux, sans qu'ils puissent l'empêcher. Ils perdent ainsi une partie du fruit de leurs travaux, et souvent ils ont encore la douleur de voir défigurer leurs meilleures productions.

Dans les travaux d'une utilité générale, la classe se plaît à compter le dic-

tionnaire de la langue des beaux-arts ; dont elle s'occupe sans relâche. La discussion de la lettre F est commencée.

La musique semble l'art dont on s'occupe le plus d'étendre le domaine, de perfectionner les méthodes et les instrumens. Nous avons reçu, cette année, un grand nombre d'ouvrages, de découvertes ou d'améliorations à examiner, et nous n'avions jamais mieux senti que notre section de musique est trop peu nombreuse ; car si les membres célèbres qui la composent sont toujours disposés à suppléer, autant qu'il est possible, au petit nombre, par le zèle, il y a souvent des circonstances où le travail est au-dessus de leur dévouement. Le concours pour les grands prix est une de ces circonstances, et elle se renouvelle chaque année.

Quand les objets sont mixtes, et que la science du physicien a besoin d'éclairer l'artiste, nous n'éprouvons aucun regret : on ne peut trouver nulle part autant de secours, autant de bienveillance que dans la classe des sciences mathématiques et physiques de l'institut où siégent MM. Lacépède, Charles, Prony et Haüy, qui possèdent à un très-haut degré le goût et les connaissances musicales, et qui s'empressent de concourir à nos travaux avec le zèle et l'aménité qui les caractérisent.

Ils ont applaudi, avec la section de musique, au *mélodion* de M. Diez (de d'Armstadt), qui produit des sons par tiges de métal, mises en vibration, au moyen d'un cylindre. Semblable, par la pureté du timbre et la sensibilité des accens, à l'*harmonica* qu'il rappelle, il lui est bien supérieur par la docilité de ses inflexions, et par la variété de prononciation, rapide ou prolongée, qui se prête avec souplesse, à toutes les sensations que le musicien exprime et veut inspirer. L'inventeur, en suivant les conseils du rapport, parviendra peut-être à donner aux cordes graves une plus belle qualité de son. La forme de cet instrument est celle d'un piano-forte de la plus petite dimension. Le clavier contient cinq octaves et demie.

Les suffrages unanimement donnés, l'année dernière, par les mêmes juges, à la supériorité et à la perfection du nouveau *piano* de MM. Erard, a excité l'émulation des facteurs les plus habiles. L'un d'eux, M. Schmidt, a soumis au même examen son *piano harmonica*, pour lequel il prit, il y a sept ans, un brevet d'invention, et qui fut entendu avec intérêt à l'une des expositions des produits de l'industrie française. Cet instrument ayant été décrit, et placé sous les yeux du public, nous devons nous borner à le caractériser ici par les soins nouveaux

que son auteur lui a donnés, et par l'opinion raisonnée des commissaires qui l'ont examiné. On sait qu'il forme en quelque sorte orchestre, au moyen d'un archet qui passe sur des cordes de violon et de violoncelle. Mais nos commissaires ont pensé que cette richesse étonne plus l'oreille, qu'elle ne la séduit. « Au premier instant qu'il se fait entendre, dit M. Charles, il est difficile de se défendre d'une sorte d'impression pénétrante, moins suave que profonde. L'oreille investie et comme inondée par ces sons volumineux et fortement accentués, se croit au milieu d'un orchestre; mais revenue de sa première surprise, elle a le temps de juger ensuite, par leur permanence même, ces sons qui restent, pour ainsi dire, étalés devant elle. Devenue alors aussi sévère que parfois elle est complaisante, elle est désagréablement affectée par l'aspérité du timbre et par l'*injustesse* du tempérament, d'autant plus sensible ici que l'expression continue des accens la met plus en évidence ». Au reste, M. Schmidt a déjà perfectionné son archet, et c'est dans l'espérance qu'il améliorera encore son instrument, que ces observations lui ont été faites. La même commission lui a trouvé un droit réel à la reconnaissance dans la nouvelle disposition qu'il a donnée aux marteaux et étouffoirs du *piano*. La précision et la simplicité en

ont paru heureuses ; et si l'expérience confirme les avantages qu'on semble devoir en espérer, M. Schmidt aura rendu un véritable service.

Mais la découverte la plus intéressante qui nous ait été soumise dans le cours de l'année, est l'*orgue expressif* de M. Grenié. On ne connaissait guères que des essais infructueux pour communiquer à l'orgue l'intensité d'expression, qui donne aux instrumens l'accent de sensibilité. On savait étendre presqu'à l'infini la masse des effets de l'orgue. Il avait conquis presque tous les autres instrumens ; mais il semblait, par sa conquête même, condamné à ne leur parler qu'en maître, et les touchantes émotions, la grace, lui étaient refusées. Il reçoit de M. Grenié le don de charmer et d'attendrir : ce ne sont point de ces illusions d'acoustique qui s'évanouissent bientôt. Les sensations qu'il produit pénètrent jusqu'à l'ame. L'institut et l'école impériale de musique l'ont jugé de même. S il y avait quelque différence dans leur opinion, c'est que le conservatoire, qui est, sans contredit, le meilleur juge en cette matière, a montré le plus d'enthousiasme : il s'occupe en ce moment d'en faire établir un dans son intérieur. Les rapports faits par ces deux sociétés ayant été rendus publics, nous nous réduirons ici aux énoncés les plus précis.

Cet orgue est à clavier, à tuyaux et à soufflets, ainsi que les autres; mais il en diffère essentiellement par la disposition et l'action des soufflets, qui, par des moyens ingénieux et simples, subissent des pressions variables dont l'intensité se transmet immédiatement aux tuyaux, et leur donne l'accent des instrumens à vent. C'est cette intensité d'expression, jusqu'à présent inouie dans l'orgue, qui caractérise particulièrement l'invention de M. Grenié. Un des moyens par lesquels il l'a obtenue, est le perfectionnement des anches, auxquelles il a donné une organisation beaucoup plus délicate, et qu'il a substituées à tout autre corps sonore. Chaque anche répond à une touche de clavier; il en résulte une parfaite homogénéité de timbre dans toute l'étendue de l'instrument. Ce timbre est intermédiaire entre celui de la clarinette et du hautbois, et semble participer des deux, quoiqu'ayant plus de charme. Sans varier sensiblement d'intonation, il est, ainsi que ces deux instrumens, susceptible d'une grande latitude d'inflexions. Son étendue est d'environ quatre octaves et demie, depuis l'*ut* grave du violoncelle, jusqu'au *fa* aigu du piano ou du hautbois. Il serait difficile de concevoir rien de moins compliqué que cet instrument. On pourrait le définir par une seule phrase de l'ex-

cellent rapport de M. Charles, en disant : « que c'est un simple jeu d'anches assis sur un sommier ordinaire ».

Il reste à l'inventeur à tâcher de s'approprier les jeux de flûtes, en leur donnant la justesse et les qualités expressives qui leur manquent. Ils sont justes dans les orgues ordinaires, parce qu'ils sont accordés au *minimum* du vent ; mais il faudrait leur inspirer de la sensibilité, et la nature de cet instrument semble le borner à une mélodie inanimée. M. Charles en a clairement exposé les causes dans son savant rapport. L'inventeur paraît décidé, soit à se passer du jeu de flûtes, soit à joindre à son orgue expressif un sommier isolé, contenant un jeu de flûtes, inspiré par des soufflets à charge constante. Ces flûtes marieraient leurs voix douces et pures, mais sans expression, aux timbres des anches, qui leur prêteraient des accens animés. Ce serait l'échange qui s'opère continuellement dans le monde, entre les dons naturels et les talens cultivés : ils se font mutuellement valoir, en augmentant nos plaisirs.

Des instrumens heureusement modifiés, par M. Dumas, et qu'il nomme *basse et contrebasse guerrière*, ont été présentés à la classe, ainsi qu'une nouvelle clarinette, inventée par M. Muller, musicien de la chapelle de S. M.

l'empereur de Russie. Ce dernier instrument sur-tout paraît porté à une grande perfection. Nous avons engagé l'auteur à le faire juger par le conservatoire impérial de musique, où se trouvent réunis tous les virtuoses *instrumentistes*. M. Muller est profondément instruit, et il a sur les instrumens à vent une théorie très-étendue, dont il espère une grande réforme.

En même-temps que l'on remarque des progrès sensibles, ou d'heureuses découvertes dans les diverses applications de la musique, il y a des hommes studieux et lettrés qui s'efforcent d'en éclairer la théorie. L'un de nos correspondans, M. Choron, est de ce nombre. Il avait déjà bien mérité de l'art en réunissant, dans un grand corps d'ouvrage, les principes de composition des écoles d'Italie, qui sont les premières institutrices de l'Europe, et qu'il sera toujours utile d'étudier ; mais il a entrepris une tâche qui est également appropriée à nos besoins, en s'occupant de la langue musicale et des méthodes. Il est vrai que les méthodes d'enseignement, publiées par le conservatoire impérial de musique, sont le résultat d'une réunion de lumières et d'expériences consommées qu'on ne peut point espérer d'un individu. M. Choron n'a pas prétendu refaire ce qui est bien fait, et encore moins élever son opinion au-dessus

au-dessus de celles que le [illegible] est accoutumé à respecter ; [illegible] première partie de la [illegible]taire qu'il vient de [illegible]urs nouveauté[illegible]t appréci[illegible]argée d'en r[illegible]e des sciences [illegible]atiques, ainsi qu'à [illegible]rts. Quand elles auront [illegible]ugement, nous ferons con[illegible] justice qui aura été rendue à [illegible]vrage de M. Choron.

En attendant, nous ne craignons point d'outrer la reconnaissance, en remerciant l'auteur d'être entré dans les vues que nous manifestâmes en 1808 (1), sur la nécessité de réformer le langage musical, d'y établir la clarté et l'exactitude qu'on a droit d'en exiger et qu'on peut espérer. M. Choron a répondu à l'appel que nous fîmes aux théoriciens : il a senti que la langue de la musique est, plus encore que les langues modernes, un mélange du système grossier des peuples dont nous descendons, avec les débris de la langue des Grecs et des Romains. Il a été blessé, comme tous les bons esprits, d'une foule de notions et de termes incomplets, faux, contradictoires, même insignifians ou bizarres qui

(1) Dans la notice des travaux de la classe.

la défigurent. On ne peut pas trop l'encourager à purifier cette langue, car c'est en même-temps rectifier et simplifier les idées.

De son côté, M. Lasalette, ancien général de brigade, suit avec constance le développement de ses méditations sur les divers systêmes de musique et sur le genre enharmonique des Grecs. Le public est maintenant le seul juge de ses opinions qu'il a publiées en deux volumes in-8°. On pourra n'être pas toujours de son sentiment; mais on reconnaîtra en même-temps un homme qui approfondit son sujet, et qui fait participer ses lecteurs à l'instruction qu'il possède.

M. Fayolle nous a présenté une notice intéressante sur les célèbres violons, Torelli, Tartini, Gaviniès, Pugnani et Viotti. Ce fragment d'une histoire inédite du violon doit faire désirer la publication de tout l'ouvrage.

M. Raymond, membre de plusieurs académies et professeur au collége de Chambéry, a prouvé dans une lettre (1) sur la musique, et dans un autre morceau où il considère les effets de la peinture sur les hommes de toutes les classes, ainsi que son influence sur les mœurs et le gouvernement des peuples, qu'il avait

---

(1) Adressée à M. Villoteau.

le sentiment des beaux-arts, et qu'il savait l'exprimer en homme d'esprit.

Il y a environ quarante ans que le docteur Burney, aujourd'hui correspondant de l'institut, fit un voyage en France, en Hollande, en Allemagne, en Italie, pour connaître l'état de la musique chez ces diverses nations et pour y recueillir tous les matériaux propres à composer une histoire générale de cet art. Il publia bientôt la relation de son voyage; et quoique le sujet fût intéressant par lui-même, et par le mérite de l'écrivain observateur qui l'a traité, on ne l'avait point encore complettement traduit dans notre langue. M. de Brack, directeur des douanes impériales à Gênes, consul des états de Lucques et de Piombino, et membre de l'académie de Gœttingue, nous a fait hommage de cette traduction, fruit de ses anciens loisirs et de son goût éclairé pour la musique. Quoiqu'on puisse dire que la publication du grand ouvrage du docteur Burney, (l'histoire générale de la musique), ait diminué l'importance de celui qui n'en contient que les préliminaires, il y aura toujours de l'intérêt et du plaisir à suivre le premier jet d'un esprit aussi distingué, d'un théoricien aussi profond que Ch. Burney.

M. de Brack nous fait espérer la traduction de l'histoire générale de la musique, ouvrage qu'on regarde, avec rai-

son, comme un livre tout-à-fait classique.

Nous sommes redevables à S. Exc. le ministre de l'intérieur du plaisir de connaître un talent de plus dans un genre trop négligé, la *gravure sur pierre*. Cet artiste (M. Regnaud, de Sarguemines), nous a présenté un assez grand nombre d'ouvrages exécutés sur une espèce de pierre à rasoir, d'une dureté médiocre, mais susceptible d'en acquérir une plus grande par le moyen de l'huile. La classe a cru devoir recommander à son excellence l'emploi de ce talent, qui pourrait exécuter en bronze, encore mieux que sur la matière dont il nous a montré plusieurs échantillons, des collections de portraits intéressans, tels que ceux de la famille impériale et des personnages éminens de l'empire. Mais on ne peut point parler de ce genre de gravure, qui servirait également l'art et l'histoire, sans rappeller la gravure en camée et en creux, qui est encore plus monumentale, et à laquelle on ne demande aucun monument, quoique nous possédions un artiste capable d'en produire et de former une bonne école.

Le nombre et sur-tout la nature des livres qui se publient sur les beaux-arts, sont peut-être un des meilleurs moyens de juger du goût d'une nation pour ces mêmes arts. C'est le principal motif qui nous détermine à présenter, chaque année, le

tableau succinct des ouvrages imprimés qui passent sous les yeux de la classe.

Quoique celui de M. Louis Petit-Radel, sur les monumens cyclopéens, soit encore sous presse, la publicité qu'il a obtenue par les questions que la classe a lancées parmi les savans, par les analyses qui en ont été faites, par les critiques et par leurs réfutations, autorise à le regarder comme existant. La classe des beaux-arts a obtenu une partie de ce qu'elle désirait, des discussions et de la lumière. Jusqu'ici M. Louis Petit-Radel semble avoir acquis beaucoup plus qu'il n'a perdu : l'entière publication de son ouvrage offrira, réunies, toutes ses conjectures ingénieuses, avec les preuves qui pourront en faire un système solide.

Ce n'est pas sans fondement que l'auteur se plaint qu'en même-temps qu'on le morcèle, pour l'attaquer, l'on s'empare aussi de ses idées, pour tâcher de se les approprier ; mais il a pris date assez solennellement pour ne craindre aucune injustice.

L'adversaire qui semble le plus déterminé à ne pas adopter l'opinion de M. Petit-Radel est un savant d'Allemagne qui habite Rome, M. Sickler. Déjà réfuté, il revient à la charge, appuyé sur Vitruve. On sait malheureusement combien cet ancien auteur est quelquefois difficile à entendre, et l'on reproche même aux

savans de notre nation d'avoir trop peu fait pour rendre plus utile le premier des classiques en architecture. M. L. Petit-Radel a sollicité une commission pour interprêter le passage qu'on lui oppose, et MM. Visconti, Dufourny, Heurtier, Quatremere de Quincy ont pensé unanimement que l'autorité invoquée par M. Siokler ne s'applique point aux constructions qui font l'objet des recherches de M. Petit-Radel, et qu'on ne pouvait en tirer aucune conséquence contre lui. Les raisons qui fondent l'opinion des savans commissaires sont déduites dans un rapport qui sera imprimé.

Tandis que M. Petit-Radel remonte presque jusqu'aux temps fabuleux et y trouve les premiers monumens d'architecture, M. Dagincourt nous trace l'histoire de la décadence de tous les arts, pendant près de douze siècles. La publication de cet important ouvrage se continue avec antant de célérité, que le permettent le nombre des planches et les soins minutieux exigés pour l'impression correcte des tables qui accompagnent les gravures. Déjà un tiers de celles qui forment la véritable base de cette histoire est publié. On peut d'ailleurs s'en rapporter avec une entière confiance aux éditeurs dont les lumières et le zèle sont reconnus.

Il paraît que les hommes instruits de l'Europe y croient, car à mesure que

l'édition pénètre en Allemagne, en Italie, en Angleterre, elle y est accueillie avec toute l'estime qu'elle mérite. La classe ne peut donc que s'applaudir de l'avoir signalée à l'attention de l'Europe, et de l'intérêt qu'elle a pris à sa publication.

Les mêmes libraires (MM. Treuttel et Würtz), vont donner la septième livraison de la description de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de M. Milling. La huitième livraison suivra de près, et il n'en restera plus que quatre pour completter l'ouvrage. Les difficultés qu'ont éprouvées les artistes, pour la gravure du harem du grand seigneur, ont occasionné un retard qui sera bien compensé par les détails curieux et tout-à-fait nouveaux qu'elle offrira. Les neuvième et dixième livraisons se préparent.

Les autres livres remarquables par une grande richesse de gravures sont : La description de l'Egypte, qui est empreinte de tant de grandeur, et dans les objets qu'elle retrace aux yeux, et dans les souvenirs récens qu'elle rappelle à l'esprit; la Galerie de Florence, représentant une réunion précieuse qui n'existe plus; la galerie du Musée Napoléon, par M. Filhol, collection aussi bien conçue que bien exécutée (1); les liliacées de M. Re-

(1) On espère que M. Laurent va continuer la

douté, qui offrent la perfection du genre.

Nous annonçâmes l'an dernier que M. Dubois-Maisonneuve avait heureusement terminé sa collection des vases étrusques, si intéressante pour l'étude et la connaissance de l'art chez les anciens : nous pouvons annoncer aujourd'hui que M. Marchand a publié aussi la dernière livraison de son cours d'étude de paysages. Cet artiste a fait un livre utile, car on manquait de ce genre de secours. Pour les multiplier, M. Pillement, qui grave d'une manière si piquante, a commencé d'autres études de paysages d'un caractère différent. Les deux premières livraisons ont été soumises à la classe et ont obtenu ses suffrages.

MM. Percier et Fontaine, MM. Vaudoyer et Balthard, et M. Landon, continuent de publier des ouvrages d'un grand intérêt pour l'instruction des architectes : les deux premiers, en donnant la description des plus belles maisons de plaisance de Rome et de ses environs ; MM. Vaudoyer et Balthard en reprenant la publication des grands prix d'architecture ; M. Landou en achevant de mettre au jour une bonne traduction française des antiquités d'Athènes, d'après

belle description du Musée Napoléon, dont feu son père et M. Robillard-Péronville ont publié la première série.

Stuart et Rewett. Le second volume de cette traduction a été publié cette année, et le troisième, qui est en même-temps le moins connu et le plus intéressant, sera achevé dans le cours de l'an prochain (1).

Si nos anciens monumens n'ont pas l'idéal des monumens d'Athènes et de Rome, ils ont du moins un genre d'intérêt historique, national, et servent à caractériser les temps, les mœurs, les costumes. La classe a remarqué avec plaisir le recueil de M. Willemin, intitulé : *Monumens français inédits*, et celui de MM. Beaunier et Rathier, ayant pour titre : *Recueil des costumes français*, etc. On peut regretter que le premier n'avance pas aussi rapidement que le second. M. Willemin colorie avec soin les objets : MM. Beaunier et Rathier les donnent gravés en noir, et paraissent s'attacher à la pureté et à la fidélité du dessin. Ils en sont à la vingt-troisième livraison : M. Willemin en est à la neuvième.

Les fastes Napoléons (ou la Napoléonide) appartiennent au genre historique dont nous parlons. Comme la muse de l'histoire, celle des beaux-arts transmet à la

---

(1) M. Landon continue aussi son utile collection des OEuvres des grands peintres : il a publié, dans le cours de 1811, le dernier volume de la suite de Raphaël, et plusieurs de celles du Poussin et du Dominiquin.

postérité les grands souvenirs. Les huit livraisons qui ont paru contiennent chacune trois médailles historiques et emblématiques, gravées au trait. L'ouvrage en contiendra cent. Chaque médaille est accompagnée d'une ode italienne avec sa traduction française, d'une légende latine qui retrace les principaux événemens de la vie de Napoléon-le-Grand, jusqu'à la paix de Tilsit. Dans les odes, le poëte chante les actions mémorables représentées par les médailles. La collection sera composée de cent sujets. L'auteur italien est M. Petroni, le traducteur français est M. Tercy : M. Biagioli compose les notes littéraires ; les médailles sont dessinées par M. Pécheux et gravées par M. Piroli.

Presque tous les voyageurs ont recours aujourd'hui à la gravure pour faire mieux connaître les contrées qu'ils décrivent. Mais c'est l'instruction qu'ils se proposent de répandre, et non un vain luxe qu'ils veulent étaler. Ainsi, M. Solvyns, dans sa description des Hindous, donne des imitations fidèles à l'*Aqua Tinta*, des dessins originaux qu'il a faits dans l'Hindoustan. Il n'avait promis que la physionomie physique et morale de ce peuple qu'il a bien vu, et il s'y borne. Il en a publié un volume cette année, et l'an prochain verra terminer cet intéressant ouvrage.

M. Langlès va décrire l'Hindoustan

sous d'autres points de vue : il en fera connaître les monumens anciens et modernes, en 150 planches, formant 3 vol. in-4°., avec des recherches sur l'époque de leur fondation, avec des notices géographiques et historiques, et une carte générale en deux feuilles.

Ce plan n'est point une simple répétition des ouvrages de MM. Gough, Crawford, Hodges, Colebrooke, Pennant, Maurice et Daniell. Il en contiendra la substance, et l'auteur promet des observations et des notices qui n'entraient pas dans les vues des auteurs anglais.

D'ailleurs, depuis la publication de ces ouvrages intéressans, on a recueilli beaucoup de lumières nouvelles : il s'est élevé entre les savans des discussions pour et contre l'antiquité des monumens de l'Inde. M. Langlès s'engage à présenter les pièces littéraires et monumentales de ce débat. Il fera des excursions à Benarès et dans la littérature sacrée.

Un pareil ouvrage est tellement dans les attributions et les convenances de M. Langlès, qu'il doit suffire d'en indiquer l'objet et d'en nommer l'auteur pour inspirer la confiance : le genre de ses études, ses relations avec des membres de la société asiatique de Calcutta, le trésor inappréciable des manuscrits orientaux dont il est le conservateur à la bibliothèque impériale, et sa propre biblio-

thèque, sont des moyens qu'aucun autre homme de lettres ne semble pouvoir réunir en France pour une pareille entreprise. La première livraison est terminée.

Un voyageur éclairé, auquel rien n'échappe de ce qui peut intéresser l'esprit humain, M. A. de Humboldt, a fait dans son excellente description du Mexique, des observations profondes sur les rapports qu'ont les arts avec les divers degrés de civilisation, et des rapprochemens très-curieux sur les monumens qui subsistent encore dans l'empire où régnèrent les Incas, et dont il serait difficile d'assigner l'époque. Il aurait pu former un systême, chercher, d'après la ressemblance de ces monumens avec ceux de l'Egypte, les causes de leur étonnante analogie; mais habitué à voir, avec plus de méditation que d'enthousiasme, les scènes même les plus imposantes de la nature, il s'est contenté d'offrir à l'esprit de ses lecteurs un sujet vaste de conjectures et de recherches.

Dans un cadre plus resserré, M. Milbert décrit l'Isle-de-France. Son voyage pittoresque borné à un atlas, accompagné d'un texte précis et d'une carte, composera un livre agréable et instructif.

M. Castellan, qui n'avait point à rectifier les idées reçues, ou à en donner d'élémentaires sur la Grèce, l'Hellespont et Constantinople, s'est contenté de pein-

dre les sensations qu'il a éprouvées, ainsi que les objets qui les ont fait naître. Il en a composé un aimable supplément à ses lettres sur la Morée.

Enfin un étranger, naturalisé en France, par son amour pour les arts, M. Bruun-Néergard, gentilhomme de la chambre du roi de Danemarck, et membre de plusieurs sociétés savantes, a mis sous les yeux de la classe, douze gravures d'un voyage pittoresque dans le nord de l'Italie. Nous aurons occasion de revenir sur cet ouvrage, lorsqu'il se publiera. Les dessins en ont été faits d'après nature, par feu Naudet. Il paraît que l'auteur et le dessinateur y ont mis un zèle égal, ce qui est d'un augure favorable.

L'un de nos correspondans, M. André Lens, d'Anvers, peintre habile et très-instruit, a fait hommage à la classe d'un traité *du bon goût, ou de la beauté de la peinture, considérée dans toutes ses parties*. M. Lens est l'écrivain qui a peut-être le plus contribué à faire observer les costumes historiques dans les beaux-arts et sur la scène. L'ouvrage qu'il publia sur ce sujet, en 1776, fit une grande sensation et a conservé beaucoup d'estime. Le petit traité que nous annonçons est digne du même auteur, qui, quoique septuagénaire, a peint, l'an dernier, avec succès, un grand tableau pour l'église Saint-Michel de Gand.

Tels sont les rapports que la classe a eus, pendant le cours de 1811, avec les beaux-arts et avec les hommes qui les cultivent; tels sont les résultats qu'elle peut offrir. Combien ce tableau serait plus riche, si je pouvais me permettre de sortir du cercle de nos travaux, pour placer sous vos yeux le simple apperçu des monumens qui naissent de la gloire de S. M. l'empereur et roi, et des encouragemens que sa magnificence répand sur les arts! Mais ce sujet serait trop vaste pour le cadre qui nous resserre. Je l'abandonne à regret pour obéir au devoir qui me prescrit de vous entretenir des pertes récentes que nous avons éprouvées. C'est en tout la condition humaine de ne pouvoir pas s'arrêter long-temps sur les pensées heureuses, et de rencontrer la douleur où l'on attendait les plus douces jouissances. Cette solennité consacrée au triomphe des jeunes talens, est toujours troublée par nos regrets: envain nous ornons ce temple de palmes et de couronnes, la mort vient y mêler ses augustes cyprès. Cette année, quatre artistes du premier ordre, MM. Chaudet, Moitte, Chalgrin et Raymond sont tombés si rapidement sous sa faux meurtrière, qu'à peine l'hymne funèbre avait cessé sur un cercueil, qu'il a fallu le répéter sur les autres. M. Chaudet, le plus jeune de tous, a succombé le premier.

MÉLANGES.

SUITE DE SAINT GÉRAN.

Itinéraire de Lutèce au mont Valérien, en suivant le fleuve Sequanien et revenant par le mont des Martyrs (1).

Belval toujours plus épris de Virginie, cherchait tous les moyens de multiplier ses plaisirs, en augmentant son instruction.

Cependant la belle saison appellait tous les gens aisés et libres à la campagne; mais Virginie prête à donner à son mari le premier fruit de leur mutuel amour, ne voulait pas s'éloigner de la capitale. Belval, Adolphe et St.-Géran cherchaient aux portes de Paris une de ces jolies maisons de plaisance qui réunissent à l'élégance de la ville les agrémens que l'on ne rencontre qu'aux champs.

Un jour que Belval était sorti dans ce dessein, il rentra plus tard qu'à l'ordinaire. Déjà Virginie commençait à s'inquiéter, lorsqu'il parut avec deux étrangers.

L'un d'une figure vénérable était son oncle, le curé catéchiseur de Lyon.

---

(1) Voyez notre volume de Novembre 1807.

L'autre était un jeune homme d'une figure assez sombre et d'un maintien fort dévot.

Adolphe prenant Belval à part : — Comment se fait-il que ton oncle soit à Paris ? Comment vient-il chez toi après l'impolitesse que mon père t'a forcé de lui faire, lors de votre passage à Lyon. — Je t'expliquerai cela, repond Belval : mais permets que je te présente ainsi qu'à ma femme M. de Maisonterne, littérateur orthodoxe et très - érudit, élève de monsieur le curé, et de plus nourri des écrits qui depuis la renaissance du goût servent de modèles, ceux de MM. de Bonnald, Geoffroy, Félès, Azaïs et autres illustres fondateurs de la nouvelle langue française. Tu connais déjà quelques-uns de ses ouvrages que nous avons lus ensemble. Il m'a fait part d'un projet fort intéressant auquel il veut bien nous associer et qui ne peut que nous être fort utile.

Quel est, messieurs, ce projet, demande Virginie ? — C'est un voyage, ma chère..... Non, monsieur, interrompit Maisonterne, c'est un pélerinage, tel qu'on les faisait dans le temps de la primitive église : un pélerinage dont j'ai d'avance esquissé le récit et que je publierai pour édifier et convertir ceux « que la désastreuse philosophie a lancés » dans les terres australes de la férocité,

» pour y faire de si épouvantables dé-
» couvertes, qu'ils ont reculé d'effroi et
» sont revenus sur leurs pas, sans avoir
» dans cette route rétrograde d'autre
» guide que les victimes dont ils l'avaient
» obstruée » : (1) un pélerinage enfin qui vaudra à lui seul une croisade.

Sans vous faire un *fracas de questions* (2), puis-je vous demander, monsieur, dit Virginie, vers quel saint lieu vous comptez diriger vos pas? — Je vais au plus saint de tous, madame, au Calvaire. — J'admire le pieux motif qui vous l'a fait choisir : mais, monsieur, que pourrez-vous dire que l'on ne sache déjà? Les historiens.... — Je les copierai sans doute, mais on ne s'en appercevra presque pas; et je dirai les choses les plus connues d'une manière si extraordinaire qu'elles paraîtront toutes nouvelles.

Par exemple, croyez-vous que j'appellerai cette ville *Paris*? Non, madame : je l'appellerai *Lutèce* pour rappeller son origine, de *lutum*, boue, fange, parce qu'elle était jadis au milieu d'un marais. — Vous pourriez vous tromper, monsieur, dit Adolphe, et plusieurs auteurs vous contesteront cette origine. Ils vous diront que le nom de *Paris* vient

(1) *Esprit de l'Histoire* par Ant. Ferrand, pag. 15 de la préface.

(2) *Itinéraire à Jérusalem*, tome 1er., page 175.

de *Pâris*, fils de Priam, amant de la belle Hélène. Pour moi je crois qu'il vient du mot grec παρῃσια (1) *hardiesse*, parce que jadis rien n'était plus brave que les Badaults. — Mon opinion, dit Belval, diffère de la vôtre, et je pense avec beaucoup d'historiens que Paris est la ville d'Isis. Si les Romains l'ont appellée *Lutèce*, parce qu'ils s'y sont crottés, il faut lui conserver son ancien nom beaucoup plus honorable. — Je vous demande pardon, reprit Maisonterne, je tiens beaucoup à l'étymologie fangeuse que je donne à la capitale. Je n'aime pas à nommer les choses comme tout le monde les nomme. J'ai déjà débaptisé des villes et des fleuves ; cela m'a réussi ; l'on a dit de moi : *il est aussi savant qu'il est dévot ;* et pour peu qu'on le répète, je finirai par le croire moi-même.

Au surplus, messieurs et madame, je vous invite à m'accompagner, à me faire part de vos observations : je vous citerai, vous partagerez ma gloire et *mon nom sera le vernis du vôtre* (2). Peut-être un jour si l'académie oublie la langue surannée de Fénélon, de Bossuet, de Racine et de Buffon, ses portes s'ouvriront pour nous. Mais occupons-nous de notre pélerinage. Demain, dès que la

---

(1) Guy de Fontenay.
(2) *Lettres de M. de Livry à Grétry*, pag. 15.

timide aurore habillera l'orient de son élégante livrée, je me rendrai mystérieusement à la chapelle basse de St.-Leu et St.-Gille. C'est là qu'après la dernière croisade fut enterré le vaillant et pieux chevalier Rodolphe de Crémailles. Revenu de la Palestine avec une robe de pélerin sur son armure, il voulut conserver ce vêtement dans son tombeau; mais sa gourde et son bourdon consacrés à la vierge existent encore, et par le crédit de M. le curé, j'ai obtenu l'honneur de m'en servir pendant le saint voyage que j'ai projetté. Nous suivrons ensuite le fleuve Séquanien, tantôt en batelet, tantôt à pied « et le fleuve se » réjouira dans son abandon d'entendre » retentir autour de ses rives les pas d'un » obscur étranger » (1).

Le lendemain Adolphe, sa sœur et son mari se rendent à six heures du matin à St.-Leu et St.-Gille pour y entendre la messe. Déjà Maisonterne était au pied des autels, revêtu d'une robe brune, et les épaules ornées d'un rang de coquilles que son costumier avait ramassées, rue Mont Orgueil. Quand il eût fini sa prière, il fit rebénir son bourdon et son scapulaire, puis remplissant sa gourde d'eau limpide et se faisant un collier de son chapelet: « n'i-

(1) *Itinéraire à Jérusalem*, tome 1er., pag. 112.

» mitons pas, dit-il, les méchans : ils
» portent l'orgueil à leur col comme un
» carcan d'or ; ils s'enivrent à des tables
» sacriléges.... (1). Partons, et dans notre
» route sans cesse occupés des beautés
» ineffables de la nature, livrons-nous
» aux plaisirs enchanteurs dont les es-
» saims séduisans vont former sur notre
» tête par leurs cercles légers une cou-
» ronne fleurie, un cercle de jouissances
» inépuisables ». (2).

Dans ce moment Maisonterne regarda Virginie avec un air tendre dont Belval fut un instant troublé.

Ils allaient sortir de l'église, lorsqu'ils apperçurent dans un coin un vieillard prosterné sur une pierre tumulaire qu'il arrosait de ses larmes. « De sa poitrine
» oppressée sortaient de si bruyans san-
» glots, qu'on eût dit un violent orage
» élevé sur un beau pays (3). Les éclairs
» qui partaient de ses yeux s'éteignaient
» aussitôt. Le tonnerre de sa voix se
» perdait dans son cœur (4) ».

Que ce spectacle est touchant, dit Maisonterne ! Que la douleur de ce vieillard m'interresse ! « La vieillesse, mes
» amis, est semblable à ces sceptres héré-

(1) *Les Martyrs*, tome 1er., page 104.

(2) *Génie de l'amour*, par M. Hue de Miroméuil, p. 2.

(3) François de Mentelle. *Nouvelle historique de Mme. de Chevreuse*, page 20.

(4) Le même, page 21.

» ditaires, qui paraissent tout chargés de la
» majesté des siècles, mais qui ne se cou-
» vrent plus de fleurs, depuis qu'ils se sont
» desséchés loin du tronc maternel (1) ».

Puisque la vieillesse est, selon vous, un manche à balai qui ne fleurit plus, attendons, dit Virginie, attendons ce bon vieillard à la porte de l'église : nous lui parlerons : peut-être nous pourrons le consoler..... Eh pourquoi le consoler, reprit le pélerin? « La douleur de l'homme
» sensible est comme la lampe religieuse et
» solitaire qui veille auprès des tombeaux.
» Qui serait assez barbare pour l'étein-
» dre (2) »? — Il me semble, dit Adolphe, qu'il n'y a aucune barbarie à faire cesser la douleur quand on le peut, et quelque soit celui qui souffre. Mais n'importe, vous ne le voulez pas, nous y consentons. — Et vous faites bien. « Malheur
» à qui se livre aux goûts sensibles avant
» d'être assez grand pour les mépriser !
» Ce trait est une des plus réelles cou-
» leurs de mon être (3) ». Voilà ce qu'a dit un de mes maîtres, et ce précepte est bon à suivre.

Les voyageurs s'acheminent vers la rivière pour y prendre le bateau qui doit les conduire au Calvaire. Mais à peine Maisonterne paraît-il dans la rue que son

---

(1) *Les Martyrs*, tome 1er., page 187.
(2) *Cours de littérature de La Harpe*, tome 4. p. 76.
(3) St.-Martin. *Des Erreurs et de la vérité*.

costume bizarre attire à sa suite tous les enfans vagabonds du quartier. D'abord ils l'examinent avec étonnement, bientôt ils rient de sa tournure : la foule augmente : des huées partent de tous côtés : on le traite comme un masque au temps du carnaval, et l'on est sur le point de lui jetter de la boue, lorsqu'il arrive au batelet et quitte à l'instant le rivage.

« Le monde, dit-il, est une source » d'abondantes humiliations. Abreuvons- » nous-en : car les eaux de l'humiliation » se jettent dans la mer du ciel (1).

Après cet acte de résignation, il s'occupe tout entier des objets qui s'offrent à ses regards. — Me voilà donc sur la *Sequana* qui, plus faible, mais plus riche que le Méchassébé, prend sa source chez les Bourguignons, abreuve les Champenois, traverse l'Isle-de-France, et après avoir séparé le Vexin de la Beauce, fertilise l'antique Neustrie et va mêler ses eaux avec l'Océan ! En achevant cette description exacte, il remplit sa tasse dans la Seine. — Je me suis toujours fait un plaisir de boire l'eau des rivières que j'ai passées dans ma vie... (2) — Et moi, dit Belval, du vin de tous les vignobles que j'ai traversés.

(1) Fr. de Mentelle. *Nouvelle historique de Mme. de Chevreuse*, pag. 60.

(2) *Itinéraire de Jérusalem*, tome 1er., pag. 171.

Adolphe prend à part sa sœur et Belval. Je crois, leur dit-il, que le moyen de donner à M. de Maisonterne l'occasion de développer toute l'énergie de son enthousiasme, c'est de parler le même langage que lui. Il nous était familier naguères, et nous ne pouvons l'avoir oublié.

Dans ce moment le batelet venait de dépasser le Pont-Neuf, et côtoyait le terre-plein où va bientôt s'élever un obélisque. A la vue des pierres amassées en cet endroit, Virginie demande si ce ne sont pas des débris des *rochers acrocérauniens?* — Eh quoi! s'écrie Maisonterne, ne reconnaissez-vous pas la place où le courageux grand-maître des Templiers, où l'intrépide Jacques Molay périt dans les flammes, en chantant les louanges du Seigneur. C'est ici, mes amis, c'est ici que *les chants ont cessé.* Ces mots lui rappellent un souvenir si douloureux que sa tête tombe tristement sur sa poitrine, comme celle du père Aubry quand il allait enterrer Atala.

Cependant le Louvre se découvre tout entier aux regards de Belval, qui ne peut s'empêcher de payer un tribut au génie des arts. — Ne sentez-vous pas, dit-il, à Maisonterne, votre ame s'élever, s'agrandir à l'aspect de ce bel édifice. « Il existe, n'en doutons pas, une » source nécessaire et permanente d'où » les objets d'admiration descendent con-

» tinuellement à la voix de nos besoins (1) ».
Que de richesses dans ce palais ! Rome, la Grèce, l'Afrique et l'Asie ont été dépouillées pour l'embellir ; et c'est pendant les horreurs d'une révolution politique que les Français ont commencé cette admirable collection de tableaux, de statues, de monumens. « Il faut que » ce peuple, même au milieu de toutes » ses misères, ait la main dans toutes » les grandeurs (2) ! Qu'ils étaient in» sensés ces Iconoclastes, ces Leon Isau» rien, ces Constantin Copronyme, qui » ne voulaient, vouant une guerre à mort » aux arts, voir dans leurs palais, dans » leurs temples, dans la nature entière, » que l'uniformité de l'ennui et de la » nudité, que le deuil de l'incendie, et » l'empire de l'ignorance (3) ».

Cette sortie contre le vandalisme tira Maisonterne de sa rêverie. Montrant à son tour à Belval le palais des sciences : —honneur, dit-il, au sanctuaire des érudits, au vrai chalet des abeilles laborieuses (4) ! Le culte du Dieu des chrétiens fut célébré dans cette enceinte, et je ne trouve pas qu'elle ait changé de destination. "Car elles sont dignes de leur » patrie céleste les ames privilégiées des

(1) OEuvres posthumes de St.-Martin.
(2) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 152.
(3) *Génie de l'amour*, pag. 26.
(4) *Itinéraire à Jérusalem.*

» disciples

» disciples d'Archimède et de Pythagore,
» de Locke et de Pope, de Newton et de
» Descartes, qui, planant au-dessus de la
» sphère terrestre, calculent la perfection
» mathématique de leur art, et se rappro-
» chent du prototype universel et unique
» de toutes les beautés, de la source su-
» prême de toute hiérarchie concordan-
» te (1). » C'est surtout l'astronomie qui me semble la science par excellence, quoiqu'elle ait été cultivée et avancée par des athées. C'est elle à qui l'on doit tous les progrès de la navigation. A quoi n'a-t-elle pas servi? « L'amour de l'ambition
» et du pouvoir, de la gloire mondaine
» et de la renommée ont su chercher et
» trouver des moyens auxiliaires et victo-
» rieux dans l'ordre suprême et mysté-
» rieux des astres, comme dans le désor-
» dre sublime et nécessaire de leurs ré-
» volutions (2).

Le batelet était déjà près du Pont-Royal, et Virginie faisait remarquer à Belval la maison du marquis de Vilette, et l'appartement qu'avait occupé Voltaire. Au nom de Voltaire, le pélerin se signe, et levant les yeux au ciel : grand Dieu! pourquoi faut-il que je voie consacrer le plus beau quai de Lutèce à cet apôtre de l'incrédulité, tandis qu'aucune place,

(1) *Génie de l'amour*, pag. 84.
(2) *Idem*, pag. 75.

aucune rue, pas un carrefour ne rappelle nos illustres modèles, Fréron, Royou, Desfontaines, la Beaumelle. C'est à ce Voltaire que l'on doit la génération des mécréans, des esprits forts, des philosophes, qui ont causé tous les maux que la France a soufferts, la grêle, le tonnerre, les inondations, l'uniformité des mesures et des codes, la liberté des cultes, la vaccine.... Vous en voulez donc beaucoup aux philosophes, lui demanda Virginie? — Si j'en veux aux philosophes, madame.... Savez vous ce que c'est qu'un philosophe? — Je le crois.... — Non, madame, vous ne le savez pas; voici son portrait :

« Son ton sentencieux, son air d'im-
» portance le rendent odieux à notre
» simplicité et à notre franchise : son
» front étroit et comprimé annonce l'obs-
» tination et l'esprit de système : ses yeux
» faux ont quelque chose d'inquiet, com-
» me ceux de la bête sauvage : son re-
» gard est timide et féroce : son sourire
» est vil et cruel : ses cheveux rares et
» inflexibles qui pendent en désordre,
» semblent n'appartenir en rien à cette
» chevelure que Dieu jetta comme un
» voile sur les épaules du jeune homme,
» et comme une couronne sur la tête du
» vieillard (1). Telle est la laideur de l'hom-

(1) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 143.

» me quand il est resté seul avec son » corps et qu'il renonce à son ame (1) : » tel est le philosophe ».

Je vous remercie, monsieur, dit Virginie, de m'avoir donné son signalement. Dans la bouche de tout autre, j'aurais pris ces traits pour ceux du Tartuffe.... A ce mot, Maisonterne fronça le sourcil : ses lèvres marmotèrent quelque chose que l'on n'entendit pas, et Belval qui apperçut de l'altération dans ses traits, s'empressa de le distraire par plusieurs questions. Mais il ne répondit que par des monosyllabes.

« Cependant chaque flot qui poussait » le batelet vers le saint rivage emportait » une de ses peines (2) ». Parvenu vis-à-vis l'île des Cygnes, il rappelle le temps où elle servait de retraite à une multitude de ces oiseaux majestueux qui, nourris et soignés aux frais de la capitale, embellissaient le fleuve Séquanien en se jouant sur ses limpides eaux.

Adolphe lui demanda s'il connaissait de même l'origine du nom d'un banc de sable qui n'est pas éloigné de l'île des Cygnes, et qu'on appelle l'île Macquerelle. Ne serait-ce pas, dit-il, la Cérigo de la Sequana (3). — Cela se peut,

(1) *Les Martyrs*, pag. 143.
(2) *Itinéraire*, tome 2, pag. 96.
(3) Ile stérile et pierreuse de l'Archipel de la Grèce, anciennement Cythère.

répondit le pélérin, et je consulterai là-dessus des ex-moines.

Cependant le ciel qui, jusqu'alors avait été serein, commence à se couvrir de nuages. Le vent de l'occident s'élève et le fleuve agité fatigue les rameurs. Tout-à-coup Maisonterne s'écrie ! Donnez-moi une bouteille. — Il n'y en a pas. — Eh bien ! Je me servirai de ma gourde. Il la détache de son bourdon, la vuide, puis fouillant dans sa poche, il en tire un papier sur lequel il écrit : « Jean-Gille de Maisonterne, naufragé dans la Sequana, le........ en allant au Mont-Valérien ». Du moins je ne périrai pas inconnu. — Quoi, dit Virginie, vous craignez...... — Je ne crains rien, madame, et je puis dire aux autres *Quid times ? Cæsarem vehis* (1). — « Mais ce jour né » du sein des tempêtes ne laisse tomber » sur mon front que des soucis, des re- » grets et des cheveux blancs (2). Je dois » tout prévoir. Voyez : l'orage se forme, » il menace, il approche. Dieu appelle le » tonnerre, et le tonnerre tremblant lui » répond : me voici (3). La colère du très- » haut monte comme un incendie (4). Le » char d'Emmanuel s'ébranle sur son es- » sieu de foudre et d'éclairs. Les Chéru-

(1) *Itinéraire à Jérusalem*, tome 1er., pag. 10.
(2) *Idem*, tome 3, pag. 117.
(3) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 74.
(4) *Idem*, pag. 95.

» bins roulent leurs ailes impétueuses et
» allument la fureur de leurs yeux (1) ».

Je ne sais pas, dit Adolphe, si le vent qui souffle vient des ailes des Chérubins ou des Séraphins, mais je sens de la pluie et je crois qu'il est prudent d'aborder. Nous voici près d'Auteuil. La jolie maison que vous voyez appartient à une de mes connaissances, à un homme de votre bord, qui sera enchanté de nous donner asyle jusqu'au retour du beau temps. — Ne craignez rien, M. de Maisonterne, ajouta Virginie : cette maison de plaisance n'est point celle qu'habita Molière ou Boileau. Ces deux corrupteurs de la langue française demeuraient dans l'intérieur du village.

Le pélerin se laisse conduire. On aborde, on attache le batelet au rivage. Les rameurs se joignent à quelques pêcheurs, qui dans un renfoncement de la berge avaient allumé un feu avec des roseaux en dépit d'Apollon, *que les gémissemens de ces roseaux consolaient de la perte de Daphné* (2). Les voyageurs entrent chez M. Nyctophyle, qui parut charmé de recevoir les intéressans pélerins.

Virginie lui présenta M. de Maisonterne comme un inconnu. Mais elle fut fort étonnée d'entendre son hôte se fé-

(1) *Les Martyrs*, pag. 103.
(2) *Itinéraire*, tome 1er., pag. 119.

liciter hautement du hasard qui amenait chez lui l'illustre défenseur de la foi, le poëte en prose par excellence, le Pindare des Iroquois.

» Quoi, dit-il, j'ai le bonheur de pos-
» séder dans mon ermitage le célèbre
» écrivain qui, en ouvrant toutes les
» sources de sentiment, a su en inonder
» toutes les ames (1), le chantre d'O-
» dérahi (2). J'ai lu, monsieur, j'ai dé-
» voré votre admirable livre : il sera le
» rêve de ma vie entière ; il est l'optique
» de mon bonheur (3). Je le regarde
» comme un trésor de vérités, et, vous
» le savez, la vérité, source du senti-
» ment, doit dans tous les âges lui four-
» nir le tribut de ses eaux. Tant que
» les hommes conserveront les principes
» élémentaires de leur être, tant que la
» succession des ames tendres ne sera
» point interrompue sur la terre, on
» viendra se désaltérer à cette source
» abondante. On viendra y puiser les
» plus délectables émotions (4) ».

Maisonterne ravi d'un si bel éloge, veut repliquer.... Nyctophyle ne lui en donne pas le temps.... Je sais, monsieur, continua-t-il, que votre modestie est encore

---

(1) *Lettre de M. de Livry à Grétry*, pag. 30.

(2) *Histoire américaine dans le genre d'Atala* ET FORT ANTÉRIEURE à cet ouvrage.

(3) *Lettre de M. de Livry à Grétry*, pag. 32.

(4) *Idem*, pag. 82.

au-dessus de votre mérite. Pour vous soustraire aux louanges qui vous poursuivent, vous vous retirez quelquefois dans la vallée des Hurlans, vous fuyez au milieu des bois : « vous fuyez, mais le » colosse d'admiration que vos divins ou- » vrages ont élevé, est d'une trop haute » proportion pour que ses bras ne puissent » vous atteindre beaucoup plus loin (1) ».

Vous n'êtes pas un homme, monsieur, non, vous n'êtes pas un homme, et vous échappez à nos sens. « On peut apper- » cevoir la vie dans ceux qui végétent, » au lieu d'exister. Mais comment la » saisir dans ceux dont chaque pas lais- » sant une trace immortelle, vous en » dérobe la vue par leur éclat (2) ».

Aussi avez-vous excité l'envie, réveillé la médisance...... On dit que votre style est emphatique, obscur, boursoufflé, souvent inintelligible : « j'en devine la rai- » son. Vous n'avez pu vous faire enten- » dre à des hommes, le génie n'en ren- » contre jamais..... C'est de la cendre des » passions, que naissent les juges équita- » bles (3) ». Attendez que vous soyez mort, monsieur, et vous verrez..... « Ah ! que » dites-vous, interrompit Maisonterne ? » J'ai beaucoup plus vécu dans la mort

(1) *Lettre de M. de Livry à Grétry*, pag. 82.
(2) *Idem*, pag. 139.
(3) *Idem*, pag. 7.

» que dans la vie ; jamais je n'ai pu m'ac-
» coutumer à cet élément (1)». Au surplus, j'aime mieux avoir des critiques que des prôneurs ; et je ne serai pas, comme plusieurs de mes confrères, qui n'ont pu résister à la persécution de la prospérité (2). « Je ne m'irrite pas contre les
» censeurs même les plus sévères, parce
» que la colère comme la faim, est mère
» des mauvais conseils (3) ».

Voilà une grande vérité, dit Adolphe, et elle me rappelle que nous n'avons pas déjeûné ! M. Nyctophyle à ces mots, prend la main de Virginie, et la conduit à une espèce de belvedère, où se trouve une table élégamment servie. Cette pièce vîtrée en lanterne permettait de jouir de tout l'effet de l'orage, dont un paratonnerre écartait les dangers. C'était un fort beau coup-d'œil que cette lutte des vents, de la foudre et des nuages. Adolphe et Belval l'aurait fort admirée, si leur appétit les eut laissés sensibles à ces sortes de beautés.

On fit honneur au déjeûner de M. Nyctophyle, et pendant qu'on louait les productions de son jardin et de sa basse-cour, la pluie cessa, les nuages s'élevèrent, le vent s'appaisa et le soleil re-

(1) *Lettre de M. de Livry à Grétry*, pag. 141.
(2) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 95.
(3) *Idem*, pag. 33.

parut dans toute sa splendeur. — Saluons le retour du grand astre, dit M. Nyctophyle, en buvant de ce vin de Pomard. Il est d'une bonne année; le raisin était mûr..... — Il n'est pas nécessaire, dit Maisonterne, que le raisin soit mûr pour que « la vendange soit bonne. La grappe verte » et flétrie sur le cep avant l'automne » donne le plus doux vin aux bords de » l'Alphée et sur les coteaux de l'Erymanthe ». (1) — Je crains bien, dit Virginie, que le vin de l'Erymanthe ne soit pas meilleur que le vin de Suresne.

On se lève, on remercie M. Nyctophyle de son accueil, et l'on s'apprête à le quitter. — Je désire, dit il, qu'avant de vous retirer, vous jettiez les yeux sur ma bibliothèque. Il ouvre à ces mots la porte d'une petite galerie, où 3 à 4000 volumes reliés avec luxe par Bozérian, sont rangés dans des armoires d'acajou vîtrées, et décorées de bronzes dorés.

Les premiers ouvrages qui s'offrent à la vue sont le *Génie du Christianisme* (2), *l'Année littéraire* (3), *les Mémoires du Jacobinisme* (4), *l'Essai sur le rétablissement des Jésuites* (5), *la Pitié* (6),

(1) *Les Martyrs*, tome 2, pag. 116.
(2) Par M. de Châteaubriant.
(3) Par Geoffroy.
(4) Par l'abbé Barruel.
(5) Par l'abbé Fontenay.
(6) Par l'abbé Delisle.

le Spectateur français au 19e. siècle (1); *les Souvenirs de Félicie* (2), *l'Influence des Femmes sur la littérature* (3), *l'Herbier moral* (4), *la Législation primitive* (5), *le Poëme de l'incrédulité* (6), *l'Esprit de l'histoire* (7), *les Tombeaux de St.-Denis* (8), *le Tableau historique des nations* (9), enfin *les Essais historiques sur l'effusion continuelle du sang humain par la guerre* (10).

— Nous serions flattés, dit Belval, de pouvoir parcourir ces ouvrages si curieux par leur style éleognostique (11); mais comme il nous reste encore une lieue à faire, permettez, M. Nyctophyle, que nous continuions notre route, charmés et reconnaissans de votre bon accueil.

On se rembarque, on a déjà passé Javelle, et salué l'avenue de Sèvres, lorsque Maisonterne appercevant dans

---

(1) Par Gairard, Bellemain et Montjoie.

(2) Par Mme. de Genlis.

(3) Par la même.

(4) Par la même.

(5) Par M. de Bonnald.

(6) Par M. A. Soumet.

(7) Par M. Ferrand.

(8) Par M. De Treneuil.

(9) Par E. Jondot.

(10) Par Louis de Ste.-Marie, Paris 1807. « Le genre » humain peut être considéré comme un arbre qu'une » main invisible taille sans relâche et qui gagne à » l'opération », pag. 168.

(11) Racine ηλεοσ.

le parc de Saint-Cloud la lanterne de Démosthènes : « Contemplez, dit-il, cette » architecture grecque, enchantée com- » me les Oasis, magique comme les his- » toires contées sous la tente (1). Qui » de nous ne se croirait à Athènes, écou- » tant les intrigues de la rue des Trépieds » et les aventures galantes qui se passent » dans les jardins de Phocion » !

Bientôt le batelet a passé sous les ponts de Sèvres et de St.-Cloud. Boulogne a disparu sur la droite, et le Calvaire se montre aux yeux ravis du pélerin.

« La voilà, s'écrie-t-il, cette terre » travaillée par des miracles ! Le soleil » brûlant, le figuier stérile, tous les » tombeaux de l'Ecriture sont là. Chaque » nom renferme un mystère. Chaque » grotte déclare l'avenir.... Dieu même » a parlé sur ces bords. Les torrens des- » séchés, les rochers fendus, les tom- » beaux entr'ouverts, attestent le pro- » dige. Le désert paraît encore muet de » douleur, et l'on dirait qu'il n'a osé » rompre le silence depuis qu'il a en- » tendu la voix de l'Eternel (2). Je te » vois, Jérusalem, je te vois encore à » travers le temps qui n'est plus (3) » !

» Oui, c'est la porte de Tancrède qui se

(1) *Itinéraire à Jérusalem.*

(2) *Portrait de Jérusalem*, dans l'*Itinéraire* de M. de Châteaubriant.

(3) *Odérahi*, pag. 23.

» dessine devant moi : je reconnais l'hum-
» ble cabane où vint se cacher Herminie ;
» cette place est celle où Clorinde enleva
» Sophronie aux flammes du bûcher ».

Adolphe et Virginie n'étaient pas si heureux; ils ne voyaient que le couvent des ermites.

Cependant on a quitté le batelet et payé les rameurs. La calèche de Belval s'était rendue à Suresne pour conduire les voyageurs au Mont des-Martyrs. Le cocher se disputait avec un paysan qui avait tourmenté ses chevaux, et comme Belval arrivait, il *sanglait* (1) à ce pauvre diable un coup de fouet au milieu du visage.

On les sépare, on les appaise, et on s'apprête à gravir à pied le Calvaire ; lorsque Maisonterne apperçoit le cimetière de Suresne. — Un moment, dit-il à ses compagnons de voyage; permettez-moi de visiter cet asile de la mort : j'aime beaucoup les tombeaux, j'en cherche ; j'en vois par-tout. « Qu'un cimetière a
» de charmes ! Quelle diversité de mœurs
» et de vertus l'on apperçoit là d'un coup-
» d'œil ? Et ces vertus tempérées par la
» mort comme ces vins généreux que l'on
» mêle, dit Platon, avec une divinité
» sobre, n'offusquent point les regards
» des vivans (2) ». On est forcé de le

(1) Expression et geste de M. de Châteaubriant dans son *Itinéraire à Jérusalem*, tome 2, pag. 41.

(2) *Itinéraire*, tome 1er., pag. 225.

suivre; mais à peine est-il entré dans le champ du repos, qu'il met le pied dans un trou, et se donne une entorse. Il jette un cri qu'il se reproche aussitôt: on le soutient, mais il boite et ne marche qu'avec douleur.

« *Serais-je* donc privé, dit il, de voir » cette terre antique, retentissante de » la voix des siècles et des traditions de » l'Histoire (1). Ne pourrai-je contempler » encore ce désert qui semble respirer » encore la grandeur de Jehova, et les » épouvantemens de la mort (2) »?

On le rassure, on lui promet qu'il verra la terre antique, qu'il respirera les épouvantemens de la mort. On l'oblige à prendre un peu de repos. Pendant ce temps Belval trouve un âne qu'il lui amène pour le porter au Calvaire. Maisonterne fait quelques difficultés pour l'accepter. « Convient-il à un pauvre » pêcheur, comme moi, dit-il, ignoré » des grands, *rejetté comme les balayures* » *du monde* (3), de paraître dans le saint » lieu sur la même monture qui porta le » Sauveur ». On dissipe son scrupule, il se laisse persuader.

En sortant du cimetière, les voyageurs suivent un sentier où Maisonterne eut à

---

(1) *Itinéraire*, tome 2, pag. 96.
(2) *Idem*, tome 2, pag. 143.
(3) *Idem*, tome 1er., pag. 144.

peine fait 20 pas qu'il s'arrêta... — Mes amis! mes amis! n'avez vous pas entendu le pied de mon âne frapper sur un endroit qui sonne creux? — Oui, eh bien! — O précieuse découverte! — Laquelle? — Comment, laquelle? Ne sommes-nous pas à 73 mètres environ du cimetière que nous venons de quitter: ne sommes-nous pas à l'orient de Suresne? — Qu'est-ce que cela signifie? — Cela signifie que mon âne a trouvé le tombeau de *St. Cucuphin* cherché vainement par les fidèles. — Voilà une belle preuve. — Certainement, et il n'en a pas fallu d'avantage à un de mes amis, pour trouver le tombeau de Clytemnestre et d'Egysthe près des murailles d'Argos (1).

Au milieu de la montagne, on rencontre une jeune fille qui venait d'y faire sa prière, et qui pleurait. — Qu'avez-vous, mon enfant, dit Virginie; et ne peut-on vous soulager? — La paysanne rougit, garde le silence, et pleure d'avantage. Sa taille trop arrondie trahit son secret, et répond pour elle que quelques mois avant, elle n'était pas seule quand elle fit le même pélerinage. — » Ah! je vous » plains, lui dit Adolphe. Une fille qui » se laisse séduire, a beau laver sa faute » avec une plante, elle ne peut mettre » la main sur la bouche de son cœur,

(1) *Itinéraire*, tome 1er., pag. 136.

» ni l'empêcher de crier : tu as mal » fait (1). Mais allez avec confiance trou- » ver votre mère. Elle pleurera, mais » sa voix fera fuir votre chagrin, comme » une hirondelle chasse à coups de bec » l'oiseau de proie (2). — M'est avis, mon bon monsieur, répond la paysanne, que c'est l'oiseau de proie qui chasse l'hirondelle à coups de bec. — Maisonterne sourit à la jeune fille, en disant : que cette petite est simple !

Mais en arrivant à la grande station du Calvaire, il se prosterne, baise la terre humblement, puis regardant le Christ qu'un soldat farouche perçe de la lance : « O divines souffrances, dit-il, ô mon » Dieu, que les peines que tu as consenti » à souffrir me pénètrent l'ame! hélas j'ai » le fatal compas de ta sensibilité pour » mesurer les degrés de ta douleur (3) ».

Quand il eut satisfait aux premiers besoins de son cœur religieux, Belval et Adolphe lui firent admirer la belle vue dont on jouit sur ce monticule. » —Voyez, lui disaient-ils, ces buissons » parfumés qui se dessinent dans les val- » lons comme des ruisseaux de fleurs et » remplacent la fraîcheur des eaux par » celle des ombres (4). — Oui, répon-

(1) *Oderahi*, pag. 91.
(2) *Idem*, pag. 34.
(3) *Lettres de M. de Livry à M. Grétry*, p. 145.
(4) *Les Martyrs*, pag. 9.

» dit le pélerin ; mais je vois aussi le dé-
» sert qui se glisse comme un ennemi dans
» la vaste plaine ; il pousse ses sables en
» longs serpens d'or et dessine au sein de
» la fécondité des méandres stériles (1) ».

C'est dit Belval, la plaine des Sablons ! — Ah Dieu, s'écrie Maisonterne, avec vos expressions triviales, vous désenchantez les harmonies de la nature. — Eh bien ! tournez vos regards de ce côté ; admirez ce bois charmant, ce parc élégamment dessiné. Si un « léger
» zéphir vient se jouer dans ces boca-
» ges, le feuillage agité se balance et
» s'entrouvre, et une pluie d'or semble
» se disperser parmi les rameaux et tom-
» ber sur le gazon. On respire un air
» que parfument l'aubépine, la violette,
» les arbres de pourpre et de neige,
» dispersés dans les vignes, et les éma-
» nations balsamiques que laisse échap-
» per en abondance la feuille naissante
» du peuplier pyramidal (2). Au milieu
» de ce joli bois, remarquez cette pe-
» tite fabrique semblable à une tour in-
» dienne qui s'élance d'une riche base
» de verdure, et se dessine avec élé-
» gance et simplicité sur un fond d'un
» vert tendre adouci par un voile aë-

(1) *Les Martyrs*, pag. 86.

(2) *Notice sur les Charmettes*, par M. Raymond, proviseur au lycée de Chamberry. (Magasin encyclopédique, Août 1811, pag. 284.

» rien (1) ». C'est là que Ste.-James prenait son café.

Que cette vue est immense, dit Maisonterne; je reconnais, avec Azais, « que » l'unité est le lieu de l'univers, l'infini » son enceinte. » Mais la cloche argentine nous appelle au temple. Il est permis aux fidèles d'approcher le St.-Sépulchre. Allons-y réclamer une indulgence plénière.

Les voyageurs entrent dans l'église. Un fils de Saint-François commençait un sermon, dont le sujet était l'histoire de St.-Eudore et de Ste.-Cymodocée, petite-fille du grand Homère. Son texte était : *Quando cecidit in foveam bestia, obruatur.*

Ah! mes frères, disait-il, comment vous peindre la conduite admirable de ces deux élus du Seigneur, qui devinrent amoureux l'un de l'autre au clair de la lune; et passèrent plusieurs nuits ensemble sans jamais oser faire.... ce que tant d'autres font en plein jour. Et cependant Cymodocée était encore payenne : mais son père l'élevait comme un ange, et lui disait souvent : « Il faut traiter notre ame à » son arrivée dans notre corps, comme » un céleste étranger que l'on reçoit avec » des parfums et des couronnes (1) » : ce qu'elle concevait parfaitement, et ce qui prouve qu'elle avait beaucoup d'esprit.

---

(1) *Notice sur les Charmettes*, par M. Raymond.
(2) *Les Martyrs*, tome 1, pag. 13.

Quant à Saint-Eudore, mes frères, c'était un guerrier dévot comme un abbé. « La religion tenant son ame à l'ombre » de ses ailes, l'empêchait comme une » fleur délicate de s'épanouir trop tôt, » et prolongeant l'ignorance de ses jeu» nes années, elle semblait ajouter de » l'innocence à l'innocence même (1) ».

Je ne vous raconterai pas, mes frères, les exploits de St.-Eudore, lorsqu'il vint combattre les Francs, et qu'il vit les Romains reculer devant l'armée des flots (2). Je ne vous parlerai pas de ses amours avec une druidesse, qu'il abandonna saintement, quand elle n'eût plus rien à lui accorder, de son esclavage chez le roi Pharamond, de son voyage dans les Alpes, où en voyant les petites cabanes des bergers, il remarque que le chevrier des montagnes vivement frappé de la brièveté de sa vie, ne s'est pas donné la peine d'élever des monumens plus durables que lui (3).

Je laisse tous ces détails à cet auteur inimitable qui non content de chanter les martyrs, fait des martyrs de tous ses lecteurs; à cet historien immortel qui fait revivre parmi nous la véritable éloquence. Je ne vous entretiendrai, mes frères, que du zèle de St.-Eudore à con-

(1) *Les Martyrs*, tome 1, pag. 117.
(2) *Idem*, tome 1er., pag. 239.
(3) *Idem*, tome 1er., pag. 199.

vertir à la foi sa bien aimée : car il ne voulut pas cueillir la fleur de sa virginité, qu'elle n'ait été arrosée des eaux du baptême : procédé délicat et rare.

Or, tandis que Mlle. Homère voit les parques vêtues de blanc et assises sur l'essieu dor du monde, pour écouter la mélodie des sphères (1), Eudore lui fait connaître les beautés du paradis pour lui donner l'envie d'y monter, et c'est dans les termes les plus clairs qu'il lui parle de ce lieu de délices. « Aucun soleil ne se » lève, dit-il, aucun soleil ne se couche » dans des lieux où rien ne commence et » rien ne finit. Mais une clarté ineffable » descendant comme une tendre rosée » entretient le jour éternel de la délec» table éternité (2) : c'est là que l'on voit » Jehova sur son trône éclatant, où l'on » monte par cent degrés de rubis, d'es» carboucles et d'émeraudes, (ce qui fait » un bel escalier). L'éternel ouvre ses » lèvres où respire la loi de clémence : il » remplit le ciel de ses accens plus purs » que les soupirs de la fontaine de Sa» marie (3) ».

Mlle. Homère comprit très-bien les soupirs d'une fontaine ; elle fut aussi touchée de la peinture de l'enfer : « ré-

---

(1) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 69.
(2) *Idem*, tome 1er., pag. 82.
(3) *Idem*, tome 1er., pag. 100.

» gions impérissables comme la vengeance
» qui les forma ; tombe et berceau de la
» mort, où le temps ne fait pas la règle,
» et qui resteront encore, quand l'uni-
» vers aura été enlevé, ainsi qu'une tente
» dressée pour un jour (1) ».

Elle se convertit, et peu de temps après elle eut le plaisir d'être dévorée par un tigre dans les bras de son amant. C'est ce que je vous souhaite, mes frères, ainsi que la vie éternelle.

Maisonterne veut saluer le supérieur des ermites : on le conduit vers ce saint homme qui le félicite de sa piété, et lui dit :—mon fils, si vous étiez en Palestine, je vous donnerais l'ordre du St. Sépulchre, que vous pourriez garder dans votre poche en France : vous chausseriez l'éperon de Godefroid de Bouillon, et vous recevriez l'accolade avec cette fameuse épée dont il se servait pour fendre en deux un géant sur le pont d'Antioche : vous vous croiriez un chevalier sans peur et sans reproche. (2) Mais ici, mon fils, je ne puis vous offrir qu'un rosaire. Maisonterne le reçoit un genou en terre, le baise avec respect, et regardant le chef des ermites avec humilité : — Ce don de miséricorde, mon père, dit-il, me reconfortera dans les orages

(1) *Les Martyrs*, tome 1er., pag. 293.
(2) *Itinéraire*, tome 3, pag. 39 et suiv.

de la vie, et je me souviendrai toujours
» que je le tiens de vous qui êtes au port
» du salut, comme un vieux pilote dont
» les songes sont enfans des vents et des
» tempêtes (1) ».

Les voyageurs parcourent ensuite, après ce discours édifiant, les douze stations consacrées à la passion du sauveur, et ils redescendent à Suresne pour reprendre leur calèche : ils suivent le fleuve Séquanien jusqu'au village d'Asnières. Comme ils en approchaient, un jockei vint à cheval, au-devant d'eux, les prévenir que M. de St.-Géran les attendait à dîner dans une maison de campagne où il avait amené une dame fort curieuse de faire la connaissance de M. de Maisonterne. — Quelle est cette dame, demanda Virginie? Est-elle jeune, est-elle jolie? — Non, Madame, répondit le jockei, ni l'un, ni l'autre. On la nomme Mme. Belise, comtesse de Mascarillis; c'est une veuve qui, dit-on, fait des livres de toute espèce, et brûle comme une lampe (2).

La calèche se détourne et entre dans

(1) *Itinéraire*, tome 3, pag. 114.

(2) Mme. de G. a fait graver à la tête de son *Théâtre d'éducation*, première édition, un fleuron représentant une lampe ardente, soutenue par des génies, et au-dessus cette devise : *Pour éclairer, tu te consumes.*

la cour d'une maison agréable. Adolphe et Virginie courent embrasser leur père. St.-Géran salue M. de Maisonterne, le prend par la main, et le présente à la comtesse, — Vous serez, lui dit-il, Monsieur, très-flatté, je crois, de connaître l'illustre ennemie du factieux Fénelon, l'auteur célèbre de l'*Intrigue dans la cave*, la savante interprête des Arabesques, la moderne Clio qui nous apprend l'art de mettre l'histoire en romans, et les romans en histoires, le tout à la plus grande gloire de Dieu. Madame a désiré de vous voir, et j'ai pensé que vous me permettriez d'interrompre votre pélerinage, pour lui procurer le plaisir de lui faire votre cour. M. de Maisonterne troublé par la vue de la comtesse, balbutie un compliment, et assure que depuis long-temps admirateur des ouvrages qu'elle a publiés, il ambitionnait le bonheur dont M. de St.-Géran le faisait jouir.

On fit une courte promenade dans le jardin que Virginie trouva fort joli. — Eh! bien, ma fille, lui dit St.-Géran, tu peux disposer de tout ceci. C'est pour toi que j'ai acheté cette maison, et j'ai demandé à Belval de ne point t'en prévenir pour te ménager une surprise. Prends donc possession de ton nouveau domicile, et fais-en dès aujourd'hui les honneurs. Virginie embrasse son père; l'heure de dîner rappelle les

promeneurs à la maison. On se met à table.

La salle à manger était décorée de différens tableaux. L'un d'eux fixa les regards de Belval : il représentait un homme d'une assez belle figure, couvert d'un manteau rouge, et représenté entre le soleil et la lune. — A ces signes, à ces cheveux plats, aux petites moustaches qu'il porte, et à la royale qui orne son menton, je suppose, dit Belval, que ce personnage est un astronome du temps de Louis XIII. — Non, mon ami, répond St.-Géran, c'était un homme de lettres fort distingué, dont les ouvrages n'ont pas été inutiles à Corneille et à Molière, un homme dont le style semblerait calqué sur celui de M. Maisonterne, s'il ne lui était antérieur de 190 ans. Je croyais, dit Maisonterne, mon style original, et je n'ai suivi aucun modèle. — Permettez moi, reprit St.-Géran, d'en faire juge Mme. la comtesse et mes enfans qui ont lu vos écrits. J'ai assez de mémoire pour me rappeller fidèlement quelques phrases de l'homme de lettres que vous voyez. Par exemple, en parlant d'une fontaine il dit : « Que » ses bords sont d'un gazon émaillé de » tant de fleurs, qu'elles semblent s'em- » presser à qui s'y mirera la première.... » Elle est encore au berceau, car elle ne » vient que de naître, et sa face jeune et » jolie ne montre pas une seule ride. Elle » est bien généreuse et ne reçoit visite

» de personne qu'elle ne lui donne son » portrait. Le voyageur qui vient s'y ra- » fraîchir, courbant sa tête vers l'onde, » s'étonne qu'il soit grand jour sur son » horizon, pendant qu'il voit le soleil aux » antipodes, et ne se penche qu'avec » précaution de peur de tomber au fir- » mament ».

— Vraiment, dit Virginie, la ressemblance est frappante, et je croirais entendre lire une description faite par M. de Maisonterne. — Moi, je pense, dit, en minaudant la comtesse, que monsieur écrit avec un peu moins de simplicité. — Attendez, dit St.-Géran, mon auteur a quelquefois des images et des tours plus soignés. — Quand il se plaint des rigueurs » d'une belle, il écrit que le marteau de » la jalousie sonne les plus longues heures » du désespoir dans le clocher de son » ame ,,.—Charmant! charmant! s'écrie la comtesse; et comment définit-il l'amour?—Je m'en souviens, dit St.-Géran, le voici :

« L'amour est une flamme follette qui ,, brille au bord d'un précipice, un feu qui ,, brûle sans consumer, un guide aveugle ,, qui crêve les yeux de ceux qu'il con- ,, duit, un assassin que l'ame introduit dans ,, sa maison par les fenêtres, un poison que ,, l'on boit par les yeux.... — Vous le définissez bien mieux, l'amour, M. Maisonterne, dit la comtesse en le regardant tendrement....

tendrement. . . . . Mais, dites-nous, St.-Géran : quel est cet auteur qui avait si bien deviné le bon genre que nous nous efforçons de mettre à la mode? — Madame, c'est Cyrano de Bergerac. — Qui? le burlesque auteur du *pédant joué?* — Lui-même. Adolphe, Belval et Virginie ne purent s'empêcher de rire : ce qui aurait beaucoup piqué la comtesse, si elle n'avait été fort occupée de Maisonterne qui lui adressait tout bas les discours les plus galans. — Je crois, en vérité, qu'ils se sont pris mutuellement d'une belle passion, dit M. de St.-Géran à ses enfans.

Il ne se trompait pas; une étrange sympathie les attirait l'un vers l'autre, et ils n'attendaient que le moment de se déclarer leurs sentimens. Belval leur en fournit l'occasion. Le temps était superbe, et la soirée invitait aux promenades solitaires, Vénus ou Vesper brillait au firmament. « Vois-tu, dit Belval à Virginie, cet astre » charmant qui de tout temps et tous les » jours, tantôt précurseur de la reine des » nuits, tantôt brillant après que Phœbé » s'est enveloppée dans son manteau perlé, » prédit l'instant du rendez-vous de l'a» mante craintive qui s'y rend, en éclairant » l'amant heureux qui l'a demandé (1) ».

La comtesse donnait en ce moment le bras à Maisonterne, qui, lui montrant le

(1)

ciel, lui dit : «Tandis que la lune promène
» sa fraîche continence à travers les nua-
» ges, que la terre baille et que la mort
» parcourt ce globe pâle sur un cheval
» blanc (1), livrons-nous aux douces rê-
» veries..... » La comtesse le regarde et soupire. Ils s'acheminent lentement et comme sans dessein vers un bosquet de charmille et s'asseyent en rêvant sur un banc de gazon. Virginie qui se doute que la conversation va bientôt s'animer, entraîne son père, son frère et son mari derrière la charmille, et là prêtant une oreille attentive, ils recueillent le dialogue suivant:

M. — Ah! Madame que le cœur de l'homme est une étrange chose!

La C. — Et celui de la femme, M. de Maisonterne!

M. — Qui dit l'un, dit l'autre. Oui notre cœur seul est imprégné du besoin insatiable d'aimer...... « De cette
» soif brûlante qui le fait perpétuellement
» se forger une chimérique atmosphère
» de félicité (2) ».

La C. — Etes-vous dans cette atmosphère?

M. — Ah! Madame, que me demandez-vous? Que ne vous ai-je connu il y a trente ans, j'aurais bu le plaisir dès mon enfance (3).

(1) *Génie du Christianisme.*
(2) *Génie de l'amour*, pag. 149.
(3) *Olcrahi*, pag. 41.

La C. avec prudence. — Ceci, monsieur, ressemble fort à une déclaration.

M. — Vous avez trop d'esprit pour vous y méprendre. Oui, je vous aime, je brûle pour vous et pour vos ouvrages divins qui prouvent que vous êtes comme Alexandre, de qui on a dit, *chez lui tout sort des entrailles* (1). Je désire associer ma gloire à la vôtre. Nous occuperons la même place au temple de mémoire. Si j'ai bien lu dans vos yeux, mon hommage ne vous déplaît pas.... Vous vous taisez.... Mes paroles seraient-elles comme des plumes sur votre ame (2).

La C. — Soyez content, Maisonterne, Mascarillis vous aime.

M. — Aveu charmant ! Quel aimable avenir il me promet ! Dans peu je pourrai dire en parlant de ma chère comtesse : « Elle répond à mes lettres » brûlantes par des épitres enflammées, » prévient mes vœux par ses souhaits, » devance mes désirs par ses espérances, » confirme mes résolutions par ses vo» lontés, comble mes peines par ses de» mandes, devine mon cœur par son » ame, et détermine enfin mon bonheur » par sa félicité (3). Eloquente amie ! Con» sentez à imiter Eve. Je vous rendrai

(1) *Itinéraire*, tome 2, pag. 56.
(2) *Odérahi*, pag. 167.
(3) *Génie de l'amour*, pag. 3.

» mon épouse par une alliance de jus-
» tice, de compassion et de miséricorde.
» Je régnerai sur vous parce que l'homme
» est fait pour l'empire, et je vous aimerai
» comme une grappe de raisin que l'on
» trouve dans un désert brûlant. « (1).

La C. *Oui vous brûlez de mordre à cette grappe mûre;*
Et la grappe ardemment désire la morsure.

Voilà ce que disait Guillemain dans sa pièce du *dindon rôti.*

M. Laissez-là le dindon, chère comtesse, et écoutez-moi. La muse hébraïque m'inspire. Je chante mon amour.....
» Ma maîtresse s'avance comme l'aurore,
» elle s'élève du désert comme la fumée
» de l'encens; sa bouche est une grenade
» entr'ouverte, ses yeux sont purs comme
» les eaux des Piscines d'Hésébon. Je vous
» conjure par les chevreuils de la mon-
» tagne, soutenez-moi avec des fleurs et
» des fruits, car mon ame s'est fondue à la
» voix de mon amie. Vent du milieu du
» jour, soufflez dans les Mandragores....
» Ma bien-aimée, ouvrez-moi vos portes
» de cèdre, mes cheveux sont mouillés de
» la rosée de la nuit. Que votre main gauche
» soutienne ma tête....... Mettez-moi
» comme un sceau sur votre cœur (2) ».

La C. transportée. — Ah! viens, viens

---

(1) *Les Martyrs*, tome 2, pag. 141.
(2) *Les Martyrs*, tome 2.

sur mon cœur, comme un sceau.....»
Quels accens ! et je n'y répondrais pas.....
Ecoutes à ton tour. « Si je venais à te
» perdre, les hymnes funèbres, les dé-
» plorables lais, les douloureux échos
» de l'amour en deuil rempliraient mes
» pages noircies. . . . . Après avoir hu-
» mecté tes cendres du suc du Cyna-
» momum, après avoir ombragé ta tête
» des vapeurs de l'aloës et planté aux ex-
» trêmités de ta tombe le cyprès de la
» mort et le saule des larmes. . . . Après
» que mes chants lamentables auraient
» laissé pénétrer jusqu'au fond du tom-
» beau, le rythme mélancolique de mes
» accens plaintifs...... Les glaces du trépas
» qui te captiveraient viendraient arrê-
» ter mon sang ; la lividité de tes for-
» mes appâlirait mon visage, oblitère-
» rait mes membres ; mais avant d'ex-
» haler mon dernier soupir, je gra-
» verais sur la froide pierre : « Cette
» tombe de l'époux est le tombeau de
» l'épouse ; un instant la mort les sépara ;
» la mort les a réunis pour l'éternité »,
» et je m'étendrais près de toi pour ne
» plus te quitter ! ! ! ! ! (1) ».

Adolphe et Virginie étouffaient de rire derrière la charmille. St.-Géran qui les voit près d'éclater, les entraîne à la mai-

(1) *Génie de l'amour*, pag. 11.

son où bientôt Maisonterne se rend avec la comtesse, qui prétexte un mal de tête et se retire de bonne heure dans son appartement.

Le lendemain on se lève avant l'aurore. Il me reste, dit Maisonterne, une dernière station à faire. Mon pélerinage ne serait pas complet si je ne visitais pas le Mont des Martyrs; ce mont célèbre où Dyonisius et ses deux compagnons ont perdu la tête pour la foi. Je ne vous invite pas à m'accompagner, je serai seul en voyage. — Seul; non pas, s'il vous plaît, dit la comtesse de Mascarillis, paraissant en robe de pélerin: non, M. de Maisonterne, je vous suivrai. J'ai des observations à faire sur cette montagne gypseuse pour une minéralogie sentimentale que je veux bientôt publier..... « Mais que vois-je sur » Montmartre. Quelques lignes magiques » se jouent dans les airs et figurent dans » la région des météores les secrets de » l'état ou l'objet imprévu de la joie pu- » blique: tout-à-coup s'établissent d'au- » tres lignes mystérieuses et invisibles » qui, messagers de nouvelle espèce, » portent l'événement tout entier avec » la rapidité de l'éclair. Confiée à un » rayon de lumière, la nouvelle vole » d'une station à l'autre, se répète in- » connue à chaque interprête, et dans » quelques instans se communique du

» centre aux extrêmités du vaste em» pire (1) ».

Ceci, dit Virginie, serait une énigme pour qui ne connaîtrait pas le télégraphe.

On accompagne les deux pélerins jusqu'au bac d'Asnières, et on fait promettre qu'ils donneront incessamment de leurs nouvelles.

En revenant à la maison, St.-Géran disait à ses enfans : que je plains ce pauvre M. de Maisonterne ! La manie de se singulariser lui fait gâter quelque talent véritable, et les apôtres du faux goût par leurs louanges niaises l'empêchent de revenir sur la bonne route. Ils en font le fondateur d'une nouvelle école qui malheureusement n'a que trop de disciples, et qui perdra la littérature en France, si quelque génie supérieur ne nous rend pas le goût des bons modèles.

Quelques jours après l'oncle de Belval lui écrit que Bélise de Mascarillis va publier un ouvrage pour démasquer l'ame séditieuse de l'auteur de Télémaque, de ce libelle impie où Fénélon, *dans un style barbare*, a osé vouer au mépris les hypocrites et les tyrans. Il ajoute que Maisonterne est sur le point de mettre au jour une grande dissertation pour prouver comme Desmarets St.-Sorlin (2),

(1) *Notice sur les Charmettes*, par M. Raymond, pag. 295.

(2 Auteur du poëme de Clovis.

que Homère, Virgile, Horace et Ovide n'ont point connu la véritable poésie, parce qu'ils n'étaient point éclairés par la véritable religion, et qu'ils n'avaient étudié ni les prophêtes, ni l'apocalypse.

Le bon curé termine sa lettre, par assurer que ces deux ouvrages feront faire un grand pas à la littérature : pour augmenter, dit-il, le nombre des idées sublimes et profondes que leur fournira leur propre génie, les deux pélerins se proposent de consulter dans les maisons consacrées à l'hygienne cérébrale, les beaux esprits qu'inspire la déesse Moria. Ils doivent commencer par Charenton, où sans doute pour leur intérêt et pour le nôtre on les retiendra quelque temps.

Réflexions générales sur les révolutions des langues, appliquées à la langue italienne ; traduites du N°. XI *du journal italien, intitulé l'*Ape Subalpina (1).

Chaque langue a sa nature, c'est-à-dire, un certain caractère, certaines

(1) La langue et le style que M. Botta a employés dans son *Histoire de la guerre d'Amérique*, ont fait naître une guerre de plume, dans laquelle nous n'avons pas dû entrer. Mais cette discussion ayant donné lieu au morceau suivant, qui nous a paru d'un intéret général, nous avons cru convenable de le faire

propriétés qui la distinguent de toute autre, et la constituent seule de son espèce. Ce caractère distinctif consiste principalement dans les mots, dans les locutions et dans les figures (1); de sorte que le rapport entre deux langues est moindre ou plus grand, en raison du plus ou moins grand nombre de mots et de locutions propres à chacune, et du plus ou moins d'éloignement ou d'analogie qui existe entre les figures de l'une et de l'autre. En effet, il y a des langues qui diffèrent à-la-fois par toutes choses, et n'ont de commun pas un mot, pas une figure, ni une locution. Tel est, par exemple, le chinois, respectivement à l'italien : ce sont deux langues de tout point différentes. Il y en a d'autres qui ont beaucoup de phrases et de mots communs entr'elles; mais point de figures : telles semblent, par exemple, la langue italienne et la langue anglaise l'une par rapport à l'autre. Enfin il y a des langues qui n'ont pas seulement en commun beaucoup de phrases et de mots, mais encore un grand nombre de

---

connaître à nos lecteurs, en en écartant soigneusement tout ce qui n'était que d'un intérêt particulier.
(*Note des Rédacteurs.*)

(1) Je fais ici abstraction de la diversité qui résulte de la différente prononciation des mêmes mots dans les différentes langues.

figures. Telles sont l'italienne et la française comparativement l'une à l'autre.

Il ne laisse pas toutefois d'y avoir une différence très-marquée même entre ces deux dernières langues ; car chacune d'elles possède une grande quantité tant de mots, que de phrases et de figures qui lui sont propres, et ne se rencontrent pas dans l'autre. Aussi, à l'exception des langues primitives, les seules qui diffèrent totalement entr'elles, toutes les autres, dérivées le plus souvent des mêmes sources, peuvent-elles être considérées comme possédant un *fonds commun* et un *fonds propre*. C'est en raison du premier qu'elles ont entr'elles de la ressemblance ou de l'affinité ; le second constitue leur différence, leur caractère spécial, je dirais presque leur individualité. Plus le fonds commun à deux langues est abondant, plus le fonds spécial de chacune est borné, et plus aussi la ressemblance entre ces deux langues est grande. Le contraire a lieu dans la supposition inverse.

Ce que j'appelle le fonds propre des langues domine dans celles qui existent par elles-mêmes, ou, si l'on veut, dans celles qui se sont formées sans dérivation apparente d'aucune autre. Tels semblent être, par exemple, l'hébreu, le chinois, le celtique et peut-être le tudesque. Dans ces langues, le fonds commun est pres-

que nul, si même il n'est pas tout-à-fait nul. Mais dans les langues formées de langues plus anciennes, soit mortes, soit encore vivantes, le fonds commun est plus copieux, et le fonds propre plus borné. C'est le cas de la langue latine relativement à la grecque dont elle a beaucoup emprunté; c'est encore celui des langues italienne, espagnole et française par rapport à la latine, leur mère commune.

Les langues originales (je nomme ainsi celles dont se forment les langues dérivées, par opposition à ces dernières) se prêtent plus difficilement à cette espèce de corruption née de l'introduction de paroles, de figures ou de locutions étrangères : car le passage d'une chose à une autre tout-à-fait diverse, éprouve nécessairement d'autant plus d'obstacle que la nature même des choses y répugne. Il n'en est pas ainsi des langues dérivées : elles s'altèrent avec d'autant plus de facilité, que la nature des choses semble incliner à cette altération comme un changement utile. Ainsi, l'on voit la langue des Chinois rester invariablement la même, bien que les Tartares qui parlent une langue différente, se soient emparés de la Chine, et s'y soient déjà maintenus plusieurs siècles. La langue grecque, au contraire, fut corrompue par la latine, à l'époque de

la domination romaine en Grèce : elle s'écarta davantage encore de son caractère primitif, par la nouvelle altération qu'elle subit lorsque les Vénitiens s'établirent dans les îles de la mer Ionienne, et en quelques parties du continent de la Grèce. Voilà pourquoi on en est venu à compter jusqu'à trois sortes de grec : le *littéral*, qui est l'ancien, pur et sans mélange, celui d'Homère et de Thucydide : le grec *poli*, ou le grec déjà altéré par le latin ; et enfin le grec *vulgaire* d'aujourd'hui, doublement corrompu par le latin et par l'italien.

Tant qu'une langue dérivée reste dans l'enfance et continue à se former, c'est le vulgaire qui en construit peu-à-peu l'édifice, en adoptant pour base de cette construction la langue antérieure, soit encore intacte, soit déjà altérée : c'est-à-dire ; qu'à cette dernière il va sans cesse ajoutant de nouveaux mots, de nouvelles locutions tirés de la langue corruptrice. Dans cette opération, la langue ancienne remplit une fonction semblable à celle de ces noyaux où vont s'attacher, en vertu de l'attraction ou de toute autre force, certaines parcelles de matière dont l'aggrégation successive autour du noyau commun finit par former ces espèces de concrétions que l'on montre aux curieux dans les musées d'histoire-naturelle. C'est d'une

manière analogue que, dans le principe, le vulgaire parvient à se composer une langue, moyennant laquelle il puisse exprimer toutes ses idées, et désigner tout ce qui se rencontre dans le cours de la vie commune : et c'est ainsi que de la combinaison de deux langues, l'une corruptrice, l'autre corrompue, il se forme une troisième langue, une langue *vulgaire*.

Quand le travail de cette formation échoit à un peuple, qui, par l'influence de son climat, n'ait que peu ou point de génie, ou qui soit gouverné par des lois dont l'effet est de tenir son entendement en captivité, et qui enfin ne trouve dans ses annales aucun souvenir glorieux et capable d'exciter les esprits au beau, au grand et à l'honnête, la langue vulgaire peut rester très-longuement, et même indéfiniment, dans son état d'imperfection et d'enfance. Qu'au contraire, le travail dont il s'agit se fasse chez un peuple illustré par les événemens passés, naturellement ingénieux, et vivifié par les lois, par les révolutions politiques, et jusque par la guerre qui, en ébranlant et en enflammant les esprits, les préserve du moins de la langueur, alors le vulgaire a bientôt pour auxiliaires, dans son travail, les esprits distingués, et de ce concours résulte une langue noble, et propre à toute œuvre d'esprit éminente et honorable.

Les créateurs d'une telle langue se servent également pour la former et du fonds de l'ancienne langue, et du fonds de la vulgaire, qui par là se trouve ennobli. En un mot, ils cueillent dans les langues étrangères, et jusque dans la langue corruptrice elle-même, toutes les fleurs qui leur paraissent pouvoir se marier avec grace dans cette belle couronne qu'ils vont tressant, je veux dire dans cette langue noble et châtiée qu'ils composent. Alors celle-ci acquiert toute la grandeur, toute la richesse, toute la beauté et toute l'élégance dont elle est susceptible; alors les ouvrages d'esprit auxquels elle a servi s'élèvent à la plus haute renommée: alors sa gloire se répand chez les peuples civilisés. D'esclave qu'elle était, elle devient dominante; au lieu d'emprunter, elle prête; au lieu d'imiter, elle est imitée: au lieu enfin d'être attirée vers les autres, elle les attire à elle, les assujétit et les corrompt. C'est-là l'époque de sa plus grande gloire et de sa plus grande perfection.

Parvenu dès-lors à son plus haut point, elle ne peut que perdre de sa grace, de sa richesse, de sa clarté et de toutes ses autres qualités originelles. Dès-lors la parer d'ornemens hétérogènes n'est, en effet, que la défigurer: prétendre l'enrichir de mots empruntés d'une autre langue, c'est réellement l'appauvrir:

l'assujétir à des manières et à des formes étrangères, n'est, au fond, que la charger de barbarismes. Autant une langue recherche les ornemens nouveaux dans le période de sa formation, autant elle les dédaigne et les repousse, dès qu'elle est une fois parvenue à son degré de perfection. Les langues sont comme les vierges qui, tandis qu'elles sont encore enfans, sollicitent avec empressement les caresses, mais qui, en arrivant à l'adolescence, deviennent retenues, discrètes et farouches. Or, que pourrait-on ajouter à la beauté d'une vierge intacte et pure? Que manque-t-il à une belle fleur qui vient de s'épanouir sur sa tige? Touchez à l'une ou à l'autre, vous aurez flétri l'éclat virginal de la première; vous aurez terni dans la seconde cette fraîcheur qui est comme une douce vapeur de rosée. Il en est de même d'une langue : ce qui lui convient tandis qu'elle se forme et se développe, ce qui même lui est nécessaire pour qu'elle puisse se développer, cesse de lui convenir, bien plus, il devient préjudiciable, quand elle est formée et adulte. Les mêmes choses qui l'avaient d'abord élevée à la perfection, la poussent ensuite à la décadence.

Comme toute chose humaine est sujette à s'altérer, il faut bien que les langues suivent la loi commune, et qu'après avoir fleuri un certain temps, el-

les dégénèrent, se corrompent et meurent, passant ainsi par toutes les diverses périodes du cours qui lui avait été prescrit. Cette corruption commence plus ou moins tard, et une fois commencée, elle se consomme plus ou moins rapidement, suivant les différentes circonstances politiques où se trouve le peuple qui la parle, et suivant le degré de mérite de ses écrivains et leur plus ou moins de zèle à la conserver intacte et saine.

Quant à la progression suivant laquelle la corruption s'introduit dans une langue, on voit ordinairement qu'elle commence par les mots, d'où elle passe dans les locutions et enfin dans les figures. Que le changement des mots soit le premier à s'opérer, c'est une chose très naturelle, les mots s'offrent, en quelque sorte, isolés à l'esprit de l'homme, quand il a quelque chose à dire : l'altération des phrases éprouve plus de difficultés, par cela seul que les phrases sont le résultat d'une ou même de plusieurs opérations de l'entendement : enfin les figures sont les dernières à s'altérer, parce qu'elles ne se présentent pas si facilement à la multitude, mais seulement aux hommes cultivés et versés dans quelque genre d'instruction. Tandis que la corruption d'une langue ne porte encore que sur les mots, il est aisé d'y porter remède; si le mal a déjà gagné les phrases, il

est dès-lors beaucoup plus grave; enfin il est comme incurable, dès qu'il a une fois pénétré jusque dans les figures. On voit donc par-là, qu'introduire dans une langue les figures d'une langue étrangère, c'est faire quelque chose de plus préjudiciable et de plus repréhensible, que d'y admettre seulement les locutions de cette dernière, et à bien plus forte raison, que de se borner à en adopter les mots.

De tout ce qui vient d'être considéré, il résulte :

1°. Qu'il existe certaines langues, lesquelles n'ont qu'un fonds propre ; et d'autres beaucoup plus nombreuses, lesquelles possèdent à-la-fois un fonds propre, et un fonds qui leur est commun avec d'autres ;

2°. Que plus le fonds propre de deux langues est abondant, et leur fonds commun restreint, et plus ces deux langues sont différentes entr'elles: que plus, au contraire, le premier de ces deux fonds est borné et l'autre copieux, et plus ces deux langues ont d'affinité ;

3°. Que les langues se corrompent et perdent leur physionomie primitive et spéciale, à mesure que leur fonds propre diminue, et que leur fonds commun s'accroît ;

4°. Que la corruption commence par les mots, continue dans les phrases, et se consomme dans les figures.

5°. Que dans la marche de toute langue,

il y a quatre périodes distinctes, celle de l'origine, celle de l'accroissement, celle de la perfection et celle de la décadence.

6°. Que vouloir ajouter ou changer quelque chose à une langue quand elle est parvenue à sa perfection, c'est vouloir la défigurer, la dégrader, la souiller et la corrompre;

7°. Qu'une langue étant une fois corrompue, il n'y a plus d'autre remède que de la ramener à son principe;

8°. Que la corruption commence ordinairement par le vulgaire et se propage par l'influence des hommes instruits.

Mais à propos de ce dernier résultat, il faut observer une chose d'une grande importance: c'est que, si avant la découverte de l'imprimerie, la corruption montait du vulgaire aux hommes cultivés, et si toutes les langues anciennes se sont effectivement corrompues en suivant cette marche, depuis l'usage de l'imprimerie, il peut très-bien se faire que le contraire arrive, c'est-à-dire, que la corruption descende des hommes instruits à la multitude; et c'est, en effet, de la sorte que s'est corrompue la plus belle des langues modernes. Car, comme au moyen de la presse, les communications entre les hommes éclairés de deux pays, se multiplient avec une facilité singulière, il arrive que quand les savans de l'un de ces pays se mettent, soit par in-

capacité, soit par caprice, à imiter en leur langue les idées, les locutions, les figures et les mots de la langue des savans de l'autre pays, il en résulte la corruption générale de la langue des imitateurs. Le vulgaire, qui n'est pas d'abord à la portée de ces néologismes, y résiste pendant quelques temps, et alors il arrive une chose étrange, c'est que les ignorans (en ce qui tient au matériel de la langue et non à la grammaire) parlent et écrivent mieux que les hommes instruits; mais, à la longue, le vulgaire lui-même cède à la mauvaise influence, et, dès-lors, la langue est entièrement morte, et toute espérance de lui rendre sa pureté anéantie.

Les principes généraux qui viennent d'être exposés sont ceux d'après lesquels les langues se forment, s'accroissent, demeurent stationnaires ou déclinent : chacun pourra voir comment ils se soutiennent dans leur application aux diverses langues; et peut-être cette application serait-elle un travail agréable pour qui voudrait l'entreprendre, et utile pour qui pourrait le consulter; mais ne pouvant ici entrer dans une semblable recherche, sans trop étendre notre tâche, nous nous bornerons à montrer comment les principes dont il s'agit sont confirmés par les diverses révolutions de la langue italienne.

« La langue latine (nous empruntons ici les paroles de Bembo), et celle des Barbares (qui envahirent l'Italie depuis le cinquième jusqu'au huitième siècle) étant très-différentes l'une de l'autre, et les barbares se servant des mots de toutes deux, mais de ceux de la première en les défigurant, tandis que les Italiens, de leur côté, faisaient usage de la langue des conquérans, il en résulta, avec le temps, une langue nouvelle qui participa de la latine et de celle des barbares; et cette langue est la *vulgaire* usitée aujourd'hui parmi nous..... Recevant des lois et des mœurs tantôt d'une race de barbares et tantôt d'une autre ...., notre belle et malheureuse Italie, avec l'air majestueux et souverain, perdit aussi la noblesse de la parole, et commença à s'expliquer en un langage servile qui, de période en période, passant des ancêtres aux neveux, subsiste encore aujourd'hui ; mais d'autant plus agréable et plus élégant qu'il ne fut à son origine, que l'Italie, affranchie de servage, a pu réapprendre à parler avec la dignité qui sied à une reine ».

Or cette langue italienne, née de la corruption et du mélange du latin et de la langue des barbares, fut élevée à son plus haut degré de perfection par Dante, par Pétrarque, par Boccace et les autres écrivains de ce siècle d'or, tels que les

Villani, les Sacchetti, les G. Fiorentino; les Passavanti, qui, s'ils n'égalent pas pour le style et l'éloquence ces trois flambeaux de la langue italienne, ne leur sont pas inférieurs quant à la correction et à la pureté du langage : car, dans cet heureux quatorzième siècle, tout était or pur en fait de langue. Mais « après Dante, Pétrarque et Boccace, les manières et l'esprit du langage et du style florentin commencèrent à s'altérer, et bientôt l'on ne s'y reconnut presque plus, tant le changement fut poussé à l'extrême et au pire ! C'est de quoi il est facile de s'assurer en examinant les ouvrages du fameux Arétin, de Me. Tebaldeo de Ferrare, et de quelques autres, qui moins mauvais, sans doute, et plus supportables que ceux d'un Panfilo Sasso, d'un Notturno, d'un Altissimo et de beaucoup d'autres, n'ont toutefois rien de commun ni avec la science de Dante, ni avec la grace de Pétrarque ». (*Varchi*, *Ercolano.*)

Cette corruption du style, dans le quinzième siècle, fut principalement due à ce que les écrivains de ce siècle s'étant appliqués avec beaucoup de zèle à faire refleurir l'étude de la langue latine, s'écartèrent de la manière d'écrire du siècle précédent, pour se faire une espèce de style latin, même en écrivant en italien. Ainsi ce fut une *corrup-*

tion latine qui s'établit à cette époque ; corruption certainement très-disgracieuse, mais moins toutefois que n'eût été la corruption provenue d'une langue complettement étrangère à l'Italie ; car le mélange de deux choses hétérogènes répugne davantage que celui de deux choses homogènes. Toutefois cette langue abâtardie ne produisit aucun ouvrage de renommée ; et peut-être la langue italienne se serait-elle dès-lors éteinte, si Laurent de Médicis et Politien ne fussent venus, et à leur suite tous les grands écrivains du seizième siècle, qui, ramenant la langue à son principe, la polirent de nouveau, l'ornèrent et l'enrichirent merveilleusement. Cette époque fut celle de sa plus grande perfection, à laquelle on ne peut rien ajouter ou changer, si ce n'est à son détriment et à son préjudice. Depuis lors, elle n'a fait que s'altérer et se dénaturer progressivement. En effet, la langue et la littérature françaises s'étant élevées, dans le dix-septième siècle, à leur plus haut point de splendeur, et d'un autre côté, l'Italie ayant commencé à négliger ses propres productions, les Italiens commencèrent aussi à introduire dans leur langue les expressions, les locutions et les figures françaises. Et pour ce qui est de ces dernières, comme le mal dégénère aisément en pire, à *l'étrangeté* les Italiens ajoutè-

rent l'enflure, et de là naquirent les extravagances et les folies de Marini et de l'Achillini.

Vint le dix-huitième siècle, et quoique les hommes habiles qui compilèrent le dictionnaire de la Crusca essayassent de donner à la langue une base invariable, en la rattachant, pour ainsi dire, au quatorzième et au seizième siècles, la pente vers tout ce qui était français était déjà si forte, que le remède fut presque inutile. Ils eûrent même à essuyer les plaisanteries et les injures de quelques Italiens certes bien peu dignes de leur belle patrie. Néanmoins, grace au vocabulaire et à ses compilateurs, on recommença à écrire avec plus de pureté, en ce qui concerne les figures, qui furent alors réduites à cette justesse et à cette modération dont le siècle d'Auguste offre l'exemple pour le latin, et le siècle de Léon X pour l'italien. Mais l'influence de la langue française continua, et fut même considérablement renforcée, lorsque, vers le milieu du dix-huitième siècle, les livres de philosophie française se répandirent en foule dans toutes les parties de l'Europe, et y furent lus et relus avec l'avidité que tout le monde sait. Romans, histoires, historiettes, poëmes grands et petits, fables, chansons, systêmes, traités, prose et vers, tout était philosophique. L'histoire naturelle, la physique, et jus-

qu'aux mathématiques, tout devint philosophique : et alors aussi se forma, en Italie, un certain jargon philosophique qui envahit la langue italienne et la vicia jusqu'au cœur. Car la corruption qui n'avait encore atteint que les paroles, gagna alors les locutions. Le fond propre de la langue changea entièrement, et devint tout autre que celui des grands écrivains des siècles passés, et même que celui du commun peuple de Toscane, qui continua à parler, et heureusement parle encore cet ancien et pur idiôme, type unique, règle essentielle du langage pour l'Italie.

Les figures étaient seules demeurées presque intactes; mais à la fin se manifesta l'épidémie *ossianique*, ou *calédonienne*, ou *orcadienne*, car je ne sais, en vérité, de quel nom la baptiser; et alors les figures se corrompirent de nouveau. Les extravagances *marinesques* et d'autres pires encore devinrent en vogue. Au milieu de ce pervertissement de la langue italienne survint la révolution française qui ne tarda pas à remuer l'Italie, comme les autres contrées de l'Europe. Pour le coup, l'exagération des idées et des expressions fut portée à l'extrême, et vint renforcer encore les exagérations *ossianiques*. Dès-lors les figures de la langue italienne furent complettement altérées : les mots italiens furent entièrement bannis

bannis par les mots français, et les locutions philosophiques passées des ouvrages français dans la langue italienne s'accrurent prodigieusement en nombre, et y prirent plus de fixité. Le fonds propre de la langue se trouva comme réduit à rien, et celui qui lui est commun avec le français s'augmenta de plus en plus. Qui pourrait lire sans dégoût les livres, les pamphlets, les livrets, les feuilles, les feuillets, les lourdes gazettes et autres lourdes paperasses qui s'imprimèrent alors en Italie? Si c'est-là de l'italien, je renonce pour toujours à parler.

Or le point où nous en sommes aujourd'hui, c'est que ce hideux jargon continue à régner, avec quelque différence, il est vrai, quant aux figures; mais sans aucun amendement quant aux mots et aux locutions; et c'est ce qui se voit, non-seulement dans presque toutes les gazettes italiennes du jour, mais même dans les écrits d'un plus haut genre. C'est bien aussi ce dont s'est apperçu le grand homme qui voit tout et peut tout : convaincu de l'énormité du mal, il s'est empressé d'y apporter le remède; mais ceux qu'il a honorés au point de leur confier un des ministères les plus glorieux qui puissent être conférés à des hommes, n'ont senti ni l'importance, ni la dignité de ce ministère, et ont changé le remède

en poison. Quelle est donc l'espérance qui nous reste ? Celle de seconder de toutes nos forces les intentions de notre grand souverain, qui veut que l'Italie renaisse à toute sorte de gloire et surtout à celle des lettres. Or l'on ne saurait aspirer à cette gloire, à moins d'écrire en une langue propre et franche, et non en une langue servile et bâtarde : et nous ne viendrons jamais à bout d'une si louable entreprise, si nous ne signalons par des huées quiconque, prétendant écrire ou parler italien, se sert d'expressions qui ne sont pas italiennes. Nous devons ramener la langue à son principe ; c'est-là, pour nous, l'unique moyen de la sauver.

Peut-être se rencontrera-t-il quelqu'un qui nous affirmera que de la corruption actuelle de l'italien par le français il naîtra une nouvelle langue propre aux ouvrages d'esprit les plus distingués, tout comme autrefois il s'est formé une très-belle langue, c'est-à-dire, l'italienne, de la corruption du latin par les langues du nord. Mais à l'époque où l'italien naquit, le latin était une langue tout-à-fait morte ; tandis que l'italien se maintient encore, bien qu'avec peine, parmi les langues vivantes. Et puis cette langue nouvelle peut se former ou ne pas se former. Qui voudra en courir le hasard ? Qui consentira à laisser le certain pour l'incertain ? Quel

Italien, sur-tout au milieu de l'éclat qui nous environne de toutes parts, supportera l'idée de plusieurs siècles d'abjection et d'obscurité passés à attendre la langue nouvelle? Le peuple italien a déjà créé deux langues, toutes deux classiques, toutes deux admirablement belles, et il est jusqu'à présent l'unique peuple à qui cela soit arrivé. N'est-il pas à craindre qu'il ne soit épuisé, et qu'en laissant périr sa seconde langue, il ne devienne incapable d'en produire une troisième.

Mais nous devons donc, diront ici quelques personnes, employer aujourd'hui des mots et des locutions surannés et inusités? Oui certes, nous devons, au besoin, employer de tels mots et de telles locutions, plutôt que de recourir à une langue étrangère. Ces locutions, ces mots sont tombés en désuétude, non parce que la langue s'est perfectionnée, mais, au contraire, parce qu'elle s'est corrompue : à moins que nous n'allions nous persuader que les auteurs du dix-huitième siècle ont écrit plus purement que ceux du quatorzième et du seizième, et leur sont supérieurs en ce qui tient à la langue et au style. Nous avons incessamment à la bouche les noms de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Villani, ceux du Tasse, de l'Arioste, de

Machiavel, de Guichardin, de Bembo; de Varchi, de Casa, d'Annibal Caro, de Sannazar, de Molza, celui même de Benvenuto Cellini, et puis nous allons répandant à tout propos, que la langue de ces écrivains ne soutient point le parallèle avec le jargon moderne, et nous crions *haro* sur ceux qui s'étudient à imiter cette langue! Quelle est donc cette étrange contradiction? Et, au nom du ciel, serait-ce donc un si grand mal que d'écrire comme ont écrit de si beaux génies? Les poésies lyriques de Pétrarque, le Décaméron, la Jérusalem délivrée, le Rolland Furieux, la traduction de l'Enéide par Caro, les lettres de ce dernier, la vie de Benvenuto, et tant d'autres écrits sont-ils donc si surannés, et si fort à dédaigner? Le monde serait-il bouleversé si, par hasard, quelqu'un venait à bout de produire un ouvrage qui, en fait de langue, pût être mis à côté du Décaméron, ou de la Jérusalem délivrée, et d'écrire des mémoires du même style que ceux de Benvenuto, ou des lettres telles que celles de Caro? Le dictionnaire de l'Académie française est aussi ancien que celui de la Crusca; cependant pas un des mots qu'il contient n'a vieilli; et l'on veut qu'un grand nombre de ceux que le nôtre renferme soient tenus pour vieux. Qu'est-ce à dire? Si non que les Français ont su conserver leur langue

intacte et pure, et que nous avons laissé la nôtre se corrompre ?

Mais, dira-t-on, depuis que notre vocabulaire a été compilé, il est né beaucoup d'idées nouvelles en politique, en chimie, en physique, en histoire naturelle et dans les arts. Ne faudra-t-il donc pas introduire de nouveaux mots pour ces nouvelles idées? Si fait bien, lorsque le fonds propre et ancien de la langue ne fournira pas de quoi exprimer ces idées, et peut être ce cas sera-t-il très-rare, si l'on veut bien profiter des richesses de la langue : mais s'il peut y avoir quelques raisons d'introduire de nouveaux mots, il ne saurait jamais y en avoir d'adopter de nouvelles locutions : celles ci ne peuvent, en aucun cas, être nécessaires, et l'inconvénient d'en admettre est toujours beaucoup plus grave que celui d'admettre de simples mots. Et puis, quelle est cette logique ou cette manie de vouloir que tous les mots, que toutes les phrases d'une langue correspondent un à un et une à une, à tous les mots et à toutes les phrases d'une autre langue ? Quelle nécessité y a-t-il de corrompre une langue par un tel motif ? Le français, l'allemand, se corrompent-ils sous un semblable prétexte, ou leur impute-t-on un pareil défaut ? Non, sans doute. Pourquoi donc cette

injustice, pourquoi cette ingratitude dénaturée envers notre langue maternelle? Certainement, si l'on voulait confronter la langue italienne avec la française et l'allemande, pour savoir dans laquelle des trois se trouve la plus grande quantité de termes et de phrases n'ayant point dans les deux autres de termes ou de phrases correspondans, on trouverait le français et l'allemand grandement en défaut à cet égard, comparativement à l'italien. Que ne faisons nous comme les Français qui, quand ils ont à traduire une expression ou une phrase d'une langue étrangère, sans avoir dans leur langue l'expression ou la phrase correspondantes, ont recours aux périphrases et aux détours plutôt que de corrompre leur langue par l'introduction de phrases et de mots étrangers? Quelle est cette fantaisie ou plutôt cette folie de prétendre traduire d'une langue en une autre, en rendant parole pour parole? Cela s'est-il jamais fait? Cela se peut-il? Les traductions les plus littérales ne sont-elles pas réputées les plus mauvaises de toutes? Et cependant tout, ou presque tout ce qui s'écrit aujourd'hui en Italie, en quelque genre que ce soit, n'est guère qu'une version servile et littérale du français. En voulez-vous une preuve sans réplique? Traduisez mot pour mot un passage, pris au hasard, d'un livre français

quelconque, et vous aurez écrit en italien comme on écrit aujourd'hui. Faites l'essai inverse, traduisez littéralement le premier passage qui se présentera d'un livre italien moderne, et vous aurez du français bon ou du moins passable. Maintenant mettez de la même manière en français un passage pris au hasard dans tel ouvrage italien que vous voudrez du siècle de Dante et de Léon X, vous n'aurez qu'un français ridicule, et ne parviendrez jamais, de la sorte, à en former qui ne le soit pas. Or, soyez persuadé que l'italien que parlent et écrivent aujourd'hui la plupart des Italiens n'est pas moins ridicule; car ce prétendu italien n'est autre chose qu'une version littérale du français. Que si vous me demandez à quoi tient cette espèce de ridicule, je répondrai qu'il tient à ce que la langue française et l'italienne, bien qu'il y ait de la parenté entre elles, ont néanmoins chacune leur caractère spécial, chacune un fonds propre de locutions, de mots et de figures, lequel fonds ne peut être transporté de l'une dans l'autre. Pour que les idées conçues et exprimées en l'une puissent passer dans l'autre, il y faut employer les périphrases, les circonlocutions, les métaphores; il faut, en un mot, faire ce que font les Français quand ils veulent traduire de l'italien, et ce que

faisaient les Italiens des siècles quatorzième et seizième, quand ils avaient à traduire du latin ou du français. Ainsi donc les Italiens d'aujourd'hui, s'ils veulent écrire des choses *dignes d'Apollon*, ne peuvent se dispenser de recourir à l'italien primitif, et de laisser là leur jargon bâtard; car Minerve et Apollon aiment l'encens pur, et dédaignent l'encens falsifié. Et à quoi bon, en effet, peut servir une langue, ou, pour mieux dire, un idiôme tout *macaronique*, tel qu'est véritablement l'italien actuel? Si l'on voulait entrer dans les détails, et ranger ensemble l'immense cohue de gallicismes tant de mots, que de locutions et de figures qui défigurent aujourd'hui l'italien, il faudrait y perdre trop de temps, et l'espace de votre journal serait infiniment trop borné pour un si grand fatras. C'est pourtant dommage : car s'il y avait de quoi enrager, il y aurait aussi de quoi rire.

Faudra-t-il donc ne faire aucun cas de tout le dix-huitième siècle? Je ne dis pas cela. Mais il faudra certainement le louer pour toute autre chose que pour l'élégance et la pureté de la langue; car, sous ce dernier rapport, il demeurera éternellement digne de blâme, comme auteur de la licence la plus effrénée, et de la plus dégoûtante corruption. C'est de ce siècle orgueilleux que le nôtre a appris à négli-

ger les sublimes productions de nos aïeux, et même à s'en moquer. Et la chose a pu en venir au point que, pour désigner un style ennuyeux et ridicule, l'on a dit, et l'on dit encore : *c'est-là un style Boccacier* (*Boccacievole*) *; c'est-là un style Bembesque.* Que si, parmi les écrivains du siècle passé et du présent, il s'en est trouvé quelques-uns, et il s'en trouve encore en effet, bien qu'en très-petit nombre, qui aient écrit pour l'immortalité, ce furent et ce sont ceux qui non-seulement se sont efforcés de leur mieux d'approcher de la langue et du style des fondateurs de l'éloquence italienne, mais encore ont ouvertement déclaré leur haine et leur mépris pour la corruption actuelle. Et puisque les critiques que l'on a faites du style de la langue dont M. Botta s'est servi dans son *Histoire de la Guerre d'Amérique* (1), ont été pour nous l'occasion des présentes réflexions, qu'il nous soit permis de conclure en disant, que c'était-là le point de vue sous lequel il fallait envisager son ouvrage ; c'est-à-dire, qu'il fallait examiner si cet ouvrage devait ou non contribuer, et jusqu'à quel point il pouvait contribuer à ramener la langue vers son principe, c'est-à-dire, à la rapprocher des anciens modèles, en remettant

(1) Voyez nos volumes d'Octobre et de Novembre.

les écrivains actuels sur cette voie. Cette réforme doit être la première pensée et le premier désir de tout amateur de la langue italienne ; et certes elle ne serait pas la moins glorieuse des entreprises du siècle de Napoléon-le-Grand. Une telle réforme serait aussi agréable aux Français, qui, jaloux comme ils le sont de la pureté de leur langue, n'aiment pas davantage un italien *francisé*, qu'ils n'aimeraient un français *italianisé* ; car ils connaissent bien tout le prix des langues franches et pures, et ont en mépris les langues dégradées et bâtardes.

LITTÉRATURE.

POÉSIES.

Les amis des lettres ont appris avec une vive satisfaction que M. Millevoye travaillait à un poëme en dix chants, intitulé: *Charlemagne*. On annonce que ce poëme est terminé, et qu'il serait prochainement publié, si l'auteur ne voyageait en ce moment en Italie. Cette cause de retard doit inspirer plus de désir de connaître quelques fragmens de ce poëme. En voici quelques-uns de genre différent, que nos feuilles publiques viennent de publier :

Début du premier chant.

L'honneur, l'amour, les combats et les fêtes
A les chanter ont invité ma voix :
Du roi fameux qui subjugua les rois
Je redirai les rapides conquêtes.
De Charlemagne écoutant les exploits,
La noble France à mes récits peut-être
Applaudira, fière de reconnaître
Les jours présens dans les jours d'autrefois.

De cette France, ô radieuse étoile,
Astre immortel levé sur nos héros !
De tes rayons daigne éclairer ma voile,
Et diriger ma barque au sein des flots.

On avait vu le puissant Charlemagne
Planter la lance aux rives de l'Ister,
Et des forêts de l'antique Allemagne
Fouler aux pieds l'informe Jupiter.
Du fier Theudon les forces déployées
N'ont pu lutter contre le coup fatal;
Du grand Hermann les ailes foudroyées
Fument encor au pied du mont Sintal.
Laissent enfin respirer la victoire,
L'heureux monarque, environné de gloire,
De ses sujets vient recueillir l'amour;
Et dans Lutèce il transporte sa cour.

Ce beau palais qui sous nos yeux s'élève
Enorgueilli de la main qui l'achève,
Et qui des rois fut l'agreste séjour,
N'offrait alors aux regards de Lutèce
Qu'un noir donjon, impénétrable au jour,
Des vieux Gaulois étroite forteresse,
Où n'arrivaient que les longs sifflemens
Des vents du nord glissant dans la clairière,
Et quelquefois des lointains aboimens
Qui s'élevaient du sein de la bruyère,
Quand vers le soir de sauvages accords
Du cerf lassé sonnaient l'heure dernière,
Ou que la biche, errante sur ses bords,
Prêtait l'oreille au bruit mourant des cors,
En regagnant la roche hospitalière.
Ce n'était point ces chefs-d'œuvre des arts,
Ces larges ponts où des rapides chars
L'essieu brûlant en sa course étincelle,
Mais seulement quelques grossiers radeaux

Assujétis sur de tranquilles eaux
Que du pêcheur sillonnait la nacelle.

Dès qu'en ces lieux a brillé le pavois,
Tout s'embellit : du monarque de France
Tout, à la fois, révèle la présence;
Pour l'applaudir tout a pris une voix,
Et la forêt a perdu son silence,
En un instant sa vieille horreur s'enfuit;
Ses profondeurs, tristes comme la nuit,
Brillent soudain d'une pompe inconnue :
La tour s'allonge et monte dans la nue;
Le cirque s'ouvre en son immensité;
Où s'enfonçaient les obscures tannières,
Du pavillon se dressent les bannières,
Et le désert se transforme en cité.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Du noble Haroun le visir magnanime,
Ce Giaffar, sa future victime,
Au puissant roi vient présenter l'anneau,
Gage sacré d'alliance et d'estime;
Et l'envoyé du prince de Solyme
Pose à ses pieds les clefs du saint tombeau;
Tout l'univers le redoute et l'implore :
Pour rassurer ses droits mal affermis,
De l'Orient l'autre Sémiramis
Lui fait offrir sa main sanglante encore;
Et Nicéphore, en proie à la terreur,
Supplie en vain le royal empereur
De partager les Etats de l'Aurore.

Un plus doux charme embellit ce séjour :
Les menestrels des rives d'alentour
Sont accourus : pour chanter l'hymenée,
Du myrthe frais leur guitare est ornée.
Du jeune Ulda, la sœur du roi des preux,
D'un tendre amant fait un époux heureux :
C'est Angilbert ; et ce choix digne d'elle
Couronne enfin la tendresse fidèle
Du plus aimable et du plus amoureux.
Depuis long-temps il l'aimait en silence.
A ses genoux seulement, quelquefois,
Du paladin tombé dans le tournois,
Heureux vainqueur, il apportait la lance;
Et du clairon quand les perçans éclats
Ont rappelé les braves aux combats,
En la quittant il la nomme sa dame ;
Un bracelet, une écharpe, une fleur,
Sont les seuls biens qu'en tremblant il réclame.
Il les reçoit, les presse sur son cœur :
C'en est assez, il reviendra vainqueur.
Mais, au retour, la palme triomphale
Décore en vain son front plein de candeur,
Respectueux, à la beauté royale
Il n'ose encore avouer son ardeur.
Sa voix jamais à l'ombre bocagère
N'a confié ses timides secrets ;
Jamais sa main, sur l'écorce légère,
N'a déposé des chiffres indiscrets.
Le nom chéri du pur objet qu'il aime
Par ses couleurs ne s'est point révélé ;
Et désormais son écu pour emblême
En champ d'azur porte un astre voilé, etc.

Deuxième fragment.

(La fée Morgane a sauvé, dans le combat, Adalgise, fils du roi Didier).

Il succombait. D'une main secourable,
La belle fée, invisible dans l'air,
Vint opposer à l'homicide fer
Du bouclier l'azur impénétrable.
De son baiser plus doux que le nectar
Elle effleura les lèvres d'Adalgise,
Et dans la nue, au souffle de la brise,
Légèrement l'enleva sur son char.

Près de Messine, et non loin de ce phare
Dont les clartés, chères aux matelots,
Frappent au loin les îles de Lipare
Et leurs volcans allumés dans les flots,
Assujéti sur sa base agitée,
Brille un palais, éblouissant à l'œil,
Dont les saphirs et la perle argentée
Ornent les murs et colorent le seuil.
Ses tours d'azur par fois semblent voilées.
De ces vapeurs qui du fond des vallées
Montent, le soir, comme un léger encens,
Et, vers les cieux lentement exhalées,
Suivent du jour les rayons pâlissans.
Là, du nocher jamais la rame active
N'interrompit le long calme des airs;
Là seulement gémit la voix plaintive
Des alcyons qui glissent sur les mers.
Ce lieu charmant de Morgane est l'asyle:
Et chaque année, on dit que la Sicile

Au sein des flots voit apparaître encor
Du beau séjour l'image passagère,
Son toit vermeil, sa coupole légère,
Ses murs d'albâtre et ses colonnes d'or.

En ce palais la belle enchanteresse
Guide le char qui mollement s'abaisse,
Elle descend et s'arrête à l'écart,
De son pied nu frappe sept fois la terre,
Et dans sa main agitant un poignard,
Par ces accens commence le mystère :

« Rois des enfers et sujets de mon art,
Assemblez-vous autour de ce poignard! »

« Esprits des bois, vous qui dans la clairière
Allez rêvant à quelque affreux dessein,
Qui de vos feux armez l'incendiaire,
De vos couteaux le nocturne assassin;
Esprits des bois, de l'obscure demeure
Sortez enfin, sortez ; voici votre heure! »

« Rois des enfers et sujets de mon art,
Assemblez-vous autour de ce poignard! »
« Démons du sang, noires intelligences,
Qui, sur le corps d'un enfant massacré,
Chantez en chœur les sinistres vengeances,
L'ombre complice et le crime ignoré ;
Démons du sang, pères des maléfices,
Interrompez vos hideux sacrifices. »

« Rois des enfers et sujets de mon art,
Assemblez-vous autour de ce poignard! »

« Parques du Nord, divinités sauvages,

Fatales sœurs que servit mon amant (1),
Apportez-lui vos terribles breuvages,
Et l'enchaînez à mon ressentiment !
Parques du Nord, quittez vos Scandinaves,
Il vient le jour de la moisson des braves ! »

» Reines d'enfer sujettes de mon art !
Assemblez-vous autour de ce poignard. »

Morgane ainsi, de vengeances avide,
Chantait tout bas les mots accoutumés ;
Et tout-à-coup naît la plante homicide,
Au noir calice, aux sucs envénimés,
Affreux trésor des marais de Colchide.
Elle sourit, et quand l'horrible fer
En triple cercle a scintillé dans l'air,
Elle répand sur sa pointe fatale
Tous les poisons de la plante infernale,
Et le dévoue à ces dieux qu'à la fois
Du sombre bord vient d'évoquer sa voix.
Pour achever sa cruelle entreprise,
Le front tranquille, elle aborde Adalgise :
« Je t'ai sauvé, dit-elle ; mais tes jours
Seraient un bien trop peu digne d'envie,
Si ton rival empoisonnait leur cours.
Sans la vengeance, eh ! qu'importe la vie ?
Prends ce poignard... En tes mains est la mort :
Frappe et détruis : je te réponds du sort. »

---

(1) Ogier *le Danois*.

Troisième fragment.

(La fée Morgane veut inspirer à la jeune Ophélie, fille du roi Didier, de l'amour pour Charlemagne ; elle a recours à tous les prestiges de son art.

. . . .

L'enchanteresse, en sa grotte profonde,
Des blancs lutins, des sylphes mensongers,
A rassemblé la troupe vagabonde,
Aux feux errans des phosphores légers,
Et dit ces mots : « Aimables infidèles,
» Sylphes brillans, ministres de ma cour !
» Illusions, jeunes sœurs de l'amour !
» Prenez vos luths et parfumez vos ailes.
» Si tant de fois votre magique essaim,
» Glissant dans l'ombre à l'heure du mystère,
« Fit soupirer la vierge solitaire
» Et souleva l'albâtre de son sein ;
» Si tant de fois, à travers un nuage,
» Du jeune amant qu'elle ne connaît pas
» A son regard vous offrîtes l'image ;
» Vers l'Italie accourez sur mes pas.
» Cette Italie est sur-tout notre empire :
» Ce ciel d'amour, si brûlant et si doux,
» Cette langueur qu'avec l'air on respire,
» Ces chants heureux que la beauté soupire,
» Tout nous protége et tout combat pour nous. »
Elle se tut. Dans la troupe volage
Un bruit flatteur doucement circula,
Comme le bruit du mobile feuillage
Ou de l'abeille aux montagnes d'Hybla.
En ses jardins, odorant labyrinthe,

La Fée alors descend : dans leur enceinte,
Croît à l'écart un arbuste enchanté,
Et que Morgane elle-même a planté :
Un charme pur de sa tige s'exhale,
Et mollement la brise orientale
Sous l'épaisseur de ses rameaux fleuris
Balance un prisme au changeant coloris.
L'urne à la main, douze jeunes sylphides,
Aux réseaux d'or, aux flottantes chlamydes
D'un frais nectar l'abreuvent tout le jour.
L'arbre charmant se nomme arbre d'amour.
Tout est soumis à son magique empire.
L'hôte des airs sur sa branche arrêté,
Charmé soudain, frémit de volupté :
Plus tendrement la palombe y soupire.
L'indifférent, qui sous l'ombrage heureux
S'est endormi, se réveille amoureux.
Même on a vu les nymbes palpitantes
Abandonnant leurs urnes éclatantes,
Faibles, céder aux langueurs du désir,
Et l'œil fermé, la bouche demi-close,
En murmurant les accens du plaisir,
Tomber d'amour sur les tapis de rose.

Morgane approche en invoquant la nuit;
Puis, proférant des mots plein de mystère,
Elle détache une branche légère,
Et disparaît comme le trait qui fuit.
A l'escorter sa cour est préparée.
Quatre lutins, à l'aile diaprée,
Sont les coursiers du char qui te conduit,
Belle Morgane ! autour de toi s'élance

Le groupe ailé de ces fils du silence.
Le météore allumant tous ses feux
Est le flambeau qui marche devant eux;
Et dans ses mains la branche balancée,
Sceptre léger, ressemble au caducée
Qui mène au Styx les mânes fabuleux.

Mais le char vole, et Morgane ravie
Dans la vapeur a reconnu Pavie:
Le char docile y descend à sa voix.
Devant ses pas déjà s'ouvre l'asyle
Où, d'un sommeil innocent et tranquille
Dormait encor l'héritière des rois.
En la voyant et si jeune et si belle,
Elle frémit: « Souffle de volupté!
Parfums d'amour! enivrez-la, dit-elle »,
Et du rameau doucement agité
Avec lenteur elle effleura la couche
Où reposait la pudique beauté,
Et respira quelque temps sur sa bouche.
Durant ce temps, les sylphes vaporeux
Vont caressant de leur souffle amoureux
La vierge pure, et font jouer dans l'ombre
De leurs miroirs les facettes sans nombre.
Le roi des preux, sous mille aspects mouvans,
Paraît, s'enfuit, et reparaît encore,
Tantôt porté du couchant à l'aurore
Sur un coursier plus léger que les vents;
Tantôt debout sur le char de la guerre
Distribuant les trônes de la terre,
Dictant la paix à vingt peuples soumis;
Tantôt aux pieds de la beauté qu'il aime,

Avec son sceptre, avec son diadème
Posant un fer qui manque d'ennemis.
Prodige heureux! cette beauté, c'est elle.....
Et tout-à-coup dans le vague des cieux
Elle entendit un chant délicieux
Que le zéphyr apportait sur son aile :

« L'ombre s'enfuit, la courrière du jour
» Va colorer l'asyle où tu reposes.
» Aimable sœur du printemps et des roses!
» Éveille-toi du doux réveil d'amour.

» Aime et jouis : le plaisir n'a qu'un jour ;
» Moins fugitive est la fleur printanière,
» Dans les bosquets de rose et de lumière,
» Viens te mêler à nos danses d'amour.

» Viens d'Obéron charmer le beau séjour.
» Titania sur ton trône t'appelle.
» Un char traîné par la blanche gazelle
» Te conduira vers son île d'amour. »

La voix s'exhale et meurt..... mais Ophélie
Jusqu'au matin crut dans l'éloignement
L'entendre encore se mêler faiblement
Aux sons légers des harpes d'Éolie.

(*Chant* 2e.)

Quatrième fragment.

. . . .
Les premiers feux de l'aurore nouvelle
Ont d'Ophélie éclairé le séjour.
Elle s'éveille et regarde autour d'elle,
Et son regard semble étonné du jour.

Songes légers, peuple de Sylphirie,
Déjà, bornant votre rapide essor,
Vous reposiez au palais de féerie,
Que du réveil elle doutait encor.
Elle se lève et marche à l'aventure :
En noirs anneaux flotte sa chevelure.
L'air est frappé de ses gémissemens ;
Puis, retenant ses plaintes étouffées,
Elle s'arrête, et croit quelques momens
Ouïr les sons de la lyre des fées
Le regard fixe et le sein palpitant,
Elle poursuit l'image qu'elle adore ;
Elle la voit, et lui parle et l'entend.
L'erreur s'enfuit, elle la cherche encore;
Et dans son cœur s'accroît à chaque instant
L'affreux progrès du mal qui la dévore.
Telle, sous l'œil du Tropique enflammé,
Du bord des mers, la rêveuse Africaine
Croit découvrir la pirogue lointaine
Qui lui rendra l'aspect du bien-aimé.
Les flots en vain mouillent ses pieds d'ébène ;
La jeune amante, ainsi que le rocher,
Reste immobile, et de l'image vaine
Ses longs regards n'ont pu se détacher :
La vague enfin la soulève et l'entraîne.

Durant ce temps, Charlemagne et sa cour
Se préparaient aux nouvelles conquêtes,
Et, d'Isambart saluant le retour,
A leurs combats préludaient par des fêtes.
De tous côtés, des dards, des boucliers
Jaillit l'éclair : les nombreux chevaliers,

Rêvant déjà les hautes aventures,
L'œil enflammé, polissant leurs armures.
La lance au poing, l'un exerce en champ clos
Son destrier fatigué du repos;
L'autre aux caveaux des vieilles basiliques,
De ses aïeux vient toucher les reliques,
Ou visiter la tombe du héros.

Vierges d'amour, beautés mélancoliques,
Vous achevez, en les baignant de pleurs,
Les tendres nœuds de rubans et de fleurs,
De nœuds plus doux images symboliques!
Plus d'une aussi pour l'ami de son cœur
Porte une offrande à la sainte chapelle,
Priant tout haut qu'il revienne vainqueur,
Priant tout bas qu'il revienne fidelle.

Mais cependant les larges boucliers,
Les cimiers d'or, les hauberts magnifiques,
Les bracelets et les brillans colliers
Sont suspendus aux lances pacifiques.
Superbe, et jeune en sa mâturité,
Sur le pavois Charles va prendre place:
On admirait sa libre majesté,
De sa stature et la force et la grace,
Et de son front la douce gravité;
Sur cette foule à sa voix réunie
Il dominait: tel aux bois d'Hercynie
L'Arbre sacré, de ses puissans rameaux,
Ombrage au loin les robustes ormeaux.
L'aigle lui seul repose sur sa tête:
Plus d'un trophée orne ses bras noueux;
Et des forêts ce roi majestueux,

Qui mille fois affronta la tempête,
Protége encore les fêtes et les jeux;

Non loin siégeaient ce chancelier fidèle,
Cet Archambaut, dont l'œil rapide et sûr
Perce des lois le labyrinthe obscur;
Cet Adélard, des sages le modèle;
Cet Albion dont les sanglans exploits
Furent lavés dans les eaux du baptême;
Ce jeune Ecbert, qui, déchu de ses droits,
De loin s'essaie au poids du diadême,
Et, s'instruisant sous un maître qu'il aime,
Baise à genoux la main qui fait les rois.
Près du monarque assise sous la tente,
Sa noble sœur doit aux vaillans rivaux
Distribuer le prix de leurs travaux,
Et les parer d'une marque éclatante.
Au son du cor qui retentit soudain,
La jeune Ulda se lève : elle détache
L'armet d'azur et le mouvant panache,
Et, les offrant à chaque paladin,
Double le prix que décerne sa main.
Pour recevoir l'auguste récompense
Lorsque Angilbert se présente à son tour,
En rougissant elle offre à son amour
Le don chéri qu'attendait sa vaillance.

Pour le départ le signal est donné.
Eblouissant de pourpre et de dorure,
Un destrier, à la noble encolure,
Au grand monarque est alors amené.
C'est *Fulgurin*. Son pied qui bat la poudre
Est un éclair, son souffle un tourbillon:

Son

Son flanc jamais n'a senti l'aiguillon ;
Fier de son maître, il vole, et de la foudre
A la vîtesse et le choc et le nom.
Dans la carrière Angilbert caracole.
Son palefroi, impétueux *Éole*,
Les crins gonflés et les naseaux mouvans,
Est comparable aux coursiers dont la race
Naquit, dit-on, des cavales de Thrace,
Que fécondaient les caresses des vents.

(*Chant 3e.*)

Fables lues à la séance de l'institut, le 7 Novembre 1811, par M. Arnault, membre de l'institut, conseiller de l'université, etc.

FABLE XLIII.

La statue de neige.

L'autre hiver, des badauds, attroupés dans ma rue,
S'extasiaient devant une statue :
C'était la reine de Paphos,
Chef-d'œuvre qu'un artiste, échappé du collége,
Avait tiré... d'un marbre de Paros ?...
Non, lecteur, mais d'un tas de neige,
Le ciseau de Chaudet n'aurait pas excité
Plus d'admiration chez la foule ébahie.
— Voilà ce qui s'appelle une œuvre de génie !
Un morceau vraiment fait pour la postérité.
Que cette tête est noble et belle !
Disaient, en soufflant dans leurs doigts,
Trois amateurs transis ; l'antiquité, je crois,

N'a rien à mettre en parallèle,
Rien! dit un antiquaire indigné du propos;
Rien! puis-je entendre un tel blasphême!
Rien! ne craignez-vous point de passer pour des sots?
Des sots! nous, monsieur! sot vous-même;
Si vous n'admirez pas ces formes, ces contours,
Cette pose à-la-fois sublime et naturelle,
Ce sourire où l'on voit se jouer les amours;
Non, la Vénus de Praxitèle
N'est qu'un bloc en comparaison.
Un bloc! dit l'érudit, étouffant de colère,
Comme s'il n'avait pas raison;
J'espère, aux ignorans, démontrer le contraire.
Je ne veux rien qu'un mois; et s'échappant soudain,
Il grimpe à son taudis, s'enfonce, prend la plume,
Compulse maint et maint volume,
Cite maint Grec et maint Romain,
Se fatigue la tête et plus encor la main;
Que d'encre prodiguée! et que d'encre perdue!
Non qu'au jour dit l'erreur n'eût été confondue,
Et le goût rétabli dans son honneur vengé.
Mais tandis qu'il grimpait, le temps avait changé,
Et la Vénus était fondue.

FABLE XLVI.

La pièce de Bœuf.

Sans la pièce de bœuf, il n'est pas de diné.
Combien, en fait de bœuf, n'a-t-on pas raffiné;
En plus de cent façons, je crois, qu'il s'accommode?
L'un veut qu'en miroton le bœuf soit mitonné;
L'autre, qu'en vinaigrette il pique assaisonné.
Moi, j'aime le bœuf à la mode.

Le bœuf grille en Espagne, en Allemagne il bout.
A la Chine, en France, par-tout,
Point d'enfant gâté qui n'en mange,
Pourvu qu'on l'apprête à son goût;
J'en dis autant de la louange.
Honnêtes gens qui m'écoutez;
L'aimez-vous moins que moi? Disons sans honte fausse
Que pour ce mets aussi, jamais les dégoûtés
Ne disputent que sur la sauce.

FABLE XLVII.

Les vîtres cassées.

Dans son manoir gothique, en tourelle arrondi,
Entre quatre vitraux noircis par la fumée,
Un certain vieux baron n'y voyait à midi,
Qu'avec la chandelle allumée.
Les barons sont mortels; le ténébreux donjon
Un beau soir passe à d'autres maîtres:
Ceux-là voulaient y voir. C'est pour cette raison,
Disait l'un d'eux, qu'à sa maison,
D'ordinaire on fait des fenêtres.
D'un si beau privilége usons à notre tour;
C'est trop long-temps souffrir qu'un importun nuage
Ferme ce noble asile aux doux rayons du jour.
Qu'on y mette ordre avant que je sois de retour.
Il dit, et part: il eût été plus sage
S'il en avait dit davantage;
Car il s'adressait à des gens
Bien plus zélés qu'intelligens.
Dans le zèle qui les anime,

Les servantes et les valets
De s'armer aussitôt de manches à balais ;
Et Dieu sait comme on s'en escrime !
Vingt écoliers dans le château
N'auraient pas fait pis, ni plus vîte,
En moins d'un quart d'heure, en son gîte,
Le nouveau possesseur n'avait plus un carreau.
On y vit clair ; d'accord ; mais la neige, la grêle,
Mais la pluie et le vent d'arriver pêle-mêle
Dans le salon glacé ; d'où l'obscurité fuit.
Nos gens, en faisant à leur tête,
Ont changé l'antre de la nuit
En caverne de la tempête.
—Aux maux produits par l'incrédulité,
Sur ceux qu'enfante l'ignorance
Pourquoi donner la préférence ?
Entre ces deux erreurs cherchons la vérité
Précepteurs de l'humanité,
Pour réponse à vos longs chapitres,
Au maître de ma fable il faut vous renvoyer.
Ce qu'il dit à ses gens, sans trop les rudoyer,
Vous conviendrait à bien des titres.
« Il ne faut pas casser les vitres.
» Mais il faut bien les nétoyer ».

FABLE LI.

La bouche pleine.

Demande-t-on la bouche pleine ?
Disait ma femme à son marmot.
Fi ! qu'il est laid ; fi ! qu'il est sot.
Il n'aura plus rien pour sa peine.

Le marmot de pleurer, non qu'il eût appétit,
Car il était à table, et c'était là son centre;
Mais il était de ceux dont le proverbe dit:
« Tes yeux sont plus grands que ton ventre ».
Ambitieux! ambitieux!
Vous qui, comblés des dons de la fortune,
La poursuivez encor d'une plainte importune,
C'est ainsi que sont faits vos yeux:
A de nouveaux honneurs vous parvenez à peine,
Qu'à des honneurs nouveaux déjà vous prétendez;
Un peu plus de raison, enfans, vous l'entendez,
Demande-t-on la bouche pleine?

FABLE LII.

Le soleil et la chandelle.

Or ça, mes amis, essayons
De vous redire en vers tout ce que la Chandelle
Disait naguère en prose, en voyant ses rayons
Porter jusqu'à six pas la lumière autour d'elle:
« Ce n'est pas tout-à-fait la clarté du soleil,
Et je n'éclaire pas une sphère aussi grande;
A celà près, je le demande,
Notre rôle au sien n'est-il pas tout pareil?
A votre gré, monsieur, à votre goût, madame,
Ecrivez, jouez ou lisez,
Tricotez, brodez ou cousez,
A qui veut s'en servir je prodigue ma flamme.
Vous blâmez le soleil de trop tôt se coucher,
De se lever trop tard; qu'il dorme en paix sous l'onde,
Et l'on ne saura pas s'il est nuit en ce monde,
Pour peu qu'on ait pris place à cette table ronde
Et que l'on pense à me moucher ».

Cependant le soleil averti par les heures,
Plus alerte et plus radieux,
Avait abandonné les humides demeures,
Et ses premiers rayons doraient déjà les cieux;
A mesure qu'il perce et dissipe les voiles
Par la nuit étendus sur le monde obscurci,
Voyez-vous pâlir les étoiles?
Les étoiles, la lune, et la chandelle aussi.
Ainsi dans mainte académie,
Passez-moi la comparaison,
Le faux esprit s'éclipse auprès de la raison,
Le bel esprit s'éclipse à côté du génie :
« Mon enfant (dit l'astre du jour,
En plaignant sa rivale, à demi-consumée,
De perdre sa gloire en fumée),
Veux-tu de ton triomphe assurer le retour?
Fais tout fermer, porte, fenêtre,
Volets, sur-tout; fais que la nuit
Règne à jamais dans ce réduit :
La nuit te fait briller, je la fais disparaître.

FABLE LIII.

Les maladroits.

Pour complaire aux goûts innocens
Des grands et des petits enfans,
De pauvres baladins allaient de foire en foire,
Représentant les faits les plus intéressans
Ou de la fable ou de l'histoire;
Ressuscitant les vieux héros
De l'Italie et de la Grèce,
Casque en tête, cuirasse au dos,
Epée au poing, c'est en champ-clos

Qu'ils faisaient briller leur adresse.
Or, un beau jour, et cette fois
On avait mis la scène en France,
Sous les murs d'Orléans, et pour leur délivrance
Contre Jean Chandos, Jean Dunois
Devait combattre à toute outrance :
Sous le fer du Français, notez bien ce point-ci,
Le Breton, dans cette aventure,
Devait mourir ; mais, dieu-merci,
Mourir sans une égratignure :
Il en advint tout autrement,
Au détriment du pauvre sire,
Qui fut estropié très-sérieusement
Au lieu d'être tué pour rire.
Et que fit le public ? — Le public ? Il siffla:
Et le vainqueur et sa prouesse.
— J'aurais fait comme lui si j'avais été là. . . .
Dans un jeu, mes amis, quelle qu'en soit l'espèce;
Jeu d'esprit, jeu de mains, retenez bien cela :
On doit siffler celui qui blesse.

LA JEUNE MÈRE.

Phébé quittait les cieux, dans les cieux à son tour
L'aurore au teint vermeil signalait son retour;
La nuit disparaissait en repliant ses voiles,
Et le feu mourant des étoiles
Allait s'éteindre au rayon d'un beau jour ;
Les oiseaux cachés sous l'ombrage
Célébraient ce moment par leurs concerts nouveaux;

Et Zéphyre, échappé du tranquille bocage,
Caressait la verdure, et les fleurs, et les eaux.

Précipitant ses pas guidés par le mystère,
De sa main écartant l'épineux églantier,
    Déjà du vallon solitaire
La tendre Zulima parcourait le sentier.
    Soudain sa marche rallentie
Se porte vers un mont révéré du pasteur,
    Et que l'agile voyageur
    Visite avec mélancolie.
Du Tibre dominant les aspects gracieux,
Un temple y montre au loin ses débris orgueilleux ;
Le temps, qui renversa son fastueux portique,
A respecté l'autel protégé par les Dieux.
Zulima s'arrêta devant son marbre antique.
Comme au jour de l'hymen ses légers vêtemens
    Offraient du lys la blancheur ravissante ;
On croyait sur son teint voir la rose naissante
Bannir de la douleur les vestiges récens :
Sa molle chevelure, aux vents abandonnée,
Laissait voir un front pur, siège de la candeur ;
    Son ame d'un secret bonheur
    Paraissait encore étonnée.
Au pied du saint autel que parfuma l'encens,
Elle répandit les fleurs dont elle s'était parée,
Et bientôt de ces lieux troublant la paix sacrée,
    Sa voix fit éclater ces chants :

  Dieux immortels ! de ma reconnaissance
Écoutez les accens, recevez les tributs :
Un gage de l'hymen comble mon espérance ;
    Pour moi, que pouviez-vous de plus ?

De mon partage heureuse et fière,
Toujours je veux bénir et chanter votre loi;
Phébus dans sa vaste carrière
Ne verra point d'objet plus fortuné que moi.
Mais si des plus chastes délices
Vos bienfaits précieux me surent enivrer,
De nouveau soyez-moi propices,
Alors que pour mon fils j'ose vous implorer.
Que les jeux bercent son jeune âge!
Que la félicité préside à ses beaux ans!
Qu'il cherche les conseils du sage,
Et trouve d'un ami tous les soins complaisans!
Si du sort un arrêt funeste
Venait à l'écarter des chemins du bonheur,
Que dans ses douleurs il lui reste,
Pour soutien, l'espérance, et pour guide, l'honneur!
Qu'il sache à la pompe importune
Préférer les attraits d'un modeste séjour;
S'il est trahi par la fortune,
Qu'il soit de ce malheur consolé par l'amour!
Puissent l'amour et la constance
Multiplier pour lui tous les plaisirs du cœur;
Et puisse l'aimable innocence
N'avoir point à gémir de sa coupable ardeur!
Moi, je vais protéger sa vie,
Je vais de tous mes jours lui vouer les instans;
Ces doux soins bornent mon envie;
Est-il un autre prix des plus chers sentimens?
Dieux immortels! de ma reconnaissance
Écoutez les accens, recevez les tributs;
Un gage de l'hymen comble mon espérance.
Pour moi, que pouviez-vous de plus?

Au ciel ainsi Zulima rendait grace ;
Et croyait de ses chants frapper les seuls échos :
Cependant son époux, le sensible Mélos,
Chargé du jeune Évandre, avait suivi ses traces :
Il vient de recueillir les plus touchans accords.
Sa main au faible arbuste enlève à l'instant même
Un rameau verdoyant qu'il courbe en diadème ;
Vers sa campagne il vole en ses heureux transports,
Sur sa tête charmante il pose une couronne.
O Zulima, dit-il, la vertu te la donne.
Zulima se récrie...: Elle presse à-la-fois
L'époux qui la chérit, et l'enfant qu'elle adore ;
Elle voudrait parler encore,
Et le bonheur éteint sa voix.

DIALOGUE SUR LES VERS DE SOCIÉTÉ ET LES POÉSIES FUGITIVES.

A. -- Est-ce toi, mon ami ? Pourquoi de ton hameau
Transporté tout-à-coup dans un monde nouveau,
Te trouvai-je à Paris, aux portes d'un libraire,
Avec l'air effaré, même patibulaire,
D'un filou méditant, vers la chûte du jour,
Sa fortune coupable au coin d'un carrefour ?

B. -- Détrousser les passans n'est pas mon habitude ;
D'un plus noble métier je me fais une étude.
A celui d'Apollon je me voue aujourd'hui,
Et si je suis voleur, c'est de l'esprit d'autrui.
J'épie ici la gloire, et messieurs Chaigniau frères
Multipliant mon nom en trois mille exemplaires,

M'ont flatté (vain espoir que j'ai trop acheté !),
Hélas ! de me conduire à l'immortalité,
Cartonné proprement ou relié de même,
Sur *papier grand raisin ou carré d'Angoulême*.
La décadence arrive et fait tout reculer :
L'esprit reste en boutique, et lent à s'écouler,
Ne réalise point de brillantes promesses.
Le mien, depuis trois mois, sorti de quatre presses,
Sur trois mille amateurs à ses œuvres promis,
En compte à peine trente..... et ce sont mes amis.

A. -- Ceci m'explique assez une mine aussi sombre.
De ces trente amateurs je veux grossir le nombre.
Puis-je savoir, prenant intérêt à ton sort,
Sur quoi roulent ces vers déjà frappés de mort ?

R. -- Sur mille objets divers, réels ou fantastiques :
Je chante mes chagrins, mes plaisirs domestiques.
A mes épanchemens, cherchant des cœurs ouverts,
Je n'ai rien de caché jamais pour l'univers.
Ma femme, sous le nom assez doux d'Amélie.
Brille dans mon recueil, publiquement chérie,
Et je m'escrime à mettre en réputation
Notre amour conjugal, de pure invention :
Mes enfans, doux présent que m'a fait la nature,
Déjà n'ont pas à craindre une existence obscure.
Avec un juste orgueil je cite mon *aîné*,
Petit aigle en culotte, à *planer* destiné;
Je cite les bons mots, l'étonnante malice
De son génie heureux retiré de nourrice....

A. -- Je vois là, mon ami, les preuves d'un bon cœur :
Est-ce assez pour distraire et charmer un lecteur ?

Il semble qu'un bourgeois entretenant la terre
De ses petits bambins et de sa ménagère,
N'est pas d'un intérêt, entre nous, assez vif;
Ce sujet peut d'abord paraître un peu naïf....

B. -- Je décris ma campagne et la rends des plus riches
Avec ma réthorique et de beaux hémistiches.
Elle manque d'ombrage et le plus souvent d'eau:
J'imagine un bosquet et j'invente un ruisseau;
Elle occupe une plaine aride et peu riante;
Sur un côteau riant, sans frais je la transplante,
D'où le lecteur jouit, ma poésie en main,
De la plus belle vue et de l'air le plus sain.
Je coule avec tristesse une assez longue vie;
Mais que ne peut la rime à la mesure unie!
Mes jours, par mon ennui, d'un bon tiers allongés,
Soudain d'un trait de plume en beaux jours sont changés;
Je dis aux nations, à bons droit *étonnées*,
Que je coule en repos d'innocentes années,
Errant dans la prairie, entouré de moutons,
Cultivant mon jardin, guéri d'illusions,
Riche de pauvreté, méprisant la mollesse,
Loin des grands, que je fais *pauvres de leur richesse.*

A. -- Ces respectables mœurs et leurs descriptions,
Par malheur font souvent bâiller les nations.

B. -- Ma Muse, revenant à des mœurs mieux connues,
Saute de la campagne aisément dans les rues.
Il ne se passe rien dans ma société
Que je ne mette en vers avec solennité;
Tout rit sous une plume adroite et délicate:

La mort d'un épagneul, d'un serin, d'une chatte;
Une convalescence, un baiser, un adieu,
Une fièvre, une fête, une noce, un cheveu....
Une sottise même au Parnasse s'épure :
Il s'agit seulement de la dire en mesure....

A. -- Tant de riens élégans nous sont déjà connus!
Quels riens restent encore à des nouveaux venus?
Les réputations, en plus d'une carrière,
Deviennent chaque jour moins faciles à faire :
Trop d'esprit court l'Europe, et n'y saurait briller
Quand les moindres goujats semblent en pétiller,
Et quand les nations, cessant d'être *assoupies*,
S'avisent de *penser* et d'avoir des saillies.
Le temps est déjà loin où le moindre *bouquet*
Couvrait de gloriole un heureux fréluquet,
Et semblait enrichir le monde poétique!
Les peuples ne sont plus *enchantés* d'un distique:
A peine un gros poëme, un recueil monstrueux
De magnifiques vers, *agréables aux dieux*,
Des hommes de nos jours obtient-il les suffrages!
Il manque de lecteurs, et ses nombreuses pages
Se traînent, en dépit de leur grande beauté,
Sans bruit et sans trompette, à l'immortalité.

B. -- Hélas! j'ai vu mes vers les plus heureux du monde
Dans mon petit village, au bord de la Gironde;
Jamais ils n'ont manqué d'arracher quelques pleurs,
A mon père, à ma mère, à mon frère, à mes sœurs.
J'ai vu mes bons voisins, avocats ou notaires,
Ne se *consolant* point de mes œuvres légères,
Et, dès mes premiers chants, ivres de mon début,
Donnant à mon génie un siége à l'institut.

A. -- Vas encor, mon ami, dans ton heureux village,
Charmer des avocats, attendrir ton ménage!
Ne comptes pas, ici, sur l'attendrissement :
Paris est devenu rebelle au *sentiment :*
Il a trop entendu de voix sentimentales.
Rends aux départemens tes mœurs patriarchales,
Tes vers et tes vertus, parmi nous déplacés!
Assez de malheureux, de gloire un peu pressés,
Sont venus, s'aveuglant sur leurs folles démarches,
Dans leurs hôtels-garnis faire les patriarches!
Emporte ta campagne et ton petit jardin,
Tristes et desséchés, sur papier *grand raisin ;*
Rejoins ton Amélie, à tort abandonnée,
Et n'en reparles plus *à la terre étonnée !*

F. X.

SPECTACLES.

Théatres Français et Opéra-Comique.

Les Pères créanciers, et Bayard chez Mme. de Randan.

Trois nouveautés théâtrales se disputaient le même jour le choix des amateurs nombreux, pour lesquels une première représentation est une séance d'obligation, comme s'ils redoutaient le plus souvent de n'être pas appellés à la seconde. Au Théâtre-Français on avait annoncé *les Pères créanciers*; à l'Opéra-Comique, *Bayard chez madame de Randan*; enfin à l'Odéon, l'*Irrésolution* donnait une idée juste de la situation des journalistes dans cette mémorable soirée.

Le nom de Bayard nous a déterminés; peut-être, il faut le dire, Mme. de Randau est-elle pour quelque chose dans cette préférence. Les *Amours de Bayard*, de Monvel, avaient eu jadis un très-brillant succès; leur reprise n'a pas été aussi heureuse. La critique s'est montrée très-sévère contre le genre, contre le plan de l'ouvrage et contre le style : Molé et Mlle. Contat avaient autrefois défendu ce drame héroïque contre les rigueurs du parterre; privé de tels appuis, quoi-

que joué avec un ensemble très-satisfaisant, il n'obtint à la reprise qu'un succès passager. Voici un ouvrage nouveau dont le sujet rappelle celui des *Amours de Bayard;* nous sommes assez embarrassés de lui donner un titre; ce n'est pas un opéra comique, il y a trop de sérieux; ce n'est pas un opéra héroïque, il y a trop de bouffon; ce n'est pas un opéra, il n'y a ni spectacle, ni décorations, ni ballets, et le compositeur n'y figure pas assez en première ligne; le style de sa composition n'a pas une élévation assez soutenue; il faut cependant que cet ouvrage ait un nom. Celui d'opéra lui est donné sur l'affiche; comme il est un peu ambitieux, ne pourrait-on pas transiger avec les auteurs, et le nommer drame mêlé d'arriettes, suivant l'ancienne expression?

Le titre au surplus importe assez peu, si l'ouvrage a plu et s'il a réussi. Son succès a été constaté par les applaudissemens qu'il a obtenus, par l'annonce du nom des auteurs et du musicien. Ce succès a été faiblement contesté par une minorité plus obstinée que puissante. Quant à sa durée et au nombre des représentations à espérer, nous n'avons pas le don de prédire: nous le hasarderions cependant si l'intrigue était un peu plus forte, les situations plus développées, si l'ouvrage offrait un intérêt plus vif, un dénouement moins prévu; si, au total,

la pièce présentait plus de consistance, et offrait dans la construction de l'édifice de plus fortes dimensions.

François Ier. est à La Ferté chez Mme. de Randan, avec une partie de sa cour; le prétexte de la visite est une chasse; la chasse est l'occasion d'une fête; l'amour est la cause de la fête et de la chasse. Le roi veut y trouver un moment pour entretenir la belle veuve, quoiqu'il connaisse le vœu téméraire qu'elle a fait de rester fidelle à la mémoire de son époux.

Ce vœu est tellement téméraire qu'il a été déjà rompu en faveur du chevalier *sans peur et sans reproche*, de Bayard, qui peut-être ici cependant a deux reproches à se faire, le premier de faire un mystère à son roi et à la cour du mariage secret qui l'unit à la belle veuve; le second de venir à La Ferté *incognito*, après la levée du siége de Mézières, au lieu de se rendre de suite auprès du roi.

Mais le hasard le sert mieux que sa prudence, puisque chez Mme. de Randan, qu'il croyait visiter secrettement, il trouve le roi établi, écrivant des billets, demandant des rendez-vous, et, malheureusement pour lui, choisissant pour ses commissions un page tout dévoué au chevalier.

Bayard, en combattant les ennemis de la France, a laissé les siens auprès du roi; deux seigneurs l'honorent sur-tout de leur inimitié particulière et d'une

basse jalousie : ces deux personnages, inséparables l'un de l'autre, entrent, sortent toujours à la fois; ils parlent ou chantent toujours ensemble; ils ont la même physionomie : Collé en avait donné une différente à Concini et à Bellegarde : nos deux seigneurs rappellent leur entretien dans la pièce de Collé : les auteurs auraient dû l'imiter tout-à fait ou ne l'imiter point.

Les rivaux de Bayard veulent le perdre auprès du roi; ils en cherchent l'occasion et croient l'avoir trouvée dans une lettre de ce capitaine, qui semblerait entretenir des intelligences avec les impériaux qui assiégent Mézières; il ne faut plus que saisir un moment favorable pour la montrer.

Ce moment se présente, lorsque Bayard découvre, par un moyen peu ingénieux, que François Ier. est épris de Mme. de Randan, et lorsque le roi, irrité de voir dans Bayard un rival préféré, est près d'oublier les services du capitaine. Au moment donc d'un entretien peut-être trop vif entre le roi et le capitaine, les ennemis de Bayard montrent sa lettre; le roi ne peut en croire ses yeux; il mande Bayard; le chevalier frémit de se voir soupçonné, mais dès cet instant son épée ne lui appartient plus, il la met aux pieds du roi, qui la lui rend avec bonté, en lui rappellant qu'elle fut un don de sa main : Bayard

s'écrie alors qu'elle est restée pure dans les siennes : en peu de mots il dévoile l'imposture de ses accusateurs : sa lettre était une ruse de guerre; les Impériaux abusés se sont portés sur un point; des renforts et un convoi sont entrés à Mézières par un autre; Mézières est délivrée.

On conçoit que le chevalier, après cette explication et la déclaration de son mariage, ne trouve plus dans le roi ni un juge sévère, ni un rival obstiné; cette dernière scène de l'ouvrage est bien traitée, elle cause une vive émotion; elle a la couleur du temps, et les personnages y sont bien mis en action; quoiqu'elle amène un dénouement prévu, elle a fait plaisir, et déterminé le succès de l'ouvrage. Dans les premiers actes, quelques longueurs ont été remarquées; il y a peu d'invention dans le plan général, et on n'a pas trouvé dans le dialogue toute l'originalité et tout l'esprit que promettait le nom des auteurs, MM. Desaugiers et Gentil; mais on conçoit qu'accoutumés à des succès sans conséquence dans un genre qui n'a point de place en littérature, ils ont craint de se livrer dans leur nouvel ouvrage à une sorte de gaieté dont un parterre plus grave eût blâmé l'intempérance, et sur un tel théâtre, et dans un tel sujet; ils se sont donnés à eux-mêmes des entraves qu'on apperçoit, des chaines dont on sent le poids : quelques

spectateurs les auraient mieux aimés en toute liberté.

La musique de *Bayard à La Ferté* est de M. Plantade, agréable compositeur, connu par un grand nombre de productions légères, qui ont passé de bouche en bouche, distingué par des productions plus graves qui méritent d'être plus connues, musicien qui pourrait se montrer savant, mais qui préfère d'être le plus possible à-la-fois expressif et gracieux. Il a été dans cet ouvrage, fidèle à son système, et à l'école à laquelle il s'est formé. Son ouverture est d'un bon dessein et a des passages extrêmement agréables : ses chœurs ont du mouvement, de la franchise et de la clarté ; ses petits airs sont aimables. Quelques morceaux d'effet auraient exigé des chanteurs doués de plus de moyens. L'ouvrage au surplus a été joué avec moins d'ensemble qu'il n'en acquerera par la suite. Gavaudan est très-bien dans le rôle de Bayard, et sa femme mieux encore dans celui du jeune page. Mme. Paul Michu joue avec décence et noblesse celui de Randan. Paul a mis dans le costume de François Ier., toute l'exactitude qu'on aurait pu attendre du pinceau des Menjaud et des Bergeret. Comme chanteur et comme acteur, le rôle lui donnait peu d'occasions de briller.

La représentation un peu courte finis-

sait avant dix heures ; il n'y avait qu'un pas du château de *madame de Randan* au logis des *Pères créanciers* ; il nous a été facile de reconnaître qu'une anecdote arrivée en Allemagne, a fourni le sujet de ce dernier ouvrage : deux fils poursuivis par leurs créanciers, et plus pressés encore par le besoin et l'habitude de dépenser de l'argent, empruntent l'un au père de l'autre ; chacun des pères, persuadé que le fils de son ami est un excellent sujet, prête avec confiance, et tous deux se trouvant créanciers l'un de l'autre, ou plutôt de leurs fils, échangent mutuellement leurs billets. La situation pouvait être plaisante, et la leçon due aux jeunes gens, amenée par des moyens et des scènes comiques; l'auteur n'y a pas réussi, car on ne peut nommer une scène comique, celle où les deux fils découverts à-la-fois dans leur retraite, par leurs pères et par d'autres créanciers, s'avancent en tremblant, et s'agenouillent pour demander grace. Crispin et la Branche sont fort plaisans aux genoux de M. et de Mme. Oronte, mais MM. Dorval et Favières aux pieds de leurs pères le sont beaucoup moins : si c'est repentir, la position est triste, si c'est dérision, elle n'est pas convenable. Le parterre a paru sentir la force de ce dilême, et a refusé à l'ouvrage, même les marques extérieures du succès. S....

Théatre de l'Impératrice.

La Femme de vingt ans.

Une comédie nouvelle reçoit en ce moment au Théâtre de l'Impératrice beaucoup d'applaudissemens ; elle intéresse, et elle plaît aux spectateurs de ce théâtre, qui n'ont pas l'habitude de résister à leurs impressions, et de rechercher avec soin pourquoi une pièce qui leur fait plaisir à la représentation, devrait, selon les règles de l'art et du goût, leur paraître défectueuse dans sa conception, dans sa marche ou dans son style.

Le titre de cette pièce est *La Femme de vingt ans :* ces titres généraux ont quelques inconvéniens. Toutes les femmes de vingt ans ne se ressemblent pas : l'âge ne détermine pas toujours les mœurs, et la situation ne fait pas toujours le caractère : il y a des femmes de vingt ans très-raisonnables et qui le seront toujours, d'autres très-raisonnables et qui cesseront de l'être, d'autres qui ne le sont pas encore et le deviendront, d'autres enfin qui ne le sont pas et ne le deviendront jamais, ainsi ce titre : *La Femme de vingt ans*, n'indique rien au spectateur, ne fixe pas ses idées, ne le prévient, ni ne le satisfait assez ; c'est là un premier défaut.

La Femme de vingt ans qui nous est

ici présentée est d'une naissance honnête; d'une éducation soignée, d'un caractère doux; elle est délicate et sensible; son seul défaut est celui de son âge, l'expérience. Elle a donné sa main à un homme de quarante ans auquel elle est sincèrement attachée; elle a cru en l'épousant lui apporter une riche dot, une existence semblable à la sienne; mais un profond mystère a caché à ses yeux la générosité de son époux: sa mère en mourant l'avait laissée sans fortune; son époux est à son insu son bienfaiteur.

Limeuil, c'est le nom de cet époux, aime beaucoup la campagne, et donne tous ses soins à une terre très-voisine de Paris. Sa jeune femme a désiré jouir de quelque liberté, connaître les beautés et les plaisirs de la capitale; elle y réside seule: un jeune cousin, son ami dès l'enfance, lui tient assidue compagnie et se montre partout son chevalier.

Bientôt, Limeuil est troublé dans sa retraite philosophique et dans son imperturbable sécurité par sa mère, qui, ennemie de sa jeune bru, vient grossir aux oreilles de son fils le bruit qui s'élève dans Paris sur la conduite d'Emilie: Limeuil se refuse d'y croire; il veut braver une opinion qui l'inquiette; il rejette un bruit qui l'importune et le chagrine; mais sa femme vient elle-même le voir, accompagnée de l'assidu cousin;

elle lui parle de ses passe-temps, de ses plaisirs, loue ingénuement le jeune parent qui les partage, ne reste qu'un moment à la campagne, pour y parler du bal qu'elle embellira le soir à Paris : elle va plus loin ; par coquetterie, par curiosité, elle demande à Limeuil les diamans de sa mère ; Limeuil lui remet ce qu'elle croit être un écrin ; elle n'y trouve que les petits instrumens de travail qui servent à distraire une femme riche, ou à procurer l'existence à celle qui ne l'est pas : elle y trouve aussi une lettre de sa mère, qui lui révèle le secret de la générosité de son époux.

La pièce devrait finir ici ; elle l'est en effet, mais l'auteur a voulu prolonger une situation qui lui promettait trois actes : la belle-mère d'Emilie ose parler à son fils de séparation, de divorce ; Limeuil ne lui faisant pas connaître ses véritables sentimens, elle va trouver un notaire, lui dicte un acte qu'elle prétend dès le lendemain faire signer aux deux époux. Eclairée cependant sur la situation, Emilie a résolu d'en sortir, d'imposer silence à la calomnie ; elle renonce aux plaisirs de Paris, mais elle veut paraître au bal pour la dernière fois, afin d'y proclamer ses véritables sentimens, et faire connaître à tous ce qu'elle doit à son époux. Celui-ci, par le conseil d'un vieux domestique, a été au bal de

de son côté; sous un déguisement complet, il a été à portée d'entendre les discours de sa femme, et de l'apprécier dignement; il ne peut empêcher des propos d'être tenus, d'être entendus d'Emilie et de son cousin; une scène éclate; Emilie est compromise, son cousin veut se battre pour elle; mais Limeuil l'accompagne, la protége, force un insolent à lui faire excuse, et, de retour avec elle dans sa maison, lui apprend qu'il est son véritable libérateur : on conçoit comme la belle-mère est reçue avec son projet d'acte et de séparation.

De cette intrigue, de cette situation, et de ce dénouement, l'auteur conclut avec son principal personnage, qu'un mari de quarante ans et une femme de vingt, n'offrent nullement une union mal assortie; mais que cette union cesserait de l'être comme toute autre, s'il n'y avait pas, à défaut de conformité dans les goûts, complaisance mutuelle pour les partager tour-à-tour; qu'Emilie tient une conduite imprudente en paraissant dans le monde sans son mari, mais que celui-ci fut bien plus imprudent encore en négligeant de l'accompagner. La pièce est donc en quelque sorte une des leçons de cette vieille école des maris, que le théâtre a présentée sous tant de titres, et sous tant de rapports divers.

L'ouvrage a de nombreux défauts;

quelques moyens sont invraisemblables : le rôle de la belle-mère est forcé ; elle n'éclaire pas son fils, elle le persécute ; elle n'accuse pas sa bru, elle veut la perdre. Le rôle du vieux domestique eût pu être mieux rempli par un personnage plus élevé, tenant de plus près à l'action ; les discours que l'auteur met dans sa bouche, la nature de ses réflexions, le choix de ses expressions paraîtraient alors plus convenables. L'ouvrage en général manque de développement et de gradation ; la plupart des scènes, bien liées entr'elles et bien conçues, tournent trop court ; et l'auteur a exagéré le principe, qui veut que l'on marche rapidement à l'événement. Il n'y marche pas, il y court ; surtout lorsque la belle-mère prétend dans un seul jour éveiller la jalousie de son fils, et obtenir sa signature pour un divorce. La situation principale est imitée de l'allemand ; on reconnaît aussi cette imitation dans quelque détails du dialogue : l'auteur nous paraît plus heureux quand il puise dans son propre fonds ; au total, on ne reconnaît nullement ici l'auteur de *Guerre ouverte* et de tant d'autres ouvrages, imbroglios très-gais et très-amusans, qui pendant dix ans ont fait courir tout Paris ; on ne reconnaît pas non plus l'auteur de quelques drames qui ont eu du succès, parce qu'ils réunissaient toutes les con-

ditions du genre : M. Dumaniant s'est placé ici sur un terrain nouveau, où peut être un peu plus de travail et de culture était nécessaire ; son style toutefois a de la facilité et même une certaine élégance : on a pu remarquer quelques tirades bien écrites et des vers d'une tournure agréable.

La pièce est bien jouée. Clozel tire parti d'un rôle assez ingrat ; Mme. Molé, si bien placée dans la *vieille tante*, est aussi d'un bon comique dans la *belle-mère*. Mlle. Fleury paraît plutôt une très-jeune femme ; elle n'a pas encore le secret de varier l'expression de la naïveté, suivant la situation et le personnage. Son débit est juste, mais il n'est pas assez exempt de monotonie. Chazelle joue le rôle du vieux domestique avec beaucoup de naturel et de rondeur.

S. . .

Théatre du Vaudeville.

L'Exil de Rochester.

Courtisan délié, poëte spirituel, libertin aimable, Rochester offre un caractère fort piquant à mettre sur la scène ; aussi l'un de nos plus ingénieux auteurs dramatiques s'en est-il déjà saisi, et l'a développé avec beaucoup d'art dans la jolie pièce de *la Jeunesse de Henri V* ; mais s'il n'y a pas de sujet si pauvre qui, par

le temps qui court, ne puisse fournir aux besoins de plus d'un poëte, à plus forte raison, lorsque la mine est riche, doit-on trouver fort simple que plus d'un ouvrier se mette à l'exploiter : c'est ce qui vient d'arriver à la Vie de Rochester; mais quoique la situation ne soit pas la même, le lieu de la scène n'a pas changé, et c'est encore une taverne qui sert de théâtre au roi d'Angleterre et au plus aimable comme au plus satirique des seigneurs de sa cour. Les auteurs du Vaudeville auraient fort à faire pour ne pas se rencontrer trop exactement avec l'auteur de la comédie; on ne saurait dire, à la vérité, qu'ils aient évité constamment de donner prise à une comparaison dangereuse, mais le plus souvent ils l'ont esquivée avec assez d'adresse. Voici le plan qu'ils ont adopté :

Rochester qui, dans ses vers, ne respectait personne, pas même le roi, a décoché contre Charles, encore prince royal, des traits assez mordans pour lasser son indulgence. L'exil est la punition du poëte audacieux; mais, au lieu d'obéir et de quitter Londres, il se cache dans un faubourg écarté, y lève une taverne, et sous un autre nom, vend du porter et du rossbif aux partisans de l'*Indépendance;* c'est l'enseigne du cabaret. Bientôt la taverne de Rochester a la vogue, et le prince lui-même vient,

suivant son usage, y boire et y composer des vers. Il ne rencontre d'abord ni Rochester, ni son ami le comte Dorsay, qui n'a pas voulu l'abandonner dans son exil, non plus que dans les projets de sa folie ; mais il y trouve, en revanche, un écolier de l'université d'Oxford, qui critique sa chanson, et un certain Sottmann, constable de son métier, chargé d'arrêter Rochester, et qui ne le connaissant pas plus que le prince, croit faire un coup de maître en constituant Charles son prisonnier. Celui-ci juge d'abord à propos de ne pas se découvrir ; mais Rochester et Dorsay, qui l'ont reconnu, profitent de sa position embarrassante pour lui faire signer leur grace. Le prince la confirme avec son indulgence ordinaire. Les exilés retournent à la cour, et pour que la taverne ne reste pas sans maître, on la donne avec la belle Jenny, nièce de l'ancien propriétaire, à l'écolier d'Oxford, qui reçoit ainsi tout à-la fois la récompense due à son amour et à sa franchise.

On peut reprocher à cet ouvrage léger du vide et des longueurs ; mais ces défauts sont avantageusement balancés par de jolis couplets, par des situations comiques, et par un dialogue vif, agréable et spirituel. Des applaudissemens assez unanimes ont accueilli cette ingé-

nieuse production, dont les auteurs, MM. Dumolard et Moreau comptent déjà plus d'un succès mérité. T.

La Tasse de Chocolat, ou *Trop Parler nuit.*

Ma conscience me reproche d'avoir laissé refroidir cette *Tasse de Chocolat*, et vraiment cela n'est pas bien. Un déjeûner si léger demandait à être servi chaud pour valoir quelque chose, puisque tout brûlant qu'il était en sortant de l'office, il n'en a pas paru moins désagréable au goût de la plupart des convives. Le réchauffer maintenant n'est pas très-facile, et j'ai bien peur que, malgré tous mes soins, les lecteurs délicats ne fassent pas grand honneur à un aussi chétif repas. Ce n'est pas que les auteurs n'aient cru sans doute avoir prodigué tout ce qui pouvait flatter le palais et réveiller l'appétit. Douceurs sucrées jusques à la fadeur, assaisonnement épicé jusqu'à emporter la bouche, tels sont les ingrédiens dont se compose cette nouvelle espèce de chocolat fabriquée au Vaudeville; mais malgré la prétention des inventeurs qui, dans leur couplet d'annonce, l'avaient offert comme du chocolat de santé, on n'a pas tardé à reconnaître qu'il fallait un peu plus d'art pour fondre ensemble ces substances hétérogènes, et que le résultat ne présentait

qu'un comestible d'un méchant goût et d'une mauvaise qualité.

Il est tout simple, sur un théâtre essentiellement léger, de risquer des plaisanteries un peu vives, lorsque la gaze qui les enveloppe en dissimule la crudité, et de se permettre le madrigal, lorsqu'une forme ingénieuse rajeunit des idées un peu rebattues. Mais c'est passer aussi toutes les bornes que de remplir des scènes entières d'équivoques et de jeux de mots indécens sur le sort des pauvres maris et sur le fâcheux ornement qui menace leurs têtes. Et l'on ne peut tolérer non plus que depuis le temps où les femmes sont en possession d'être comparées à la rose, à la violette, au lys, en un mot aux plus charmantes productions de l'empire de Flore, on reproduise encore jusqu'à la satiété ces figures bannales. Il y a dans la pièce nouvelle au moins une demi-douzaine de couplets dont les fleurs ont fourni le trait et la dernière rime. Je le demande aux femmes elles-mêmes, un style si fleuri n'a-t-il pas maintenant quelque chose d'un peu ridicule? Et peuvent-elles sentir tout le prix de ces flatteuses similitudes, depuis que les presses de Berthelemot, célèbre confiseur de Paris, prodiguent par milliers des couplets et des madrigaux qui souvent l'emportent en délicatesse, en grace et en fraîcheur sur ceux qui se fabriquent au Vaudeville? Il y

a même dans la pièce nouvelle certains traits qui ne seraient à coup-sûr admis, sous aucun prétexte, dans la boutique du galant confiseur. Et j'en citerai pour exemple cette boutade d'un mari qui, fatigué d'entendre vanter, en vers et en prose, les vertus conjugales et la chasteté de l'hymen, tandis qu'il est, à part lui, fort peu convaincu de celle de sa femme, s'écrie d'une manière un peu brutale : « Et où diable avez-vous vu que l'hymen fût chaste ? » Cette vérité, en supposant toutefois que c'en soit une, est bien certainement au nombre de celles que le diablotin le moins sévère ne consentirait jamais à colporter.

J'ai parlé des détails de la pièce avant de m'occuper du sujet, parce qu'au Vaudeville les détails sont tout et que le sujet n'est rien, ou du moins fort peu de chose. Il faut cependant donner une idée de celui-ci, qui pouvait tout au plus fournir le fond d'une historiette agréable, si l'on en juge par le peu de parti que les auteurs en ont su tirer. M. Germon, cultivateur enrichi, possède une femme raisonnable et charmante, qui ne peut le corriger de la ridicule manie d'attirer chez lui de grands seigneurs. Germon ne rêve que noblesse et gens de qualité, et se fait un vrai plaisir de prêter son argent à des marquis qui, par reconnaissance, voudraient bien lui souf-

fler sa femme. Il n'était peut-être pas bien nécessaire de mettre un marquis sur la scène pour lui donner le mauvais ton et les manières guindées des aimables du jour ; les auteurs devaient penser que n'ayant plus de modèles sous les yeux, leur imitation serait nécessairement peu ressemblante ; et c'est ce qui est arrivé : leur personnage n'a rien de cette légèreté, de ces graces, de cet éclat qui formait l'apanage de la plupart des marquis de nos anciennes comédies. C'est tout simplement un fat assez gauche, qui se laisse éconduire comme un novice et mystifier comme un provincial. Tous les exploits de Florbel (c'est le nom de ce pauvre marquis) se bornent à prendre une tasse de chocolat avec Mme. de Germon, qui ne lui laisse pas même le temps de l'achever. Il n'en conte pas moins au mari, qu'il rencontre un moment après, qu'il a déjeûné en bonne fortune, avec une femme charmante. Et l'on peut juger de la surprise de Germon, lorsqu'après avoir forcé Florbel de rentrer avec lui, il apprend de sa femme que c'est avec elle que le marquis vient de prendre une tasse de chocolat. On aurait de l'humeur à moins ; aussi Germon donne-t-il au diable les marquis et les marquisats. Heureusement Mme. de Germon a de l'esprit, et le marquis est d'une grande simplicité. Elle n'a donc pas beaucoup de peine, tandis que

son mari est aux écoutes, à faire avouer la vérité à l'avantageux Florbel, qui convient encore, en récapitulant les tristes résultats de sa prétendue bonne fortune, qu'il n'a pas même obtenu l'*indispensable verre d'eau* qui suit partout une tasse de chocolat. Et ce verre d'eau, qu'on apporte au même instant, amène le dénouement de la manière la plus satisfaisante.

Cependant tout le monde n'a pas été content, et quelques sifflets qui s'étaient fait entendre pendant le cours de la représentation, n'ont pas manqué de joindre leur accompagnement aigu à la musique du vaudeville final. Il n'a pas dépendu des acteurs que la pièce n'ait eu un plus heureux succès : Mme. Hervey, Vertpré, Henri, St.-Léger, ont, en général, bien joué les principaux rôles. Joly et Mlle. Rivière chargés de deux accessoires, les ont rendus d'une manière fort piquante. Au reste, les auteurs, plus sensibles aux témoignages de satisfaction qu'aux signes de mécontentement que le public leur a distribués avec assez d'égalité, n'ont pas cru devoir hésiter à se faire connaître, et l'on est venu nommer MM. Gersain et Dieulafoy, que tout le monde ne demandait pas, à beaucoup près.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

SPECTACLES.

Théâtres Français et Opéra-Comique.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du onzième volume.



ESPRIT DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DÉCEMBRE 1811.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

TOME XII.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Jo La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 mois ; elle est de 24 francs pris à Bruxelle , de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient, enrichis d'un grand nombre de belles figures en taille-douce, représentant les antiquités et les choses les plus remarquables du pays. Nouvelle édition soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, de notes, etc.; par L. Langlès, membre de l'institut, professeur de persan à la bibliothèque impériale, etc. Dix volumes in-8°. avec un atlas grand in-folio. Prix, 120 fr. brochés. Les mêmes, en papier vélin, 240 fr. A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, no. 8.

C'est une belle et magnifique entreprise que cette nouvelle édition des Voya-

ges de Chardin, et le public doit des éloges au savant professeur qui en a préparé les matériaux à grands frais, ainsi qu'au libraire qui vient d'en enrichir la littérature et les sciences. Tous les amis des arts, tous les amateurs de voyages, les gens du monde même doivent être flattés de voir ainsi se reproduire avec des améliorations considérables, un ouvrage devenu presque classique, et dont la réputation n'a fait, pour ainsi dire, que s'accroître avec le nombre des éditions qu'il a obtenues depuis un siècle, tant en France que chez l'étranger.

Le Voyage du chevalier Chardin a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il figure au premier rang, parmi les livres de voyages, dans toutes les bibliothèques bien composées. Mais il s'en faut de beaucoup que les éditions qui ont précédé celle-ci, aient été exemptes d'erreurs et de fautes. Notre projet n'est point d'en donner ici la nomenclature, nous nous bornerons seulement à entretenir nos lecteurs de celles qui, au dire des meilleurs bibliographes, ont jusqu'à présent été regardées comme originales et authentiques. Elles sont au nombre de trois.

La première, qui fut imprimée à Londres en 1686 sous les yeux de l'auteur, en un volume in-folio avec gravures, n'est pas complette. Elle ne contient que le

voyage de Paris à Ispahan. On ignore pour quel motif elle n'a point été achevée. Vingt-cinq ans après, Chardin publia à-la-fois, à Amsterdam, deux éditions complettes de ses voyages, l'une en trois volumes in-4°. et l'autre en dix volumes in-12, avec 79 gravures. Ces éditions, qui portent chacune la date de 1711, sont conformes entr'elles, la même composition ayant servi à toutes deux; mais le libraire qui les entreprit fut obligé, pour ne pas nuire à leur vente dans les pays catholiques romains, de retrancher tout ce qui tenait aux opinions religieuses de Chardin qui, comme on sait, était protestant.

En 1735, des libraires de Hollande ayant acheté les manuscrits et les cuivres de Chardin, qui était mort en 1713, publièrent une nouvelle édition complette de ses voyages, en 4 volumes in-4°., avec figures, dans laquelle ils rétablirent les passages qu'on avait supprimés dans celle de 1711.

Cette édition fut faite avec peu de soin, et se trouve défigurée par un grand nombre de fautes typographiques, d'omissions de mots et même de phrases; néanmoins, à la faveur des restitutions que l'on sut avoir été faites au texte, elle fut avidement recherchée des amateurs. Son prix moyen, avant la révolution, était de 200 à 250 fr.; mais depuis cette époque il

était augmenté de beaucoup, et M. Langlès assure que dernièrement, dans une vente publique, un exemplaire en fut porté au prix excessif de 420 fr., ce qui est en effet très-cher.

Aucune de ces trois éditions originales n'avait été, comme on le voit, publiée en France. La patrie de Chardin avait abandonné à des étrangers et à des contrefacteurs un ouvrage fait pour l'honorer. Graces donc soient rendues à M. Langlès d'avoir conçu la noble idée de venger d'un aussi coupable oubli l'un de nos plus célèbres compatriotes, et de lui ériger, dans la belle édition qu'il vient de publier, un monument digne enfin de la renommée dont il jouit à si juste titre.

Cette magnifique édition, tant par la beauté de son exécution typographique que par les améliorations importantes qui ont été faites au texte, doit en effet être regardée comme le plus bel hommage qu'un Français ait pu rendre à la mémoire de Chardin. Quelques détails sur ce dernier genre de travail ne seront pas déplacés ici, puisqu'ils feront juger et des soins que l'éditeur s'est donnés pour rendre cette édition aussi belle, aussi correcte, aussi complette qu'il lui a été possible, et de la supériorité qu'à ces titres elle est en droit d'obtenir sur toutes celles qui l'ont précédée.

D'abord cette nouvelle édition a été soigneusement conférée sur les trois précédentes dont nous venons de parler ; le résultat de cette collation a été de procurer un texte à-la fois plus exact et plus complet que celui même de l'édition de 1735, regardée jusqu'ici comme la meilleure. « Nous insisterons d'autant plus fortement sur l'authenticité de ce texte, dit M. Langlès, que loin de nous y être permis la plus légère altération, nous avons respecté les erreurs, les inexactitudes même de notre voyageur. On distinguera aisément, insérée entre deux parenthèses, la rectification des mots qui ont paru mal orthographiés. Des notes placées au bas des pages et signées L... .s, contiennent les corrections et les éclaircissemens que nous croyons nécessaires. Ces notes rédigées d'après les écrivains latins, grecs, arabes, persans, indiens, les relations les plus estimées, et des renseignemens que nous ont communiqués des voyageurs modernes et des Persans résidant à Paris, sont toujours accompagnées des citations ».

Aux observations de Chardin sur la religion, l'histoire naturelle et civile, la langue et les antiquités de la Perse, M. Langlès a encore jugé à propos d'ajouter ses propres remarques sur les causes de la décadence, et sur l'état actuel des contrées et des villes si florissantes

du temps de notre voyageur; de même que ces remarques, jointes à la notice chronologique de la Perse, que l'éditeur a placée à la fin du dixième volume, et qui est un morceau d'un grand mérite, pourront tenir lieu d'un travail général de même genre que Chardin se proposait de publier et auquel il renvoie souvent son lecteur.

Quant aux planches qui accompagnent cette édition, elles ont toutes été calquées sur celles de 1711; leurs dessins ont été religieusement respectés, et l'on n'y remarquera pas d'autre embellissement que celui qui devait résulter du progrès que l'art de la gravure a fait en France depuis un siècle, et sur-tout du burin délicat et exercé de l'artiste à qui leur exécution a été confiée.

Enfin, pour achever ce qui concerne l'éditeur actuel, nous devons ajouter qu'on trouvera à la fin du dixième volume deux tables alphabétiques très-amples et très-bien faites, l'une pour le texte de Chardin, et l'autre pour les notes et additions de M. Langlès seulement.

Nos lecteurs seront sans doute curieux de connaître les particularités de la vie de Chardin; outre qu'elles ne sont pas généralement très-connues, elles serviront à expliquer les motifs des voyages de l'auteur en Orient, et, sous ce der-

nier rapport, nous ne croyons pas devoir les passer sous silence. D'ailleurs, la vie de notre voyageur a été jusqu'à présent écrite avec beaucoup trop de concision par les auteurs des différens dictionnaires historiques; et celle qu'a donnée le P. Nicéron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, quoiqu'assez étendue, est pleine d'un trop grand nombre de fautes et d'inexactitudes de toute espèce, pour y renvoyer le lecteur. Nous allons donc abréger ici la notice placée par le nouvel éditeur en tête du premier volume, tout en regrettant de ne pouvoir l'insérer en entier dans cet article.

Chardin naquit à Paris, en 1643, d'un riche joaillier de cette capitale, qui professait la religion réformée. Cette dernière circonstance eut une grande influence sur la destinée de notre voyageur, comme on le verra ci-après.

A peine âgé de vingt-deux ans, il entreprit, en 1664, pour les opérations commerciales de son père, son premier voyage aux Indes-Orientales, où il se rendit directement en traversant la Perse. Son séjour n'y fut pas de longue durée; car, l'année suivante, il était déjà de retour en Perse, où il resta pendant environ six années consécutives. Six mois après son arrivée, il reçut le titre de *Marchand du roi de Perse;* ce qui le mit

en relation avec les principaux personnages de la cour. Ce fut à la faveur du libre accès qu'il obtint chez eux, et de la considération dont il jouissait, qu'il put recueillir un grand nombre d'observations curieuses et de renseignemens positifs sur le gouvernement, les revenus et la situation politique de la Perse. Mais bientôt après, étant parvenu à apprendre la langue persane, cette circonstance lui inspira le désir de lire les ouvrages écrits dans cette langue, et de faire des recherches sur l'histoire et les antiquités de ce royaume. C'est alors qu'il paraît avoir composé plusieurs ouvrages d'érudition, dont il donne le titre dans ses préfaces, mais qui n'ont jamais été publiés. « Ces ouvrages renfermaient sans doute, observe M. Langlès, des observations curieuses et des faits très-importans ; mais ils ne devaient pas être exempts d'erreurs très-graves. Si j'en juge par certains fragmens de ses traductions, Chardin savait beaucoup mieux le persan vulgaire que le littéral, et n'avait pas étudié l'arabe. Cependant la connaissance de cette dernière langue est indispensable pour l'intelligence des ouvrages écrits en persan moderne. On trouvera dans le cours de mes notes plus d'une preuve à l'appui de mon assertion ».

Chardin rapporta de ce premier voyage un nombre très-considérable de mémoi-

res géographiques sur la Perse ; mais ne se croyant pas encore assez instruit pour en faire imprimer des relations suffisamment circonstanciées, il se contenta à son retour de publier simplement un recueil des divers événemens dont il avait été spectateur, et auquel il donna le titre de *Couronnement de Soliman III*, *roi de Perse.* Cette pièce ainsi détachée du corps de ses mémoires, fut imprimée à Paris, chez Bardin, en 1671, en un volume in-12. Il n'y eut point d'autre relation de son premier voyage.

Ce fut en 1670 que Chardin revit sa patrie, après une absence de six ans et quelques mois. Mais ayant trouvé, comme il le dit lui-même, « que la religion dans laquelle il avait été élevé l'éloignait de toutes sortes d'emplois, et qu'il fallait ou en changer, ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneurs et avancemens ; partis qui lui paraissaient forts durs, car on n'est pas libre de croire ce que l'on veut », il songea à quitter de nouveau la France et à retourner dans l'Asie. En conséquence, après avoir fait établir les bijoux que Chah-Abbas II, lui avait commandés, et s'être muni lui-même d'une cargaison assez considérable d'autres objets précieux, il repartit pour la Perse au mois d'Août 1671, quinze mois après son arrivée. Son absence fut plus longue que la première fois ; il ne quitta la

Perse qu'en 1677, sous le règne de Soliman, pour passer aux Indes. Arrivé à Surate au commencement de 1678, il partit de cette ville à la fin de l'année suivante, et revint en Europe en droite ligne, après avoir relâché au Cap-de-Bonne Espérance. L'on ne sait pas si Chardin toucha la France, ou aborda directement en Angleterre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'effrayé probablement de l'orage qui grondait depuis long-temps sur une partie des habitans de la France, Chardin alla chercher un asyle à Londres, où il arriva en 1681. Dix jours après son entrée dans cette capitale, le roi Charles II lui décerna le titre de chevalier, et lui en remit la décoration de sa propre main. Le même jour il épousa, nous dit son biographe, une demoiselle de Rouen qui avait également fui la France, pour se soustraire aux effets de la trop fameuse révocation de l'édit de Nantes.

Bientôt après, Chardin reçut une autre distinction plus honorable que la première; Charles II le nomma son plénipotentiaire auprès des états de Hollande, et il fut choisi par la compagnie anglaise des Indes pour être son agent auprès des mêmes états. C'est pendant son séjour en Hollande qu'il publia une édition de ses voyages plus étendue que la première qui avait paru à Londres en 1686, et dont nous avons parlé plus haut.

On ne connaît pas l'époque précise où Chardin retourna en Angleterre, mais il paraît que ce fut peu de temps après avoir donné l'édition ci-dessus, qui porte la date de 1711, puisque deux ans après, en 1713, ce célèbre voyageur mourut dans une campagne auprès de Londres, à l'âge de 69 ans. Regretté et considéré par tous ses compatriotes adoptifs, et laissant une réputation déjà très établie en Europe, et qu'un siècle n'a fait que consolider de plus en plus.

Il paraît avéré que Chardin, pour la rédaction de son ouvrage et la confection de ses dessins, empruntait la plume de Charpentier, de l'académie française, et les pinceaux de son ami Grelot, qu'il avait rencontré à Constantinople. Cependant il ne fait aucune mention d'eux dans son voyage, ni des services qu'il en reçut. On a peine à expliquer ce silence. Au reste, Charpentier étant mort en 1703, n'a pu, si toutefois l'anecdote rapportée ci-dessus est vraie, coopérer qu'à la première édition, donnée à Londres en 1686, en 1 vol. in fol.; édition alors bien incomplette, et que l'auteur a bien augmentée depuis. Quant à Grelot, ce fut lui qui se sépara volontairement de Chardin, pendant qu'ils étaient occupés ensemble à visiter et à dessiner les ruines de Persépolis, en 1667. Un jeune noble vénitien qui parcourait l'Asie pour s'ins-

truire, et que le hasard avait conduit sur les mêmes lieux, charmé des talens de Grelot, lui fit des offres très-avantageuses auxquelles l'artiste ne put résister. Ce ne fut qu'après cette séparation que Chardin fut obligé de lever lui-même les dessins des objets dont il jugea à propos d'orner sa relation.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots de l'édition actuelle et de l'ordre que le nouvel éditeur a observé dans la classification des matières.

Le premier volume contient une espèce de journal de ce qui est arrivé de plus remarquable à Chardin, dans son voyage depuis Paris jusqu'en Mingrélie. Le tome II contient la suite de ce journal, depuis la Mingrélie jusqu'à Tauris; le 3e. le continue de Tauris jusqu'à Ispahan, et renferme en outre le commencement de la description générale de la Perse, qui se prolonge jusqu'au milieu du 8e. volume, et qui est terminée par une description particulière et très-étendue de la ville d'Ispahan. La fin du 8e. vol. et la première moitié du 9e. sont consacrées à la relation de deux voyages particuliers que Chardin fit en 1674 d'Ispahan à Bander-Abassi, port célèbre des Persans dans le voisinage d'Ormus. Le restant de ce volume et le commencement du 10e. contiennent la relation du couronnement de Soliman. Enfin, le restant du dernier vo-

lume nous offre une notice chronologique de la Perse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Langlès, et les deux grandes tables des matières dont nous avons déjà parlé.

Il est peu de voyageurs qui jouissent d'une estime plus générale, et dont la réputation se soit mieux conservée que Chardin. La plupart de ceux qui ont visité la Perse après lui se sont plus à rendre hommage à sa véracité, à la fidélité de ses récits, ainsi qu'à son érudition et à la rectitude de ses jugemens. Son style a toujours cette simplicité précieuse convenable au genre; point de recherche, point d'affectation; il écrit comme il pense, sans pédanterie, sans prétention, évitant toujours au contraire de prendre ce ton dogmatique et sententieux, malheureusement si fort en vogue aujourd'hui. L'étendue et la variété de ses connaissances étonnent souvent le lecteur; on a peine à concevoir qu'un jeune homme, élevé dans le commerce de la jouillerie, et qui n'a entrepris son voyage que dans le dessein de vendre et d'acheter des bijoux, ait pu se former le jugement à ce point, et acquérir autant de notions sur les diverses branches de l'administration politique, civile et militaire du pays qu'il parcourt.

Au reste, le plus bel éloge que l'on puisse faire de Chardin, c'est de dire

que sa relation fit mieux connaître la Perse de son temps qu'aucun état de l'Europe, et que même elle inspira un tel intérêt pour la Perse qu'on ne resta pas insensible en Europe aux révolutions qui agitèrent ce malheureux pays dans le milieu du siècle dernier ; révolutions qui ont amené de tels changemens dans son état politique, son administration, sa police, son commerce et son industrie, que tout ce que dit Chardin sur ces différentes matières ne peut plus être considéré aujourd'hui comme exact.

Mon intention n'est point de donner ici une analyse complette de cet ouvrage, de suivre pas à pas notre voyageur. Ce travail me menerait beaucoup au-delà des bornes que doit raisonnablement avoir un extrait. Je me contenterai donc d'extraire des volumes les passages qui me paraîtront les plus piquans, de comparer les récits de Chardin à ceux de quelques voyageurs modernes, et notamment de M. Olivier, de confronter leurs relations des mêmes lieux, et enfin de faire ressortir, lorsque j'en trouverai l'occasion, le travail particulier de l'auteur zélé et instruit à qui nous sommes redevables de cette belle édition.

La partie la plus piquante du premier volume, est le récit que fait Chardin de son séjour *forcé* chez les Mingréliens, peuples qui habitent l'ancienne Colchide. Voici quelques traits qui feront plus par-

ticulièrement connaître cette nation, dont les mœurs et les usages sont encore les mêmes aujourd'hui que du temps de notre voyageur.

Les Mingréliens ont été favorisés de la nature, du côté des agrémens physiques; les hommes sont bien faits et les femmes très-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait et quelque grace qui charme. « J'en ai vu, dit Chardin, de merveilleusement bien faites, l'air majestueux, le visage et la taille admirables; elles ont, outre cela, un regard engageant qui caresse tous ceux qui les regardent et semble leur demander de l'amour ». Les moins belles et les plus âgées se fardent grossièrement et se peignent tout le visage; les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent avec beaucoup d'élégance et de goût, et portent toutes un voile qui ne leur couvre que le dessus et le derrière de la tête. Leur aspect est naturellement vif et subtil; prodigues de complimens et de cérémonies, elles montrent beaucoup de politesse; mais elles sont du reste, les plus méchantes femmes de la terre; fières, superbes, perfides, fourbes, cruelles, impudiques. Il n'y a point de méchancetés qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des amans, pour les conserver, ou pour les perdre quand elles n'en sont plus éprises.

Les hommes ont les mêmes vices. Ils sont tous élevés au larcin ; ils l'étudient et en font leur état. Plus les vols qu'ils commettent sont nombreux et considérables, plus ils donnent de considération à ceux qui les commettent. Chez eux, l'assassinat, le meurtre, le mensonge sont de belles actions dont on se fait gloire ; de même que le concubinage, l'adultère, la bigamie et l'inceste. L'on s'y enlève les femmes les uns aux autres ; on s'y marie sans scrupule avec ses plus proches parens, et chacun est libre d'entretenir autant de concubines qu'il le veut. Les maris y montrent peu de jalousie. Quand un homme prend sa femme en flagrant délit, il a le droit de contraindre le galant à payer un cochon, et ordinairement il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon se mange à eux trois, et le repas fini, la querelle est tout-à-fait oubliée.

Quand on reproche aux Mingréliens d'avoir plusieurs femmes et des concubines ; ils répondent que c'est une bonne coutume, parce que l'on engendre, disent-ils, beaucoup d'enfans que l'on vend argent comptant, ou que l'on échange contre des effets et des vivres. Ils soutiennent aussi que c'est commettre un acte de charité que de tuer les enfans nouveau-nés, quand on n'a pas le moyen de les nourrir, ou quand ils sont mal con-

formés; parce que l'on soustrait par là ces innocentes créatures à une misère qui les rendrait malheureuses ou à des souffrances qui les feraient beaucoup languir.

Les nobles de la Mingrélie exercent le pouvoir le plus absolu sur la vie et les biens de leurs sujets, dont ils disposent à leur gré selon leur caprice : hommes, femmes, enfans, tout est en leur puissance. Leurs richesses se comptent par le nombre de paysans qui habitent leurs terres. Chacun de ceux-ci est obligé de fournir à son seigneur, une certaine quantité de grain, de vin, de bétail et d'autres denrées. Outre cela chacun est obligé de défrayer son seigneur un, deux, ou trois jours de l'année ; « Ce qui fait, dit Chardin, que tant que l'année dure, la noblesse va de côté et d'autre mangeant ses paysans ». En cela, il est imité par le prince, avec cette différence pourtant que le gentilhomme ne peut manger que les paysans ; tandis que le prince mange les paysans et la noblesse. Les visites qu'il fait ne peuvent qu'être ruineuses pour ceux à qui il les rend, car il emmène avec lui toute sa maison, ses femmes, ses enfans, ses domestiques, et jusqu'aux ambassadeurs qui peuvent se trouver à sa cour, ce qui fait ordinairement plusieurs centaines de personnes.

C'est toujours dans ces tournées annuelles que le prince lève ses tributs et juge les différends qui s'élèvent entre ses sujets. Il reçoit les requêtes sur son passage et les donne à son visir qui les lit à haute voix. Aussitôt que cette lecture est finie, le demandeur et ses assistans ayant un genou en terre, se mettent à jetter les hauts cris ; ils gémissent, lèvent les mains au ciel, frappent la terre de leurs bâtons et lèvent de la poussière en l'air, pour émouvoir le prince qu'ils appellent *mon empereur*, *mon dieu*, *mon seigneur*, etc. Le défendeur et ses adhérens, dès qu'ils paraissent, jettent les mêmes cris et font les mêmes supplications. On produit les témoins de part et d'autre, et le prince donne immédiatement après son jugement décisif. Tout cela se passe chemin faisant, car le prince ne s'arrête jamais, mais il a soin, en pareil cas, d'aller fort lentement, afin qu'on puisse le suivre plus facilement.

Cette manière de juger n'a lieu qu'à l'égard des paysans ; les seigneurs décident eux-mêmes entre eux leurs différends par la force. Celui qui se croit lésé fond d'abord à main armée sur les terres de son voisin, pille et brûle ses maisons, arrache ses vignes, enlève ses bestiaux, maltraite ses sujets. Tout cela dure jusqu'à ce que la partie adverse se présente, alors il s'engage entre les deux champions

un combat sanglant dont souvent l'un d'eux est la victime. Quelquefois aussi le plus faible s'adresse au prince qui accommode le différend, ce qu'il ne ferait pas de lui-même, si les parties négligeaient de l'instruire de leur querelle, ou ne recouraient pas spontanément à sa médiation. Au reste, les querelles sont si fréquentes parmi les nobles mingréliens, qu'ils vont toujours armés et accompagnés d'autant de gens qu'ils en peuvent entretenir. Jamais ils ne quittent leurs armes; et quand ils s'endorment, ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée dessous.

Les armes du pays étaient, du temps de Chardin, la lance, l'arc, la flèche, le sabre droit, la masse d'armes et le bouclier. On s'y servait d'armes à feu. Les habitans maniaient la lance et tiraient de l'arc avec une adresse telle qu'ils tuaient au vol, avec la flèche, les oiseaux les plus légers. Ils savent très-bien monter à cheval, et ont la réputation d'être bons soldats.

Leurs guerres avec leurs voisins ne sont que des courses et des pillages. S'ils sont vainqueurs, ils poursuivent l'ennemi sans relâche, dévastent son pays, emmènent autant de prisonniers qu'ils peuvent, et se retirent avec la même précipitation qu'ils ont mise à attaquer. Il n'est point d'usage parmi eux d'échanger les prison-

niers ; et quoiqu'ils aient sur ceux-ci droit de vie et de mort, ils les rendent presque toujours, parce que cela leur est plus avantageux.

Les forces militaires de la Mingrélie sont peu considérables ; elles ne passent pas quatre mille hommes. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il n'y a guères que trois cents fantassins dans cette armée ; tout le reste est cavalerie. Les soldats ne sont point enrégimentés ; chaque seigneur et chaque gentilhomme mène ses gens au combat sans ordre, sans rang, sans officiers : il s'en fait suivre toujours, soit en fuyant, soit en chargeant l'ennemi.

On ne trouve dans la Mingrélie ni villes, ni bourgs ; elle n'a que deux villages seulement sur le bord de la mer : toutes les maisons sont éparses çà et là dans le pays ; il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre. On y voit en tout neuf ou dix château, dont le principal s'appelle *Roukhs* ; c'est celui où le prince se retire. Ce château a un mur de pierre, mais si mal fait et si mince, que les moindres pièces de campagne le perceraient. Les maisons sont toutes de charpente ; celles des pauvres gens n'ont point d'étages ; celles des nobles en ont un seulement. Les gens de qualité sont assis sur des tapis ; les autres, sur des bancs. Ces maisons sont, du reste, fort

incommodes et fort sales; elles n'ont ni cheminée, ni fenêtres; le feu s'y fait au milieu, et le jour y entre par la porte. La nuit on y enferme le bétail pêle-mêle avec les hommes.

Le costume des Mingréliens est fort laid. Ils se rasent le sommet de la tête en couronne, et laissent croître le reste de leurs cheveux jusque sur leurs yeux. En été, ils se couvrent la tête d'une petite calotte de feutre; l'hiver ils portent un bonnet fourré. Ils sont si gueux et si misérables, que, pour ne point gâter leur calotte ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lorsqu'il pleut. Ils portent de petites chemises, qui tombent sur les genoux, et qu'ils enferment dans un pantalon étroit. Leur ceinture se compose d'une corde de plusieurs brasses, dont ils se servent pour lier les prisonniers qu'ils font à la guerre, ou le bétail qu'ils volent à leurs voisins. Les grands ont une ceinture de cuir, large de quatre doigts, couverte de plaques d'argent, et à laquelle sont attachés un couteau, une pierre à aiguiser, un briquet, trois bourses de cuir, pleines, l'une de sel, l'autre de poivre, et la troisième, d'aleines, de fil et d'aiguilles. Les pauvres gens vont presque nuds; leur misère est extrême; ils n'ont la plupart qu'un méchant feutre pour se couvrir. Ils mettent ce feutre à-peu-près de la même manière que la

chlamide des anciens, en passant la tête dedans, et ils le tournent à leur gré du côté d'où vient le vent ou la pluie; car il ne couvre qu'un côté du corps, et ne descend que jusqu'aux genoux.

Presque tous les Mingréliens, hommes et femmes, n'ont jamais qu'une chemise et un caleçon à-la-fois. Ils ne les lavent pas trois fois l'an.

Les grands mangent assis sur des tapis. Leur vaisselle est de bois. Tout le monde sans distinction, soit de l'un, soit de l'autre sexe, mange ensemble : le roi et toute sa suite, jusqu'à ses palfreniers; la reine, ses femmes, ses filles, ses domestiques, et tout ce qui est à son service. Lorsque l'on est assis pour manger, quatre hommes, dans les grandes maisons, apportent sur leurs épaules une grande chaudière pleine de pâte de grain, nommée *gom*. Un serviteur, à demi-nud, en sert avec une pelle de bois à chacun des convives un morceau qui pese au moins trois livres. Les jours de fête ou de régal, on tue un cochon, un bœuf ou une vache. " Aussitôt que l'animal est égorgé, dit notre voyageur, ils l'habillent et le mettent au feu sans sel et sans sauce, dans la chaudière où l'on cuit le grain. Lorsque la viande a un peu bouilli, ils la tirent de dessus le feu, jettent le bouillon et la servent ainsi demi-crue sans aucun assaisonnement...... On porte

tout

tout à la bouche avec les doigts, et si salement qu'il n'y a qu'une grande faim qui puisse porter à manger à la table de ces barbares, les moins honnêtes gens de notre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun, ce sont des femmes ou des filles qui sont chargées de cet emploi : c'est une incivilité parmi eux de demander du vin et d'en refuser ; il faut attendre qu'on le présente et le prendre aussitôt qu'il est présenté. On ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup ; le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires ; aux fêtes et aux banquets, les conviés et les personnes considérables boivent jusqu'à ce qu'ils soient ivres.

,, Les Mingréliens et leurs voisins sont de très-grands ivrognes. Ils surpassent en cela les Allemands et tout le Nord. Ils ne mêlent jamais leur vin ; hommes et femmes tous le boivent pur. Lorsqu'ils sont échauffés, ils trouvent les coupes de chopine trop petites et ils boivent dans la cruche. J'ai logé près de Cotatis, chez un gentilhomme des plus grands buveurs du pays. Pendant que j'étais chez lui, il fit un festin à trois de ses amis ; ils s'échauffèrent tous quatre si fort à boire, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, qu'ils burent une charge

et demie de vin (1)... Dans ces sortes d'orgies, les entretiens d'homme à homme sont constamment des contes de vols, de guerres, de combats, d'assassinats et de vente d'esclaves. Ceux qui se font avec les femmes sont assez déshonnêtes, car elles se plaisent à tous les discours d'amour, de quelque lubricité et de quelqu'effronterie qu'ils soient mêlés, et elles n'ont point de honte des mots les plus obscènes. Leurs enfans apprennent ces mots et ces discours aussitôt qu'à parler; ils n'ont pas dix ans que tous leurs entretiens avec les femmes sont plus malhonnêtes qu'on ne l'oserait dire. L'éducation des enfans est sans exagération la plus méchante du monde en Mingrélie. Le père les élève au larcin, la mère les forme à la turpitude ,,.

A la suite des détails dont on vient de lire le résumé, se trouve une dissertation en vingt-quatre chapitres sur la croyance, les rites et les cérémonies des Mingréliens, composée par le P. Zampi, théatin, qui la donna à Chardin. Cette relation est pleine d'observations curieuses, fruit d'un séjour de vingt-trois ans dans ces contrées, et paraît écrite avec beaucoup d'impartialité. Nous allons en faire connaître quelques parties.

---

(1) La charge pesant 300 livres, une charge et demie équivaut à 450 livres ou 225 pintes.

Il paraît que dès la naissance de l'église, les Mingréliens reçurent la foi chrétienne, selon le rite des Grecs, et qu'ils la conservèrent pure pendant une longue suite d'années. Mais les révolutions politiques, les guerres, le laps de temps et sur-tout l'ignorance et le libertinage des prêtres laissèrent éteindre ces lumières primitives, et leur religion finit par devenir aussi défectueuse que leur gouvernement, aussi grossière, aussi absurde que leurs autres usages.

Le chef actuel de la religion est un patriarche nommé *Catholicos*, qui a pour suffragans tous les évêques de la Mingrélie. L'occupation la plus ordinaire du Catholicos est de visiter son diocèse. On croira peut-être que ces visites ont pour objet d'édifier et de secourir les ames, de veiller au maintien de la discipline, de scruter la conduite des évêques et des prêtres, qu'on se détrompe : le Catholicos, dans ce voyage, imitant en ceci la conduite du prince, n'a d'autre but que de vivre aux dépens de ses ouailles et d'y faire vivre toute sa suite, composée au moins de deux cents personnes, de sorte qu'au bout de l'année il se trouve n'avoir pas mangé deux fois chez lui, et avoir ruiné tous ceux qu'il a honorés de sa visite.

Son casuel est très-considérable. Ce patriarche ne confesse que pour une somme assez forte, ne dit point la messe à moins

de 100 écus, et en exige 500 pour sacrer un évêque. Il est vrai qu'il se montre très-assidu à la prière, qu'il y consacre une partie de la nuit, fait abstinence en tout temps, ne boit point de vin pendant le carême, et jeûne très-austèrement pendant toute la semaine sainte; aussi passe-t-il lui-même pour un saint. A cela près son ignorance ne le cède qu'à celle des évêques et de ses prêtres subalternes. A peine sait-il lire dans son bréviaire ou dans son missel, et à coup sûr il n'entend ni l'un, ni l'autre.

A l'exemple du Catholicos, les évêques ne disent la messe qu'après s'être fait grassement payer. Faute de savoir lire, ils en apprennent ordinairement une par cœur, qu'ils disent tous les jours: Ces prélats vont souvent à la guerre et commandent leurs vassaux; ils vont plus souvent à la chasse, montés sur d'excellens chevaux qui pour l'ordinaire ne leur ont coûté qu'une absolution.

A l'égard des prêtres mingréliens, ils sont en très grand nombre et très-pauvres. Le peuple n'a pour eux aucune espèce de considération. Il ne les respecte que quand ils disent la messe, ou dans les cas de maladie. On envoie alors chercher le *papa* (c'est le nom du prêtre), pour savoir si l'on guérira ou non. Celui-ci fait semblant de feuilletter un livre, et déclare au malade que telle ou telle image

est irritée contre lui, et que pour se la rendre propice, il faut que le malade lui fasse un présent, faute de quoi il pourrait bien mourrir. C'est une chose étonnante que la vénération et la crainte que ces sortes de figures inspirent aux Mingréliens ! Ils adorent les unes, parce qu'elles sont réputées bienfaisantes, les autres parce qu'elles passent pour cruelles; c'est même à celles-ci qu'ils font le plus de présens. Ils n'en approchent qu'en tremblant après un grand nombre de prosternations et de signes de croix, et après s'être fortement frappé la poitrine. La prière la plus ordinaire qu'un Mingrélien fait à l'image, est de lui demander de veiller sur ses jours et de tuer ses ennemis.

Quoique la condition des prêtres mingréliens soit en général fort misérable, ils jouissent néanmoins de certains priviléges qui la rendent un peu plus supportable. Je veux parler du mariage. Les rits grecs leur permettent de se marier une fois en leur vie, sous condition qu'ils épouseront une fille vierge. Mais ces bons papas épousent indifféremment fille ou femme, et se remarient autant de fois qu'ils deviennent veufs; ils en sont quittes pour acheter de leur évêque des dispenses qu'il leur fait payer le double, à mesure qu'elles se renouvellent.

Je terminerai ce précis sur la religion

des Mingréliens, en rapportant quelques-unes des cérémonies qui s'observent dans leurs mariages et leurs deuils. Lorsque l'un d'eux est tombé d'accord avec son futur beau-père du prix que celui-ci met à sa fille, le premier vend quelques-uns de ses vassaux pour se procurer la somme convenue. En attendant le paiement, il lui est libre d'aller voir son accordée, et presque toujours la consommation du mariage en devance la cérémonie; elle est également devancée par les festins qui durent plusieurs jours et plusieurs nuits. Le mariage se fait à la porte de l'église, l'usage du pays interdisant l'entrée du temple aux femmes, excepté à la princesse de Mingrélie. Outre le prêtre qui préside au mariage, il y a encore un parrain qui, tandis que le prêtre dit certaines prières, est chargé de coudre les époux ensemble par leurs habits; ensuite il prend deux couronnes de fleurs qu'il place alternativement sur la tête des deux époux, les changeant de l'un à l'autre à mesure que le prêtre dit certaines oraisons. Lorsqu'elles sont finies, le parrain prend du pain, le coupe en sept morceaux, met le premier dans la bouche de l'époux, le second dans celle de l'épouse, retourne jusqu'à trois fois de celui-ci à celle-là, et mange le septième morceau. Ensuite il leur donne trois fois à chacun, l'un après l'autre, du vin à boire

dans la même coupe, et boit lui-même ce qui reste. C'est ainsi que se termine la cérémonie.

Quand une femme perd son mari, elle déchire ses habits, se dépouille nue jusqu'à la ceinture, s'arrache les cheveux, s'enlève avec les ongles la peau du corps et du visage, se meurtrit le sein, crie, hurle, grince les dents, écume, fait la furieuse, la possédée, avec des contorsions épouvantables. Le deuil dure quarante jours. Pendant les dix premiers, les parens du mari et les voisins viennent se ranger autour du cadavre; de distance, ils se frappent la poitrine tous ensemble, en criant *vaih! vaih!* Ces cris et ces battemens ainsi mesurés, interrompus par quelques instans d'un profond silence, produisent une sensation extrêmement désagréable pour les étrangers. Le quarantième jour on enterre le mort, et ce jour-là on donne un festin à tous ses proches, ses amis, ses voisins, à tous ceux enfin qui sont venus le pleurer. L'évêque dit la messe et prend de droit tout ce qui servait à la personne du défunt, comme cheval, habits, armes, effets, etc. Ces deuils sont toujours extrêmement coûteux et ruinent pour l'ordinaire les familles, cependant on est obligé de les faire. L'évêque dit une messe des morts *par force* à cause du grand profit qu'il sait devoir lui en revenir; on vient pleurer

le défunt *par force* afin de vivre quarante jours aux dépens de ses héritiers. C'est ainsi qu'on fait servir la religion à sa cupidité.

Au reste, ceci n'a lieu que pour les riches. Les funérailles des gens du peuple se font avec beaucoup moins de solennité et de frais.

Histoire littéraire d'Italie; par P. L. Ginguené; membre de l'Institut de France. Trois vol. in-8°. Prix, 18 fr., et 23 fr. 50 c. francs de port. A Paris, chez Michaud, frères, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

L'étude de la littérature étrangère se borne, en général, parmi nous, à des notions plus ou moins superficielles de la littérature italienne et de la littérature anglaise. Nous n'en avons pas moins la prétention de connaître l'une et l'autre; et cette prétention se manifeste fréquemment, quelquefois par des éloges peu réfléchis et peu sentis, plus souvent, à ce qu'il me semble, par un mépris absurde: de sorte qu'il serait difficile de dire lesquels de nos éloges ou de nos critiques attesteraient le mieux, au besoin, notre peu de véritable instruction sur ce point. Cependant, en ce

genre comme en tout autre, l'on gagnerait à savoir en effet ce que l'on veut seulement paraître avoir appris, ou ce que l'on se persuade trop légèrement de savoir. Toutes choses d'ailleurs égales, le goût est certainement d'autant plus fin, plus sûr, plus près du vrai absolu, qu'il s'est formé sur la comparaison impartiale et attentive de plus de productions différentes, de plus de modèles divers. Avec plus de connaissances, on aurait plus de modestie; on craindrait davantage de prendre ses préjugés pour des principes; on aurait moins de penchant à régler les jouissances de son esprit sur les instigations d'une vanité purement locale: or, que tout homme bien pensant décide si ce seraient là des sacrifices ou des progrès.

Il est vrai aussi qu'il n'est pas si aisé que l'on a quelquefois l'air de le croire, d'acquérir de la littérature d'un peuple étranger une connaissance approfondie et qui, à une époque où tant de belles sciences sollicitent, pour ainsi dire, à l'envi, notre curiosité et notre application, doive passer pour autre chose qu'une connaissance frivole. Il faut d'abord avoir appris la langue de cette littérature à un degré de sûreté et de perfection qui est peut-être autant le résultat d'une certaine aptitude individuelle et inappréciable, que d'une étude

longue et sérieuse. Il faut connaître l'origine, les diverses révolutions, les périodes marquans de cette même littérature ; avoir démêlé dans les productions de ses écrivains distingués ce qui appartient au génie propre de chacun d'eux ; et ce qui tient au génie national ; ce qui est l'expression des sentimens actuels, des mœurs contemporaines, et ce qui n'est qu'une expression plus ou moins artificielle des mœurs et des opinions d'une autre époque de l'histoire humaine ; il faut avoir reconnu de quelle série de tentatives heureuses ou grossières les chefs-d'œuvre ont été le couronnement, à moins, ce qui est toujours beaucoup plus rare, qu'ils n'aient été le produit de quelques-uns de ces génies éminemment privilégiés qui ne connaissent point de devanciers ; il faut enfin avoir apprécié dans ces chefs-d'œuvre leur degré de supériorité absolue et de supériorité relative, et s'être mis en état de ne jamais confondre l'un avec l'autre.

Le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et toutes celles qui s'y rattachent, serait, sans contredit, de les puiser immédiatement dans les sources particulières dont elles dérivent, et d'en composer soi-même un ensemble ; mais une pareille étude consumerait un temps que la plupart des hommes éclairés sont obligés de partager entre des études plus

nécessaires, ou plus conformes à leur goût personnel. Dès-lors l'histoire littéraire devient d'une haute importance ; et c'est à elle que doit recourir quiconque veut orner son esprit des belles connaissances dont il s'agit, sans y sacrifier trop de temps et de recherches : c'est là qu'il doit trouver tous les matériaux de ces connaissances rassemblés, épurés, et disposés sous les points de vue les plus intéressans et les plus féconds pour l'histoire générale de l'esprit humain : c'est là, enfin, qu'il pourra mettre à profit les idées étrangères, pour s'en faire qui lui soient propres ; car ici, comme dans l'histoire proprement dite, l'historien doit éclairer et diriger le jugement d'autrui sans prétendre l'asservir ; et c'est à quoi il réussira d'autant mieux, que le sien aura plus d'élévation.

Entre toutes les littératures étrangères, l'italienne est sans doute, relativement à nous, celle à laquelle ces observations générales s'appliqueraient avec le plus de justesse. Cette littérature est, en effet, celle que nous étudions le plus volontiers et prétendons savoir le mieux : celle où règne un goût plus analogue au nôtre, et où les préceptes et les exemples ont le plus de conformité à nos idées ; celle enfin dont la langue nous est ou du moins nous semble la plus facile.

Cependant parmi le nombre assez grand de Français qui cultivent cette littérature, et n'hésitent pas à la juger, chaque fois que l'occasion s'en présente, à peine s'en trouve-t-il quelques-uns qui soient parvenus à se faire une idée juste de sa richesse, de sa variété et de ses principaux caractères. La poésie italienne se réduit généralement pour nous aux ouvrages, ou, pour mieux dire, à quelques ouvrages de cinq ou six poëtes. Quelques uns de ces poëtes sont, il est vrai, des premiers de leur nation; mais il est rare que l'on sache assez bien leur langue pour sentir vivement leurs beautés : beaucoup parlent d'eux; peu sont capables de les goûter. D'ailleurs, il s'en faut bien qu'ils soient les seuls dignes d'être connus et admirés. C'est bien pis encore pour les écrivains en prose. A très-peu d'exceptions près, on ne connaît des prosateurs italiens que ceux dans lesquels la langue est plus ou moins défigurée, et a perdu beaucoup de ses graces naturelles et de son vrai caractère. On sait à peine les noms de quelques-uns de ceux chez lesquels il faudrait chercher les modèles de l'éloquence italienne, dans les divers genres où ces modèles existent.

Ces réflexions, ou plutôt ces faits auxquels il serait facile de donner un grand développement, suffisent, je crois, pour

faire au moins entrevoir et pressentir l'utilité et l'intérêt d'une histoire littéraire de l'Italie; et le nom de M. Ginguené à la tête d'une telle histoire est du meilleur augure pour son mérite. En effet, M. Ginguené est connu en Italie, aussi bien qu'en France, pour s'être occupé longuement et avec amour de l'étude de la langue italienne, et de l'immense littérature de cette langue. Le zèle et la persévérance auraient bien pu ne pas lui suffire pour réussir dans son entreprise; mais avec le goût, la souplesse de talent et les connaissances accessoires qu'il a pu y porter, le succès brillant qu'il y obtient n'a plus rien qui étonne.

Il était sans doute assez riche de sa propre érudition et de ses propres moyens, pour écrire le premier un bon ouvrage sur l'histoire de la littérature italienne, si c'en eût été le cas: mais il s'est trouvé dans une position bien différente: les Italiens ont plusieurs bons travaux sur leur histoire littéraire. Ceux de Tiraboschi, entr'autres, sont connus de tout le monde, et sont éminemment remarquables et même uniques pour l'immensité des recherches et la critique judicieuse des faits. M. Ginguené a donc choisi un sujet pour lequel il pouvait et devait profiter de plusieurs ouvrages antérieurs; mais sa tâche n'en est peut-être devenue que plus difficile à certains

égards. Ayant eu des devanciers d'un grand mérite, il s'est trouvé dans l'obligation de faire mieux qu'eux, ne fût-ce que pour être leur égal; de mieux exposer qu'eux-mêmes leurs propres recherches, de les rectifier sur les points défectueux, d'y en ajouter de nouvelles: il a eu sur-tout à mieux lier les faits, à en généraliser davantage les résultats, et à les présenter avec plus de clarté, d'éloquence et d'intérêt. Mes connaissances ne me permettent pas de décider s'il a rempli cette tâche difficile dans toute sa rigueur et toute son étendue: mais il me semble qu'il l'a remplie sur les points les plus essentiels.

Ce que l'on remarque d'abord dans son ouvrage, c'est l'étendue du plan. Ce n'est pas qu'il se soit proposé d'y faire entrer la multitude presqu'infinie de détails qui auraient pu y trouver place; sans y être néanmoins nécessaires, et même sans ajouter beaucoup à l'évidence ou à l'importance des résultats: mais il s'est appliqué à démêler les principales circonstances par lesquelles l'histoire de la littérature italienne se rattache, d'un côté, à l'histoire de l'ancienne littérature, et de l'autre, à celle de la renaissance des lettres en Europe, marquant de la sorte les rapports sous lesquels elle devait être considérée comme une suite de la première, et comme

l'origine de la seconde. Ainsi, il n'entre dans l'histoire littéraire de l'Italie proprement dite, que vers le dernier tiers du premier volume. Ce qui précède est une esquisse historique de la décadence progressive des lettres et des sciences dans l'empire romain, depuis le règne de Constantin, jusqu'à l'invasion des barbares, et de la révolution étonnante par laquelle ces barbares parvinrent, pour ainsi dire à leur insu, à se former des débris des langues et de la littérature des peuples vaincus par eux de nouvelles langues et une littérature nouvelle.

Cette introduction commune, comme on voit, à l'histoire générale de la littérature moderne, présente deux principaux tableaux : d'abord celui de diverses causes qui, à dater de l'établissement du christianisme, achevèrent de modifier et d'altérer le goût ancien dans les lettres et les arts, et en consommèrent la décadence. Vient ensuite l'exposé des tentatives réitérées à la suite desquelles a commencé pour les peuples actuels de l'Europe le système de mœurs, d'opinions et d'idées qui les distingue des Grecs et des Romains. Le premier de ces deux tableaux, tracé avec précision et clarté, est remarquable sur-tout par la discrétion avec laquelle M. Ginguené, ayant à montrer en quoi la littérature ecclésiastique a exercé une influence défavorable sur

l'ancienne littérature profane, ne n'est servi, dans cette vue, que d'autorités que l'on ne saurait, sans injustice, soupçonner de partialité en faveur de cette dernière littérature. Il est naturel de croire qu'il aurait enrichi son ouvrage de plusieurs réflexions intéressantes et neuves, s'il se fut arrêté davantage sur quelques parties de ce tableau ; si, par exemple, il eût cherché à faire ressortir la différence ou l'opposition de l'ancienne éloquence politique, et de la nouvelle éloquence chrétienne ; s'il eût voulu analyser les mobiles particuliers de l'une et de l'autre, comparer les beautés propres de chacune, mesurer leurs limites respectives et leurs avantages réciproques, sous le point de vue de l'art. Car, comme M. Ginguené l'a fort bien senti, l'éloquence ecclésiastique ne doit point être considérée comme une altération de l'ancienne éloquence, mais comme une éloquence à part qui avait sa source dans des sentimens et des intérêts nouveaux. Il eût été à désirer aussi qu'il pût caractériser avec plus de précision certains ouvrages très remarquables, en ce qu'ils forment une nuance très-vive entre l'esprit de l'ancienne littérature et celui de la moderne, comme, par exemple, le roman curieux d'Héliodore, si connu sous le titre des *Ethiopiques*. Les bornes que M. Ginguené avait dû

se prescrire, ne lui ont pas permis, sans doute, d'entrer dans ces développemens; mais ce serait ne pas rendre assez de justice à la manière dont il a traité ce qui convenait à son plan, que de ne pas regretter qu'il n'ait pu en suivre avec plus de détail certaines parties dominantes.

Un coup-d'œil rapide sur les tentatives de Charlemagne pour la restauration des études en Occident, un apperçu également sommaire des travaux des savans qui, sous Charlemagne, ou après lui, concoururent à cette espèce de régénération, sont ce que l'on trouve de plus important dans le deuxième chapitre, ou, comme je l'ai dit, dans la seconde partie de l'introduction générale. Cette portion du sujet de M. Ginguené en était, sans contredit, la plus ingrate et la plus stérile; mais elle était essentielle, et je ne crois pas que, relativement au dessein de l'auteur, elle pût être traitée avec plus de clarté et d'agrément.

Dans l'histoire de la littérature moderne, la lumière et l'intérêt commencent avec le douzième siècle, et le troisième chapitre de l'ouvrage de M. Ginguené est l'histoire de ce siècle. Là commence à se faire appercevoir la liaison immédiate entre les opinions et les mœurs, entre les intérêts sociaux et les

études. A la suite des démêlés entre les Italiens septentrionaux et les empereurs d'Allemagne, on voit l'énergie des caractères passer dans les esprits, et leur donner une impulsion assez puissante pour ne devoir plus être arrêtée. C'est à cette époque que les langues nées de la corruption du latin commencent à se montrer avec des formes fixes et propres, et que la langue italienne, en particulier, devient susceptible d'exprimer les sentimens et les idées d'un peuple ingénieux et poli. Arrivé au temps de la naissance de cette langue, il était impossible que M. Ginguené ne s'arrêtât pas sur un phénomène en lui-même si intéressant, et qui était d'ailleurs comme le fondement de tout son ouvrage. On sait généralement qu'il existe deux opinions opposées sur l'origine et la formation de l'italien. Il y a eu des érudits qui ont prétendu que cette langue n'était point d'une origine aussi moderne que le moyen âge, mais bien l'ancienne langue du peuple à Rome, et un dialecte contemporain du latin classique, qui était celui de la haute société et des hommes instruits. D'autres, au contraire, n'ont vu dans l'italien que le produit d'une lente combinaison du latin et des langues des peuples septentrionaux; et cette dernière manière de voir a toujours été celle des érudits les plus éclai-

rés et les plus sensés de l'Italie, tels que Muratori et Tiraboschi. M. Ginguené s'est rangé de leur avis, et s'est accordé à rejetter avec eux une opinion plus que suspecte de paradoxe, et qui n'a pas même en réalité l'avantage qu'on lui a supposé quelquefois, d'être la plus flatteuse pour la vanité nationale des Italiens. La partie de son troisième chapitre, où il examine cette troisième question, est traitée avec beaucoup de soin, d'élégance et autant de généralité de vues que le comportait le sujet.

Cet examen amenait naturellement l'historien à parler d'une langue qui, née des mêmes élémens que l'italien, et ayant avec lui des rapports aussi intimes que nombreux, était dès-lors célèbre et comptait déjà plusieurs générations de poëtes dont quelques-uns étaient parvenus à lui donner de la grace et de la force, de la correction et de la souplesse. Cette langue, c'est le provençal du moyen âge; ces poëtes, ce sont les troubadours. Les plus anciens poëtes de l'Italie ayant cultivé la langue et la poésie provençale, ceux qui les suivirent bientôt, et firent les premiers usage de l'italien, ayant d'abord adopté pour modèles les troubadours tant étrangers que nationaux, la poésie provençale peut en quelque façon, être considérée comme le premier période de la

poésie italienne ; et l'historien de celle-ci ne pouvait se dispenser de donner une idée de la première. C'est ce qu'avaient fait déjà plusieurs savans italiens, entr'autres Crescimbeni et Tiraboschi ; le premier avec une érudition pleine de candeur, mais un peu diffuse et un peu confuse ; le second avec un peu de légèreté. D'autres travaux ont paru depuis sur ce sujet, dans presque toutes les langues de l'Europe. Ceux de l'abbé Millot, en France, semblaient devoir épuiser la matière, et rendre superflue toute discussion postérieure. Mais de tous ces ouvrages, les uns sont si incomplets, et le dernier, en dépit de toutes les ressources que l'auteur avait eues à sa disposition, est défectueux à tant d'égards et sur des points si graves, que M. Ginguené ne pouvait se regarder comme dispensé de traiter, à son tour, ce sujet.

Il a donc consacré à l'ancienne littérature provençale un grand chapitre, composé de deux sections. Dans la première il examine quelle peut avoir été la source de la poésie des troubadours. C'est une opinion accréditée que ces anciens poëtes empruntèrent des Arabes l'usage de la rime; car les érudits ont voulu à toute force assigner une origine et une transmission historique à une invention qu'il serait, je crois, presque

dans tous les cas, plus simple et plus vrai de considérer comme le développement d'un instinct naturel, puisqu'on la trouve chez une foule de peuples entre lesquels l'histoire ne démontre et ne laisse même soupçonner aucune communication. Quoi qu'il en soit, il y a eu des savans qui ont été plus loin sur le point particulier dont il s'agit ici, et qui ont prétendu que les troubadours provençaux avaient puisé chez les Arabes d'Espagne non-seulement l'exemple de la rime, mais encore le goût, l'idée et les premiers modèles de la poésie elle-même. Le docte abbé Andrès a été entr'autres de cet avis, et s'est efforcé de le soutenir par des preuves, les unes historiques, les autres intrinsèques et tirées du parallèle de la poésie provençale avec la poésie arabe : mais la solution de cette question tient à l'examen de plusieurs faits importans auxquels l'abbé Andrès n'a eu aucun égard ; et à une foule de considérations très-délicates et très-compliquées qu'il ne semble pas même avoir soupçonnées, et dont les bornes du plus long extrait ne permettent pas de présenter l'indication. Je me borne à dire que M. Ginguené a adopté l'opinion et les argumens de l'écrivain italien sur ce point d'histoire littéraire ; il est juste d'ailleurs d'observer qu'il les a fortifiés de quelques éclaircissemens et de quelques

rapprochemens nouveaux · mais avec plus de droit à donner pour vraie l'opinion dont il s'agit, il l'a toutefois énoncée d'une manière moins absolue et moins tranchante ; et sa circonspection à cet égard est d'autant plus remarquable, qu'un chapitre entier de son ouvrage n'est motivé, comme je le dirai bientôt, que sur la supposition d'une dépendance immédiate de la poésie provençale de la poésie arabe.

Mais, quoiqu'il en soit de la source première de cette poésie des troubadours méridionaux, ce qu'il y a de plus intéressant dans leur histoire, c'est sans contredit la singularité de leurs mœurs : c'est cet esprit inquiet qui les porte incessamment vers les aventures extraordinaires, comme vers leur élément naturel ; ce mélange de piété superstitieuse et d'esprit satyrique qui s'applique avec une franchise grossière à presque tous les objets de l'estime ou de la vénération populaire ; c'est ce mélange de dévouement, de foi, d'exaltation en amour, et de libertinage raffiné, de naïveté et d'extravagance qui se montrent dans tous les traits de leur vie, et en font une espèce d'hommes à part, dont l'existence n'a pu être qu'un phénomène local et passager. Or, ce tableau, M. Ginguené l'a tracé d'une manière à-la-fois piquante et fidèle, en recueillant, en concentrant,

pour ainsi dire, dans les limites de son plan, les aventures les plus caractéristiques qui nous ont été transmises par les biographes contemporains de ces poëtes singuliers.

La seconde section de cet important chapitre est consacrée à l'examen de la poétique des troubadours, des différentes sortes de mètres employées par eux, et des formes très-variées de leurs compositions. Ce travail, sans lequel on ne saurait avoir une idée complète de l'ancienne poésie provençale, appartient tout entier à M. Ginguené. Personne ne semble en avoir eu la pensée avant lui; même de ceux qui, ayant à leur disposition les matériaux convenables pour la mettre à exécution, ont écrit dans le dessein exprès de faire connaître le génie des troubadours. On lui a d'autant plus d'obligation pour cette partie de son travail, qu'elle exigeait une grande patience, et que ce n'était pas d'ailleurs une chose facile d'expliquer en peu de pages et avec clarté les combinaisons bizarres et très-compliquées auxquelles ces anciens versificateurs associaient l'idée d'harmonie dans les détails, et d'un bel artifice dans l'ensemble de leurs compositions lyriques.

Après cette exposition de la poétique des troubadours, M. Ginguené entreprend de faire connaître l'esprit même

et les divers genres de leur poésie. Les traductions de pièces ou des fragmens en provençal que l'on trouve dans l'ouvrage de l'abbé Millot fourmillent de contre-sens ; et ce qui serait pis encore, si pis était possible, elles ne donnent presque jamais le plus faible sentiment du ton et du coloris des originaux. M. Ginguené, en prenant le parti d'emprunter divers fragmens de ces traductions, ne pouvait donc se dispenser de les corriger ; c'est aussi ce qu'il a fait en plus d'un passage. Mais il eût beaucoup mieux valu pour le plaisir de ses lecteurs, et pour la gloire des troubadours provençaux, faire connaître par des traductions de lui les morceaux qu'il a insérés dans son ouvrage, comme échantillons de la poésie provençale. Le style poétique des troubadours n'est, en général, ni très-riche, ni très-élevé ; mais ils avaient porté l'art de la versification à un degré de perfection bien supérieur à ce que l'on imagine communément, et dont une version en prose ne pourrait faire pressentir quelque chose, qu'autant qu'elle serait faite avec beaucoup de soin et d'habileté.

En adoptant l'opinion qui fait remonter la poésie provençale à la poésie arabe, comme à sa source première et immédiate, M. Ginguené s'est trouvé autorisé à parler de cette dernière. Il a consacré

sacré un chapitre étendu à en analyser le caractère et les divers genres. J'avoue que ce chapitre qui précède celui sur les troubadours ne me paraît que faiblement lié au fond et à l'ensemble de l'ouvrage : mais, considéré en lui même, il n'en est certainement pas un des moins agréables, des moins intéressans et des moins soignés. Je m'abstiendrai toutefois d'en parler en détail, mes réminiscences de littérature arabe étant beaucoup trop vagues pour m'autoriser à prononcer sur le fond même de ce chapitre un jugement auquel j'osasse désirer que l'on ajoutât quelque foi.

Ce n'est qu'au chapitre sixième que M. Ginguené entame l'histoire de la littérature italienne proprement dite, c'est-à-dire, de l'époque où les Italiens commencèrent à faire usage de leur langue vulgaire dans les productions de l'esprit. Ici, comme partout, c'est la poésie qui se présente la première. Elle est d'abord cultivée en Sicile, dès le commencement du treizième siècle. Vers le milieu de ce siècle, on trouve en Toscane et ailleurs des hommes qui s'exerçaient avec un certain succès à épurer, à ennoblir la langue poétique. Le nombre prodigieux de poëtes qui fleurirent en Italie dans l'intervalle de 1200 à 1300, atteste suffisamment combien la poésie y était devenue populaire. Crescimbeni en nomme plus de cent, et il s'en faut bien qu'il les

ait tous nommés. Le plan de M. Ginguené excluait nécessairement la mention de tant de personnages, la plupart peu dignes d'être retirés de l'obscurité d'une époque déjà bien loin de nous. D'ailleurs, les notices qu'il aurait pu donner de leurs ouvrages n'auraient rien ajouté aux traits caractéristiques de cette première époque de la poésie italienne. Il s'est borné avec raison à distinguer, dans cette foule de poëtes, ceux dont les ouvrages sont ou plus connus, ou plus dignes de l'être. Entre ceux-là, les quatre qu'il distingue plus particulièrement sont *Guido Guinizelli*, *Guitto d'Arezzo*, *Brunetto Latini* et *Guido Cavalcante*. Le premier des quatre et le plus ancien, est peut-être aussi celui d'entr'eux qui avait le cerveau le plus poétique. M. Ginguené le fait bien connaître comme écrivain : mais il ne parle ni de sa vie, ni de sa personne, faute peut-être d'avoir consulté ce qu'en dit le comte Fantuzzi dans son ouvrage sur les écrivains bolonais, ouvrage plein de recherches intéressantes pour l'histoire générale de la littérature italienne. Peut-être aussi les lettres de *Guitto d'Arezzo* méritaient-elles de la part de M. Ginguené plus qu'une simple mention : ce n'est pas qu'elles soient à beaucoup près des modèles de style, ni très curieuses pour le fond de choses ; mais elles offrent, je

crois, la plus ancienne tentative, en italien, d'un style oratoire formé sur les modèles latins ; sous ce rapport, elles seraient un monument au moins curieux dans l'histoire de l'éloquence italienne.

Les articles de Brunetto Latini et de Guido Cavalcante me paraissent les plus complets : le premier surtout offre des rapprochemens et des observations qui appartiennent en propre à M. Ginguené, et sont d'ailleurs d'un intérêt réel pour l'ensemble de l'histoire littéraire d'Italie. Ce chapitre est terminé par un parallèle sommaire de la poésie provençale avec les premiers essais de la poésie italienne, et plus particulièrement de la poésie sicilienne, telle que nous la présentent les restes assez nombreux que nous en avons. Cette espèce d'épilogue est un des morceaux les plus distingués de l'ouvrage entier, soit pour l'excellence du style, soit pour la justesse et l'intérêt des rapprochemens. En un mot, c'est un de ces morceaux qui ont en histoire le mérite si rare, quoique toujours si nécessaire, de réunir sous un seul point de vue intéressant une multitude de faits et de détails de peu d'importance aussi long-temps qu'ils restent isolés. Un petit nombre de tels passages suffit pour donner à tout l'ouvrage où ils se rencontrent une place éminente parmi ceux de son genre.

C'est un phénomène frappant, non-seulement dans l'histoire littéraire de l'Italie, mais même dans celle de l'esprit humain, que de voir la poésie italienne sortir tout d'un coup, et pour ainsi dire d'un seul élan, de l'état d'enfance et de servilité où elle était restée un siècle entier, pour s'élever à un degré de hauteur, de beauté et de nouveauté qui, sous presque tous les rapports essentiels de l'art, n'a été encore nulle part surpassé, et semble même ne devoir jamais l'être. Cette brusque révolution fut l'ouvrage d'un seul génie, du seul Dante. Aussi le nom de Dante est-il un de ces grands noms devant lesquels se recueille, pour ainsi dire, toute l'admiration dont l'esprit humain est capable. Il se présente le premier, dans l'histoire de la renaissance de la poésie et des arts en Europe, comme digne de faire suite aux noms consacrés par l'histoire des beaux-arts antiques, et se confond, en quelque sorte, avec eux. Aussi l'écrivain qui entreprend d'apprécier de tels génies, et qui en est digne, a-t-il besoin de recueillir, pour cette tâche, tout son talent et toutes ses ressources. La vénération, pour ainsi dire, indéfinie dont ils sont l'objet, est même pour l'historien une sorte de piége et d'écueil. Celui-ci, en effet, obligé de motiver son admiration personnelle, sem-

ble, par-là, prescrire des limites et une mesure à celle de quiconque, dominé d'ailleurs par le même sentiment que lui, ne n'en est cependant pas rendu un compte si exact et si détaillé. Nous allons voir comment M. Giuguené s'est maintenu au niveau de son sujet, et de l'attente qu'il inspire à ses lecteurs.

Dante occupe quatre chapitres de l'ouvrage de M. Ginguené, et ces quatre chapitres formeraient à eux seuls un volume assez considérable; mais je suis loin de croire que l'auteur ait besoin d'apologie, pour avoir donné à un article particulier de son histoire un développement, en apparence, hors de proportion avec presque tous les autres. Sans compter que l'homme qui fait le sujet de cet article peut être regardé comme le père, non-seulement de la poésie italienne, mais de la poésie moderne en général, cet homme est beaucoup plus connu par quelques passages saillans de ses ouvrages, que par leur ensemble; et parmi ceux mêmes de ses compatriotes qui font solennellement profession de l'admirer, il en est peu qui connaissent toutes ses productions autant qu'elles méritent de l'être encore aujourd'hui, malgré le progrès des connaissances et des idées. Hors de l'Italie, et particulièrement en France, quand on veut faire preuve d'avoir lu Dante, il est rare que l'on cite

autre chose de lui que deux ou trois épisodes de son *Enfer*. Il faut avouer aussi qu'il n'est pas si aisé de contracter avec ce grand poëte le degré de familiarité nécessaire pour le bien goûter. La bizarrerie de plusieurs de ses inventions, le ton trop dogmatique de la majeure partie de son grand poëme, l'austérité générale de son style et quelques difficultés de langue effarouchent le commun des lecteurs qui, dans les ouvrages de poésie, ne cherche ordinairement qu'une distraction facile, sans presque soupçonner qu'ils puissent être l'objet d'un intérêt profond et sérieux. La tâche d'apprécier le génie de Dante d'après l'ensemble de ses productions n'était donc pas si gratuite, que l'on pourrait d'abord être tenté de l'imaginer : elle n'était pas facile non plus ; et il fallait presqu'autant de patience que de talent pour la remplir à la satisfaction de ceux qui connaissent déjà ce poëte, et de ceux qui sont seulement disposés à profiter d'une occasion favorable de faire connaissance avec lui.

Dans la notice biographique sur Dante, par laquelle débute M. Ginguené, il a recueilli à-peu-près tout ce que les Italiens ont publié jusqu'ici de plus intéressant sur la vie si romanesque et si infortunée de leur plus grand poëte. On pourrait y relever quelques assertions

hasardées et quelques méprises de noms ou de dates : mais ces légères distractions tiennent la plupart à l'obscurité même du sujet, ou bien aux contradictions des biographes nationaux entr'eux. La notice, dans son ensemble, est exacte, intéressante et bien faite.

Elle est suivie de l'énumération et d'un examen critique des poésies lyriques de Dante, et de ses compositions en prose. On sent bien que je ne puis m'arrêter à considérer en détail les jugemens que M. Ginguené porte de ces divers ouvrages : il me suffira de dire que les lecteurs qui ne connaîtraient Dante que comme l'auteur de *la divine Comédie*, prendront de son génie une opinion plus juste et plus étendue, en lisant cette partie de l'ouvrage.

Mais ce que l'article de Dante présente sans contredit de plus distingué et de plus important, c'est l'analyse de *la divine Comédie*. Si une assez longue étude de ce poëme, et si quelque familiarité avec les ouvrages de Dante, en général, suffisent pour m'autoriser à prononcer ici une opinion très-décidée, je n'hésite pas à recommander comme un chef d'œuvre, en son genre, l'analyse dont il s'agit; et qui (chose singulière peut-être relativement à un poëme d'une aussi grande renommée que celui de Dante!) joint à la perfection

intrinsèque le mérite de la nouveauté. Je ne connais du moins aucun travail analogue par son objet à celui de M. Ginguené, si ce n'est dans un ouvrage allemand de très-peu antérieur au sien, et qu'il n'a point connu. Je veux parler de l'intéressante *Histoire de la Littérature italienne*, par le professeur Bouterweck, où l'on trouve aussi une esquisse très bien faite du poëme de Dante. Mais, sans compter que les deux historiens ne sont pas partis du même point de vue, l'étendue du plan de M. Ginguené lui a permis d'être plus détaillé et plus complet que n'a pu l'être le professeur allemand. Son analyse est en même-temps historique et critique, et il a choisi avec beaucoup de sagacité et de discernement dans chacun des trois poëmes dont se compose *la divine Comédie*, les passages les plus propres à caractériser le génie du poëte, et à en montrer les différentes faces, les diverses nuances, et, pour ainsi dire, les divers degrés. Beaucoup de ces passages y sont traduits, et le sont d'une manière qui laisse d'autant moins à désirer, qu'on les compare plus soigneusement à l'original. Sans violer les règles, ni les convenances de la langue française, sans divaguer sur le sens de l'italien, et sans l'éluder jamais, il est parvenu le plus souvent à en conserver la physionomie, la couleur et le

ton; autant du moins que le permet la différence de la prose aux vers, et surtout aux vers de Dante, où se trouvent si habituellement réunies, au plus haut degré, la naïveté et l'énergie soit de tour, soit d'expression. Entr'autres preuves de ce que j'avance ici, je voudrais pouvoir citer la traduction de l'épisode si connu de Françoise de Rimini, dans le cinquième chant de *l'Enfer.* Je me souviens d'avoir entendu la lecture de cette traduction à l'athénée de Paris, devant une assemblée nombreuse; et j'aurais à peine imaginé qu'un morceau de si peu d'étendue pût produire un effet si rapide et si complet, même sur des auditeurs bien disposés. L'émotion et le plaisir furent unanimes. Ceux qui n'avaient jugé ce célèbre épisode que sur des traductions périphrasées ou maniérées, ou même sur la lecture superficielle de l'original, étaient étonnés de recevoir une impression nouvelle de beautés qu'ils croyaient connaître. Ceux auxquels ces beautés étaient réellement familières étaient charmés d'en retrouver l'empreinte dans une version où tout l'art du traducteur s'était appliqué à sauver ou à ménager la vénérable simplicité du texte. Je rapporte ce fait que j'ai la conscience de ne pas exagérer, pour me dispenser d'insister plus longuement sur le genre et le degré de

talent avec lequel M. Ginguené a traduit les fragmens de Dante, dont il a fait usage dans l'analyse de *la divine Comédie.*

Entre Dante et Pétrarque l'intervalle est peu considérable, celui-ci ayant commencé sa carrière poétique trois ou quatre ans après la mort du premier. C'est à cet intervalle qu'appartiennent plusieurs écrivains, savans ou poëtes, qui, pour la plupart, un peu plus jeunes que Dante, fleurirent quelques années avant Pétrarque; et c'est à eux que M. Ginguené a consacré le onzième chapitre de son histoire. Il entame ce chapitre par un apperçu général de l'état politique et littéraire de l'Italie au commencement du quatorzième siècle. Les théologiens et les astrologues pourraient occuper une grande place dans le tableau de cette époque; mais M. Ginguené passe rapidement sur les uns et les autres: et peu de personnes, sans doute, seront tentées de lui en faire un reproche. Il ne s'arrête pas beaucoup davantage aux jurisconsultes: les historiens méritaient et ont obtenu des articles plus étendus, dont quelques-uns cependant pourraient bien paraître ne l'être pas encore assez. Tel me paraît entr'autres celui sur J. Villani, dont la *Chronique universelle*, outre son importance comme source historique, mérite d'être examinée comme

une des premières tentatives de l'art historique chez les modernes. M. Ginguené reproche à J. Villani le ton fabuleux dont il a traité l'histoire de l'antiquité. Il eût, ce me semble, été plus naturel et plus juste d'observer que Villani n'avait point compilé, ni écrit lui-même cette partie de sa chronique, et n'avait eu d'autre tort que de la copier presque littéralement de la chronique de son compatriote Ricordano Malespini, composée, ou du moins commencée plus d'un demi-siècle auparavant. Il y a aussi quelques ouvrages historiques de cette époque dont les Italiens s'étonneront vraisemblablement que l'historien de leur littérature n'ait fait aucune mention : tels que l'*Histoire anonyme de Pistoie*, importante pour le fond des choses; l'*Histoire de la guerre de Simifonte*, par *Pace da certaldo*, dont le sujet est une expédition militaire d'assez peu d'importance, mais qui me semble écrite de manière à me persuader qu'il n'a manqué à son auteur que de traiter un grand sujet, pour faire un ouvrage très-distingué dans son genre.

M. Ginguené a parlé avec plus d'étendue et plus d'intérêt des poëtes de cette époque. Les notices qu'il donne de quelques-uns d'entre eux sont curieuses pour la singularité de leurs aventures, de leur caractère ou de leurs productions. Telles sont celles sur *Frà Ja-*

copone da Todi, sur *Fazio Degli Uberti*; et sur *Cecco d'Ascoli*, qui fut brûlé en 1327, à Florence, pour avoir dit en mauvais vers, des choses que Dante avait dites non-seulement avec impunité, mais avec gloire. Toutefois, le principal article de ce chapitre, le mieux traité, et celui qui méritait le plus de l'être bien, c'est celui de *Cino da Pistoia*. Au commencement de ce même chapitre, il avait déjà été question de lui en qualité de jurisconsulte célèbre, et M. Ginguené avait dès-lors donné un récit de sa vie d'après des mémoires très-récens, et qui répandent quelque jour sur des points obscurs et contestés de l'histoire littéraire de cette époque. Ici, c'est en sa qualité de poëte que figure Cino. Par une heureuse destinée, cet homme fut l'intime ami de deux des plus beaux génies poétiques qui aient jamais existé. Plus jeune de quelques années que Dante, celui-ci lui fit l'honneur, beaucoup trop grand, de le regarder, en quelque façon, comme son émule. On a voulu depuis lui attribuer la gloire d'avoir été le maître de Pétrarque en poésie. C'est une prétention à laquelle il est désormais reconnu qu'il n'a point de droit : mais il n'en est pas moins celui des poëtes italiens qui, ayant fleuri entre Dante et Pétrarque, remplit le plus dignement cet intervalle.

A l'idée de Pétrarque, l'attention et l'intérêt se relèvent à leur plus haut degré. L'article que M. Ginguené a consacré à cet aimable et heureux génie, est presqu'aussi important, presqu'aussi étendu que celui de Dante et traité avec la même supériorité. Il est même, à certains égards, plus complet et d'une lecture plus attachante. Pour la partie biographique, par exemple, Dante a eu, je crois, un plus grand nombre d'historiens que Pétrarque : mais celui-ci en a eu de plus patiens et de plus habiles ; comme si la fortune eût voulu lui conserver, même après la mort, la supériorité, non pas certes de génie, mais de bonheur qu'il eut sur son grand devancier. D'ailleurs, la vanité de Pétrarque a épargné beaucoup de peines et de travail à ses biographes ; il a trouvé dans le cours de sa vie tant d'occasions de parler de lui-même, et il en a si bien profité, qu'il a été réellement son propre historien. Luigi Bandini, l'abbé de Sade, Tiraboschi et le comte Baldelli, ont successivement écrit sa vie avec beaucoup d'érudition et de critique, et chacun d'eux a concouru à complet-ter et à perfectionner les recherches de ses devanciers. Avec de si riches matériaux pour cette partie de son sujet, M. Ginguené a pu consulter de plus des manuscrits précieux. Aussi, sa biogra-

phie de Pétrarque est-elle un morceau distingué sous tous les rapports : elle remplit le douzième chapitre, et n'occupe guère moins de cent pages; mais il faudrait être bien malheureusement disposé pour la trouver trop longue. On prendra dans le treizième chapitre une idée de la philosophie de Pétrarque, et de son talent comme prosateur et comme poëte latin ; mais on se doute bien que le chapitre où M. Ginguené a mis tous ses soins et tout son talent, est celui où il apprécie le chantre de Laure comme lyrique italien. Le sujet avait l'inconvénient d'être rebattu, chose toute simple par rapport à celui de tous les poëtes d'Italie qui a eu le plus d'enthousiastes : M. Ginguené n'en est pas moins parvenu à le rajeunir, en quelque façon, par la grace, la finesse et la justesse des détails, et sur-tout par les considérations générales auxquelles il l'a rattaché. Ayant à parler d'un des poëtes qui ont exprimé la passion de l'amour avec le plus de charme, de profondeur et de pureté, il en a pris occasion d'examiner comment les poëtes anciens avaient exprimé ce sentiment; et il est résulté de là un parallèle juste et piquant entre la poésie érotique des anciens et sur-tout des Latins, et la poésie érotique des modernes et de Pétrarque en particulier. Rien de plus vif et de plus agréable que les traits

dont il caractérise les Elégies d'Ovide, de Properce et de Tibulle. A l'aide d'une opposition aussi marquée que celle qu'il est impossible de méconnaître entre la manière dont ces trois poëtes ont exprimé et senti l'amour, et celle dont Pétrarque le sent et l'exprime, il semble que l'on comprenne mieux les poésies de ce dernier, et qu'on les aime davantage.

D'après son plan, M. Ginguené ne pouvait donner une idée de ces poésies, sans en traduire plusieurs fragmens ; et c'est ce qu'il a fait avec la même fidélité et le même talent dont il avait déjà fait preuve, quand il avait été question de Dante. Mais ici la briéveté des pièces lui a permis d'en traduire au moins deux en vers ; et ces deux traductions méritent des éloges particuliers. La première est celle du sonnet qui commence par ce vers :

Solo, e pensoso i piu deserti campi, etc.

reconnu pour l'un des plus beaux de Pétrarque ; je ne puis résister au plaisir de la citer ici :

Je vais, seul et pensif, des champs les plus déserts,
A pas tardifs et lents, mesurant l'étendue,
Prêt à fuir, sur le sable aussitôt qu'à ma vue
De vestiges humains quelques traits sont offerts.

Je n'ai que ces abris pour y cacher mes fers,
Pour brûler d'une flamme aux mortels inconnue :

On lit trop dans mes yeux, de tristesse couverts,
Quelle est en moi l'ardeur de ce feu qui me tue.

Ainsi, tandis que l'onde et les sombres forêts,
Et la plaine et les monts, savent quelle est ma peine,
Je dérobe ma vie aux regards indiscrets.

Mais je ne puis trouver de route si lointaine
Où l'amour, qui de moi ne s'éloigne jamais,
Ne fasse ouïr sa voix et n'entende la mienne.

Ce n'est point là une paraphrase; ce ne sont pas des à-peu-près, ni de prétendus équivalens : c'est l'original nettement et facilement rendu vers pour vers, image pour image; et ce n'est pas à la contrainte que l'on s'apperçoit que le traducteur s'est assujetti à conserver la forme si difficile du sonnet. Sans doute, quelques-uns de ces vers sont moins beaux que les vers italiens auxquels ils répondent, sur-tout le troisième et le quatrième du premier quatrain. Le vers qui termine le sonnet français est aussi un peu plus vague et d'ailleurs un peu moins noble d'expression que le vers original. Mais cette traduction n'en est pas moins un chef-d'œuvre, dans son genre, et peut-être l'unique morceau en vers français, d'après lequel on puisse se faire une idée du style poétique de Pétrarque. L'autre pièce de ce poëte que M. Ginguené a aussi traduite en vers, est une de ses odes amoureuses, et sans contredit,

l'une des trois ou quatre plus belles; celle qui commence par ce vers :

Di pensier in pensier, di monte in monte.

Elle n'était pas moins difficile à traduire que le sonnet précédent, et n'a pas été traduite avec moins de succès : il est seulement dommage qu'elle ne l'ait pas été en entier. Enfin, malgré tout ce que je viens de dire de ce chapitre sur Pétrarque, je croirais ne l'avoir pas fait connaître, si je n'ajoutais qu'outre le goût et le jugement qui s'y font remarquer d'un bout à l'autre, il y règne une certaine élévation de sentiment et de pensée tout-à-fait analogue au sujet, et qui fait aimer l'auteur, indépendamment du plaisir que l'on trouve à s'éclairer avec lui.

Le troisième volume commence par deux chapitres considérables, et qui devaient l'être, puisqu'ils sont consacrés à Boccace. Le premier contient la biographie de ce grand prosateur, et une notice critique de ses ouvrages tant en vers qu'en prose, autres que le Décaméron. Quant à la partie biographique, je me bornerai à dire que M. Ginguené est le premier qui ait donné en français une vie de Boccace intéressante pour la forme, et exacte pour le fond. Les ouvrages poétiques de l'auteur du Décaméron sont aujourd'hui très-peu lus, même en Italie;

et quelques-uns, comme la *Thêseïde*, ne sont plus que des curiosités bibliographiques que l'on possède pour les montrer, bien plus que pour en jouir. Mais ils sont importans pour l'histoire générale de la poésie épique ; et c'est principalement sous ce point de vue que les a envisagés notre historien.

Le véritable titre de Boccace à l'immortalité, c'est son Décaméron, dont le seizième chapitre de M. Ginguené contient, non seulement l'examen littéraire, mais encore l'histoire. Je dis l'histoire, car cet ouvrage a donné lieu à des discussions et à des incidens qui n'ont peut-être pas été la moindre partie de son étonnante fortune. Les négociations aussi graves que superflues entre plusieurs papes et la république de Florence pour la correction et la mutilation de ce livre, les querelles intentées par quelques Français à l'Italie sur les prétendus plagiats de Boccace à nos vieux auteurs de fabliaux, les belles imitations qui ont été faites en diverses langues de plusieurs des contes du Décaméron, sont autant de points curieux d'histoire littéraire que M. Ginguené a discutés et éclairés avec beaucoup de franchise et d'érudition. Mais il s'est sur tout appliqué à donner du Décaméron une idée plus élevée et plus juste que celle qu'en ont les personnes qui n'y voient qu'un recueil d'his-

toriettes plus ou moins scandaleuses, et dont le mérite le plus piquant n'est pas d'être écrites avec une élégance singulière. Passant condamnation sur les choses qu'il est effectivement difficile d'absoudre dans ce singulier ouvrage, et que l'on n'a jusqu'ici défendues que par des raisons les unes fausses, les autres puériles, M. Ginguené montre la variété de talent qui règne dans cet ouvrage, l'art avec lequel en sont liées plusieurs parties en apparence incohérentes, les divers genres d'éloquence dont on y trouve des modèles. Ici, comme dans les autres parties de son travail qui étaient susceptibles de ce genre de mérite, il a fait valoir et ressortir ce qui tenait immédiatement à son sujet par des rapprochemens féconds en résultats. En un mot, il a fait tout ce qui se pouvait pour maintenir Boccace à la hauteur à laquelle l'ont placé la plupart des littérateurs italiens, c'est-à-dire, à la hauteur de Dante et de Pétrarque. J'avoue franchement que plus j'ai examiné cette opinion, et moins il m'a été possible de la partager, sans des restrictions très-graves : mais quoi qu'il en soit, je me trompe beaucoup, ou les Italiens trouveront qu'il était impossible de parler de Boccace avec plus de force et d'éloquence, d'admiration et de connaissance de cause, que ne l'a fait ici M. Ginguené.

(*La fin à un prochain volume*).

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, par Arnauld et Lancelot; précédée d'un essai sur l'origine et les progrès de la langue française; par M. Petitot, inspecteur général de l'université impériale; et suivie du commentaire de M. Duclos, auquel on a ajouté des notes. Seconde édition in-8°. Prix, 5 fr. franc de port. A Paris, chez Bossange et Masson, libraires de S. A. I. et R. Mme. Mère, rue de Tournon, n°. 6. — 1810.

On ne peut voir qu'avec intérêt réunir dans un seul volume l'excellente *Grammaire générale* des écrivains de Port-Royal appliquée à notre idiôme, le commentaire de Duclos sur cette grammaire, et des observations nouvelles sur la doctrine du commentateur. On a placé d'abord le texte principal sans changemens, sans remarques, et tel que l'ont composé les deux savans Arnauld et Lancelot. Le commentaire de Duclos suit immédiatement, distribué par chapitres correspondans à ceux de la *Grammaire générale raisonnée;* et enfin, après chaque article du commentaire, et en plus petit texte, figurent l'examen et la critique judicieuse

l'éditeur sur les diverses parties du
avail de Duclos et de Port-Royal.

Le tout est précédé d'un court avertis-
ment de l'éditeur et d'un *Essai sur
rigine et la formation de la langue
ançaise;* essai qui mérite d'être lu,
nt pour la manière dont il est écrit
ue pour les recherches littéraires qu'il
ntient.

Tel est le compte sommaire de cette
ition et des matières dont elle se com-
se ; mais il aurait plus pour objet
faire connaître l'édition, et les droits
ue lui donnent à l'estime des amis des
ttres, son objet principal et les ob-
ts accessoires qui l'accompagnent, que
donner au lecteur une juste idée
u travail intéressant dont M. Petitot
enrichie, de son essai sur l'origine
les progrès de la langue française.
n ne pouvait avoir une idée plus heu-
use que celle d'un tel sujet. Quoi
plus convenable que de faire précé-
er de l'historique de la formation de
langue, le livre qui en contient les
émens et qui en fixe le mieux les vé-
tables principes? C'est de ce travail que
ous nous proposons ici d'entretenir le
cteur.

Dans l'essai dont il s'agit, essai qui
rme une bonne partie du volume, M.
etitot s'est proposé, dit-il, d'indiquer
génie de la langue française, dont

Arnauld et Lancelot ont fixé les règles générales.

Il ne partage point l'idée de quelques savans, qui, en s'exerçant sur l'origine des langues, se sont flattés d'avoir trouvé les traces d'une langue primitive; encore moins celle des métaphysiciens, qui attribuent à la sagacité du génie de l'homme l'invention du langage articulé. La seule idée du verbe et ses admirables combinaisons, sans parler d'autres difficultés plus grandes encore, selon lui, suffisent pour le convaincre que la faculté dont jouit l'homme d'exprimer les plus secrettes opérations de son esprit, ne peut être qu'un présent de la divinité : nous ne le suivrons pas dans cette discussion, nécessaire peut-être au sujet qu'il traitait, mais étrangère à celle dont il nous paraît plus convenable d'entretenir le lecteur. Nous préférons le suivre au moment où il entreprend de tracer rapidement l'origine de la formation de la langue française; ses progrès depuis le règne de François Ier., où elle commença à se dépouiller de ses formes barbares, jusqu'à Paschal et Racine, qui l'ont fixée. Les progrès de la langue italienne et de la langue espagnole, mais seulement à dater de l'époque où celle-ci a pu influer sur la nôtre, font partie de ce tableau, dans lequel l'attrait particulier de l'histoire ajoute nécessai-

rément à l'intérêt des recherches littéraires et grammaticales de notre auteur.

« Lorsque les Romains eurent asservi les Gaules, dit M. Petitot, la langue latine s'y introduisit. Autun, et quelques villes du midi devinrent le siége des bonnes études ; et cette contrée, jusqu'alors barbare, produisit quelques écrivains estimés dans la langue romaine. Mais le latin ne tarda pas à s'y corrompre par son mélange avec l'ancien idiôme gaulois, Les calamités que l'Europe éprouva lors de la chute de l'empire d'occident ; accélérèrent cette décadence. A la même époque, l'Italie conquise par les Goths, perdit, en peu de temps, la pureté de son langage. En vain les discours de Simmaque et les ouvrages de Boëce donnèrent quelque faible éclat au règne de Théodoric, la langue vulgaire s'altéra en adoptant plusieurs expressions et plusieurs tours étrangers. L'expédition de Bélisaire, qui rétablit pour quelque temps un vain fantôme d'empire romain, ne fut d'aucune utilité pour les lettres latines, puisque, dans ce siècle malheureux, l'Italie fut plus que jamais en proie aux invasions des Barbares.

» Les Gaules conquises par les Francs ne conservèrent pas plus long-temps la langue qu'elles avaient reçue des Romains. Sous la première race de nos rois, sous Charlemagne et sous Louis-le-Dé-

bonnaire, le langage du peuple fut le *roman rustique*, c'est-à-dire, un latin extrêmement altéré. Le tudesque, idiôme des vainqueurs, fut parlé à la cour et par les grands. Sous Charles-le-Chauve, il commença à se former un langage composé de tudesque et de latin, qui fut appellé *langue romane*. C'est dans ce temps que les Bénédictins placent l'origine des *romans*, c'est-à-dire, des ouvrages écrits dans la langue nouvellement formée. Ce nom de roman a depuis été donné aux narrations d'événemens imaginés. Le plus ancien monument de la langue romane est un traité entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, cité par le président Hénault.

» Les peuples de la France et de l'Italie étaient alors plongés dans l'ignorance la plus profonde; aucune relation n'existait entre les différentes provinces; les liens du commerce n'unissaient point les hommes, et les seuls ecclésiastiques, chargés de rédiger en latin les actes publics, avaient conservé quelques connaissances littéraires. Les croisades tirèrent l'Europe de cette apathie, et étendirent les connaissances de ses habitans. Ces expéditions lointaines, où les peuples purent remarquer des usages nouveaux pour eux, des inventions qui leur étaient inconnues, les sites délicieux de l'Asie mineure, un climat doux, l'aspect

pect des monumens de l'antiquité, durent développer les facultés intellectuelles de ces conquérans, et leur inspirer du goût pour les arts agréables. On peut justement attribuer à cette impulsion les talens oratoires de St.-Bernard qui, dans les plaines de Vézélay, harangua en français des milliers d'auditeurs. Un siècle qui produisit des hommes tels que Pierre-le-Vénérable et Abailard, une femme telle qu'Héloïse, n'était pas un siècle entièrement barbare.

» Constantinople était l'unique séjour où les belles-lettres se fussent conservées. Au milieu des horreurs qui souillent si souvent les fastes de l'empire, l'esprit de société n'avait point été détruit. Les institutions des premiers empereurs chrétiens y subsistaient encore; et, malgré la corruption des mœurs, malgré les fréquentes révolutions du palais, le peuple de Bizance avait conservé ce vernis d'élégance et d'urbanité qui distingue les nations policées. Ces mœurs étaient absolument étrangères aux peuples de l'occident. On cultivait à Constantinople les arts d'agrémens; la poésie et l'éloquence y étaient honorées; et la langue grecque, quoique dégénérée, prêtait toujours aux ouvrages d'esprit ses graces et son harmonie.

» Lorsque Baudouin, comte de Flandre, aidé par les Génois et par les Vé-

nitiens, monta sur le trône des Comnènes, les trois nations se familiarisèrent avec le peuple de Constantinople. Pendant l'empire latin qui dura un peu plus d'un demi-siècle, il est à croire qu'elles puisèrent au centre des arts et des belles-lettres, les germes du goût qu'elles développèrent dans la suite. Les liens que les Français contractèrent avec les familles grecques, la préférence que les femmes accordaient à ces chevaliers dont elles aimaient à polir les manières un peu sauvages, la nécessité où ils étaient d'apprendre la langue des réunions brillantes où ils étaient admis, dûrent leur faire sentir la dureté et la barbarie de leur idiôme; et de ce mélange trop court d'un peuple guerrier, avec une nation livrée aux arts paisibles, dut naître, pour la France qui était alors la métropole de ces faibles débris de l'empire grec, un progrès rapide vers le perfectionnement de la société. Le commerce maritime que les Vénitiens établirent entr'eux et Constantinople qui se trouvait l'entrepôt de tout le Levant, contribua à enrichir l'Italie, à la rendre moins barbare, et le midi de la France jouit des mêmes avantages.

L'époque des croisades nous offre les premiers monumens de la poésie française. Thibault, comte de Champagne, et le châtelain de Coucy chantèrent leur

amour dans cette langue informe. L'un, égaré par une passion qui ne fut jamais partagée, composa pour la reine Blanche, mère de St.-Louis, plusieurs chansons qui ont été conservées. L'autre, qui fit le malheur de la fameuse Gabrielle de Vergy, lui adressa aussi des vers. Leur idiôme était bien peu propre à exprimer de tels sentimens. Tous les mots dont les terminaisons s'expriment aujourd'hui par la syllabe *ueil*, finissaient par le son dur de *oil*. Ainsi, au lieu de dire *orgueil*, *accueil*, *sommeil*, on disait : *orgoil*, *accoil*, *sommoil*. Les mots en *eur* se terminaient en *our*; ainsi, au lieu de dire *douceur*, *douleur*, on disait *douçour*, *doulour* (1). On se permettait de retrancher une partie des mots, ce qui rend le jargon presque inintelligible; enfin les verbes n'avaient pas de conjugaisons fixes, et chaque auteur se formait des règles particulières.

» Joinville écrivit en prose l'histoire de la guerre dans laquelle il s'était signalé. Son langage était si peu intelligible, même sous le règne de François Ier., qu'à cette époque on le traduisit. Nous ne lisons plus aujourd'hui que cette traduction.

« La France, poursuit M. Petitot, ne comptait encore que des auteurs barba-

---

(1) Les sons *agé*, *agne*, se prononçaient comme *aige*, *aigne*.

res, lorsque la langue italienne se formait, devenait harmonieuse, et se prêtait à l'enthousiasme de la poésie ».

Ici l'auteur signale le commencement des progrès de la langue et de la littérature italiennes ; il nous montre le Dante débrouillant, au milieu des discordes civiles, le cahos de l'idiôme grossier que les Goths avaient substitué à la langue romaine, et qui même différait peu de l'idiôme français à cette époque.

« Les malheurs de la France, beaucoup plus graves que ceux des Florentins, retardèrent les progrès de la littérature et de la formation de la langue française. Lorsqu'après les troubles civils qui suivirent la captivité du roi Jean, les peuples durent quelques années de repos à la sagesse et à la prudence de Charles V, les lettres furent sur le point de renaître. Le prince, qui les aimait, fit rassembler dans son palais les livres les plus estimés de son temps, et jeta les fondemens de la bibliothèque impériale, la plus complette peut-être qui existe. Sous son règne, Froissard se distingua comme poëte et comme historien. Les chroniques de cet auteur, qui ont été d'une si grande utilité aux historiens français, deviennent plus intelligibles que les récits de Joinville. On y remarque que la langue a fait des progrès sensibles ; les règles grammaticales sont moins ar-

bitraires, et l'on y trouve même une sorte d'élégance ».

Tandis que la langue française s'adoucissait un peu, un écrivain célèbre avait déjà porté dans la langue italienne une délicatesse et une pureté remarquables.

« Après quatre siècles, dit M. Petitot, on admire encore les poésies de Pétrarque ; l'amour qui avait été peint par Virgile avec tant de sensibilité et d'énergie, prend, sous le pinceau de l'amant de Laure, un coloris chevaleresque, une retenue et une décence absolument inconnus aux anciens. Si le goût qui s'est formé depuis, relève, dans Pétrarque, un retour trop fréquent des mêmes idées et des mêmes termes, un peu d'affectation, des sentimens forcés, et quelques traits de faux bel esprit, il ne peut manquer d'adopter ces odes charmantes qui ont été imitées dans toutes les langues, qui servent encore de modèles aux poésies amoureuses, et qui ont rendu si fameuse la fontaine de Vaucluse.

» Pétrarque passa une partie de sa vie à la cour du pape Clément VI qui résidait à Avignon. Le caractère des habitans du midi de la France avait plus d'un rapport avec celui des peuples de l'Italie. Le succès que les poésies de Pétrarque obtinrent en Languedoc et en Provence, adoucit le langage de ces provinces, mais ne le fixa point. Ce patois s'enrichit de

mots sonores, et serait peut-être devenu la langue nationale, si quelque poëte célèbre lui eût assigné des règles, et l'eût épuré (1). Il s'est conservé jusqu'à présent, et n'a produit que quelques poésies amoureuses, agréables par leur naïveté, et par la vivacité des sentimens qui y dominent ».

M. Petitot, convaincu que les difficultés du langage, lorsqu'on s'efforce de les vaincre, sont la source de la belle poésie, tandis que l'absence de ces mêmes difficultés devient la principale cause d'une prompte décadence, fait également l'application de cette doctrine à la formation ainsi qu'au perfectionnement de la langue que nous parlons aujourd'hui.

« Au temps de Pétrarque, la langue française, dit notre auteur, était partagée en deux dialectes : l'un se parlait dans le nord de la France jusqu'à la Loire. L'autre dans le midi, au-delà de cette rivière ; le premier avait toutes les terminaisons barbares que les Francs avaient ajoutées aux mots latins. Plusieurs de ces sons furent adoucis lorsque la langue se forma ; ceux qui furent conservés, ayant été placés convenablement, ont jeté dans le langage une variété que n'a pas la langue italienne. Le dialecte

(1) On peut s'en former une idée en lisant les poésies de Gondouli.

du midi était beaucoup plus doux, surtout depuis que l'italien s'y était mêlé; mais il ne portait pas le caractère particulier sans lequel une langue ne peut s'établir, ni se répandre. Adoptant toutes les licences de la langue toscane, y joignant celles qu'il avait déjà, il ne put jamais acquérir ni cette noblesse qui convient aux ouvrages sérieux, ni cette élégance qui doit parer les ouvrages d'agrémens, ni cette correction scrupuleuse, nécessaire dans le genre didactique. L'idiôme du nord, par des causes différentes, parvint à se former, et devint propre, par la suite, à exprimer tous les sentimens, à rendre toutes les pensées, à peindre tous les tableaux, à se plier enfin à tous les tons.

» Nos premiers auteurs furent obligés de lutter péniblement contre la dureté de la langue; et de cette lutte résulta un travail qui fut utile au perfectionnement du langage. A force de tourmenter cet idiôme barbare, on parvint à l'adoucir; les efforts qu'on faisait pour écrire avec une sorte d'élégance, contribuaient à rendre les pensées plus nettes, à les faire exprimer avec plus de clarté. On admit plusieurs mots et plusieurs tournures de la langue italienne; mais on ne les substitua pas, ainsi que dans le midi, aux mots et aux tournures de la langue nationale. On les adapta,

comme on put, au génie de la langue française; on les modifia pour leur faire perdre les traces de leur origine; et l'on conserva surtout les terminaisons qui, seules, suffisent pour donner à un langage un caractère particulier. Le séjour continuel de la cour dans les lieux où l'on parlait cette langue, servit aussi à la répandre et à la fixer. Tout ceci explique pourquoi la langue du nord a prévalu sur la langue du midi. Les observations que j'ai faites me semblent suffire pour répondre à ceux qui ont semblé regretter que le *languedocien* ne l'ait pas emporté sur le *picard*. Peut-on s'élever en effet contre la dureté d'une langue, dans laquelle furent écrits nos chefs-d'œuvre, et qui surpasse toutes les autres langues modernes, par la clarté, le nombre et l'harmonie que les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont su lui donner »?

La langue italienne rendue poétique par Pétrarque, acquérait dans la prose de Boccace autant d'harmonie que de pureté. Les lumières se propageaient dans cette contrée sous la protection de ses princes; au lieu qu'en France le progrès des belles-lettres fut long-temps retardé par les orages politiques qui troublèrent les règnes de Charles VI et de Charles VII. Depuis Alain Chartier, qui s'était distingué comme prosateur et com-

me poète, et avait assujetti la langue à une syntaxe très-rapprochée de celle que nous suivons, M. Petitot ne trouve que Philippe de Commines dont on puisse encore lire les mémoires avec plaisir. « Sa diction, dit-il, est claire et intelligible; elle a même une sorte d'élégance inconnue aux auteurs contemporains. Parvenu aux premières dignités à la cour de Louis XI, Philippe de Commines avait été long-temps dans l'intimité de ce monarque; il avait pu quelquefois pénétrer dans les replis de cette ame sombre et dissimulée; enfin il avait eu part à l'administration publique et à des négociations importantes. Il rapporte donc des faits dont lui seul a pu être instruit. Son langage porte toujours le caractère de la vérité. Les récits intéressans qu'il offre aux lecteurs paraissent faits sans art; il y règne une grace et un ton facile qui ne peuvent se trouver que dans un homme de la cour. Ses mémoires servent encore de guides à tous ceux qui veulent s'instruire à fond des particularités du règne de Louis XI. On y remarque une réserve et une retenue qui prouvent que, quoique l'auteur ait écrit la plus grande partie de son ouvrage après la mort de ce monarque, il était cependant arrêté involontairement par la crainte à laquelle il avait été habitué. Cette contrainte lui a fait chercher le

moyen de s'exprimer en termes détournés, lorsqu'il craignait d'attaquer ou des hommes puissans, ou des opinions reçues. C'est lui qui, le premier, a connu l'art de parler des choses les plus délicates, de manière à ne pas se compromettre. Il a introduit dans son style cette mesure dont nos bons auteurs se sont servis depuis avec tant d'avantage, qui, poussée trop loin dans le 18me siècle, a dégénéré en subtilité et en finesse recherchée ; ce qui, avec beaucoup d'autres causes, a contribué à la décadence du langage. »

Les poésies de Villon, malgré les éloges de Boileau, ne paraissent pas à notre auteur fort au dessus de celles d'Alain Chartier ; mais il fait remarquer que la première comédie française dans le genre d'Aristophane et de Plaute, rajeunie par Brueys, est restée au théâtre sous le titre de l'*Avocat Patelin*, date de cette époque, ainsi que la *Grammaire Royale* de Despautere la plus ancienne, dont le plan est parfaitement combiné, et qui a servi à l'instruction de la jeunesse jusqu'au siècle de Louis XIV.

Suivant toujours comparativement les progrès rapides de la langue italienne, M. Petitot indique plusieurs causes de ces progrès, et fait connaître les écrivains célèbres qui y ont le plus contribué.

« Laurent de Médecis cultiva les lettres au milieu des grands travaux dont il était accablé. Ce prince, aussi aimable dans sa vie privée que ferme et intègre dans sa vie publique, faisant les délices du peuple dont l'administration lui était confiée, joignant aux talens politiques de son aïeul, cette affabilité et cette douceur qui assurent des amis aux hommes puissans, ce prince consacra ses loisirs à l'étude des sciences et à la poésie. Les poésies de Laurent de Médecis, la protection dont il honora constamment les bons écrivains, lui valurent le titre de *père des lettres.*

» La France alors profita plus que jamais des progrès que la littérature avait faits à Rome et dans la Toscane. Les Français qui suivirent Charles VIII en Italie, trouvèrent un peuple poli, dont le goût était formé, dont le langage était fixé, et qui était parvenu à un degré de civilisation dont le reste de l'Europe était encore très-éloigné. Dès-lors une multitude de relations s'établit entre les deux peuples; les gens de lettres lièrent des correspondances utiles; il s'introduisit une espèce de rivalité où, long-temps encore, les Français furent inférieurs à ceux qu'ils avaient pris pour modèles. Les imitations que nos poëtes firent des poésies toscanes, trayèrent la route à Clément Marot et à Malherbe. Malgré l'harmonie

et la douceur d'une langue qui devaient séduire un peuple dont le langage était encore barbare, lorsque nous adoptâmes de nouveaux mots, lorsque nous perfectionnâmes la tournure de nos phrases, nous gardâmes nos constructions directes et nos terminaisons variées. Le caractère particulier de la langue française ne change point ».

M. Petitot rend une justice pleine et entière au génie de Machiavel, et surtout de l'Arioste, qui, dans des genres différens, portèrent la langue nationale au plus haut degré de perfection qu'elle put atteindre ; il croit appercevoir une des causes qui empêchèrent la nôtre de s'élever au ton majestueux, énergique, qui convient aux grands sujets, et il paraîtrait en effet que le peu de soin dans le choix des expressions, laissa croire long-temps à nos rivaux que la langue française ne pouvait se prêter au genre noble dans lequel leurs grands écrivains s'étaient exercés ; mais enfin sous le règne de François Ier., la délicatesse et la grace vinrent s'unir à la naïveté un peu trop simple des règnes précédens; et si, partant de cette observation judicieuse, on ajoute avec M. Petitot, la formation de l'esprit de société, le goût et la culture des lettres, infiniment plus répandus, l'influence des femmes, la fondation de nouveaux colléges, l'améliora-

tion de l'enseignement, un grand mouvement imprimé aux caractères et aux esprits, sous des règnes orageux, mais moins en proie à l'ignorance, on saisira sans peine, et avec intérêt les traces progressives de cette perfection, où parvinrent la langue et la littérature françaises, dans le cours du siècle de Louis XIV.

On aimera sans doute à reconnaître, comme M. Petitot, dans le fragment qu'il cite d'une Elégie de Marot, quelque charme de la naïve sensibilité de La Fontaine. Marot se plaint de l'indifférence de sa maîtresse, et rappelle le temps où il était aimé :

Où sont ces yeux, lesquels me regardoyent
Souvent en ris, souvent avecque larmes?
Où sont les mots qui m'ont fait tant d'alarmes?
Où est la bouche aussi qui m'appaisoit?
Où est le cœur qu'irrévocablement
M'avez donné? Où est semblablement
La blanche main qui bien fort m'arrêtoyt
Quand de partir de vous besoin m'étoyt?
Hélas! amans, hélas! se peut-il faire
Qu'amour si grand se puisse ainsi défaire?
Je penseroy plutôt que les ruisseaux
Feroient aller en contremont leurs eaux,
Considérant que de faict, ne pensée,
Ne l'ay encor, que je sache, offensée.

« On se tromperait, ajoute l'auteur, si l'on croyait que toutes les poésies de

Marot sont aussi agréables que l'élégie dont je viens de citer un fragment. Il s'égare presque toutes les fois qu'il veut quitter le ton tendre ou badin, pour prendre celui d'un genre plus élevé. Sa traduction des pseaumes ne dut quelque succès qu'à la circonstance dans laquelle ils furent composés. L'enthousiasme pour la réforme était alors dans toute sa force; plusieurs seigneurs, et sur tout plusieurs dames de la cour avaient embrassé la nouvelle secte. Un des principaux reproches que les novateurs intentaient à la religion catholique, portait sur ce que l'office divin se faisait dans une langue inconnue au peuple. Marot, qui penchait un peu vers les opinions des protestans, essaya de traduire quelque chants d'église en vers français. La nouveauté, le nom très connu de l'auteur, firent réussir cette tentative.

» Lorsque les causes de ce succès furent passées, on fit beaucoup moins de cas des pseaumes de Marot. On remarqua que le poëte n'avait ni l'énergie, ni le beau désordre, ni le coloris brillant qui conviennent au genre lyrique. Accoutumé à exprimer des sentimens délicats, tendres et naïfs, il ne put prendre le ton inspiré et prophétique que Racine et Jean Baptiste Rousseau ont employé depuis avec tant de succès.

« L'année de la mort de Marot vit naî-

tre le Tasse. C'était à lui qu'il était réservé de faire prendre à la langue italienne un essor qu'elle n'avait pas encore eu. L'Arioste avait montré l'étonnante variété de ses ressources; le Trissin l'avait employée sans succès dans un long poëme épique; le Tasse seul sut l'élever et la soutenir au ton de l'épopée. Dans ce poëte, elle est presque comparable aux langues anciennes. Les légères traces de faux bel-esprit, que Boileau appellait avec raison du *clinquant*, disparaissent près des beautés innombrables dont ce poëte étincelle. Expressions constamment justes et nobles, tournures élégantes, suite heureuse de pensées, descriptions pittoresques, allégories ingénieuses, on trouve dans cet ouvrage toutes les richesses; et ce qui prouve jusqu'à quel point il mérite l'estime que tous les peuples lui ont accordée, c'est qu'il se fait lire dans les traductions, épreuve que l'Arioste n'a pu soutenir.

« La langue italienne fut fixée à cette époque. Depuis ce temps elle a dégénéré. Guarini, en imitant, dans le *Pastor fido*, l'*Aminte* du Tasse, tomba dans les défauts que j'ai déjà reprochés aux Italiens. Il mit de la finesse et des subtilités dans une pastorale; et sa versification élégante, en couvrant une partie de ces défauts, lui procura un grand nombre d'imitateurs. Marini, qui vint après, poussa

beaucoup plus loin ce goût vicieux. La préférence accordée à l'opéra sur tous les autres genres de littérature, les improvisateurs qui abusaient de la facilité de faire des vers, contribuèrent aussi à la décadence de la langue italienne. On ne vit plus que quelques auteurs qui se distinguèrent de loin en loin. Parmi eux on peut placer Apostolo Zeno, Métastase, Maffei, et, de nos jours, Alfieri et Pignotti.

» Après l'époque où *la Jérusalem délivrée* répandit tant d'éclat sur la littérature italienne, finissent les rapports que nos auteurs avaient eus pendant si longtemps avec les auteurs italiens. La langue française se sépare sans retour de celle qui avait contribué à la former. Nous n'imitons plus des auteurs que nous parviendrons bientôt à surpasser dans presque tous les genres de littérature. Notre langue, marchant à grands pas vers sa fixation, et renforçant chaque jour son caractère distinctif, n'a plus besoin de s'appuyer sur une langue plus parfaite. Elle lui laisse son harmonie trop monotone, ses élisions, ses mots parasites, ses strophes, sa poésie sans rimes, ses inversions multipliées, pour adopter irrévocablement une harmonie qui lui est propre, des difficultés poétiques sans nombre, une construction toujours claire et directe.

M. Petitot cesse ici de faire des rapprochemens entre les deux langues pour ne plus s'occuper que des progrès de la langue française.

Nous aimons à penser que le lecteur se plaira à le suivre avec nous dans cette analyse semée d'apperçus si judicieux, appuyée sur des rapprochemens historiques si exacts, et sur des principes littéraires que l'auteur n'a puisés à une si bonne école, que pour contribuer à les transmettre à une école nouvelle dont on a droit d'attendre les plus brillans résultats.

« Avant qu'on pût amener cette langue au degré de perfection où elle arriva, reprend M. Petitot, plusieurs obstacles retardèrent encore sa marche pendant quelque temps. J'ai dit que les disputes de religion avaient donné aux esprits une direction contraire au bon goût et au perfectionnement des belles-lettres. Plusieurs hommes, doués de grands talens, et qui auraient pu honorer la littérature, se consumèrent dans l'étude de la controverse, et contractèrent l'habitude d'un ton pédantesque et dogmatique Une autre cause nuisit encore plus aux développemens heureux de la langue française. Ronsard avait remarqué que la diction de Marot ne pouvait se prêter aux sujets nobles; et il en avait conclu qu'au lieu de chercher à faire un choix

d'expressions relevées, il fallait opérer une révolution dans la langue, en y introduisant les richesses de la langue grecque et de la langue latine (1). Les succès qu'il obtint, et qu'il dût plutôt à quelques beaux vers épars dans ses ouvrages, qu'aux innovations dangereuses qu'il avait osé tenter, l'enivrèrent au point qu'il ne garda plus aucune mesure. Il hérissa ses écrits de mots nouveaux, et l'on vit la langue d'Homère et celle de Virgile, tronquées et défigurées dans un jargon barbare. Cet abus fut heureusement porté si loin, qu'on n'entendit bientôt plus le poëte. Sa chute fut aussi prompte que son succès.

» La traduction des *Hommes illustres* et des OEuvres morales de Plutarque, est le premier monument durable de notre prose, car les *Essais de Montaigne* ne parurent que quelque temps après. C'étaient peut-être les seuls ouvrages de l'antiquité qui pussent passer dans la langue française telle qu'elle était alors. Plutarque est toujours simple

(1) On trouve la preuve des grands succès de Ronsard dans cette phrase de la Boëtie, auteur contemporain : « Notre poésie française est maintenant, non-seulement accoustrée ; mais, comme il semble, faite tout à neuf par notre Ronsard, qui, en cela, avance bien tant notre langue, que j'ose espérer que bientôt les Grecs ni les Latins n'auront guères, pour ce regard, devant nous, sinon possible que le droit d'aînesse ». *Disc. sur la Serv. volont.*

et naïf ; ses récits portent le caractère d'une bonhomie agréable, unie avec la plus profonde raison ; et ses traités de morale, pleins d'excellens principes sur la politique, sur la société, sur l'éducation, ressemblent à une conversation d'amis, où l'auteur cherche à instruire en amusant. Notre prose, qui ne pouvait encore se prêter à un style élevé, et qui était propre à peindre naïvement les détails de la vie privée, convenait très-bien pour rendre les écrits de Plutarque. C'est ce qui explique les causes de la préférence que nous donnons toujours à la traduction d'Amiot sur celle de Dacier. Ce grand travail fut achevé pour l'éducation de Charles IX, et avait été entrepris par les ordres de François Ier., qui distingua les talens d'Amiot, et fut son protecteur.

» Catherine de Médicis avait apporté de Florence cette politesse noble, cette élégance de mœurs qui rendirent la cour de France si brillante à cette époque. De toutes les parties du royaume, elle appellait près d'elle les femmes les plus distinguées par leur naissance et par leur beauté. Elle les formait au ton de la bonne compagnie, qui n'était encore connu qu'à la cour des Médicis ; elle leur faisait contracter l'habitude de s'exprimer avec ce choix de termes, et cette délicatesse dans la ma-

nière de les arranger qui caractérisent le beau langage. Ce cortége aimable et séduisant ne la quittait pas ; elle s'en faisait suivre dans les fréquens voyages que les troubles de l'état la forçaient d'entreprendre dans toutes les provinces. Partout elle répandait le goût d'une politesse et d'une galanterie décentes.

» Je n'examinerai point si elle n'avait réuni autour d'elle un si grand nombre de femmes charmantes, que pour attirer dans son parti, par des séductions adroites, les chefs des factions qu'elle voulait dissoudre ; il me suffit de faire observer que l'étiquette de sa cour, la politesse qu'elle y introduisit, contribuèrent à épurer la langue française.

» Pendant les troubles des règnes de François II et de Charles IX, au milieu des guerres civiles et des fureurs de la ligue, on ne vit pas sans étonnement s'élever un homme qui, par la profondeur de ses pensées, par les formes heureuses dont il sut les revêtir, donna un nouvel éclat à la prose française ».

On juge bien que M. Petitot ne peut rester froid devant ce monument si remarquable dans notre littérature. On ne pourra lire qu'avec le plus vif intérêt ce qu'il dit des *Essais de Montaigne*, de son caractère, de l'influence des événemens sur ses opinions ; de la Boëtie

qui en fut si tendrement aimé; de Charron son élève, etc. etc.

» Avant d'arriver au temps de Henri IV, continue M. Petitot, je ne dois point oublier de faire mention d'une princesse aussi belle qu'infortunée, qui cultiva avec succès les lettres françaises, Marie Stuart. On connaît la chanson qu'elle composa sur le vaisseau qui la portait en Ecosse, et les vœux qu'elle formait pour qu'une tempête la rejettât sur les côtes de France. Je citerai de cette princesse une romance qui est moins répandue, et qu'elle fit après la mort de François II son premier mari.

En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un œil touchant
De perte irréparable;
Et en soupirs cuisans
Je passe mes beaux ans.

Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ni si triste douleur
De dame infortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Voi en bière et cercueil?

Qui en mon doux printemps
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse;

Et en rien n'ai plaisir
Qu'en regret et désir.

Si, en quelque séjour,
Soit en bois, ou en prée,
Soit sur l'aube du jour
Ou soit sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qui me touche.
En labeur, en recoy
Toujours est près de moi.

Mets, chanson, ici fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrain:
Amour vraye et sans feinte.

« J'ai cru devoir rapporter cette romance toute entière, parce qu'elle m'a paru propre à donner une idée assez juste de la langue poétique de ce temps-là. Vous n'y trouvez point l'élégance de Marot, mais vous remarquez que la versification s'est perfectionnée, et que les règles en sont devenues plus difficiles. Les hiatus sont plus rares, le rithme est plus harmonieux, les rimes masculines et les rimes féminines sont distribuées avec régularité. Cette romance si touchante, soit par le fonds des idées, soit par la situation de celle qui

a composée, porte une teinte de mé-ancolie qui semble présager les malheurs ont cette reine était menacée ».

Après avoir signalé Berteaux et Des-ortes, comme exempts du mauvais goût ui avait égaré Ronsard, M. Petitot rap-roche par des citations Malherbe et legnier, d'ailleurs si différens dans leur énie poétique ; il ajoute :

« On ne peut s'empêcher d'être frappé 'admiration, en pensant aux progrès ue Malherbe fit faire à la langue fran-aise, et en se rappellant que ce grand oëte naquit neuf ans après la mort de Marot. Quelle différence entre les idiô-nes de ces deux poëtes ! On penserait u'ils n'ont point écrit dans la même angue; et cependant ils ont vécu dans e même siècle ; les mêmes personnes nt pu les voir. Les causes d'un chan-ement si prompt doivent être attribuées l'esprit de société qui continua de se erfectionner, et à la protection que les lerniers Valois donnèrent aux lettres, quoique leurs malheurs, et les erreurs uxquelles ils furent entraînés, dussent touffer en eux le goût des arts ».

Notre auteur n'a pas de peine à dé-nontrer la grande influence que durent voir Malherbe et Regnier sur le per-ectionnement de la langue française. Le remier sur-tout affectait un purisme igoureux, et ne souffrait point qu'on

blessât en sa présence les règles du langage. Admis quelquefois à la cour, il se permettait de reprendre avec chaleur ceux qui s'exprimaient incorrectement. Henri, élevé dans le midi de la France, avait conservé quelques mots et quelques tournures du jargon méridional. Toutes les fois qu'il lui en échappait devant Malherbe, le poëte les relevait sans ménagement; et ce bon prince, loin de s'en fâcher, reconnaissait, sous le rapport du langage, l'autorité du premier écrivain de son temps. On peut attribuer à cette cause la pureté et l'élégance d'expression qui se sont conservées longtemps à la cour de France. On remarquait dans les courtisans les moins spirituels et les moins instruits, une manière de parler noble et distinguée, qui frappait au premier moment, et qui pouvait quelque temps faire illusion sur le vide de leurs pensées. Avant la révolution de 1789, le langage de la cour s'était corrompu. La préférence donnée aux mots à double entente, la fausse sensibilité l'avaient fait dégénérer ».

Racan, l'ami de Malherbe, est jugé par M. Petitot avec beaucoup de sévérité. Autrefois on séparait moins l'élève de son illustre maître.

La Fontaine se plaignant de la décadence de l'ode, écrivait à l'évêque d'Avranches :

Malherbe

alherbe avec Racan parmi les chœurs des anges
haut, de l'éternel célébrant les louanges,
nt emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour
entendrai leurs concerts au céleste séjour.

« La mort prématurée de Henri IV, s troubles qu'on redoutait sous un oi faible, semblaient présager la décaence des lettres, lorsque Richelieu, en emparant du gouvernement, leur donna ne impulsion plus forte, et prépara s succès du règne de Louis XIV ».

Ici une carrière plus étendue, un hamp plus fertile et plus riche va s'ofir aux regards observateurs de M. Petot. Les avenues étaient bien dignes e l'arrêter et d'occuper son attention. Un examen aussi détaillé que judicieux e Corneille termine l'époque dont nous vons entrepris de faire connaître les irconstances les plus intéressantes ; il ert de transition à celles où la littéraure et la langue furent portées au plus aut point de perfection dans la prose t dans les vers. Nous terminerons cet xtrait par quelques citations des remarues de M. Petitot sur le père de la ragédie et de la comédie, dont le génie ussi varié que sublime ne cessera d'hoorer notre belle France et d'exciter admiration de la postérité.

« Il était réservé au grand Corneille le consommer la révolution que Mal-

herbe et Regnier avaient faite dans la langue poétique. Il n'est point dans mon sujet de chercher à donner une idée des talens dramatiques de ce poëte. Je n'examinerai point l'étonnante variété de ses conceptions, la savante combinaison de ses plans, son aptitude à peindre différentes mœurs, et à donner aux hommes le caractère qui leur convient, suivant les époques et les pays où ils ont vécu. Je ne m'attacherai point à faire remarquer cet art dont il est le créateur, et qui consiste à lier les scènes, à les faire dépendre l'une de l'autre, à en former pour ainsi dire un tissu qui compose l'ensemble régulier d'une pièce de théâtre.

« Ceux qui dans le siècle dernier, ont voulu rabaisser Corneille, ont moins attaqué ses plans que son style, qu'ils ont trouvé souvent incorrect et barbare. Avant d'examiner jusqu'à quel point leurs critiques sont fondées, je crois devoir faire observer que ce grand-homme a excellé dans tous les genres de style poétique. Les amateurs superficiels, qui ne connaissent l'auteur de *Cinna* que d'après les témoignages de ses détracteurs, pensent en général que ce poëte, souvent déclamateur, n'a réussi que lorsqu'il a eu à peindre des sentimens qui approchent de l'exagération. Il me semble utile de les faire revenir de cette er-

reur, en leur indiquant les beautés nombreuses et variées que présente le style de Corneille.

« Personne n'a encore révoqué en doute que l'amour, tel qu'il doit être, lorsque des obstacles qui semblent invincibles lui sont opposés, ne fût peint dans le *Cid* avec le style le plus touchant. Un ton chevaleresque augmente encore sa pureté et sa délicatesse. Le rôle de Chimène, le plus dramatique qui ait été tracé, est écrit avec autant de naturel que d'énergie, et presque jamais l'emphase ni les déclamations ne le refroidissent. Les modèles de la grande éloquence, de la discussion théâtrale, de la plus profonde logique, ne se trouvent-ils pas dans les *Horaces*, dans *Cinna* et dans *Pompée?* Quel amateur des lettres n'a pas retenu les beaux vers dans lesquels le jeune Horace est aussi modeste que grand, les imprécations de Camille, et le récit de Tite-Live, embelli par la plus noble diction ? Qui ne connaît les belles scènes de *Cinna ?* Qui n'admire encore le rôle de Cornélie ? L'amour du trône, les tourmens de l'ambition ne sont-ils pas tracés dans le rôle de Cléopâtre avec une force et une chaleur qu'aucun poëte n'a jamais surpassées? La dignité et la noblesse de la diction ne répondent-elles pas à la hauteur du sujet ? Toutes les beautés poétiques de la religion chrétienne ne sont-

elles pas employées dans *Polyeucte* ? Quelle variété de style ne fallait-il pas pour peindre un jeune homme qui ne balance point à se séparer d'une tendre épouse ; qui, comblé de tous les dons de la fortune, se décide à partager la palme des martyrs ; une femme vertueuse qui se trouve placée entre l'époux qu'elle aime par devoir, et l'amant qui eut ses premiers soupirs ? Quelle modestie, quelle douceur dans le rôle de Pauline ! Quelle majesté dans celui de Sévère ! Quelle abnégation de soi-même dans le personnage de Polyeucte ! Quel enthousiasme dans celui de Néarque ! La langue française ne prend-elle pas, dans cet admirable ouvrage, toutes les diverses formes qui conviennent à tant de sentimens opposés ?

« Corneille semblait avoir épuisé tous les genres de style qu'on peut employer dans la tragédie. On devait penser qu'après avoir su exprimer les passions tendres, les passions violentes, et les sentimens les plus sublimes, il ne lui restait plus qu'à parcourir de nouveau la route qu'il avait frayée. Cependant on ne le vit pas sans étonnement offrir à l'admiration du public, une pièce dont le principal personnage en butte à toutes les intrigues d'une cour perfide, n'oppose à ses adversaires qu'une ironie sanglante qui a toute la dignité du style tragique. Le rôle de

Nicomède donna l'exemple du parti que l'on peut tirer de la langue française pour exprimer noblement le mépris qu'inspirent de lâches ennemis, et pour faire rire de leurs attaques imprudentes, sans démentir la fierté d'un grand caractère.

« On a vu que Corneille avait été le créateur du style tragique, et qu'il lui avait fait prendre plusieurs formes différentes. J'ai cru inutile de rappeller l'exposition d'*Othon*, et la belle scène de *Sertorius*, où le poëte montre jusqu'à quel point on peut annoblir les raisonnemens politiques et les rendre dignes de la majesté de la tragédie.

« Mais ce qui doit mettre le comble à l'étonnement de ceux qui étudient le génie de Corneille, c'est qu'après avoir créé l'art de la tragédie, il ait encore fait la première comédie où l'on trouve un comique décent et naturel, où l'on remarque cette aisance et cette légèreté qui doivent caractériser le genre, où l'on admire enfin cette gaieté soutenue dans le style et les situations, si éloignées des bouffonneries qui étaient alors en possession du théâtre. Le *Menteur* précéda les comédies de Molière. Dans cette pièce, qui est restée, le principal rôle est rempli de détails charmans; l'auteur y prend alternativement tous les tons; les narrations variées qu'il met dans la bouche du Menteur, réunissent toutes les sortes

de beautés comiques, et le récit du pistolet sur-tout, est d'un naturel, d'une gaieté piquante que Molière lui-même n'a pas surpassés. Le rôle du valet crédule qui est toujours la dupe de son maître, quoiqu'il connaisse bien son caractère, contribue à faire ressortir le personnage du Menteur, et par des naïvetés exprimées dans un style toujours gai, jamais bouffon, augmente le comique de la situation.

« Nous avons vu Corneille exceller dans la tragédie et dans la comédie. Qui croirait qu'il mérita le même succès dans un genre dont l'on attribue généralement l'invention à Quinault? Jusqu'à présent vous n'avez remarqué dans les OEuvres de Corneille que les peintures terribles de l'amour tragique, l'expression des sentimens sublimes qui semblent élever l'homme au-dessus de lui-même, et le premier modèle du style de la comédie. Maintenant vous allez y voir le tableau de l'amour tendre et naïf; et vous pourrez observer que l'auteur de *Cinna* ne tombe point dans la fadeur que l'auteur de l'*Art poétique* reprochait justement à Quinault. Corneille avait soixante-sept ans, lorsqu'il fut invité à remplir un canevas d'opéra fait par Molière. Le poëte sembla rajeunir pour contribuer aux plaisirs de Louis XIV. Son style, toujours énergique et nerveux,

parut se détendre, si je puis m'exprimer ainsi; et la plus douce élégance succéda aux traits vigoureux de ses autres ouvrages. On en pourra juger par la déclaration de Psyché à l'Amour :

A peine je vous vois, que mes frayeurs cessées,
Laissent évanouir l'image du trépas,
Et que je sens couler dans mes veines glacées
Un je ne sais quel feu que je ne connais pas.
J'ai senti de l'estime et de la complaisance,
De l'amitié, de la reconnaissance;
De la compassion les chagrins innocens
M'en ont fait sentir la puissance.
Mais je n'ai point encor senti ce que je sens.
. . . .
Tout ce que j'ai senti n'agissait pas de même,
Et je dirais que je vous aime,
Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer.

« Peut-on reconnaître, dans l'auteur de ces vers doux et élégans, le poëte énergique et sévère qui traça le caractère des *Horaces*, celui de Cornélie, et le rôle de Cléopâtre dans *Rodogune*? Les meilleurs opéra de Quinault présentent-ils une suite de vers aussi nourris d'idées, aussi naturels, et sur-tout purgés de lieux communs? Mais j'en vais citer qui sont encore plus délicats, et mieux tournés. Psyché parle de ses parens, l'Amour s'en irrite; et la jeune fille lui demande s'il

est jaloux des liens du sang. L'Amour répond :

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
Les rayons du soleil vous frappent trop souvent;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent;
  Dès qu'il les flatte, j'en murmure.
  L'air même que vous respirez
Avec trop de plaisir passe par votre bouche;
  Votre habit de trop près vous touche;
  Et sitôt que vous soupirez,
  Je ne sais quoi qui m'effarouche,
Craint parmi vos soupirs des soupirs égarés.

M. Petitot n'achève pas cette esquisse du Grand Corneille, sans parler de son commentateur.

« On convient aujourd'hui assez généralement, dit-il, que le *Commentaire de Voltaire* sur les pièces du père de la scène française, est beaucoup trop sévère. La plus grande partie des censures de Voltaire porte sur des mots et des tours de phrase qui étaient en usage du temps de Corneille, et qu'on ne peut lui reprocher. Il suffisait d'avertir les étrangers que ces mots et ces tours de phrase avaient été bannis de la langue moderne.

M. Palissot relève un grand nombre de ces critiques, et prouve que Voltaire a souvent blâmé des expressions fortes et hardies qu'on peut considérer comme des beautés. Il fait aussi des observations

rès-justes sur les métaphores, et sur
'idée que Voltaire s'en était formée.

« Toute métaphore, dit Voltaire, qui
ne forme point une image vraie et sen-
sible, est mauvaise; c'est une règle qui
ne souffre point d'exception ».

Et à l'occasion de ce vers de Cor-
neille :

Ce dessein avec lui serait tombé par terre.

Voltaire ajoute : « Quel peintre pour-
rait représenter un espoir qui tombe par
terre » ?

Le commentateur veut donc que l'on
puisse peindre chaque métaphore. « On
ne revient pas d'étonnement, dit M. Pa-
lissot, qu'une idée aussi bizarre, aussi
destructive de toute poésie, ait pu se
former dans la tête d'un homme qui, non-
seulement avait cultivé toute sa vie l'art
des vers, mais qui en avait fait d'excel-
lens. Rien ne prouve mieux combien le
meilleur juge est sujet à s'égarer, lors-
qu'il discute à froid, ce qui ne doit être
senti qu'avec enthousiasme. Quelques
exemples feront mieux sentir ce que son
système a d'étrange, et combien il peut
induire en erreur les jeunes gens qui,
sur la foi de son nom, croiraient ne pou-
voir suivre un meilleur guide ! Quel est
le peintre qui oserait essayer, d'après le
principe de Voltaire, de faire voir dans
un tableau des *mains avides de sang qui*

volent à des parricides, un nom qui *chatouille la faiblesse d'un cœur*, des *pleurs unis dans une balance avec les lois d'un état*, des *yeux qu'on voit venir de toutes parts*, une *victoire qu'on irrite dans les bras du vainqueur*, des *murs qui vont prendre la parole*, des *portes qui n'obéissent qu'à un seul homme*, des *mains qui promettent*, un *Dieu* qui met un *frein* à la fureur des *flots*? Il faudrait transcrire tout Racine et tout Boileau, si on voulait épuiser toutes les métaphores hardies dont leur poésie est animée, et que pourtant aucun peintre n'entreprendrait de peindre ».

Nous n'ajouterons rien sur ce que présentent de véritablement littéraire de pareils rapprochemens et de telles discussions. Nous ne pouvons cependant nous refuser de faire observer que nous voyons ici un critique aussi éclairé que redoutable, un écrivain de la meilleure école, M. Palissot, se montrer le partisan des plus grandes hardiesses poétiques, les justifier par leur succès, par le succès même de leurs imitateurs; admettre que la versification est une langue particulière, et qu'elle doit être jugée d'après des principes qui ne sont faits que pour elle. L'indulgence de M. Palissot, ou plutôt son admiration pour ces hardiesses nous semble pouvoir être opposée avec raison à la timidité exces-

sive, à la trop rigoureuse circonspection avec laquelle ont paru pesées, dans ces derniers temps, quelques-unes de ces mêmes hardiesses qu'on a peut-être trop confondues avec d'audacieuses témérités.

L. C.

La vieille Tante, ou *les Collatéraux*; *comédie en cinq actes et en prose; par L.-B. Picard, de l'Institut.* A Paris, chez Martinet, libraire, rue du Coq, nos. 13 et 15. Prix, 1 fr. 80 c.

Ce n'est plus un poëte novice qui se présente dans la carrière, et dont les heureuses dispositions réclament de l'indulgence et des encouragemens; c'est un auteur dont la fortune littéraire est faite; c'est un des quarante immortels, qui, s'arrachant aux douceurs de ce repos que l'on savoure avec tant de complaisance au temple de mémoire, s'embarque de nouveau sur une mer fameuse par tant de naufrages, sur une mer où lui-même..... mais alors il n'était qu'apprentif académicien, et nous nous sommes empressés les premiers à le consoler des disgraces qu'il a éprouvées au milieu de ses succès. Aujourd'hui la postérité est commencée pour M. Picard; le temps de la sévérité est arrivé, et la critique reprend

tous ses droits. On n'est pas immortel impunément ; et lorsque les dieux descendent de l'Olympe pour s'humaniser, ils doivent s'attendre à voir leurs faiblesses jugées à la rigueur. Eh ! sans cela, qui oserait nous reprocher nos fautes à nous autres pauvres mortels ?

M. Picard ne peut donc trouver mauvais que notre critique s'exerce sur sa pièce nouvelle avec plus de rigidité que sur l'ouvrage de quelque jeune débutant ; plus le rang qu'il occupe dans la littérature est élevé, plus l'obligation où nous sommes de lui dire la vérité acquiert de force. Du reste, nous le prions de croire que nous sommes bien loin de lui contester un talent très-réel ; nous avons souvent applaudi aux preuves qu'il en a données, et nous espérons bien applaudir encore à celles qu'il en donnera : il ne s'agit ici que de la *vieille Tante*, comédie que nous regardons comme un de ses ouvrages les plus faibles. Nous avouons franchement que nous avons éprouvé, à la représentation de ce drame, un ennui dont nous étions nous-mêmes étonnés, et dont il nous était impossible de nous rendre compte. La lecture nous en a révélé les causes, et nous a expliqué comment cette pièce, avec une apparence de régularité, avec des caractères qui semblent devoir donner lieu à des situations plaisantes, est, en résultat, froide

et sans intérêt. Un examen réfléchi de cette comédie peut seul nous fournir les moyens de prouver notre assertion. Nous demandons en conséquence à nos lecteurs la permission d'être un peu sérieux dans cette occasion. Quand il s'agit d'un auteur tel que M. Picard, il faut avoir deux fois raison, et la gravité est de rigueur.

Mme. Sinclair, âgée de soixante ans, veuve riche, et sans enfans, se laisse un beau jour aller à la fantaisie de mystifier deux neveux et une nièce, qui sont ses héritiers collatéraux. Comment et pourquoi ce caprice lui prend-il ? Nous l'ignorons; un caprice ne s'explique pas. Pour mettre à exécution ce projet charitable, elle appelle près d'elle un homme qu'elle n'a pas vu depuis vingt ans, mais sur la complaisance duquel elle compte beaucoup. M. Dorigny, l'homme dont il s'agit, arrive; et d'abord il rencontre deux valets qui lui racontent toute son histoire pour lui éviter la peine de la conter lui même aux spectateurs. Ces valets s'empressent aussi à lui faire connaître les parens de Mme. Sinclair. M. Badolin est un négociant qui tranche du grand seigneur; M. de St.-Laurent est un bon gros homme, qui dort toujours et partout, et qui est le très-humble serviteur de sa femme; le fils Bardolin est un benêt; Louise, la fille de M. de St.-Laurent, est un ange, etc. Quel-

ques scènes après, arrive Mme. Sinclair, suivie de ses collatéraux, qui lui forment une espèce de cour. Son entrée ressemble à celle de Néron dans Britannicus; elle prie tout le monde de s'en aller, à l'exception de M. Dorigny.

Vous, Narcisse, approchez: et vous, qu'on se retire.

Après les complimens d'usage. lorsqu'on se revoit à la suite d'une longue séparation, Mme. Sinclair annonce à M. Dorigny qu'elle n'a pas de meilleur moyen d'entretenir sa santé, que de désoler de temps en temps ses héritiers; qu'en conséquence elle est dans l'intention de leur jouer quelque bon tour, et qu'elle compte sur lui pour la seconder. Le complaisant M. Dorigny consent à faire tout ce qu'elle voudra. Mais quel est le projet qu'elle médite? C'est ce que nous ne savons pas; c'est ce qu'elle ne sait peut être pas elle-même. Heureusement le hasard vient tirer d'embarras Mme. Sinclair, M. Dorigny et l'auteur de la comédie. M. Dorigny a un fils nommé Ernest, lequel est amoureux de Louise, fille de Mme. de St.-Laurent, et enfant gâté de Mme. Sinclair. Ces deux jeunes gens se sont épris l'un de l'autre en se voyant à la promenade; il ne se connaissent pas, ils ne se sont jamais parlé, et leurs parens ignorent leur amour. Ernest se présente assez imprudemment chez Mme. Sinclair, et

l'objet de sa visite est d'annoncer à Louise, à laquelle il parle pour la première fois, qu'il vient lui dire un éternel adieu. Cela était assez inutile; mais nous nous trompons, cette visite était nécessaire, parce que M. Dorigny arrivant fort à propos, et trouvant son fils en tête à tête avec la petite nièce de Mme. Sinclair, découvre l'amour des deux jeunes gens. Il prend noblement son parti, et déclare à son fils qu'il faut rompre une liaison aussi imprudente, et partir pour l'Italie. Nous passons ici quelques détails qui mettent en évidence la bassesse des héritiers de Mme. Sinclair; nous omettons même l'arrivée du neveu Vernissac, qui jouera bientôt aussi son rôle, afin de ne pas détourner l'attention du lecteur du fait principal. Ernest et Louise, comme on le pense bien, ne se séparent qu'à regret. Cependant Mme. St.-Laurent et M. Bardolin imaginent un moyen d'envahir la totalité de la succession de leur tante, en mariant ensemble leurs enfans. Il est donc résolu entr'eux, et sous peine de soixante mille francs de dédit, que le fils Bardolin et Louise seront unis. On fait part de cette résolution à Mme. Sinclair, à qui l'on annonce que les deux jeunes gens sont amoureux l'un de l'autre; Mme. Sinclair consent à tout, si c'est réellement le vœu de Louise et d'Anatole Bardolin: toutefois, comme elle soupçonne que

Louise n'a pas un goût décidé pour son cousin, elle veut l'interroger en particulier. Lorsqu'elles sont seules, Louise, après s'être un peu fait prier, avoue qu'elle n'aime pas Bardolin, et qu'elle préfère le fils de M. Dorigny. Cette découverte transporte de joie Mme. Sinclair, qui a enfin trouvé un excellent moyen de désoler ses pauvres collatéraux. M. Bardolin, M. et Mme. St.-Laurent sont aussitôt mandés : Mme. Sinclair leur dit que Louise et Anatole ne se conviennent pas, et elle propose de marier sa nièce à Ernest Dorigny. Bardolin et Mme. St.-Laurent osent, pour la première fois, tenir tête à Mme. Sinclair, et ils lui déclarent qu'ils ne consentiront pas à ce mariage. Grand courroux de Mme. Sinclair, qui signifie à son neveu et à sa nièce de ne plus remettre les pieds chez elle. Ils sortent et emmènent leurs enfans. Voici maintenant le neveu Vernissac qui paraît activement sur la scène. Arrivé du matin, il forme le projet de devenir dès le soir même légataire universel de sa chère tante. Pour parvenir à ce but, il ne propose rien moins à Mme. Sinclair que de l'épouser. Cette folie la met en gaieté ; c'est un nouveau moyen de faire donner au diable ses autres héritiers. Elle feint donc de se prêter à cette extravagance ; et la voilà qui convoque aussitôt toute la famille : on

s'empresse de se rendre à ses nouveaux ordres. Elle fait d'abord des excuses de sa petite vivacité du matin ; elle avoue que les pères sont maîtres de diposer du sort de leurs enfans, et qu'elle a eu tort d'insister sur le mariage de Louise et d'Ernest. Chacun se demande où elle veut en venir. Alors, elle feint l'embarras de la pudeur, et elle avoue qu'elle-même est dans l'intention de se remarier. Cette confidence jette la consternation parmi les héritiers ; le seul Vernissac a un air de triomphe, qui annonce assez qu'il est l'heureux mortel auquel Mme. Sinclair donne la préférence ; mais elle le désabuse bientôt lui-même, en déclarant que c'est le jeune Ernest qu'elle prend pour époux, et à qui elle donne tous ses biens. Ernest est pétrifié, Louise se trouve presque mal, et la situation des collatéraux est à faire pitié. Enfin Mme. Sinclair consent à les tirer tous d'embarras, si Louise veut épouser Ernest à sa place. Bardolin et Mme. St.-Laurent comprennent fort bien ce que cela veut dire, et, plutôt que de tout perdre, ils se décident à faire les volontés de Mme. Sinclair, qui leur promet en revanche de ne pas les oublier dans son testament.

On voit, par cette analyse, que la comédie de M. Picard marche assez régulièrement ; il faut donc chercher ailleurs que dans l'action, les motifs du froid que

l'on éprouve en lisant cet ouvrage. Nous ne balançons pas à en accuser le sujet lui-même, et le caractère principal, qui est tracé de manière à produire un effet tout contraire à celui que l'auteur a eu en vue. La dépendance servile à laquelle sont livrés les collatéraux de Mme. Sinclair n'est point comique, parce que leur situation est toujours la même. Nous aurions voulu les voir d'abord souples et flatteurs tant qu'ils auraient espéré; fiers et arrogans lorsqu'ils se seraient crus assurés de la succession; se disputant ensuite pour le partage; puis, enfin, lâches et supplians lorsqu'ils auraient reconnu qu'ils avaient été dupes d'une fausse apparence. Dans la comédie nouvelle, leur caractère n'ayant pas occasion de se développer, ne se présente que d'un seul côté, et ne laisse voir qu'une bassesse absolument passive. Ils sont dans l'état d'une statue qui aurait la main étendue pour recevoir l'aumône; leur attitude ne change pas, et fatigue le spectateur. Voyez Trissotin dans *les Femmes savantes:* il est bien vil assurément; mais quelles situations plus comiques que celles où il se trouve vis-à-vis d'Henriette, de Vadius, de Clitandre, etc.! Pas une de ces situations ne se ressemble, et leur diversité fait voir la laideur du personnage sous toutes les faces. C'est là que l'on reconnaît la main du maître. Dans *la vieille*

ante, le rôle de Vernissac est le seul
 l'on apperçoive un motif comique ;
ns ce rôle, la pièce ne serait pas sup-
ortable.

Mais le caractère de Mme. Sinclair suf-
 seul pour nous expliquer les causes du
u d'intérêt qu'offre l'ouvrage de M.
card. Ce caractère est véritablement
lieux, quoique l'intention de l'auteur
t été d'en faire le modèle d'une bien-
isance originale. Ecoutons Mme. Sin-
air définir elle-même son caractère :

« J'avais besoin de rencontrer un brave et honnête homme comme vous, à qui je pusse ouvrir mon cœur, et qui consentit à m'aider *dans certains petits projets que j'ai formés pour me ménager une heureuse vieillesse.* Je suis riche, très-riche ; mais la fortune ne fait pas tout-à-fait le bonheur. A mon âge, on a besoin de bons offices, de soins, d'attentions, surtout quand on a, comme moi, conservé un goût très-vif pour tous les plaisirs de la société. J'aime encore le jeu, la promenade, la musique, le spectacle, le bal même ; je ne danse plus, mais j'aime à voir danser ma petite nièce ; elle a tant de graces ! Or, je n'ai ni mari, ni enfans ; mais j'ai deux neveux et une nièce, *fort honnêtes gens*, mais fort avides et fort amoureux de ma succession. Voilà deux ans, depuis ma dernière maladie,

» que je les attrape en me portant à mer-
» veille, et j'espère bien les attraper
» encore long-temps. Que d'autres se dé-
» solent de la cupidité humaine, moi je
» m'en sers, je m'en amuse, et je la fais
» même tourner à des actions bonnes et
» honnêtes. En laissant flotter entre mes
» chers parens l'espérance d'un testament
» favorable, j'ai la douceur de me voir
» choyée, prévenue dans tous mes désirs;
» *j'éprouve une joie maligne* à les faire
» venir, aller, rester, ou se promener
» à mon premier signe: on loue ce que
» j'approuve, on proscrit ce que je blâme,
» on se fâche, on s'appaise, on rit, on
» pleure, on a chaud, on a froid; il fait
» beau temps ou il neige, et il pleut à
» ma fantaisie, comme je veux, comme
» je crois voir: enfin, en les entretenant
» dans un perpétuel désir de me plaire,
» je les maintiens dans une juste et sage
» conduite; je préviens ou j'arrête les
» injustices qu'ils pourraient commettre;
» mon neveu Bardolin ne prête plus à
» gros intérêts, mon neveu Vernissac ne
» fait plus de dettes, et ma nièce Saint-
» Laurent commence à devenir bonne et
» douce pour sa fille et pour ses gens;
» elle ne tourmente plus que son mari.....
» Enfin, mon cher Dorigny, je ne veux
» me faire du bien aux dépens de qui
» que ce soit; je veux même contribuer
» au bonheur des autres; *mais j'en-*

tends qu'à leur tour ils contribuent au mien ».

Otez de ce portrait deux ou trois mots ; t ce sera le portrait frappant de l'égoïsme. Mme. Sinclair a beau dire *qu'elle ait tourner la cupidité humaine à des ctions bonnes et honnêtes*, ce n'est qu'un ophisme au moyen duquel elle ment à a propre conscience. C'est en effet se ouer de la morale, que de faire dérouler e bien d'une source impure ; c'est enourager le vice, que de lui promettre ne forte récompense pour quelques sarifices apparens et bien légers qu'il fait la vertu ; c'est enfin mettre l'hypocrite ur la même ligne que l'homme réellenent vertueux. Que les héritiers de Mme. Sinclair refusent d'avouer qu'il fait beau orsqu'il pleut ou qu'il neige, la voilà qui les abandonne à leur cupidité ; elle ne consent donc à faire tourner cette passion à des actions honnêtes, qu'à condition qu'ils préviendront tous ses désirs, et qu'ils feront en sa faveur une entière bnégation d'eux-mêmes. Certes, si ce n'est pas là de l'égoïsme, en quoi consiste donc ce vice ? Les dernières paroles que Mme. Sinclair adresse à ses héritiers, au dénouement, sont le coup de pinceau qui détermine la nature de son caractère : *Je vous tiens quittes d'égards et de complaisance*, leur dit-elle, *à présent que je crois m'être acquis deux cœurs bien*

purs, bien sincères, bien reconnaissans; ce qui veut dire : « Vous pouvez maintenant vous livrer sans gêne à vos honteuses passions, je ne me mêle plus de vous diriger, parce que je n'ai plus besoin de vous pour me choyer : je viens de vous remplacer ». Quoi que dise Mme. Sinclair au bon homme Dorigny, nous ne saurions approuver son étrange philosophie. S'il existe un tel caractère dans la société, M. Picard a eu tort de le présenter comme un modèle bon à suivre; si ce caractère est de sa composition, nous ne le félicitons pas de l'avoir imaginé et de l'avoir mis sur la scène avec l'intention de le rendre intéressant.

Il nous est bien démontré que M. Picard s'est trompé sur l'effet que produirait le caractère de la vieille tante. Ce caractère faux jette du vague sur toutes les situations où se trouve Mme. Sinclair; on ne sait comment prendre son persiflage continuel; ses mystifications ressemblent à de la méchanceté, et pourtant l'auteur voudrait qu'on les regardât comme l'expression de la bonté. De cette indécision où se trouve le spectateur, naît d'abord l'embarras, et enfin l'ennui qu'il éprouve. M. Picard paraît bien avoir lui-même prévu la difficulté qu'aurait le spectateur à définir Mme. Sinclair; et c'est sans doute pour cela que, contre tous les principes de l'art, il lui fait

faire à elle-même cette longue exposition de son caractère. M. Picard n'ignore pas que c'est en faisant agir un personnage qu'on en dévoile le caractère aux spectateurs ; mais celui de la vieille tante étant vraiment une monstruosité, M. Picard s'est douté qu'on le comprendrait difficilement ; et, pour nous éviter la peine de deviner ce logogryphe, il nous en a donné le mot d'avance.

Terminons cet article par deux ou trois observations sur le style de cette comédie. En général, M. Picard paraît attacher peu d'importance au mérite de l'élocution ; il laisse couler sa plume avec une facilité qui ressemble à de la négligence ; le but auquel il vise avec le plus d'attention, c'est l'effet. Son procédé consiste à accumuler dans de longues périodes une infinité d'idées qui se croisent, se choquent, et produisent un certain éclat qui éblouit le vulgaire. On peut en juger par le caractère de Mme. Sinclair que nous avons copié en entier. L'actrice qui récite ce paragraphe avec une volubilité affectée excite de grands applaudissemens. Quelquefois aussi il place dans la bouche d'un personnage une maxime, et il lui fait aussitôt mettre en action le principe contraire, comme dans l'exemple suivant :

Madame Saint-Laurent.

« Défaites-vous donc de cette manie

de curiosité, M. de Saint-Laurent; (*à Dorigny*). Peut-on savoir quel est l'objet »....

On apperçoit trop l'intention de l'auteur dans ce dialogue : c'est de l'affectation pure ; cette manière d'appeller les applaudissemens n'est pas celle des grands maîtres.

Mais un reproche plus grave que nous ferons au membre de l'académie, c'est de se permettre quelquefois des barbarismes. Nous l'invitons à ouvrir son dictionnaire, et il verra que le mot *fortuné* n'est pas encore synonyme de *riche ;* peut-être cela viendra-t-il un jour. Ces messieurs ne sont encore qu'à la lettre C ; quand le tour de la lettre F arrivera, M. Picard pourra proposer une nouvelle acception au mot *fortuné ;* mais, jusque-là, nous croyons qu'il est en conscience obligé de parler le français d'aujourd'hui : enfin, pour dernière observation, nous représentons à M. Picard qu'on ne doit pas, lorsqu'on écrit, prendre les licences qu'on se donne quelquefois dans la conversation. Prétendre qu'un dialogue de comédie étant la répétition de ce que l'on entend dans un salon, il est permis d'écrire ce dialogue tel qu'il a pu avoir lieu, c'est avancer un sophisme qui ne vaut pas la peine qu'on le réfute : ainsi, nous reprocherons à M. Picard d'employer les locutions suivantes :

— *Bonjour*,

— *Bonjour tout le monde*, pour : Bonjour *à* tout le monde.

— *Ravie !* pour : J'en suis ravie.

— *Transporté !* pour : J'en suis transporté.

On peut se permettre ces ellipses dans la conversation, mais on ne doit pas s'en servir lorsqu'on écrit. Si la mode de supprimer les mots nécessaires à l'expression complette d'une idée venait à se propager, les étrangers finiraient par ne plus nous entendre, et peut-être arriverions-nous à ne plus nous comprendre nous-mêmes. Nous ne pousserons pas plus loin les reproches que nous aurions à faire à M. Picard sous le rapport du style. Voilà bien assez de critique pour cette fois : terminons par lui rendre la justice qu'il mérite d'ailleurs. On remarque dans *la vieille Tante* ce qui distingue tous les ouvrages de cet auteur ; des scènes bien filées, un dialogue vif et animé, enfin de la gaieté toutes les fois que la circonstance le lui permet, et qu'il ne se trouve pas dans une fausse position : ce n'est pas là un mérite fort commun ; il suffit seul pour justifier les succès de l'auteur du *Collatéral*, du *Voyage interrompu*, des *Voisins*, et de plusieurs autres pièces charmantes. Mais alors M. Picard se bornait à être gai, toute son ambition se bornait à nous faire rire ;

depuis quelque temps il a la prétention de faire des pièces morales, et nous pensons que c'est à cette prétention déplacée qu'il faut attribuer le peu de succès de ses derniers ouvrages. Qu'il retourne à son ancien genre, et nous sommes persuadés que le public mettra un nouvel empressement à l'aller entendre et à l'applaudir.

G.

Ephémérides de P. J. Grosley, membre de plusieurs académies : ouvrage historique mis dans un nouvel ordre, corrigé sur les manuscrits de l'auteur, et augmenté de plusieurs morceaux inédits, avec un précis de sa vie et de ses écrits, et des notes ; par L. M. Patris de Breuil, éditeur. Deux volumes in-12 et in-8°. de 744 pages. Prix, 6 fr. pour le premier format, et 12 fr. pour le second, dont il ne reste qu'un très petit nombre d'exemplaires. A Paris chez Durand, libraire de l'école de droit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Panthéon.

Peu de savans ont possédé une aussi grande réunion de connaissances que Gro

Son vaste génie, sa facilité à manier
ilement tous les sujets, à prendre le
e et la forme qui leur convenaient,
ont assuré une réputation que le temps
era que fortifier.

erre-Jean Grosley naquit à Troyes,
718. Son père, homme d'une grande
, lui donna la première éducation
consistait moins en préceptes qu'en
nples, et ses leçons eurent le plus
eux succès. Entré au collége, il ne
pas à se faire remarquer par un esprit
pénétrant. Ayant perdu son père,
ses oncles le conduisit à Paris pour
e son droit et embrasser la pro-
n d'avocat. Grosley revint à Troyes,
au barreau, et en 1751 fut nommé
de sa compagnie. La faiblesse de
trine l'empêcha de se livrer à la
erie; et des mémoires à consulter
composés, on n'en connaît qu'un
i ait été imprimé. Après avoir fait
oyages en Italie, un troisième en
erre, et dans la Hollande; il re-
dans sa patrie, à laquelle il con-
fortune et ses talens : il y est mort
vembre 1785. "En lisant ses ou-
où domine l'érudition, dit M.
e-Breuil, on ne peut s'empêcher
rquer que ce savant appartenait,
études, par son caractère et par
it, au 16e. siècle : on voit qu'il
idûment avec Erasme, Rabelais,

Montaigne, dont il aimait le franc pa
ler, avec les auteurs de la satire M
nippée ; il a leur style, leur allure, et po
ainsi dire leur physionomie ; en un mo
il est éminemment original ».

« Son ambition, dit M. Simon
Troyes, auteur d'un éloge de Grosley ét
de transplanter dans sa patrie des étab
semens utiles et les usages louables q
voyait ailleurs, d'y encourager l'indust
d'y faire prospérer le commerce, d'y f
fleurir les sciences et les arts, d'y pro
ger tout ce qui pouvait l'enrichir et
lustrer ». J'ajouterai qu'il rendit des
vices importans aux lettres et aux sc
ces, qu'il affectionnait ceux qui les
tivent sans forfanterie, et sur-tout
se plaisait à encourager les talens n
sans.

Nous ne craignons point d'être dém
tis sur ces faits après la lecture de
vrage que nous annonçons ; il ren
tous les morceaux curieux et intéres
rassemblés par Grosley, sous le titre
deste d'*Ephémérides*, et qui ont par
riodiquement depuis 1757 jusqu'en
elles formaient douze volumes in-32
l'édition était épuisée depuis long-t
et cet ouvrage était devenu si rare
ne pouvait se le procurer, même
prix excessif.

A dater de leur origine jusqu'en
l'année 1763 exceptée, ces *Ephém*

ent supprimées par sentence du prési-
de Troyes, comme contenant des
omnies, des allusions qui parurent dan-
euses ou choquantes.

Par suite d'événemens, la plus grande
tie des papiers et des ouvrages de
osley passa entre les mains de M. Patris-
Breuil, qui, pénétré de leur utilité,
détermina à ouvrir une souscription
r faire réimprimer les *Ephémérides*.
te entreprise a eu tout le succès qu'on
ait en attendre.

Nous allons faire connaître en quoi
siste cette édition, qui est enrichie
n extrait presque littéral de l'éloge de
rre Mignard; 2°. de deux articles,
n sur Girardon et l'autre sur le célèbre
thieu Molé; 3°. et de plusieurs autres
rceaux extraits des mémoires sur les
stres Troyens, et insérés dans les notes;
is examinerons ensuite le travail de
iteur, dont la tâche ingrate mérite
tre louée:

M. Patris-de-Breuil a fait précéder les
hémérides d'un précis sur la vie et sur
écrits de Grosley. Cette notice, très-
n faite, se fait remarquer par sa sim-
ité et par le ton de véracité qui y
ne. Par la sagesse de la diction, comme
le style, on voit que M. Patris-de-
euil peut, lorsqu'il voudra l'entre-
ndre, produire des ouvrages très-es-
ables.

L'éditeur a divisé les *Ephémérides* en trois parties : l'*histoire*, la *biographie*, et la *topographie ;* chacune d'elles se subdivise en chapitres, auxquels sont annexés, sous le titre d'*Appendice*, les morceaux analogues aux matières qu'ils renferment.

Le 1er. volume contient un coup d'œil sur l'histoire et l'antiquité de Troyes, sur les murs ou remparts de l'ancienne enceinte et sur l'époque de ces antiques constructions. Dans ces quatre chapitres l'auteur établit qu'avant la conquête des Gaules par les Romains, Troyes était la capitale d'une contrée dont les habitans appellés *Tricasses*, occupaient à-peu-près le territoire qu'embrasse aujourd'hui l'évêché de Troyes. Après avoir été frontière de la Belgique, cette ville fit partie de la quatrième Lyonnaise, sans changement de position à l'égard de la Belgique, dont les bornes furent toujours les mêmes.

On examine ensuite les accroissemens successifs de cette ville ; les différentes étymologies du nom de *Tricasses*, dont on a formé son nom latin *Trecæ*. Puis on décrit les différentes révolutions dont elle a été le théâtre jusqu'au moment où elle devint le siége des comtes de Champagne ; l'auteur continue son sujet et le mène jusqu'à nos jours.

Après avoir parlé de l'antiquité de Troyes et de ses guerres successives, on

lécrit ses anciens monumens ; on cherche à découvrir quelle a été l'époque de eur construction. Ces recherches sont erminées par deux mémoires sur les anciennes fortifications de la capitale du omté de Champagne.

Le cinquième chapitre contient la suite hronologique et historique des comtes le Champagne et de Blois. Elle commence par un Héribert, qu'on dit être petit fils le Pepin surnommé le Bref, et finit à Jeanne, comtesse de Champagne et reine le Navarre. On y a joint la copie du titre primitif de l'affranchissement de la ville le Troyes par les comtes de Champagne : puis on traite de la vicomté et des vicomtes le Troyes.

L'établissement et l'antiquité des foires le Champagne remplit le chapitre 7e. Ce mémoire est fort intéressant, et si j'avais été instruit de la publication des *Ephémérides*, j'aurais communiqué à l'éditeur a copie d'une pièce fort curieuse qui se trouve dans le manuscrit de l'église de Paris N n°. 2. Elle est intitulée : *Ci comance les foires de Champaigne et de Brie* (1).

Le chapitre 8e. est consacré aux monumens honorables à la ville de Troyes, tels

(1) On trouve aussi dans le même fonds un autre manuscrit coté F, n° 17, qui contient les *Ordenemans des coustumes de Champaigne.*

que lettres-patentes, entrées de rois, transactions, etc. Le suivant contient les monumens singuliers, parmi lesquels on remarque d'abord une copie du rituel des cérémonies usitées pour chasser les lépreux de la société; puis des lettres-patentes de Charles VII, qui étaient échappées aux recherches de tous ceux qui nous ont donné des notices et des mémoires sur la *Fête des Foux*; ensuite un échantillon de ces droits singuliers que les anciens seigneurs champenois avaient établis dans leurs terres; l'extrait d'une transaction passée en 1428 entre la communauté de la ville et celle des bouchers de Troyes, pour le rachat d'un droit bizarre auquel ils étaient assujétis; enfin, la sentence de l'excommunication lancée contre les *bruches*, sorte de ver qui ronge les bourgeons de la vigne. Après avoir fait assigner ces insectes par devant les officiaux, on leur donna des avocats; et sur des plaidoiers contradictoires, sur une instruction suivie aux frais des parties civiles, on les excommunia, après que les délais de la procédure leur eurent donné le temps de fourrager impunément.

Après la description du cérémonial qui se pratiquait autrefois aux entrées des évêques de Troyes, description qui renferme des particularités extrêmement curieuses, on trouve des recherches qui fixent, près de Troyes, le lieu de la dé-

faite d'Attila, en 451. L'auteur suit pas à pas la marche du farouche conquérant qui prit lui-même la qualité de *Fléau de Dieu*, depuis ses états jusqu'à son arrivée dans les Gaules; il cite tous les historiens, les discute, les combat ou les rattache à son système; et, d'après le sentiment de Grégoire de Tours, de Valois et autres, il parvient à constater que la célèbre victoire remportée par AEtius et par Théodoric, roi des Goths, n'eut pas lieu dans les plaines de Châlons, comme on le pense communément, mais dans la plaine de Mery, à cinq lieues de Troyes, du côté de Nogent-sur-Seine. Grosley démontre également que les historiens ont confondu une affaire particulière, un engagement de partis, avec la bataille décisive.

La seconde partie du premier volume est consacrée à la biographie de quelques hommes célèbres nés en Champagne; on y remarque particulièrement les vies du pape Urbain IV, du poëte Passerat, du fameux Pierre Pithou, du P. Le Comte, de Juvenal des Ursins, du peintre Philippe Thomassin, enfin, celles de Pierre Mignard, de Girardon et de Mathieu Molé. Ces trois notices sont tirées des mémoires inédits de Grosley, sur les hommes célèbres de Troyes.

La suite des vies, composées par Grosley, commence le second volume. La

première est celle de René Benoît, curé de Saint-Eustache, qui au temps de la ligue, défendit son souverain contre les factieux, et tonna contre cette maison de Lorraine dont les vues ambitieuses et intéressées furent la source de plus de 25 ans de troubles et d'anarchie. A la suite viennent des recherches sur Waimar, évêque de Troyes, dans le 7e. siècle ; la dernière notice est consacrée à Hasting qui, né aux environs de Troyes, devint l'un des plus intrépides chefs de ces Danois qui infestaient les mers de France. Grosley passe en revue toutes les occasions où ce célèbre pirate se distingua, et entre dans les plus grands détails sur sa vie.

Le reste du volume comprend une topographie troyenne, c'est-à-dire, l'état physique de la ville de Troyes, les productions du sol, la population, le commerce et l'industrie, les objets divers d'économie politique, enfin un vocabulaire troyen; les curiosités, singularités et monumens antiques.

Après avoir parlé de l'architecture de la cathédrale, l'une des plus belles et des grandes églises de l'empire, Grosley décrit ainsi le palais des comtes de Champagne. « Bâti vers la fin du 11e. siècle, il subsiste encore aujourd'hui en son entier, et avec ses anciennes distributions. Pour connaître toute la distance que nous avons mise entre nous et la barbarie, il suffit

de comparer la maison d'un particulier aisé, avec ce palais bâti et habité par des souverains, sur la tête desquels se réunirent plusieurs couronnes ».

J'indiquerai comme article fort curieux la description des tombeaux des comtes, exécutés en argent, en cuivre doré moulu; le tout rehaussé de très-beaux émaux. Ils ont été détruits pendant nos troubles civils.

Grosley a consacré un chapitre aux monumens antiques découverts ou conservés à Troyes. On y remarque un buste de Bacchus en marbre, dont on doit la découverte au hasard.

On trouve aussi le détail de quelques découvertes qui ont donné lieu à quelques aventures divertissantes. Elles terminent le second volume.

Il me reste maintenant à faire connaître quel a été le travail de l'éditeur; pour l'apprécier, il faut savoir que dans l'ancienne édition tous les morceaux ont été jetés pêle-mêle, sans suite et sans liaison entre eux. Dans la nouvelle, ils ont été mis en ordre et classés en corps d'histoire, où tout ce qui a rapport à la même matière se trouve rassemblé, et dont toutes les parties se lient, autant que possible, soit par le fil chronologique, soit par l'identité ou l'analogie des sujets. L'ancienne édition fourmillait de fautes de toute espèce; fautes typographiques,

dates erronées, noms défigurés, citations inexactes, répétitions inutiles : tout cela a été rectifié ou a disparu dans la nouvelle. Le texte a été soigneusement revu sur les manuscrits de l'auteur, ou d'après des réimpressions faites sous ses yeux.

Quelques passages demandaient des éclaircissemens; on les a donnés dans des notes distinguées de celles de l'auteur, et imprimées à la fin de chaque volume, pour ne pas couper désagréablement le texte. On y a joint l'explication des mots de l'ancien langage et la traduction des passages cités en différentes langues.

On voit par ce détail combien est estimable le travail de M. Patris-de-Breuil, et à quelles recherches il a dû se livrer pour purger cet ouvrage des fautes dont il fourmillait. Ses notes sont simples, claires, intéressantes, et s'allient parfaitement au texte de Grosley. Je lui reprocherai cependant de ne les avoir pas mises au bas des pages. Il est fatigant de recourir à la fin d'un volume pour avoir l'explication d'un passage ou pour connaître l'autorité dont on s'étaie pour soutenir un fait historique. J'ai eu occasion de faire cette remarque en lisant la dissertation sur le lieu de la défaite d'Attila. Au surplus cette légère tâche ne peut porter aucune atteinte au mérite du travail de M. Patris-de Breuil. J'indiquerai même comme un complément de l'ouvrage que nous an-

nonçons, le recueil des opuscules en prose et en vers, par M. Patris. On y distingue une notice sur Grosley, suivie de son testament, des lettres inédites de Voltaire et de Montesquieu au savant Champenois; des observations pareillement inédites de ce dernier sur l'esprit des lois; un éloge de J. J. Rousseau; une épître en vers à M. Bernardin de Saint-Pierre; des poésies fugitives sur plusieurs sujets: on en remarque quelques-unes extrêmement agréables et qui annoncent un véritable talent.

Au surplus, j'engage fortement M. Paris-de-Breuil à publier les mémoires sur les illustres Troyens et le voyage en Hollande. Ces deux ouvrages qui n'ont pas été publiés, ne peuvent qu'être reçus avec empressement.

J. B. B. Roquefort.

La Mère intrigante, roman traduit de l'anglais de Mlle. Edgeworth. Deux volumes in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez Galignani, libraire, rue Vivienne, n°. 17.

Lorsque Marmontel fit imprimer ses Contes, M. d'Eon, qui était alors censeur, écrivit dans son approbation " J'ai

lu, par ordre de monseigneur le chancelier, les Contes Moraux de Marmontel; et *je n'y ai rien trouvé*, ,, faisant semblant d'oublier : *qui pût en empêcher l'impression.* Parmi les nombreux ouvrages dont nous avons à rendre compte, il y en a un fort bon nombre auxquels cette formule conviendrait admirablement ; mais nos abonnés trouveraient peut être nos articles un peu courts, nos jugemens un peu laconiques. Nous sommes donc obligés d'allonger les *considérans*, et, quand nous ne trouvons absolument rien dans un ouvrage qui puisse amuser ou intéresser le lecteur, nous nous sauvons avec des préambules, des digressions, etc. On voit que ce n'est pas toujours notre faute si nous parlons de choses étrangères au sujet. Je suis heureusement dispensé aujourd'hui d'avoir recours à de pareils moyens ; *la Mère intrigante* offre tout autant de matériaux qu'on peut en désirer pour faire un long article.

Je ne partagerai cependant pas l'enthousiasme de quelques journalistes, qui ont considéré ce roman comme un petit chef-d'œuvre. J'y ai trouvé, il est vrai, des combinaisons heureuses, un but moral, un caractère fort bien conçu, quelques situations dramatiques ; mais j'ai remarqué aussi que l'auteur, satisfait sans doute d'avoir tracé son personnage principal, ne s'est pas donné la peine de va-

rier les personnages secondaires, qui sont tous sans couleur ; qu'il y a beaucoup d'uniformité dans les moyens, et par conséquent un peu de monotonie dans l'ouvrage ; que les intrigues ne sont, la plupart du temps, que des tracasseries beaucoup trop minutieuses; que les scènes n'ont pas toujours les dimensions convenables ; quelques-unes sont délayées jusqu'à satiété, d'autres sont à peine indiquées. Malgré ces défauts, l'ouvrage n'est pas dépourvu d'intérêt ; le bon et mauvais y sont mélangés, et l'un fait passer l'autre. Je n'en ferai pas l'analyse, afin de ne pas ôter le plaisir de la surprise aux lecteurs ; je me bornerai à donner une idée des principaux personnages, et à indiquer quelques unes des scènes qui m'ont le plus frappé.

La Mère intrigante est une femme très-spirituelle, qui joint à beaucoup d'adresse et de pénétration une activité et une persévérance infatigables. Elle a la manie et l'habitude de l'intrigue. La Bruyère prétend qu'un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps, ne peut plus s'en passer ; que toute autre vie est pour lui languissante. Effectivement, l'intrigue est un besoin pour Mme. de Beaumont (c'est le nom de la Mère intrigante); dans les petites choses comme dans les affaires importantes, elle em-

ploie toujours des moyens détournés pour arriver à ses fins ; les ressorts les plus compliqués sont ceux qui lui conviennent le mieux. Elle est dans une activité, dans une agitation continuelles; cependant, malgré toute son adresse et toute ses précautions, la plupart de ses artifices tournent contre elle ; presque tous ses projets sont détruits aussitôt que formés, et chaque pas augmente l'embarras de sa position : mais rien ne l'arrête, rien ne la décourage ; un plan déjoué est sur-le champ remplacé par une nouvelle combinaison ; ses intrigues se multiplient, sans jamais produire de résultats avantageux. Après avoir inutilement intrigué pour marier à sa fantaisie son fils et sa fille, elle est réduite à intriguer pour son propre compte ; et tous ses soins, toutes ses peines, tout son esprit, toute son adresse, n'aboutissent qu'à lui faire épouser un homme qu'elle croit riche et noble, et qui est ruiné et déshonoré. Ce caractère est bien tracé et bien soutenu jusqu'à la fin de l'ouvrage ; il ne se dément jamais. J'observerai cependant qu'il y a une chose qui m'a paru fort inconvenante ; on ne peut voir qu'avec peine une mère mentir impudemment à ses enfans, et obligée à chaque instant de rougir devant eux. Elle est trop avilie ; il me semble qu'il était possible d'éviter cet inconvénient

en faisant jouer des ressorts un peu plus élevés.

Selon moi, l'auteur a eu une idée heureuse en n'opposant à son intrigante que des gens très-francs et nullement soupçonneux. Leur franchise, et la marche naturelle des événemens, suffisent pour déjouer les projets qui paraissent les mieux concertés.

J'ai dit plus haut que l'auteur n'avait nullement pris soin de varier les caractères de ses personnages secondaires; j'en compte au moins cinq qui ne sont distingués par aucune nuance. Un vieux marin, ancien ami de Mme. de Beaumont; le fils et la fille de cette dame; l'amant et la maîtresse de la fille et du fils, sont tous cinq les meilleures gens du monde. Les hommes sont brusques et les demoiselles timides; voilà toute la différence. Je ne parlerai pas d'une certaine Albine, qui est un peu plus sotte qu'il n'est permis de l'être, soit dans le monde, soit dans les romans. Il y a conscience d'intriguer contre une pareille créature, et bien peu d'adresse à intriguer de concert avec elle. Aussi Mme. Beaumont n'a pas lieu de s'applaudir de l'avoir associée à ses projets.

Le caractère d'un capitaine Lightbody, flatteur, agent et complaisant de Mme. de Beaumont, m'a paru tracé d'une manière fort piquante. Je citerai son portrait, qui

donnera une idée du style du traducteur : « C'était un homme assez bien fait de sa personne ; il était adroit, savait conter une histoire, fredonner une chanson ; rendait mille petits services quand on avait du monde, ce qui était fort utile à la maîtresse de la maison ; il servait de danseur aux jeunes demoiselles, quand elles n'en avaient point d'autres ; il se tenait régulièrement en sentinelle auprès du piano ou de la harpe, quand on faisait de la musique ; et, à table, il était toujours placé à côté de Mlle. Beaumont ou de Mlle. Hunter, quand les convives n'étaient pas assez qualifiés pour obtenir cet honneur, ou *quand on ne pouvait pas prudemment regarder leur voisinage comme assez sûr*. Y avait-il un bruit à contredire ou à faire circuler? Vîte on le mettait en mouvement, et nul n'y était plus propre que lui, par son goût pour le bavardage et pour le changement de place. Il galopait d'une maison, d'un village à l'autre ; connaissait toutes les femmes, toutes les demoiselles, tous les généraux, tous les colonels, les brigadiers, les aides-de-camp du monde. Y avait-il un mortel plus propre à répandre les nouvelles de Mme. Beaumont, et à lui en apporter? Outre les nouvelles, il était chargé aussi de faire circuler des complimens, d'entretenir le commerce, non des esprits, mais au moins des lan-

gues; ce qui, dans une campagne où l'on se visite beaucoup, est nécessaire pour se conserver la réputation de bon voisin. Mme. Beaumont avait-elle oublié d'envoyer une carte d'invitation, de répondre à une politesse? Vîte Lightbody se mettait en course pour elle, vîte il portait ses petits billets; il reportait et composait souvent les discours les plus civils et les plus obligeans, etc. ».

Mais ce personnage, fort bien annoncé, ne tient pas ce qu'il semble promettre. Mlle. Edgeworth s'est contentée de dessiner son portrait, et n'a presque jamais jugé convenable de le faire agir. Il fait à la fin une escapade à laquelle personne ne pouvait s'attendre, et que l'auteur aurait dû préparer dans le cours de l'ouvrage. Ce Lightbody trouve moyen de séduire cette Albine dont je viens de parler, et l'épouse malgré tout le monde. On devait, je crois, tirer parti de cette combinaison, lui donner quelques développemens qui auraient fait sentir le danger de recevoir et d'admettre dans son intimité les complaisans de profession.

Après avoir parlé des personnages, examinons quelques-unes des scènes les plus dramatiques du roman :

Un vieux marin très-riche, nommé Palmer, est venu tout exprès de l'Inde pour faire son testament en faveur de la

famille Beaumont; il craint que le climat de l'Angleterre ne soit contraire à sa santé, et il est fort disposé à repartir aussitôt que l'affaire sera terminée. Mme. Beaumont, qui croit avoir intérêt à presser son départ, et qui a découvert que le vieux marin a une foi aveugle aux décisions de la faculté, envoie sur-le-champ des instructions à un médecin de ses amis. Le docteur arrive comme par hasard; on se félicite de l'à-propos de sa visite. Conformément à ses instructions, il décide que M. Palmer doit partir sur-le-champ, et qu'il est mort s'il reste encore quatre jours en Angleterre. Mme. Beaumont se récrie contre cette décision, accuse le docteur de barbarie, le supplie de ne pas la priver ainsi de la présence d'un vieil ami, le conjure d'examiner de nouveau, etc. Elle joue son rôle si naturellement, que le docteur y est trompé. Il croit avoir mal compris les instructions qu'on lui a envoyées; il revient sur ses pas, et, après une dissertation très-savante, finit par déclarer qu'en usant de quelques précausions, M. Palmer peut rester en Angleterre tant qu'il voudra, que le climat lui convient même mieux que tout autre.

Cette scène pouvait être très-plaisante; mais l'auteur l'a beaucoup trop délayée, et une partie de l'effet est manqué. Je ferai la même observation sur une autre

scène entre Mme. Beaumont, son fils et Albine.

Mme. Beaumont veut détacher son fils d'une jeune personne dont il est fort épris; elle la représente comme beaucoup trop instruite, comme devant avoir trop de supériorité sur son mari, etc. Elle vante le bonheur qu'il y aurait à posséder une femme simple, sans instruction, et qui ne verrait que par les yeux de son époux. Albine veut sur-le-champ prouver qu'elle est cette femme si désirable; elle prouve si bien sa simplicité, et même sa sottise, qu'elle augmente l'aversion qu'Edouard a déjà pour elle.

Si les bornes de cet article le permettaient, je pourrais pousser plus loin cet examen. Il en résulterait que, dans la Mère intrigante, la plupart des combinaisons premières sont bonnes, mais que l'exécution ne répond pas toujours à l'invention. On regrette que le traducteur se soit condamné aussi scrupuleusement à traduire, et qu'il n'ait pas osé prendre sur lui de refondre plusieurs parties de l'ouvrage. Il aurait pu, sans beaucoup de travail, faire disparaître les défauts qui déparent ce roman, et qui nuiront nécessairement au succès.

Je terminerai cet article en observant que Mlle. Edgeworth, en bonne anglaise, fait aussi sa petite guerre à la France. Ses attaques ne sont pas, il est

vrai, bien redoutables et bien dangereuses. Voici une de ses plaisanteries sur nos auteurs : Un des personnages du roman, qui n'aime pas les intrigans, dit qu'il n'y a chez lui ni *Intrigue du cabinet*, *ni Esprit de la ligue*. Cela est assez innocent ; ce que je vais rapporter l'est beaucoup moins. Un capitaine Valsingham est fait prisonnier par les Français : l'auteur prend texte là-dessus pour faire une très-forte diatribe sur la manière dont les prisonniers anglais sont traités en France. Cette diatribe annonce dans Mlle. Edgeworth plus d'amour pour son pays que d'amour pour la vérité ; car la France est incontestablement le pays où les prisonniers de guerre sont traités avec le plus de générosité et le plus d'égards, soit par le gouvernement, soit par les particuliers, tandis qu'en Angleterre..... Mais ceci est étranger à mon sujet.

Je reviens à Mlle. Edgeworth. Le but moral de son roman est de nous dégoûter de l'intrigue, ou, pour mieux dire, des petites intrigues de société. Quelques personnes, en voyant une femme écrire contre ces petits moyens détournés qu'on emploie pour arriver au but, ont prétendu qu'elle ressemblait presque au roi de Prusse qui réfutait Machiavel. On sait que Voltaire disait à ce sujet : *Il crache au plat pour en dégoûter les autres.*

Je ne sais pas trop ce qui en est ; mais je trouve au lieu d'épigraphe, à la tête de sa traduction, des éloges un peu outrés de Mlle. Edgeworth. Ces éloges sont extraits de la Revue d'Edimbourg. On les appréciera à leur juste valeur après avoir lu l'ouvrage.

Du reste, M. Galignani nous promet, à la fin de la Mère intrigante, la traduction d'un autre roman de Mlle. Edgeworth, intitulé l'*Ennui*. Il faut être bien sûr de son fait pour choisir un pareil titre. Nous rendrons compte de l'ouvrage aussitôt qu'il aura paru.

Y.

SCIENCES ET ARTS.

Notice sur la décoloration du vinaigre; nouveau procédé pour décolorer cet acide et les autres liquides végétaux, par le charbon animal; par M. Figuier, professeur de chimie à l'école spéciale de pharmacie de Montpellier.

De tous les acides végétaux, celui qui porte le nom de vinaigre est, sans contredit, le plus anciennement connu et le plus utile; sa facile préparation, les moyens qu'on a de se le procurer en grande quantité, à un prix très-modique, dans presque tous les pays, sont les raisons qui en ont fait multiplier l'usage dans l'économie domestique et dans les arts. Il est un des principaux constituans d'un grand nombre de préparations chimiques et pharmaceutiques. Le médecin l'emploie utilement dans plusieurs maladies; le parfumeur, le distillateur, le confiseur, le font entrer dans plusieurs de leurs opérations. La vente de cet acide est une des branches considérables

dérables du commerce de la France :
ssi la manière de perfectionner sa fa-
ication, de le purifier et d'en étendre
s applications, ont excité la sagacité
plusieurs œnologues, et de nombre
chimistes.

Occupé d'une série d'expériences qui
aient pour objet la décoloration de quel-
ies liqueurs végétales, par le moyen du
iarbon, j'ai été conduit à fournir à la
ciété, pour la décoloration de cet acide,
i mode qui, si je ne me trompe, ne con-
ibuera pas peu à lui donner plus de
ix en augmentant ses propriétés.

Il a été reconnu que le vinaigre pré-
iré avec le vin est préférable à celui
ie donne la fermentation des autres subs-
nces végétales ; c'est de celui-là qu'il
i être question. Dans le commerce on
onnaît deux espèces de vinaigre, le
uge et le blanc. Le premier vient de
icidification du vin rouge, le second
e celle du vin blanc ; ce dernier est
us estimé, il remplit mieux en général
s indications qu'on se propose de son
nploi : la raison est qu'il contient moins
e matière extractive colorante que le
inaigre rouge ; c'est pourquoi on a cher-
ié à priver ce dernier d'une partie de
ette matière colorante, pour le rap-
rocher des qualités du vinaigre blanc ;
n décolore même celui-ci, qui, dans
fait, est d'un rouge jaunâtre.

Les moyens qu'on a mis en pratique pour rendre les vinaigres moins colorés que dans leur état naturel sont les suivans :

1°. On mêle un ou deux blancs d'œuf avec un litre de vinaigre ; le mélange est porté à l'ébullition : l'albumen, en se coagulant, entraîne une partie de la matière colorante ; on filtre à travers le papier *joseph* la liqueur refroidie, et on obtient le vinaigre moins coloré qu'il ne l'était avant d'avoir subi l'opération.

2°. En versant un verre de lait dans cinq ou six litres de vinaigre chauffé, on agite le mélange, la partie caseuse du lait, en se concrétant, précipite une quantité assez considérable du principe colorant de l'acide ; on a également recours à la filtration.

3°. Le marc de raisins blancs, jouit aussi de la propriété de décolorer le vinaigre; on s'en sert dans les établissemens en grand, notamment à Cette, où il se fait un commerce considérable de vinaigre blanc, qu'on expédie dans le nord, A cet effet, on met dans de grandes cuves du marc de raisins blancs ; on les remplit de vinaigre, on l'y laisse pendant quelques jours, après quoi on le soutire par une ouverture pratiquée à la partie inférieure des cuves : ce vinaigre, qui a commencé à se décolorer, est porté dans une autre cuve qui con-

tient du marc qui n'a pas servi ; il se décolore encore, et par de semblables opérations, plus ou moins multipliées, on parvient à obtenir un vinaigre peu coloré.

Le nouveau procédé que je vais faire connaître est préférable aux précédens; l'exécution en est facile et économique; il peut être pratiqué en petit comme en grand, avec la même facilité ; on obtient le vinaigre aussi incolore que l'eau la plus pure, ce à quoi on n'était pas encore parvenu. C'est, ainsi que je l'ai dit, en travaillant sur la décoloration des liquides végétaux par le charbon, que je l'ai trouvé.

J'ai reconnu que le charbon animal jouissait de la propriété de décolorer plusieurs liqueurs végétales dans un plus grand degré que le charbon végétal.

Je ne rapporterai point les nombreuses expériences que j'ai faites pour arriver à ce but ; je vais décrire le procédé à suivre pour opérer l'entière décoloration des liquides qui m'ont occupé.

Pour celle du vinaigre, on prend un litre de cet acide rouge, qu'on mêle avec quarante-cinq grammes de charbon d'os, obtenu de la manière décrite ci-après ; ce mélange est opéré à froid dans un vase de verre; on a soin de l'agiter de temps en temps. Après vingt-quatre heures on s'apperçoit que le vinaigre

commence à blanchir ; en deux ou trois jours la décoloration est entièrement opérée ; on filtre à travers le papier *joseph ;* le vinaigre passe parfaitement transparent, et semblable à l'eau par sa couleur ; il n'a perdu ni de sa saveur, ni de son odeur, ni de son degré d'acidité. Lorsqu'on veut opérer cette décoloration en grand, on jette le charbon animal dans un tonneau qui contient du vinaigre ; on a soin de remuer le mélange, pour renouveller les points de contact ; il n'est pas même nécessaire d'employer une si grande quantité de charbon que celle que j'ai indiquée pour faire cette opération en petit ; on peut la réduire de moitié ; la décoloration est moins instantanée ; mais elle s'opère également. Quel que soit le temps qu'on laisse en contact le vinaigre avec le charbon, l'acide ne contracte ni goût, ni odeur qui lui soient étrangers J'ai gardé pendant plusieurs mois de semblables mélanges sans que l'acide ait éprouvé la moindre altération. Si toutefois on désire que le vinaigre conserve une couleur légèrement paillée, on peut encore réduire la dose du charbon ; ce n'est que lorsqu'on veut précipiter tout son principe colorant qu'on doit employer le charbon animal dans la proportion que j'ai prescrite.

Le vinaigre ainsi décoloré et très-agréable à voir ; on peut l'aromatiser en

y faisant infuser des plantes avant d'opérer sa décoloration, ou en y mêlant, après l'avoir opérée, une petite quantité d'alcohol chargé du principe aromatique végétal qu'on veut lui communiquer ; il est alors préférable, pour l'usage de la table et de la toilette, à tous les vinaigres connus jusqu'à présent. Il en est de même pour les préparations pharmaceutiques et pour la conservation des fruits verts ; j'en ai préparé plusieurs avec cet acide, notamment des cornichons, *cucumis sativus*, en suivant le procédé indiqué dans le *Cours complet d'Agriculture* de l'abbé Rosier (1) ; ces fruits conservent la même couleur qu'ils ont au moment qu'on les cueille.

Décoloration du vin.

Le vin rouge le plus chargé en couleur, traité de la manière que le vinaigre, devient aussi incolore que lui : dans cet état, il conserve son odeur et sa saveur. En voyant cette absolue décoloration du vin, je crus avoir trouvé le moyen désiré et cherché depuis si longtemps par le distillateur d'eau-de-vie, qui tend à séparer du vin tous les corps qui lui sont étrangers, afin de connaître les quantités d'eau et d'alcohol qui existent dans cette liqueur, à l'aide d'un

(1) Edition de Paris, tome 3, p. 463.

aréomètre très-sensible. Ce qui me donnait quelque espoir d'avoir fait cette découverte, c'est qu'ayant examiné la pesanteur spécifique de ce vin, je la trouvai sensiblement moindre que celle d'un vin de même qualité non décoloré. Pour m'en assurer je pris une égale quantité de ces deux vins, je les fis évaporer jusqu'à siccité; mon espoir fut déçu, le vin décoloré fournit un résidu; il était moins considérable que celui que donna le non décoloré : néanmoins il l'était assez pour me convaincre que l'action du charbon animal se porte principalement sur la matière colorante du vin; car le résidu était formé de matière muqueuse et de tartre.

Décoloration du résidu de l'éther sulfurique.

Le résidu de l'opération de l'éther sulfurique, contenant la plus grande partie de l'acide qui a été employé dans la préparation, plusieurs chimistes ont donné des procédés pour le purifier, afin de le faire servir pour des opérations ultérieures. Je les ai répétés tous : j'avoue qu'aucun ne m'a réussi complettement. Le charbon animal m'a donné le moyen d'obtenir cet acide aussi pur qu'il l'était avant d'avoir servi à l'éthérification de l'alcohol.

Pour opérer cette purification, j'ai mêlé au résidu de l'éther une quantité d'eau égale à son propre poids; je l'ai filtrée

à travers le papier *joseph*, posé sur un entonnoir de verre, et soutenu par un petit morceau de toile placé dans le col de l'entonnoir : par cette filtration on en sépare la matière charbonneuse et huileuse, formée par l'action de l'acide sur l'alcohol. Sur un litre de cet acide ainsi filtré, je mêle cinquante grammes de noir d'os ; ce mélange mis dans un matras et agité de temps à autre, filtre après deux ou trois jours ; l'acide passe parfaitement décoloré. Ayant lavé le résidu qui reste sur le filtre pour entraîner l'acide qui le baigne, je fais évaporer dans un vase de verre pour volatiliser l'excès d'eau, et j'obtiens la presque totalité de l'acide employé pour la préparation de l'éther. Cet acide peut servir pour toutes les préparations dans lesquelles l'acide sulfurique entre comme corps constituant.

Voici la manière de préparer le charbon animal. Je prends la partie la plus compacte des os de bœuf ou des os de mouton ; j'en remplis un creuset ; je lute avec soin le couvercle, et ne laisse qu'une petite ouverture à la partie supérieure. Ce creuset ainsi préparé est placé dans un fourneau de forge, et chauffé graduellement jusqu'au rouge. Lorsque la flamme qui est produite par la combustion des parties huileuses et gélatineuses des os a cessé, je diminue l'ouverture du couvercle, et je donne un

bon coup de feu ; il se dégage du gaz hydrogène carburé et oxi-carburé. Après avoir laissé refroidir, je délute le creuset, et porphyrise le charbon. L'observation m'a démontré que l'action décolorante de ce charbon animal ainsi obtenu était d'autant plus énergique qu'on avait porté plus de soin dans sa préparation et dans sa division.

Le noir d'ivoire, comme le noir d'os, jouit de la vertu de décolorer le vinaigre, le vin, et le résidu de l'éther ; l'un et l'autre perdent cette vertu lorsqu'ils ont servi à cette opération ; mais ils l'acquièrent de nouveau si on les chauffe fortement dans un vase clos : à la vérité leur action décolorante est moins énergique ; cependant elle l'est assez pour opérer totalement lorsqu'on laisse le mélange en contact quelques jours de plus.

Toutes les expériences rapportées dans ce mémoire ont été répétées avec le charbon de bois, préalablement lavé, calciné et divisé avec soin. La décoloration des liquides mentionnés a été presque insensible ; d'où il résulte que le charbon animal possède la faculté décolorante dans un degré infiniment plus grand que le charbon végétal ; fait important qui, à ma connaissance, n'avait pas été observé, et qui peut recevoir des applications utiles dans les arts chimiques.

D'où peut provenir cette faculté dé-

colorante plus prononcée dans le charbon animal que dans le charbon végétal? Est ce que dans le premier les principes élémentaires qui le constituent y sont dans des proportions et dans un état différens que dans le second? Ou bien contient-il un corps qui n'existe pas dans l'autre? Je serais porté à admettre cette dernière solution ; je crois que le noir d'os et le noir d'ivoire contiennent une partie de gélatine qui n'a pas été entièrement décomposée par l'action du calorique, et que c'est en vertu de l'affinité qui existe entre cette gélatine à demi charbonnée, et le principe colorant, que s'opère la clarification des liquides qui ont fait l'objet de mes travaux.

Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai reconnu que cette propriété décolorante est d'autant plus forte que le charbon animal est plus noir, plus doux et plus onctueux au toucher.

Je me propose de suivre mes expériences, et de chercher à employer le vinaigre décoloré, dans diverses opérations des arts, dans lesquelles il faut avoir recours à la distillation du vinaigre ».

Ce mémoire de M. Figuier présente un haut degré d'intérêt ; mais il nous a été transmis par M. Lenormand, ex-professeur de physique, homme à qui tous les arts sont familiers, et dans les mains

de qui les meilleurs procédés se perfectionnent encore.

M. Lenormand, qui n'emploie plus pour sa table que du vinaige décoloré, va décrire lui-même le procédé qu'il emploie :

« M. Figuier, dit-il, m'a conseillé de faire usage du noir d'os qu'on trouve dans le commerce sous le nom de noir d'ivoire, au prix de 2 fr. à 2 fr. 50 c. le kilogramme, ce qui est encore beaucoup plus économique que de charbonner soi-même les os, quoiqu'il faille en employer une plus grande quantité de celui du commerce.

Je prends donc 62 grammes de noir d'ivoire du commerce, pour un litre de vinaigre rouge, et après les avoir bien exactement porphyrisés, je les mêle avec le vinaigre. Après cela, je suis scrupuleusement le procédé de M. Figuier.

Dans le cours de mes opérations j'ai fait quelques expériences que je vais rapporter.

1°. J'ai observé que la décoloration est d'autant plus prompte et plus parfaite, qu'on décolore une plus grande quantité de vinaigre à-la-fois ;

2°. Que lorsque le vase dans lequel s'opère la décoloration est long et étroit, elle est plus prompte et plus parfaite. Ceci est sensible : lorsque le vase est long, les molécules du charbon sont obligées

de traverser un plus grand espace, et entraînent dans leur chute une plus grande quantité de molécules colorantes. Je me sers d'une dame-jeanne la plus longue et la plus étroite que j'aie pu trouver, et je décolore douze litres à-la-fois.

3o. Je me trouvai un jour au dépourvu; ma provision fut achevée sans que je m'en fusse apperçu; accoutumé au vinaigre décoloré, il me répugnait d'user de vinaigre rouge, et j'essayai un mode de décoloration instantanée qui me réussit parfaitement, en employant toujours le charbon animal. Au lieu de prendre 62 grammes par litre de noir d'os porphyrisé, dont j'ai toujours une provision, j'en pris 80 grammes que je mis dans un filtre de papier *joseph ;* je jettai dessus un litre de vinaigre rouge, ayant soin de le verser petit à petit, afin de bien humecter le charbon. Lorsque je m'apperçus qu'il était en pâte, sans qu'il eût coulé une seule goutte de vinaigre dans le récipient, j'achevai de verser le vinaigre rouge dans le filtre, il coula sur-le-champ d'une couleur paille. Je me servis dans cet état de celui dont j'avais besoin; mais dans la vue d'achever mon expérience, je versai le reste sur le même filtre, sans changer le charbon, et dans cette seconde opération il fut entièrement décoloré.

4°. L'esprit d'économie qui doit présider à toutes les opérations des arts me suscita une expérience dont je dois rendre compte, et qui recevra beaucoup d'applications. Je voulus m'assurer si le charbon animal dont je me servais, au poids de 62 grammes par litre, avait totalement perdu ou non sa propriété décolorante. Je venais de filtrer un litre de vinaigre décoloré, je versai sur le charbon qui restait dans le filtre un litre de vinaigre rouge, il passa d'un jaune citron; un second litre du même vinaigre passa d'un jaune un peu plus foncé; j'en versai successivement douze litres l'un après l'autre, en conservant à part le résultat de chaque litre. J'observai une suite de nuances jaunes d'autant plus foncées qu'elles s'éloignaient plus de la première opération, et enfin le douzième litre passa d'une couleur jaune un peu rougeâtre. Le treizième fut rouge, mais beaucoup moins intense que le vinaigre que j'avais employé. Je cherchais à décolorer parfaitement ces treize litres de vinaigre par des opérations séparées, et je m'apperçus qu'il me fallait beaucoup moins de charbon animal que je n'en avais employé dans la première opération. Il serait fastidieux de donner ici le tableau de toutes ces expériences, parmi lesquelles j'ai observé que lorsque le filtre chargé de charbon animal a laissé

passer le vinaigre d'une couleur jaune ; si l'on verse dessus du vinaigre parfaitement décoloré, il reprend une couleur jaune de la même nuance que celui qui est passé auparavant.

Je conclus de cette dernière expérience que lorsqu'on a décoloré du vinaigre, on peut passer sur le résidu douze fois autant de vinaigre qu'on en a employé dans la première opération, et qu'alors pour achever de le décolorer on n'a besoin que de la moitié du charbon qu'on aurait employé, si la décoloration n'avait pas été commencée.

Il est bon d'observer que les premières parties qui coulent du filtre doivent être filtrées une seconde, et même quelquefois une troisième fois, pour être dépouillées entièrement de tous les corps étrangers que le vinaigre a entraînés. Il ne faut pas en conclure qu'il faille les jetter de nouveau sur le même filtre à travers lequel elles sont passées ; il arrive souvent, sur-tout lorsqu'on veut avoir du vinaigre parfaitement décoloré, qu'en repassant sur le même charbon, il prend une légère teinte couleur paille. Il est plus prudent dans ce cas de les filtrer simplement à travers le papier *joseph*, sans addition de charbon. Cette observation n'est relative qu'au cas où l'on se propose d'obtenir un vinaigre sans aucune couleur.

On peut se procurer du bon vin blanc doux ou sec avec du vin rouge par des procédés extrêmement simples.

Pour le vin blanc sec, on prend du bon vin rouge vieux ; on le décolore avec 45 grammes de charbon d'os du commerce, d'après le procédé de M. Figuier, et par la filtration on obtient, en toute saison, une liqueur qui conserve une teinte jaune, et qui imite parfaitement celle du vin blanc sec. Ce vin sera d'autant meilleur, que le vin rouge qu'on aura employé sera de meilleure qualité.

Pour obtenir du vin blanc doux, on prend du bon vin rouge de l'année, dans lequel on fait infuser à froid pendant vingt-quatre heures 20 grammes de fleurs de sureau, par litre de vin, pour lui donner ce petit goût de musqué qu'ont presque tous les vins blancs du midi de la France. Au bout de 24 heures, on passe le vin à travers un linge pour ôter les fleurs de sureau. On dulcifie ce vin à l'aide de plus ou moins de sirop de raisin, selon le goût, et l'on décolore avec 40 grammes de charbon animal, d'après le procédé de M. Figuier.

Ce vin blanc est d'un excellent goût, et imite assez bien, tant par la couleur que par le bouquet, le vin blanc de Béziers. On peut se donner cette jouissance à tout instant, en tout pays, et à bien peu de frais.

Des différentes substances végétales propres à la teinture, et de la méthode à suivre pour en tirer la matière colorante; par un auteur russe.

Le plus grand avantage des fabriques de soieries et de toiles peintes se tire de la finesse et de la solidité des couleurs qu'elles impriment à leurs ouvrages. L'art de perfectionner les teintures doit donc être un des objets les plus importans de l'attention et des soins de tout manufacturier.

Un grand nombre de savans et de curieux, qui se sont occupés de recherches sur la nature des matières colorantes, ont observé qu'en mêlant à la couleur mère des sels de différentes sortes, et en y joignant des essences d'autres teintures, celle-ci en devenait non seulement plus belle et plus solide, mais encore produisait de nouvelles nuances douces et agréables.

Les trois règnes de la nature concourent à produire des matières colorantes. Le règne minéral donne pour la couleur noire, l'alun, le vitriol et la dissolution de cuivre (*médnaia voda*); c'est de la dissolution de l'étain que se tirent la couleur ponceau et toutes les teintes du rouge.

Avant la découverte des Deux-Indes et l'introduction des matières de teinture qui en viennent, l'Europe possédait déjà des substances colorantes de toute espèce. On se procurait la couleur pourpre sans la cochenille des Indes, et le bleu était produit sans le secours de l'indigo. Le bois de Sandal donne à la vérité différentes teintures, dont les couleurs sont agréables et le prix assez modique; mais ces couleurs sont peu solides, et elles perdent leur éclat par la seule action de l'air.

Les anciens tiraient du règne animal la couleur pourpre; c'était le produit d'un petit coquillage marin, qu'on nommait *murex*. L'usage en est entièrement abandonné aujourd'hui, et il est tombé dans l'oubli. Cette matière colorante a été remplacée dans le commerce par une autre du même règne; c'est la cochenille des Indes, petit insecte qu'on trouve sur les feuilles du figuier indien. Dans une saison indiquée pour cette récolte, on étouffe ces insectes par la fumée produite au pied de l'arbre, et on les recueille pour les sécher.

On retire encore une belle couleur de la cochenille de Russie, appellée aussi *kermès*. C'est un insecte qui dépose ses œufs entre les racines d'une plante, nommée par les botanistes *polygonum*; on les trouve aussi parmi les racines du

fraisier, des plantes de bruyère et de quelques autres.

M. Fourman, conseiller de cour et membre de la société impériale économique de Pétersbourg, a recueilli à Kiew une assez grande quantité de ces insectes; il l'a envoyée à la société, pour en faire des essais dans le commerce; l'épreuve fut faite à Pétersbourg par le teinturier Hamm, et elle eut un plein succès; il en sortit une belle couleur pourpre.

Il paraît assuré que, si l'on mettait plus de soin à recueillir, sécher et conserver cette cochenille indigène, et qu'on la traitât comme on fait de celle des Indes, celle-ci qui coûte très-cher deviendrait superflue.

La même couleur peut s'extraire aussi du bois de Sandal, et de la racine nommée racine de teinture ou garence, en russe (*marena de Kisliar*). Cependant il faut observer que la couleur tirée du Sandal a moins d'éclat et de beauté. Néanmoins cette dernière étant solide et susceptible d'être employée dans plusieurs autres nuances et mélanges en couleur, il serait utile et digne d'attention de perfectionner de plus en plus cette teinture rouge.

Cette plante est très-cultivée dans la Silésie et dans la Hollande; elle demande un terrain gras et marné.

Une autre plante qui était d'un grand usage pour la teinture en bleu, et qu'on cultivait en grand dans la Saxe et la France, c'est le pastel, appellé aussi gaude ou fleur bleue; elle a été supplantée par l'indigo, dont les manipulations n'exigent pas beaucoup de travail. Cependant les gens de l'art préfèrent dans l'usage la couleur tirée du pastel, d'autant que celle-ci a de plus l'avantage de donner un grand éclat à la couleur noire, si elle est appliquée à l'étoffe par une seconde teinture.

Il existe un grand nombre de plantes de diverses espèces, dont on peut extraire la couleur jaune; mais celle qui semble préférable pour l'éclat et la solidité, se tire du rézéda; cette plante est fort commune dans les champs et les plaines du midi de la Russie.

Quoique le rézéda réussisse bien dans toutes sortes de terrains, il préfère un sol sec, chaud et sabloneux; il a la propriété de sécher les terrains gras et humides. Le semis s'en fait en hiver.

Dans quelques pays on cueille la plante dès que la fleur est tombée. On la tire alors de terre avec ses racines. Dans d'autres, on attend que la graine soit déjà mûre; mais ce qui est essentiel, c'est de ne cueillir cette plante que lorsque les feuilles le plus près du pied commencent à jaunir.

En les faisant bouillir dans une lessive de potasse ou de quelque autre espèce de cendre que ce soit, on en tire une belle couleur citron, brillante, solide, et qui ne se passe point. On peut aussi l'employer pour préparation à la couleur verte, avec l'addition à la couleur bleue.

Sur les collines qui bordent le cours du Volga dans le gouvernement de Saratoft, aussi bien que dans les plaines du gouvernement d'Astracan, on trouve en grande quantité une plante, nommée par les botanistes *statica tartarica*, et par les gens du pays *viasnik*; elle donne comme le rézéda une belle couleur jaune. On en a fait plusieurs expériences sur la laine et la soie.

Une sorte de lichen, qu'on nomme la mousse de teinture du Nord, ou la mousse de rochers, donne aussi, selon ses différentes espèces, une grande quantité de diverses matières colorantes, propres à la teinture des soies, laines et toiles peintes.

De toutes les plantes de cette famille, les espèces qu'on emploie de préférence, sont les trois suivantes : le lichen *tartarus*, le lichen *calcarius* et le lichen *omphalodes*.

Il y a un demi-siècle qu'un Anglais, nommé le docteur Koutbert Gorden, imagina le premier quelques expériences de chimie sur les mousses, pour en ti-

rer des substances colorantes : ses succès en ce genre furent si heureux, qu'une fabrique de couleur qu'il avait établie en Ecosse, obtint la réputation d'être une des premières de l'Europe.

Il tira d'une de ces mousses une matière colorante d'un beau rouge, appellé de son nom Koutbert ou indigo rouge. En ajoutant à ce Koutbert du tartre purifié, on reçoit du cramoisi et d'autres nuances plus foncées. C'est assez de vingt ou trente minutes d'infusion des étoffes dans cette liqueur pour leur donner la teinture.

Quoique le bois de Sandal ne fournisse pas des couleurs aussi brillantes et aussi solides que la mousse, il exige deux fois plus de combustibles, de temps et de travail.

Si l'on ne veut avoir en rouge que des teintes claires, oe Koutbert peut en grande partie remplacer la cochenille, parce qu'en le mêlant avec elle, il est d'un effet aussi solide qu'elle le serait en l'employant seule.

Si au contraire c'est du bleu qu'on veut avoir on le mêlera à l'indigo, dont il pourra économiser un tiers, et il en naîtra une couleur aussi belle que de l'indigo pur.

Quant à la récolte et à la préparation de ces différentes sortes de mousses, voici la méthode qu'on emploie.

Il faut les racler de dessus la roche vec un instrument de fer ; on les netoie des parties terreuses qui s'y trouvent, n les sèche et on les réduit en poudre ans un moulin entre deux meules, on soin pendant trois ou quatre mois d'aroser cette matière pulvérisée, puis pour a sécher on la renferme dans des sacs ù elle prend la consistance de pâte. Le este du procédé est mystérieusement onservé dans la manufacture d'Ecosse. La consommation de cette matière dans a fabrique écossaise, est si considérable, que le pays est presqu'entièrement épuisé le mousses.

Les mêmes espèces furent reconnues lepuis en Suède, et y devinrent une branche importante de commerce. Les Suédois avertis par la recherche qu'on en faisait de la valeur que pouvaient avoir ces substances négligées jusqu'alors, commencèrent à essayer eux-mêmes d'en tirer parti. Ils en retirent maintenant une multitude de couleurs encore plus variées, et ils ont poussé cette branche d'industrie à un tel point de perfection, qu'ils en tirent toutes les couleurs et les nuances employées dans leurs fabriques.

M. Vertrings a publié à Stockholm un Traité complet sur cette matière.

Comme cette mousse de teinture abonde dans la nouvelle Finlande et dans le gouvernement d'Archangel, les fabricans

russes pourraient désormais se passer des substances colorantes tirées de l'étranger, et qui coûtent fort cher dans le commerce.

(*Journal du Nord.*)

Essai sur la coloration des bois indigènes.

Nous nous empressons de publier un mémoire qui vient de nous être adressé par M. C. L. Cadet de Gassicourt, pharmacien de S. M. Le nom de l'auteur est le plus sûr garant du succès qui ne peut manquer d'accueillir cette nouvelle production d'un savant que tant de travaux heureux ont rendu cher à tous les amis des arts. Le prix excessif des bois de l'Amérique et de l'Inde, la difficulté d'en approvisionner le commerce, a fait penser à la société d'encouragement qu'il serait avantageux de proposer un prix pour l'emploi des bois indigènes dans la fabrication des meubles. Mais afin que les meubles faits avec les arbres de nos forêts plaisent généralement, il est nécessaire que les bois indigènes présentent non-seulement les mêmes avantages, mais encore le même aspect que les bois étrangers. Le peuple tient à ses habitudes, et l'on a trop bien attaché l'idée de luxe à la couleur de l'acajou, de l'ébène, des bois

satinés, etc., pour qu'on adopte facilement les bois communs de France, s'ils n'offrent pas à la vue quelque chose d'analogue aux bois exotiques.

En Allemagne, où la marqueterie est porté à un grand degré de perfection, on voit peu de meubles d'acajou, si ce n'est chez les grands seigneurs; mais on y trouve, par-tout où il y a de l'aisance, des meubles élégans en bois colorés.

Les recueils technologiques, les *Annales des arts et manufactures*, contiennent quelques recettes éparses, isolées, pour teindre les bois; chaque fabricant un peu renommé a des procédés qu'il tient secrets, et l'on ne trouve nulle part un traité méthodique et complet sur l'art de colorer les bois. J'ai fait à cet égard quelques essais que je vais soumettre aux lecteurs.

Pour donner à ce travail la régularité qui lui convient, j'examinerai successivement,

1°. L'action des couleurs végétales;

2°. L'action des couleurs métalliques;

3°. Les changemens opérés sur ces couleurs par les réactifs ou les mordans;

4°. Les vernis;

5°. Le mode d'opérer le plus commode et le plus prompt.

Les bois sur lesquels j'ai opéré sont les 16 suivans, que j'avais fait distribuer en

planchettes de 3 décimètres de long environ, sur 7 centimètres de large.

1 Frêne, 2 érable, 3 sycomore, 4 hêtre, 5 charme, 6 platane, 7 tilleul, 8 tilleul d'eau, 9 tremble, 10 peuplier, 11 poirier, 12 chêne, 13 noyer, 14 acacia, 15 orme, 16 châtaignier.

Décoction aqueuse de bois de Brésil.

Les neuf premiers bois imprégnés de la décoction aqueuse de bois de Brésil ont offert les résultats suivans, après avoir été polis et vernis.

Le frêne, le platane, le hêtre, le tilleul d'eau et le tremble ont pris une teinte rouge assez analogue à celle du merisier. L'érable, le charme et le tilleul ordinaire ont reçu une couleur pareille à l'acajou déjà vieux : le sycomore seul, par un mélange de jaune, offre la nuance de l'acajou jeune et brillant.

Un morceau de noyer blanc a pris une teinte d'acajou rouge.

Infusion aqueuse de bois de campêche.

Les mêmes bois teints par l'infusion de bois de campêche ont pris une couleur fauve rougeâtre, qui n'est pas agréable à l'œil, et se rapproche du vieux chêne ou du noyer poli; mais cette teinture altérée par les réactifs offre des nuances qui peuvent être recherchées. Nous les examinerons plus bas.

Infusion

Infusion de garance.

La garance donne aux bois cités ci-dessus une teinte assez égale de maron clair. Ceux qui ont pris une plus belle teinte sont le hêtre et le platane.

Décoction de curcuma.

Le curcuma a donné aux mêmes bois une couleur jaune plus ou moins claire, qui convient assez au hêtre et au platane, mais qui devient sur l'érable assez brillante pour imiter le bois jaune satiné d'Amérique.

Dissolution aqueuse de gomme gutte.

La gomme gutte, appliquée sur l'acacia, lui a donné une couleur jaune-citron foncée peu brillante. Le peuplier a pris une couleur de cire jaune, le noyer un jaune brun assez beau, le poirier une teinte pareille, le châtaignier la couleur du vieil acajou.

Dissolution de la gomme gutte dans l'essence de térébenthine.

Cette dissolution appliquée sur le sycomore lui a donné l'aspect du jaune satiné des Indes. L'orme et le châtaignier ont pris une teinte brune assez obscure.

Infusion de safran.

Le safran est beaucoup trop cher pour qu'on l'emploie à la teinture des bois, cependant je l'ai essayé pour connaître la teinte qu'il donnait. C'est un jaune

intérieur aux deux précédens, mais plus foncé, et qui donne une teinte brune assez belle au poirier, au châtaignier, à l'orme et au noyer.

Infusion de roucou dans de l'eau chargée de potasse.

Rien n'imite mieux l'acajou que le sycomore imprégné de cette teinture.

Couleurs métalliques.

Les muriate, prussiate et sulfate de fer, les nitrate et sulfate de cuivre colorent les bois en bleu, en vert ou en brun, suivant leurs qualités et les principes astringens qu'ils contiennent : mais ces couleurs ne sont point naturelles. Les sels ferrugineux, sur-tout le pyrolignite de fer, servent à teindre en noir les bois qu'on a plongés préalablement dans une décoction de noix de galle ou de sumac.

J'ai imprégné du bois de hêtre et de tilleul avec une dissolution d'acétate de plomb ; ces bois séchés, et frottés ensuite avec du sulfure de potasse liquide, ont noirci. Séchés de nouveau et frottés avec un polissoir, ils ont pris le brillant métallique de la plombagine ; mais cet état ne dure pas long-temps, et ils passent à une couleur grise noirâtre sale.

Sachant que quelques personnes étaient parvenues à teindre parfaitement des bois avec les savons métalliques, j'ai traité

par l'eau de savon des bois imprégnés de dissolution de fer et de cuivre, mais les teintes que j'ai obtenues étaient inégales, remplies de taches, et d'une couleur étrangère à tous les bois naturels.

J'ai imprégné une planchette de sycomore avec une dissolution de sulfate acide de cobalt, que j'ai précipitée ensuite par l'eau de savon. J'ai obtenu une nuance d'un brun clair, qui a pris par le poli le plus bel aspect.

Des mordans.

Il était naturel de penser que les mordans fixeraient les couleurs et rehausseraient le ton sur des bois comme celui des tissus. J'ai donc essayé les mordans les plus usités, l'alun et le muriate d'étain.

L'alun a foncé le rouge du Brésil, a rendu le Campêche violet, a légèrement rougi la garance, et n'a point altéré le curcuma.

Le muriate d'étain a produit à-peu-près les mêmes effets ; il a donné au curcuma une fort jolie couleur orange.

Des réactifs.

Les alcalis, les acides, les sels métalliques, changent les couleurs végétales qu'on applique sur les bois. Ils peuvent donc servir à varier les nuances. Sans entrer dans le détail de toutes les variétés de tons que j'ai obtenues, je di-

rai seulement que la soude et la potasse rembrunissent les teintes de Brésil, de Campêche, de curcuma, de gaude; que l'acide sulfurique donne une couleur éclatante de corail au Brésil et au Campêche, qu'il brunit la garance, et que le nitrate de cuivre et l'acétate de plomb font le même effet sur toutes les couleurs.

Des vernis.

Quelle que soit la couleur qu'on ait donnée au bois qu'on veut teindre, il restera terne si on ne le polit pas avec soin, et si on ne le couvre pas d'un vernis. De tous les vernis que j'ai essayés, celui qui m'a le mieux réussi est le suivant.

Sandaraque . . . . 8 onces.
Mastic en larmes. 2
Gomme laque en tablet. . 8 (la plus jaune est préférable.)
Alcohol de 36 à 40 degrés 2 pintes.

On concasse les gommes résines, et on opère leur dissolution par une agitation continuelle sans le secours de la chaleur. Quand les bois sont très-poreux; on y ajoute quatre onces de térébenthine.

Bois imités.

Acajou. Rien n'est plus facile à imiter que ce bois; mais comme il a des nuances variées, on peut employer des teintures différentes qui, appliquées sur différens bois, offrent des tons plus ou

moins foncés, plus ou moins brillans. Les teintures qui m'ont le mieux réussi sont les suivantes.

Acajou clair avec reflet doré. — Infusion de Brésil sur le sycomore et l'érable.

Infusion de garance et de Brésil sur le sycomore, sur le tilleul d'eau.

Acajou rouge clair. — Infusion de Brésil sur le noyer blanc, roucou et potasse sur le sycomore.

Acajou fauve. — Décoction de bois de Campêche sur l'érable, sur le sycomore.

Acajou foncé. — Décoction de Brésil et de garance sur l'acacia, sur le peuplier.

Solution de gomme gutte sur le châtaignier vieux ; solution de safran sur le châtaignier.

Bois citron. — Gomme gutte dissoute dans l'essence de térébenthine sur le sycomore.

Bois jaune. — Infusion de curcuma sur le hêtre, le tilleul d'eau, le tremble.

Bois jaune satiné. — Infusion de curcuma sur l'érable.

Bois orange. — Infusion de curcuma ou muriate d'étain sur le tilleul.

Bois orangé satiné foncé. — Solution de gomme gutte ou infusion de safran sur le poirier.

Bois de courbaril dit *Bois de corail.* — Infusion de Brésil ou de Campêche appliquée sur l'érable, le sycomore, le char-

me, le platane, l'acacia, et altérée par l'acide sulfurique.

Bois de gayac. — Décoction de garance sur le platane; solution de gomme gutte ou de safran sur l'orme.

Bois brun veiné. — Infusion de garance sur le platane, le sycomore, le tilleul, avec une couche d'acétate de plomb.

Bois vert veiné. — Infusion de garance sur le platane, le sycomore, le hêtre, avec une couche d'acide sulfurique.

Bois imitant le grenat. — Décoction de Brésil appliquée sur le sycomore aluné. Le bois teint altéré ensuite avec une couche d'acétate de cuivre.

Bois bruns. — Décoction de Campêche sur l'érable, le hêtre ou le tremble, le bois aluné avant d'être teint.

Bois noirs. — Décoction de Campêche très-forte sur le hêtre, le tilleul, le platane, l'érable et le sycomore. Le bois teint altéré par une couche d'acétate de cuivre.

Préparation des bois.

Les bois qu'on veut teindre doivent être bien dressés, et polis avec de la prêle ou de la pierre-ponce, pour qu'ils prennent également la couleur. Il ne faut pas qu'ils soient épais, mais débités en planches minces comme le bois de placage; alors on peut les plonger entièrement dans la teinture, mais si l'on opère sur des bois forts et épais, on applique la

teinture chaude par couches, comme je le dirai plus bas. Avant de les mettre en couleur, il est convenable de les tenir pendant vingt-quatre heures dans une étuve, à la température de 30 degrés environ, afin d'ouvrir leurs pores et d'évaporer l'humidité qu'ils peuvent contenir.

Teinture.

Il faut avoir une chaudière longue et étroite, posée sur un fourneau fait en forme de galère. C'est dans cette chaudière que l'on plonge et que l'on fait bouillir les bois avec les différentes décoctions colorantes; on ne les retire que lorsque la teinture les a pénétrés à deux ou trois lignes d'épaisseur.

Si l'on ne peut faire bouillir les bois, il faut appliquer la teinture bouillante avec un pinceau doux, en mettre quatre ou cinq couches successives, suivant la porosité du bois, et attendre toujours, pour mettre une couche, que la précédente soit sèche.

Quand le bois est bien coloré et sec, on le polit avec la prêle.

Application du vernis.

Avant de mettre le vernis, on imbibe légèrement le bois avec un peu d'huile de lin, on le frotte ensuite avec de la vieille laine, pour enlever l'excédent de l'huile. On peut employer au même usage du

papier gris ou de la sciure de bois passée au tamis fin.

On imbibe ensuite un morceau de gros linge usé, et ployé en quatre ou six, avec le vernis dont j'ai parlé plus haut, et l'on frotte bien doucement sur le bois, en retournant de temps en temps le linge jusqu'à ce qu'il paraisse presque sec. On l'imbibe de nouveau, et l'on continue de la même manière jusqu'à ce que les pores du bois soient couverts. Il faut avoir attention de ne pas trop mouiller le linge, et de ne pas frotter trop fort, surtout au commencement.

On verse ensuite sur un morceau de linge propre un peu d'alcohol, avec lequel on passe bien doucement sur le bois vernis; et à mesure que le linge et le vernis sèchent, on frotte plus fortement jusqu'à ce que le bois ait pris un beau poli et un éclat spéculaire.

Deux ou trois couches de vernis suffisent pour les bois qui ont les pores serrés.

Ce procédé est long et un peu minutieux, mais le vernis est très-beau, sa transparence laisse appercevoir les fibres, les veines, les taches du bois; il est à croire que dans les mains d'un ébéniste habile, ce procédé se simplifiera ou deviendra plus facile.

INSTITUT DE FRANCE.

Séance du 7 Novembre 1811.

M. Lacretelle le jeune, ayant été élu par la classe de la langue et de la littérature française, à la place vacante par la mort de M. Esménard, y est venu prendre séance le 7 Novembre 1811, et a prononcé le discours qui suit :

Messieurs,

Pourquoi faut-il qu'une cérémonie si touchante ait quelque chose de funèbre. Un éloquent interprête de vos sentimens s'exprimait ainsi en répondant à un jeune récipiendaire qui venait d'honorer la mémoire d'un vieillard, son prédécesseur. Quel était ce récipiendaire ? Celui de vos collègues que je suis appellé à remplacer. Quand vous entendiez M. Esménard vous remercier d'un bonheur qui semblait commencer pour lui une nouvelle existence ; quand vous admiriez le talent flexible avec lequel il acquittait des devoirs que la reconnaissance inventerait, s'ils n'étaient pas prescrits par vos usages, quels nouveaux succès ne promettiez-vous pas à l'auteur du poëme de *la Navigation* ? Un événement funeste a trompé vos présages. Je n'ose encore vous le retracer. Préoccupés de la fin cruelle de votre collègue, vous ne pourriez plus entendre l'expression de ma reconnaissance. Avant de payer le tribut que je dois à M. Esménard, je vais vous offrir un tableau, ou plutôt une esquisse de l'état actuel de notre littérature et des espérances qu'elle donne. J'éviterai d'occuper long-temps votre attention ; mais n'ai-je pas à craindre de la fatiguer par la diversité des objets que je dois parcourir ?

J'oserai m'arrêter quelquefois sur des considérations

qui vous touchent personnellement, et montrer toutes les forces qu'ajoutent au talent ces honorables amitiés qui subsistent entre des rivaux, et qui sont accrues par cette rivalité même. Que ne dois-je pas à l'attachement de plusieurs d'entre vous, et à votre bienveillance générale ! Par combien de conseils éclairés, par quels encouragemens flatteurs vous avez su me rendre utile ce temps d'épreuves, pendant lequel je m'approchais toujours davantage du but de mes travaux, ou plutôt de ce point où je puis les continuer avec plus de confiance et de succès ! J'aimais surtout à vous entendre m'entretenir de mon frère, et du plaisir que vous auriez à le récompenser deux fois, en me nommant votre collègue et le sien. Il me semble que vous acquittez envers lui ma dette ; mon émotion redouble par la sienne. Je suis heureux qu'il ait à se féliciter en ce jour, de m'avoir communiqué l'amour des lettres, et de m'avoir inspiré, par son exemple, les sentimens qui doivent s'allier à vos paisibles et bienveillantes études.

Quel est le critique obstiné, quel est le censeur morose qui, dans sa nullité dédaigneuse oserait aujourd'hui représenter la littérature française, comme étant encore dans l'état de confusion et d'anarchie où nos orages politiques l'avaient précipitée ? Il semble qu'un demi-siècle nous sépare de ces années où la déraison se reproduisait sous tant de formes ridicules ou odieuses. Les premiers soins ont dû être donnés au rétablissement des barrières qu'on avait renversées. Ce n'étaient pas seulement l'éloquence et la poésie qu'il fallait rappeller à leurs lois : il fallait sauver la langue et lui rendre sa pureté. Le voyageur qui, après avoir été battu de mille tempêtes, a le bonheur de rentrer dans l'héritage paternel, s'occupe moins de l'agrandir que de le bien cultiver.

Je me transporte, par la pensée, messieurs, au premier moment, où redevenus législateurs de la langue, vous prîtes la résolution de l'affranchir des acquisitions déplorables dont elle avait été surchargée par d'ignorans novateurs. Le faux goût, vous êtes-vous dit, accuse notre langue de pauvreté, tandis

u'elle a l'orgueil de ne vouloir tenir ses conquêtes ue du génie ; elle exprime ce qu'a de plus beau le aractère national : on peut même dire qu'elle sert de ein à ce qu'il a de moins heureux. Ses lois immua- es contiennent un peu la mobilité qui nous a été si ouvent reprochée. Avant l'âge florissant de notre lit- rature elle n'avait qu'un seul mérite, celui d'une aïveté gracieuse ; en acquérant de la majesté, elle a conserver sa franchise. Le mensonge et la flatterie nt chez elle un air plus embarrassé que dans toutes s langues qui admettent un usage fréquent de l'hy- erbole. Tout ce qui n'ajoute pas à sa véritable force uit à sa candeur ; il faut la délivrer des créations sté- les, soit de la médiocrité, qui veut paraître origi- ale, soit de la paresse, qui élude les difficultés, soit nfin d'une licence qui dégrade ce qu'elle exagère.

Vos soins pour rendre à la langue son doux et no- e caractère étaient secondés par le mouvement gé- éral d'une nation qui, revenue à elle-même, s'éton- ait d'avoir pu parler le langage de la haine et de la reur. Les progrès rapides de la concorde furent at- stés par le prompt oubli de tous les mots qui avaient it naître nos divisions et les avaient ensanglantées ; ientôt, graces à vos sages leçons et aux bons exemples ui se sont multipliés, les inventions abjectes ou bizar- s d'une audace sans génie, ont fait place à des ima- es aussi pures qu'élevées

Il y avait encore à réparer des abus moins odieux, ais plus anciens. Si le bon goût ne fut pas perdu ans le 18e siècle, il y fut souvent en péril. Une lé- èreté pleine de prétention, le compromettait dans le oment même où paraissaient plusieurs chefs d'œu- re, faits pour en assurer l'empire : tandis que la ngue était perfectionnée par des hommes de génie par plusieurs écrivains distingués, il se formait un iôme chargé de toutes les futilités de la mode, et de ous les raffinemens du bel esprit, symbole de la cor- uption des mœurs, et qui, vainement flétri du nom e jargon, étendait ses ravages, sinon jusqu'à la cour ême, au moins dans les cercles qui croyaient l'imi- er. La comédie en avait reçu le froid poison ; les vo-

mans en étaient infectés. La poésie consacrée à l'amour s'interdisait le sentiment comme un ridicule vieilli, et la galanterie même, se déguisant sous les formes équivoques du persifflage, laissait douter si elle était un hommage ou une insulte. Vous avez écrit, messieurs; vous avez eu des élèves, des émules, et cet idiôme a disparu; nous ne le comprenons guères plus qu'on ne l'eût compris au siècle de Louis XIV.

Vous avez vu, messieurs, un temps où la nation se calomniant elle-même, maudissait les penchans qui l'avaient entraînée et reprochait aux lettres de l'avoir enivrée d'espérances trop cruellement démenties. Ceux qui mettaient leur étude à exaspérer ce ressentiment, ne cessaient de répéter que le génie et la sagesse avaient été bannis de notre littérature, depuis cet âge fortuné qui commence à Corneille et à Paschal, et finit à Massillon. Ils affectaient de voir dans l'âge suivant une extravagante et funeste conspiration contre l'ordre social.

Combien était difficile alors la position de ceux qui devaient à-la-fois conserver l'héritage littéraire de ces deux grandes époques et en discuter les titres. La meilleure manière de défendre les écrivains du 18e. siècle était de les juger. Ils ont provoqué un examen hardi de toutes choses. Le temps était venu de soumettre à un libre examen leurs principes, leur caractère et leur génie. Ce caractère fut noble, ce génie fut brillant : voilà ce qu'on est forcé de reconnaître, et ce que vous avez déjà obtenu pour leur mémoire.

La discussion de leurs principes est une tâche plus difficile; elle est heureusement commencée. Pour la remplir dans son étendue, il faut séparer les maîtres de quelques-uns de leurs disciples; faire un choix entre les doctrines diverses; développer celles qui élèvent l'ame; rejetter avec indignation celles qui la flétrissent; ne rien perdre de ce qui avait été acquis pour l'humanité, et donner de nouvelles forces à l'amour de la patrie : examiner, après l'expérience, les décisions qui l'avaient devancée; reconnaître la puissance du temps, sans se presser de dire sur chaque

question, le temps a prononcé; il faut enfin, au lieu de prolonger le combat insensé qu'on voulait établir entre deux siècles, indiquer tous les points par où le second s'est montré l'heureux continuateur du premier.

Il est beau de suivre dans les chefs-d'œuvre de notre langue une tradition de vérités utiles. Celui qui, pour combattre l'irréligion, emprunte les secours de Paschal, dédaignera-t-il le secours de J. J. Rousseau pour confondre le matérialisme? Les défenseurs de la tolérance ont-ils oublié ce qu'ils devaient à Fénélon? Quand on a vu dans Polyeucte le christianisme persécuté, on aime à voir dans Alzire le christianisme qui condamne la persécution. A la faveur de cet esprit de concorde, que de découvertes ne fait pas une critique profonde? Bossuet, dans son discours sur l'Histoire universelle, contemple un moment l'empire romain et saisit les premières causes de son élévation et de sa chute; mais entraîné par des pensées religieuses, il abandonne trop tôt ces vastes apperçus. Montesquieu vient, donne à des idées fortes une nouvelle profondeur, et de cette espèce d'alliance entre deux hommes de génie, naît une des plus hautes productions de l'esprit humain. Ce rapprochement n'est pas nouveau. Un de vos collègues fait, par la pureté de son goût, pour révéler tous les secrets du talent, poëte harmonieux, orateur plein de noblesse, d'élégance et de vérité, en traçant la parallèle de Bossuet et de Montesquieu, a fourni un exemple de vos continuels efforts, pour unir les maîtres dont vous êtes les disciples reconnaissans et les juges respectueux.

Les années qui ont précédé nos discordes, avaient été fécondes en ouvrages d'une inspiration plus douce et plus heureuse que beaucoup d'ouvrages précédens. Les études de la nature, où M. Bernardin de Saint-Pierre rappellait les couleurs de J. J. Rousseau et de Fénélon, en créant à son tour des couleurs nouvelles: le voyage du jeune Anacharsis, qui nous fit l'illusion d'un trésor trouvé dans les ruines de la Grèce; le Poëme des Jardins, brillant prélude des grandes pro-

ductions par lesquelles M. Delille devait signaler notre reconnaissance littéraire; la belle tragédie d'Œdipe chez Admete, qui reproduit avec tant de profondeur le pathétique de Sophocle; les élégies passionnées qui ont fait revivre parmi nous l'heureux abandon de Tibulle; les comédies où Collin d'Harleville faisait cesser le règne de l'affectation, et sans peindre fortement les vices des hommes, peignait avec grace leurs travers les plus innocens, j'oserais presque dire les plus aimables; une autre comédie, où l'un de ses amis rappellait la gaieté et le style de Regnard, en attendant qu'il suivit les traces de Terence; les éloges de Molière, de Fontenelle et de Montausier; enfin, les leçons littéraires de deux excellens critiques, La Harpe et Marmontel; voilà ce qui avait illustré ces jours qu'on n'aurait jamais cru précurseurs de troubles si funestes.

Quand l'orage fut calmé, tous ces guides existaient encore, à l'exception de M. Marmontel et de M. l'abbé Barthelemy; tous avaient redoublé de passion pour les lettres au moment où elles étaient en péril, et où leur empire semblait bouleversé. Autour de chacun d'eux se formait un groupe d'élèves; ils accueillaient, ils remerciaient les jeunes auteurs qui avaient lutté contre le désordre littéraire. Ce premier moment où on se réunissait rappelle mille souvenirs touchans; c'est alors que se formaient des amitiés dont le temps a augmenté la force et développé les bienfaits.

On se savait un gré mutuel d'aimer avec plus de ferveur les lettres, tandis qu'une critique passionnée proclamait leur ruine ou calomniait leur influence, tandis que des sociétés frivoles leur étaient infidèles. En espérant peu de gloire pour soi-même on se faisait le défenseur de la gloire acquise par de grands écrivains. Chacun se regardait comme solidaire de l'ouvrage de son ami. Dans cette espèce de communauté, ceux qui suivaient un même genre se convenaient le mieux. Collin d'Harleville et son ami avaient augmenté leur société. L'auteur du *Collatéral* et de *la Petite Ville*, l'auteur du *Mariage secret*, celui du *Tyran domestique* et *des Héritiers* étaient entrés dans leur

aimable ligue pour le retour de la gaieté française. Collin d'Harleville était déjà frappé d'une maladie cruelle ; ses amis prolongeaient ses jours en lui apprenant leurs succès.

La même intimité régnait entre les auteurs tragiques ; un homme qui joignait à une certaine inflexibilité de caractère une étonnante flexibilité d'esprit, tragique plein de force et d'effet, quand il n'appliquait point à la scène les mouvemens de la tribune; redoutable dans la satyre, mais maniant cette arme plutôt par ressentiment que par instinct, et la déposant avec joie : fidèle aux bonnes doctrines littéraires, habile à les étendre, chaque fois qu'il avait à les exposer, M. Chénier oubliait les agitations de sa vie auprès de ses rivaux, auprès des auteurs à qui la scène doit *les Vénitiens*, *la Mort d'Abel* et *Agamemnon*. Le soin de défendre notre littérature contre l'invasion des littératures étrangères, réunissait des hommes dont les opinions avaient été fort opposées. On a pu reconnaître alors que si la culture des lettres n'exclut pas les passions, elle sait hâter le moment où celles-ci s'appaisent et font place aux heureuses impulsions de la bienveillance et des sentimens généreux.

Des écrivains distingués ont été appellés à de grands emplois, aucun d'eux n'a été le transfuge des lettres. Ils aiment à réclamer leur part de vos travaux communs; ils sont les confidens utiles de vos travaux particuliers. Leur vigilance pour ce qui nous intéresse, s'unit quelquefois à celles de nos familles, nous sentons qu'on nous aide et non pas qu'on nous protège.

Voilà, messieurs, les avantages qui, dès le commencement du nouveau siècle, favorisaient vos efforts. Voilà les inspirations que vous receviez. La plus puissante de toutes était votre reconnaissance pour le héros libérateur qui semblait regarder les gens de lettres comme les auxiliaires naturels de ses projets de concorde Bientôt de grands événemens furent pour vous une source de méditations.

Durant nos troubles, nous étions plus oppressés qu'éclairés par les faits. Les soins trop inutiles qu'on

prenait pour détourner l'orage ou pour y échapper, déconcertaient la méditation, ou la rendaient désespérante.

Le ciel est serein, c'est le moment d'observer. Les faits aujourd'hui sont de nature à développer dans toute sa puissance cet esprit d'observation, qui me paraît être le caractère dominant de notre littérature actuelle. De la recherche du bien idéal nous avons été ramenés à celle du bien possible. L'un était plus séduisant, mais l'autre est plus prochain. L'un indiquait un champ plus vaste au génie, l'autre lui trace une route plus sûre. La philosophie embrasse moins d'idées collectives et cherche des applications modestes, mais utiles. Elle s'est retirée d'une communication contagieuse avec la multitude pour reprendre son commerce avec les sages.

Les merveilles du temps présent ont anobli les temps reculés de la monarchie française. Les poëtes ont reconnu avec joie que les époques brillantes, ou de Charlemagne, ou de Philippe-Auguste, ou de S. Louis, sont susceptibles des grands effets de l'épopée. On invente des cadres divers pour retracer des tableaux héroïques. Après plusieurs siècles, les lettres françaises acquittent la dette de la patrie. Les beaux jours que nos aïeux ont pu compter n'auront jamais été mieux célébrés que durant des jours beaucoup plus glorieux. Notre théâtre, d'heureux exemples en sont le présage, va s'agrandir par le tableau des mœurs chevaleresques, des caractères magnanimes et des catastrophes terribles que présentent nos annales.

Les historiens se préparent, les malheurs, les passions et les exploits de leurs contemporains ont été pour eux une forte éducation. Témoins des révolutions de tant d'états divers, ils apperçoivent du premier coup-d'œil des mobiles qu'autrefois on ne découvrait qu'avec les plus grands efforts de sagacité. Tout les avertit d'être simples; ils auront à faire admettre des faits prodigieux. Ce qu'ils voient doit leur rendre facile et naturelle cette élévation qu'on regardait comme l'attribut inimitable des anciens, et dont l'*Histoire de Pologne*, le *Tableau de l'Europe pen-*

dant le règne de Fréderic-Guillaume, ou plutôt pendant la révolution française, offrent déjà de brillans modèles. Le plus beau monument de la biographie moderne a été élevé pour la vie la plus pure, celle de Fénélon.

On avait trop voulu donner de chaînes à l'imagination : on devait s'attendre qu'elle les romprait avec un effort impétueux, et que, fatiguée de s'être laissée appauvrir, elle chercherait à paraître avec toute sa pompe. Pendant plusieurs années, la poésie avait eu la manie servile de vouloir suivre la marche des philosophes et de se faire l'interprête de leurs maximes. Elle s'est enfin lassée d'un langage sévère; elle s'est souvenue de son antique alliance avec la peinture, et surtout elle a reconnu qu'elle était moins appellée à développer des pensées profondes qu'à retracer les passions. Notre poésie maintenant ose rivaliser de près avec celle des anciens dans des traductions où l'exactitude s'unit à des couleurs animées et n'empêche pas une grace facile. A aucune époque il n'a paru un aussi grand nombre de poëmes remarquables par l'harmonie du style et par l'heureuse variété des tableaux.

Il est un de ces poëmes auquel vous avez assigné une place bien glorieuse, en le nommant après le poëme de *l'Imagination*; c'est celui où M. Esménard a chanté l'art dont Camoëns consacra l'une des plus grandes entreprises.

Heureux imitateur du poëte portugais, M. Esménard en fut souvent l'heureux émule : il avait eu avec son modèle une autre conformité. Comme lui il avait été long-temps errant et malheureux; comme lui il dut souvent craindre, au milieu des tempêtes, de périr avec le poëme qui lui donnait des espérances d'immortalité. Quels moyens n'avait-il pas de peindre l'élément orageux, lui qui, dans un naufrage, avait été sauvé de la mort, avec trois compagnons seulement; c'était des rivages de la Grèce et de ceux où furent Tyr et Carthage qu'il retraçait avec tant d'art et de poésie la naissance de la *Navigation*. C'était de l'île où Christophe Colomb prit possession d'un Nouveau-

Monde, que, plein d'une indignation véhémente, il reprochait à l'Espagne la prison et les fers du grand-homme. En passant six fois d'un hémisphère à l'autre, ne dut-il pas éprouver bien souvent les émotions qu'il avait a peindre, cette ardente curiosité des navigateurs, le besoin de s'illustrer et même ce regret de la patrie qui s'offre si souvent à leur ame sans troubler leur énergique volonté? Ainsi chez M. Esménard le voyageur inspirait le poëte; la vue des objets qu'il avait à retracer ne lui permettait pas d'emprunter des couleurs d'une vérité douteuse. Un goût sûr, le sentiment de l'harmonie, ajoutaient le don précieux d'une élégance continue à la fidélité, à la grandeur de ses tableaux.

Chaque jour avait confirmé le succès du poëme de la *Navigation*; tout promettait à M. Esménard des jours sereins que l'activité de son esprit devait pleinement occuper.

Il avait formé l'entreprise hardie de célébrer des exploits contemporains. C'était par des allégories, si difficiles à créer et plus difficiles encore à rajeunir; c'était par des allusions et des rapprochemens historiques, s'il en est encore de possibles; c'était sur-tout par la variété de ses peintures, qu'il aurait franchi le grand écueil de son sujet, la monotonie de l'admiration. Il avait vu l'Italie, avant qu'elle fût le théâtre de nos miraculeuses victoires; il était impatient de la revoir encore et d'y observer les traces de notre héros. Cette occasion s'offrit à lui et vint l'arracher aux travaux qu'il partageait avec vous depuis si peu de temps. Sa route était tracée depuis Montenotte jusqu'à Leoben. Il devait se détourner quelquefois pour visiter les champs de bataille qu'Annibal, que Gaston de Foix, que Catinat et le prince Eugène rendirent successivement fameux.

Le poëte qui se destine à l'épopée, doit vivre continuellement en présence des objets qui agrandissent sa pensée. Il doit se dégager des soins et des souvenirs indignes de sa belle préoccupation. L'Italie encore riche de ses trophées antiques et montrant partout les trophées de la France; l'Italie qui, après avoir

subi le sort des peuples qu'elle avait domptés, devint, sous le joug de différens maîtres, l'école des beaux arts et le refuge du génie, le mélange de ses ruines augustes et de ses jeunes monumens : voilà les tableaux qui s'offraient à M. Esménard ; que tantôt il méditait avec recueillement, et que tantôt il observait avec un rapide enthousiasme. Il avait voulu visiter le tombeau de Virgile ; il revenait à Rome...... Jamais, a dit le compagnon de ce fatal voyage, M. Esménard n'avait parlé avec plus de feu de ses projets, de ses espérances ; O ! Comme le terrain paraît sûr au poëte qui médite ! Comme tous les élémens lui semblent favorables ! « Muses propices, disait Horace, vous veillez toujours sur celui qui assiste à vos chœurs, qui boit l'eau pure des fontaines sacrées : sous votre conduite, il traverse avec sécurité les sentiers escarpés du pays des Sabins » Ce doux oracle du prince des lyriques devait donc être démenti, presqu'aux mêmes lieux où il fut inspiré. C'est ici que je chercherais en vain des expressions propres à voiler l'horreur d'un événement funeste. Toutes les circonstances d'une mort si cruelle sont présentes à votre imagination. Vous voyez cette colline dont la descente est si dangereuse, ces chevaux qui s'emportent, ce rocher . . . . . . Ah ! Je ne veux pas prolonger en vous ce frémissement. Songez, messieurs, pour adoucir l'horreur de cette impression que M. Esménard mourant n'a pas fait en vain des vœux pour sa famille ; et que vous-mêmes, par le jugement que vous aviez porté sur son *Poëme de la Navigation*, vous avez érigé un monument durable à sa mémoire.

L'entreprise imposante qu'avait conçue M. Esménard, ne sera point abandonnée ; d'autres poëtes viendront observer après lui ce long sillon de gloire qu'un héros a tracé depuis Montenotte jusqu'à Léoben ; ils chanteront les campagnes d'Italie, qui furent le premier gage de notre salut et le commencement de nos grandes destinées ; d'autres chercheront à retracer les exploits dont les bords du Nil, du Jourdain, de l'Elbe, de l'Oder, du Danube et de la Vistule montrent d'éclatans témoignages. Une moisson

non moins riche attend ceux qui exposeront les travaux bienfaisans, les lois, les institutions, les ouvrages immortels de Napoléon-le-Grand. Les gens de lettres reçoivent autant d'inspirations que de bienfaits sous le règne d'un monarque qui a créé plus de monumens qu'Auguste, dans le temps où il remportait plus de victoires que Jules-César.

Réponse de M. le comte de Ségur, président.

MONSIEUR,

Les séances publiques de l'académie française, consacrées à l'adoption de ses nouveaux membres, présentent à leur amour-propre toutes les jouissances de la gloire; mais elles retracent en même temps à leur esprit l'inconstance de la fortune qui se joue de nos vains projets, et de la fragilité de notre existence qui brille comme un éclair et passe comme un songe : sans cesse occupés à déplorer nos pertes et à les réparer, c'est toujours sur un tombeau que nous offrons une couronne.

Cette triste vérité loin de nous abattre doit relever notre courage; en nous rappellant la briéveté de la vie, elle nous dit de nous hâter d'en remplir utilement et glorieusement la durée. Parons de fleurs, couvrons de fruits, ornons de lauriers son court passage; laissons quelques traces de nous; qu'un doux et noble souvenir s'attache à notre nom; car l'homme est si promptement détruit! Le poëte célèbre que vous remplacez voit son activité infatigable enchaînée dans un froid monument; sa palette brillante perd son éclat dans l'ombre d'une éternelle nuit; sa voix éloquente gardera désormais un morne silence : mais ses écrits se relisent encore, ses chants mélodieux se répètent, son poëme vivra toujours! Esménard échappe à la mort par ses beaux vers, et sa gloire nous rappelle que les grands ouvrages, comme les grandes actions, donnent seuls l'immortalité.

Vous qui lui succédez, monsieur, et qui venez de rendre un si touchant hommage à sa mémoire, consolez-nous de sa perte par vos travaux; faites-nous

jouir plus long-temps que lui de vos lumières : et cessez d'attribuer, par modestie, à la seule amitié, un choix qui nous a été dicté par la justice.

L'académie en vous nommant a rempli son devoir, celui de couronner le talent ; elle a satisfait le vœu du public, dont les suffrages doivent précéder les siens ; enfin elle a suivi ses propres sentimens, car votre caractère et vos qualités morales vous ont fait compter depuis long-temps plus d'un frère dans cette compagnie.

Ainsi vous trouverez parmi nous des amis qui jouiront de vos succès, comme d'un bien qu'ils se sont approprié ; vous y verrez sur-tout des hommes qui apprécient d'autant mieux vos travaux, qu'ils en sentent davantage la difficulté.

Dans un monde frivole, l'envie, la légèreté, sévères par amour-propre, difficiles par ignorance, admirent à regret les beautés d'un ouvrage, en exagèrent avec complaisance les défauts ; elles veulent qu'on atteigne toujours le but, quelqu'élevé qu'il soit, parce qu'elles n'en ont jamais mesuré la hauteur ; elles ne savent gré d'aucun effort, n'ayant jamais eu à lutter contre aucun obstacle ; et comme elles ne connaissent point les écueils dont notre route est semée, elles ne savent apprécier ni l'audace qui les franchit, ni l'adresse qui les évite.

Vous avez cependant moins qu'un autre, monsieur, à vous plaindre de cette insouciance, à-la-fois sévère et futile, des critiques du jour, et des lecteurs vulgaires ; vous avez choisi le genre de littérature le plus épineux sous tous les rapports, l'histoire, l'histoire de notre temps ; et vous avez réussi.

Que de difficultés cependant présentaient les titres seuls de vos ouvrages ! Entre combien d'opinions, de sectes, de partis vous aviez à marcher ! Combien de grands talens à classer, de faiblesses à dévoiler, de révolutions à peindre, de malheurs à respecter, de problêmes à résoudre, de grandes chutes à raconter !

L'histoire des temps anciens ne juge que les morts; elle remue de froides cendres, qu'aucun souvenir ré-

cent ne garde, qu'aucune passion ne défend. L'histoire du temps présent juge les vivans, et parle en présence des passions armées : l'une n'est que difficile, l'autre est presqu'impossible à écrire avec un plein succès.

Tout ce qui paraîtrait devoir prêter des secours à l'historien pour peindre ses contemporains, le gêne et l'arrête : la proximité des objets est un obstacle pour sa vue; l'appui qu'il cherche est un écueil; la lumière qu'il apperçoit est souvent un phare trompeur qu'il doit éviter; l'abondance des matériaux n'est qu'une difficulté de plus.

Où trouver la vérité qu'obscurcissent tant de préjugés, que voilent tant d'intérêts, que redoutent tant de passions? Et comment surtout se mettre en garde contre sa propre partialité, en parlant sur des renseignemens souvent infidèles, de lieux, de temps, de choses, d'hommes et de classes qui nous touchent de si près?

Mes justes éloges n'auraient plus de prix à vos yeux, monsieur, ils dégénéreraient en flatterie indigne de vous, de moi, et de l'assemblée qui nous écoute, si je disais que vous avez triomphé de tous ces obstacles; vous prendriez vous-même la parole pour refuser cette louange exagérée; mais vous accepterez celle qui n'est que juste et vraie.

La modération de votre caractère s'est répandue sur vos écrits, et a doucement forcé les passions à écouter en silence le langage de la vérité. Vous avez désarmé la sévère critique par un style toujours pur et souvent élégant. Vous avez excité l'intérêt et fixé l'attention par une narration coulante et rapide. Enfin, vous avez bravé avec hardiesse, mais avec prudence, un vieux préjugé qui veut priver la muse de l'histoire de tout intérêt dramatique et de tout ornement : le récit animé de la révolution de Gênes; le tableau touchant et terrible de la peste de Marseille; la dernière harangue de Chatam au parlement d'Angleterre; les discours que vous prêtez aux ennemis et aux partisans des Jésuites, à l'époque de leur destruction, et beaucoup d'autres morceaux dignes d'é-

loges, que je voudrais citer, répandent sur votre Histoire du 18e. siècle, un intérêt vif, varié, soutenu; et ils justifient pleinement et vos succès, et nos espérances.

La critique, toujours utile, même lorsqu'elle est injuste, vous excitera sans doute à perfectionner cet estimable ouvrage. Déjà vous vous empressez de rétracter des jugemens qui blessaient quelques familles, et qui étaient fondés sur des renseignemens dont vous avez reconnu l'erreur. Le désir de vous voir réformer de pareils jugemens a dû être considéré par vous comme un nouvel éloge; car on n'attache une grande importance qu'aux opinions d'un auteur que la postérité lira, et aux arrêts d'un historien probe, qui cherche et respecte la vérité.

Ce caractère, monsieur, se fait sentir dans vos ouvrages; il en assure le succès.

Un auteur a rempli le premier devoir imposé à tout historien, lorsqu'il a prouvé son attachement à sa patrie, son dévouement à la justice, son respect pour la vérité, et le désir ardent d'inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu.

C'était là le premier mérite de ces grands historiens de l'antiquité, que nous admirons tant et que nous imitons si peu. Ils mesuraient les hommes et leurs actions, non sur des systêmes et de prétendus principes qu'une passion fait naître et qu'une autre détruit, mais sur une règle invariable, celle de la justice et de la morale : aussi leurs jugemens sont confirmés par la voix des siècles. L'esprit de systême, de secte, de parti, n'est que pour un lieu, pour un jour; la justice et la vérité sont de tous les temps et de tous les pays.

Par quelle fatalité ces peintres immortels du crime et de la vertu sont-ils restés jusqu'à présent parmi nous, non sans émules, mais sans égaux ?

Comment l'Europe moderne, qui oppose avec fierté tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres à ceux qui ont illustré les beaux jours d'Athènes et de Rome, offre-t-elle si peu de noms qu'on puisse com-

parer aux noms de Thucydide, de Xénophon, de Tite-Live, de Salluste et de Tacite ?

Bossuet, qu'on doit excepter, Bossuet, allumant dans le ciel le flambeau de l'histoire, a fait un tableau sublime de la naissance et de la chute de ces grands empires que la pensée de l'éternel a créés et que son souffle a détruits ; mais il n'a point parlé des peuples modernes.

L'illustre Montesquieu n'a porté ses regards pénétrans que sur la grandeur de Rome et sur ses débris.

Machiavel, au-dessus de son siècle par l'étendue de ses lumières et par la profondeur de sa politique, ne respecta pas la morale ; et la postérité, en admirant son talent, imprime à son nom une tache ineffaçable.

Hume, Robertson et Schiller ont éclairé leurs contemporains ; ils doivent une grande renommée à la pureté de leur morale, à l'éloquence de leur saine philosophie.

Voltaire, plus brillant et plus critique, Voltaire, dont le génie sera toujours admiré malgré les écarts de son imagination et l'acharnement de ses détracteurs, a fait la peinture la plus vraie des siècles modernes ; mais trop frappé des inconséquences des hommes, il a quelquefois manqué de gravité, en retraçant avec une ironie trop piquante des sottises tragiques et des folies sanglantes ; son *Histoire de Charles XII*, la meilleure qui ait paru jusqu'à nos jours, a été sévèrement critiquée, parce qu'on y trouve à-la-fois l'action d'un drame et l'intérêt d'un roman ; ainsi son mérite réel est précisément le défaut que lui reprochent de froids censeurs.

Avec moins de talent, Saint-Réal et Vertot ont inspiré le même intérêt et se sont attiré les mêmes critiques.

Mais ces beaux génies, en se frayant des routes nouvelles, en s'élevant au-dessus de la foule des historiens, en assurant à leurs noms une gloire durable, n'ont pas su répandre complettement sur l'histoire des nations modernes, ce charme que nous trouvons dans les annales de ces vieilles nations, dont les

mœurs,

mœurs, les religions, et les lois ne devraient plus avoir pour nous que l'intérêt d'une stérile curiosité.

Pourquoi faut-il donc que les Romains et les Grecs soient si long-temps vainqueurs? Vainement on a répondu que les peuples anciens offraient une matière plus riche aux pinceaux de l'histoire; que leurs institutions, leurs mœurs, leurs assemblées publiques présentaient des tableaux plus animés, des sujets plus dramatiques; qu'enfin tout était colossal, héroïque dans l'antiquité, et dénué de grandeur et d'intérêt dans les temps modernes.

Et qui pourrait soutenir de bonne foi que l'établissement des Francs dans les Gaules, la chute et le démembrement de l'empire romain, les conquêtes et la religion des Arabes, l'empire de Charlemagne, la politique et l'accroissement des pontifes romains, la chute de tant de dynasties, la fondation de tant de royaumes et de républiques, les exploits et les mœurs de la chevalerie, les aventures épiques des croisades, la lutte des rois et des grands, du sacerdoce et de l'empire, des lois et de la tyrannie féodale, la restauration des sciences et des lettres, la découverte d'un nouveau monde, le changement total produit dans l'univers par l'invention de la poudre et de l'imprimerie; qui pourrait, dis-je, soutenir que des sujets si riches, si grand, si variés, n'offrent au talent qu'une matière aride et qu'un champ trop étroit.

Nous pouvons peindre tout ce que l'antiquité a peint. Nous avons de plus des sujets qui manquaient à ses crayons, des institutions plus variées, des guerres plus savantes et plus étendues, une philosophie plus éclairée : il faut donc l'avouer, si dans cette lutte de talent les auteurs anciens ne sont encore ni vaincus, ni même égalés, ce qui nous a manqué jusqu'à présent, ce sont les historiens, ce n'est pas l'histoire.

On trouverait, je crois, l'explication de ce phénomène dans un vieux préjugé littéraire, établi en principe chez tous les peuples modernes.

Mably l'a fortement signalé dans un excellent ouvrage, comme l'unique cause de la sécheresse et de

la froideur de l'histoire moderne. Duclos, en faisant sentir ses funestes effets, a déclaré qu'on essayerait en vain de détruire une erreur si généralement respectée.

Ce préjugé auquel nos meilleurs écrivains se sont tous plus ou moins soumis, veut que la muse de l'histoire soit toujours grave et dépouillée de parure. Il défend toute richesse comme un luxe coupable, tout ornement comme un fard immodeste, tout mouvement oratoire comme un excès repréhensible.

Et telle est l'influence de ce faux principe universellement reçu, que s'il paraissait à l'instant un Tite-Live, un Tacite, un Salluste français, on refuserait le titre d'histoire à son ouvrage; on lui reprocherait de manquer de gravité; ses descriptions seraient trouvées trop poétiques, ses portraits trop chargés, ses harangues trop invraisemblables; on l'accuserait d'avoir profané la dignité de l'histoire par les mouvemens du drame, et sa vérité par les fictions du roman; on exigerait de lui l'exactitude des dates, la statistique des lieux, le calcul exact des forces, le tableau détaillé des finances. S'il cédait à cette injuste censure, il deviendrait, comme la foule des auteurs, froid et monotone, et entendrait encore répéter ces éternels reproches contre les modernes, qu'on enchaîne en les accusant de manquer de mouvement, et ces constans éloges des beautés de l'histoire ancienne, qu'on nous défend impérieusement de reproduire.

Autrefois pour s'instruire complettement, l'homme d'état avait recours aux archives, aux commentaires, aux annales, aux actes publics.

Mais l'histoire était exclusivement destinée à consacrer les événemens les plus mémorables et à célébrer les hommes les plus illustres; ainsi son objet était d'élever l'ame et non de charger la mémoire de faits.

Une bonne histoire était un morceau d'éloquence, paré de toutes les richesses de l'art oratoire; un tableau qu'animaient les plus vives couleurs; un drame plein d'action, fait pour inspirer les plus nobles sen-

timens ; un monument éternel, où la vertu désirait, où le crime redoutait de se voir inscrit.

C'est ainsi qu'on envisageait le but de l'histoire et qu'on l'écrivait ; c'est ainsi que nous devons l'écrire désormais.

Délivrons-nous de ces tristes entraves ; rendons la vie à l'histoire ; ne montrons presque jamais l'auteur ; faisons agir, faisons parler, mettons en scène les personnages.

Au lieu de vouloir tout dire, comme les compilateurs, choisissons les hommes, les événemens, les lieux, les temps les plus dramatiques, pour les peindre et les mettre en action, empruntons tous les genres; aucun ne doit nous être étranger : imitons ces illustres prosateurs qui se montraient à-la-fois peintres et poëtes ; et que notre style flexible, adapté aux divers sujets que nous traiterons, soit, comme celui des anciens, épistolaire dans le récit, dramatique dans l'action, poétique dans les descriptions, oratoire dans les harangues, philosophique et concis dans les réflexions.

Il est temps d'abjurer un préjugé funeste ; il prive notre siècle d'une palme que nous pourrons disputer à l'antiquité, dès que nous laisserons au génie la liberté qu'il réclame. Encourageons sur-tout la noble hardiesse de ceux qui commencent à combattre cette fausse doctrine, et nous aurons alors, d'un côté, de savans et d'estimables annalistes qui composeront leurs utiles recueils pour notre instruction, et des historiens éloquens qui éleveront des monumens pour notre gloire.

Et quel moment serait mieux choisi pour réaliser ce noble espoir ! Le siècle des prodiges est arrivé !.... L'antiquité pâlit ! . . . L'histoire de nos jours efface celle des temps héroïques. Toutes les muses veulent et doivent se réunir pour chanter tant de merveilles : elles demandent qu'aucune entrave ne les arrête, qu'aucun obstacle ne les sépare ! Laissons-les se prêter mutuellement leurs forces ; que rien ne les retienne lorsqu'elles suivent le char brillant de la gloire et le vol rapide du génie.

La poésie a, comme l'histoire, des ennemis à combattre et des préjugés à vaincre. Plus indépendante encore et plus audacieuse, elle ne peut souffrir que des règles austères, que de froides et pesantes chaînes, captivent son essor.

Une fausse théorie veut en vain borner sa carrière : son empire n'a point de limites; l'univers est sa toile, et le ciel sa palette; elle doit animer tout ce qu'elle touche, diviniser tout ce qu'elle chante.

La magie est sa puissance, l'allégorie son langage; l'illusion sa vie.

Défendons-la de cette critique glacée qui veut éteindre sa flamme, de cet esprit d'analyse ennemi de l'imagination, qui, poussé trop loin, dessèche le cœur en voulant l'éclairer, et nous fait perdre en sentimens ce que nous croyons gagner en raison.

Gardons l'analyse pour les sciences, mais ne lui permettons pas d'enchaîner la poésie.

Laissons à cette fille du ciel, ses fables, son enthousiasme, ses écarts, son entière liberté.

Ouvrons-lui tous les chemins; permettons-lui tous les genres : ils cessent d'exister pour elle dès que nous voulons trop sévèrement les limiter et les définir.

Pourquoi vouloir décider si un poëme peut être à-la-fois épique, didactique et descriptif? Qu'importe le nom qu'on donnera aux *Géorgiques*, au *Lutrin*, à *l'Homme des Champs*, au poëme de *la Navigation*? Et ne suffit-il pas pour couronner le poëte, quels que soient son plan et sa marche, que son poëme, riche de verve, brillant de pensées, charme l'oreille par son harmonie et l'imagination par ses tableaux! A-t-il frappé votre esprit, touché votre cœur, entraîné votre ame? Il a suivi toutes les règles, il a rempli tous ses devoirs.

N'exigeons rien de plus; la poésie veut être sentie plus que jugée : les poëtes sont comme les sibylles; un feu sacré les anime, l'inspiration divine dicte leurs chants; ils ne prononceront plus d'oracles, si vous exigez trop de méthode dans leurs passions et d'ordre dans leur délire.

N'oublions point ce que disait le poëte que nous regrettons, en défendant sa propre cause : « Le temps employé à disserter est perdu pour la création : l'Italie n'a plus produit de chefs-d'œuvre, dès qu'on s'est occupé à discuter le mérite de l'Arioste et du Tasse, au lieu de les imiter ».

De graves censeurs reprochaient à l'auteur du poëme de *la Navigation* le choix de son sujet : on le trouvait trop étendu, et il n'était pas, disait-on, susceptible de cette unité d'action, qui, seule, inspire un intérêt vif et soutenu.

Le succès complet de M. Esménard est sans doute une réponse suffisante à ce reproche.

Et ce défaut, s'il existe réellement, n'a servi qu'à faire éclater davantage son mérite. Si ce plan était trop étendu, nous devons d'autant plus admirer la force du talent qui a su remplir de tant de beautés un cadre si vaste.

Il faut en convenir, ce bel ouvrage, digne de sa célébrité, est à-la-fois le tableau du monde entier; l'histoire rapide des républiques et des empires de tous les siècles, la peinture animée des mœurs, des arts, des exploits de tous les temps.

La muse brillante qui dictait ces chants harmonieux s'est parée des richesses de tous les genres d'éloquence; elle s'est embellie des couleurs de tous les climats.

Avec quelle chaleur, quelle rapidité, il retrace la grandeur et la décadence de Tyr, d'Athènes et de Rome ! Heureux et varié dans ses brillantes fictions et dans le choix de ses épisodes, tantôt il peint avec une grace légère cette barque fragile, l'arbre creusé par le premier navigateur, le berceau de cet art divin qu'il fait révéler aux hommes par l'amour !

Tantôt il fait apparaître l'ombre de Didon sur les ruines de Carthage, aux regards de Scipion; elle reproche aux enfans d'Enée de la poursuivre encore, et de profaner sa cendre : on croit entendre Virgile.

Que ne puis-je vous retracer la force de ses pinceaux, lorsqu'il nous montre la flotte d'Auguste et celle d'Antoine, balançant leurs destinées sur la mer

d'Actium, et l'art qu'il célèbre décidant alors du sort de l'univers.

Qui pourrait l'écouter sans admiration, lorsqu'après avoir chanté l'heureuse audace de Christophe Colomb, il le représente chargé de fers, seul prix de la découverte d'un Nouveau Monde, ou, lorsque revêtu des armes de la religion et de la philosophie, il fait plaider à Las-Casas, devant le trône de Charles-Quint, la cause de l'humanité !

Mais je crains d'ajouter trop long-temps de si faibles traits au noble hommage que vous venez de rendre à ce poëte célèbre.

Les Grecs, toujours ingénieux dans leurs idées; toujours délicats dans leurs sentimens, croyaient que le plus bel éloge qu'ils pouvaient faire des grands poëtes après leur mort, était de réciter leurs vers dans les assemblées publiques.

Je terminerai ce discours en les imitant; et je veux choisir un passage qui ne justifiera que trop les regrets que nous cause la perte d'un homme si digne par son talent de chanter le règne et la gloire de Napoléon.

Esménard offre à nos yeux un marin blessé; il est près d'expirer; il déplore les malheurs de la France, déchirée par la discorde et la perte fatale de nos vaisseaux; le ciel veut adoucir sa fin, en lui présentant une fidèle image de l'avenir : il voit devant lui les ombres immortelles des guerriers français qui ont autrefois illustré notre marine.

. . . .

Le mourant tressaillit à cet aspect funeste.
Soudain brille à ses yeux une flamme céleste,
Et les mânes guerriers qui planent sur les eaux,
Lui découvrent au loin deux rapides vaisseaux,
Qui, des rives du Nil, ont volé vers la France :
Assise sur nos bords, la timide espérance,
Attendait un héros promis à nos malheurs.
Il paraît . . . ! et déjà ses pavillons vainqueurs

Ont touché ces debris, consacrés par la gloire,
Qui gardent de César (1) le nom et la mémoire.
O prodige! un moment a vu changer l'état!
L'honneur rentre au conseil, la prudence au sénat;
Le héros a parlé, la victoire fidelle
Entend et reconnaît la voix qui la rappelle;
Soumise, elle s'élance, et fixe le destin.
La paix la suit de loin, des palmes à la main,
Elle dicte des lois à l'Europe docile;
Et, seule, dans le fond de ce tableau mobile,
On voit au sein des mers, la jalouse Albion
Rallumer le flambeau de son ambition;
Craindre, pour sa grandeur, le repos de la terre;
Et confier encore au démon de la guerre,
Un destin qui dépend, dans ces funestes jeux,
D'une nuit sans étoile, ou d'un jour orageux.
Alors tout disparaît! un voile favorable
Couvre de l'avenir l'arrêt inexorable.
Le vieillard qui l'entend perd la voix et le jour;
Dans la nuit éternelle il tombe sans retour,
Il expire...! et ses yeux fermés par l'espérance
Ont du moins entrevu le vengeur de la France.

M. Etienne ayant été élu par la classe de la langue et de la littérature françaises, à la place vacante par la mort de M. Laujon, y est venu prendre séance le 7 Novembre 1811, et a prononcé le discours qui suit :

MESSIEURS,

Cette imposante solennité porte dans mon ame un trouble dont je cherche en vain à me défendre; glorieux de vos suffrages, étonné de mon bonheur, j'éprouve l'embarras d'un disciple qui s'assied pour la

(1) Fréjus, autrefois *Forum Julii.*

première fois parmi ses maîtres. Mais de tous les sentimens qui m'agitent, le plus profond, messieurs, est celui de la perte que vous avez faite. La mort, en vous ravissant un confrère, m'a privé d'un ami. M. Laujon avait daigné sourire à mes premiers essais, et je ne puis, sans une vive émotion, me trouver à la place qu'il occupait dans cette illustre assemblée.

Il est à-la fois doux et pénible de succéder à ceux qui nous furent chers : quelque beau que soit l'héritage, il est moins précieux par les jouissances qu'il promet, que par les souvenirs qu'il perpétue. Ceux que laisse M. Laujon sont tous honorables. Pour faire son éloge, il suffit de raconter sa vie : la vérité n'a besoin cette fois ni de voiles, ni d'ornemens ; et le panégyriste le plus éloquent sera le narrateur le plus fidèle. Je l'avoue, messieurs, ma tâche est douce à remplir ; je moissonne dans un champ de fleurs sans épines, et je puis les prendre au hasard pour en former la couronne que je dépose aujourd'hui sur la tombe du moderne Anacréon. Tel est le titre que les contemporains lui ont décerné, et que la postérité lui conservera sans doute. C'est à vous, messieurs, que j'en appelle : n'était-il pas l'image vivante du vieillard de Téos? Jeune ou vieux, riche ou pauvre, il fut toujours aimable, toujours joyeux. Doué d'une imagination facile, il excellait dans l'à-propos ; mais il dédaignait ces triomphes que l'esprit obtient aux dépens du cœur. Il n'a connu ni la haine, ni l'envie ; et la saillie, qui est si souvent l'arme de la médisance, ne fut jamais chez lui que l'éclair de la gaîté. Ami du plaisir, il respecta la décence : chantre de l'amour, il n'effaroucha point les graces. Ses goûts s'annoncèrent dès son enfance ; il parlait à peine qu'il chantait déjà : sa vie ne fut, pour ainsi dire, qu'une longue fête ; parvenu à son 17e. lustre, il tirait encore des sons mélodieux de sa lyre octogénaire ; enfin les muses avaient présidé à sa naissance, et les muses ont reçu son dernier soupir.

Peu de temps avant sa mort, M. Laujon avait donné l'édition complette de ses œuvres ; on y reconnaît un esprit fin, un travail facile, une aimable négli-

gence. On voit que l'auteur n'a pas besoin d'attendre l'inspiration : il fait des chansons comme La Fontaine faisait des fables, sans recherche, sans effort, presque sans y penser.

M. Laujon a inséré dans ce recueil ce qu'il nomme *la Poétique de la Chanson.* Et, en effet, messieurs, qui pouvait mieux que lui tracer les règles de ce genre vraiment français ? Disciple des Collé, des Piron, des Favart, il fut admis par eux à cet ancien Caveau, véritable académie du plaisir, qui fut aussi, plus souvent qu'on ne pense, l'académie du bon goût. C'est aux banquets de ces législateurs chantans, qu'il étudia le code de la gaîté ; c'est à leur joyeuse école qu'il apprit à soumettre la folie même aux préceptes de la raison. Mais il me semble entendre de graves censeurs se récrier sur la frivolité du genre. Eh ! messieurs, ne soyons pas plus sévères que l'inflexible Boileau, et montrons-nous fiers d'une supériorité que peut-être nous dédaignerions moins, si on nous la disputait davantage. La chanson est une fleur qui se plait sous le ciel de la France : elle y réussit sans art, sans culture, et c'est un des ornemens de notre guirlande poétique.

Il faut le dire, messieurs, nous avons un peu négligé ce précieux héritage de la gaîté de nos pères. Qu'est devenue cette joie vive et franche qui charmait leurs loisirs et embellissait leurs fêtes ? Nous sommes sérieux, rêveurs jusques dans nos plaisirs ; la froide étiquette préside à nos festins, et la triste raison s'assied avec nous. J'en appelle à tous les âges, à tous les états ; la chanson n'est-elle pas la source des plus douces jouissances ? Enfans, on nous berce avec elle ; vieillards, nous lui devons encore quelques illusions, et elle nous conduit gaîment au terme de la vie. Pauvres, elle nous console de nos peines ; riches, elle nous distrait de nos ennuis. Tour-à-tour naïve, tendre, morale, et guerrière, elle fait éclore les idées les plus riantes et les sentimens les plus élevés ; elle inspire l'amour, cimente l'amitié, frappe le ridicule, enflamme le courage ; enfin, elle est à-la-fois l'interprête du cœur et l'organe de l'esprit.

Telle est la chanson dans les œuvres de M. Laujon. Son talent flexible et varié en saisit tous les caractères, en fait ressortir toutes les nuances. C'est à cette heureuse fécondité, c'est à ce tour d'esprit délicat que M. Laujon dut les bienfaits d'une cour spirituelle et galante. Il composa pour elle une foule de petits ouvrages remplis de grace et de fraîcheur. On n'y voit point le poëte courtisan qui mendie la faveur par de serviles adulations, mais l'homme de lettres qui sait plaire par le noble exercice de son talent. M. Laujon n'a donné que de justes éloges et n'a reçu que d'honorables récompenses ; enfin, messieurs, il a eu un talent bien rare, il s'est fait estimer de ceux qu'il s'était chargé de divertir. La pastorale de *Daphnis et Cloé* fixa sa destinée ; elle lui valut la protection d'un des premiers personnages de l'état, que l'académie française s'honore d'avoir compté parmi ses membres. Il n'a manqué à M. Laujon qu'un bonheur dont je sens tout le prix, celui de siéger dans cette enceinte en même temps que son bienfaiteur.

Comblé de graces et de faveurs, M. Laujon avait acquis une fortune assez considérable. La révolution le jetta dans un état voisin de l'indigence. Riche, il avait eu le vrai luxe d'un homme de lettres : il avait placé ses fonds dans sa bibliothèque ; par malheur ses livres les plus précieux étaient couverts d'armoiries ; il fut une époque où c'était un grand crime ; et M. Laujon déposa par prudence ses dangereux ouvrages chez son ami M. Després ; mais, peu de temps après menacé d'une vente forcée de tout son mobilier, M. Laujon court chez son ami, retire les livres, et les replace dans sa bibliothèque pour ne pas frustrer ses créanciers.

On rapporte souvent des traits de probité qui surprennent peu les honnêtes gens ; celui que je viens de citer n'est pas de ce nombre : il pourra étonner les hommes les plus délicats !

Le théâtre doit à M. Laujon des ouvrages agréables. *Eglé* et *l'Amoureux de quinze ans* sont deux tableaux d'un dessin pur et gracieux ; et cependant,

lorsque l'auteur se livre à des compositions dramatiques, on voit que c'est encore la muse de la chanson qui l'inspire ; elle veut essayer un ton plus grave, des manières plus imposantes, mais elle se trahit à la naïveté de son langage, à la délicatesse de ses formes, et l'œil le moins clairvoyant reconnaît Erato sous le masque de Thalie.

L'homme a beau varier ses compositions, l'écrivain a beau s'exercer dans les genres les plus différens, tout ce qui sort de sa plume, porte le cachet de son talent naturel. C'est ainsi que Marivaux écrivant des comédies, faisait encore des romans, et que Lesage écrivant des romans, faisait encore des comédies. Car ce n'est pas seulement la facilité de combiner des scènes et de développer une intrigue qui constitue l'auteur comique, c'est l'art de saisir les caractères, d'observer les mœurs, et d'en présenter un tableau dramatique et fidèle. On a beaucoup disserté sur le but de la comédie ; des philosophes du siècle dernier l'ont regardée comme la seule école de la sagesse ; des critiques de nos jours au contraire la représentent comme fatale aux mœurs et à la religion. Mais les philosophes n'étaient pas tout-à-fait sages, les critiques ne sont pas tout-à-fait religieux. Ainsi, ne soyons ni trop séduits par les uns, ni trop effrayés par les autres ; et continuons d'aller à la comédie sans espoir, si l'on veut, d'être plus parfaits, mais sans crainte aussi de devenir plus vicieux.

Peut-être est-ce une erreur de prétendre que la comédie dirige les mœurs ; elle les suit, elle en reçoit l'influence, et devient en quelque sorte l'histoire morale des nations. Elle est, pour la postérité, l'image vivante des générations qui ne sont plus. C'est, si je puis m'exprimer ainsi, un écho qui se répète d'un siècle dans un autre, et qui se prolonge à travers la succession des âges. L'histoire nous rappelle, nous retrace le passé, la comédie nous y transporte. Elle apprend à connaître, à juger les peuples ; elle est, pour les moralistes, ce que les médailles sont pour les antiquaires.

Qui peint mieux les Athéniens que les comédies

d'Aristophane? Un auteur qui parvint à la célébrité en immolant à la risée publique les grands-hommes de son temps, vivait à coup sûr chez un peuple ombrageux, ingrat et jaloux. Si chez une nation la satyre de tout mérite personnel est une des règles du théâtre, l'ostracisme doit être un des articles de la législation, et les hommes qui se plaisent à voir outrager Euripide, parce qu'il est trop grand, sont les mêmes qui exilent Aristide, parce qu'il est trop juste. Denis, tyran de Syracuse, s'étant adressé à Platon, afin d'avoir une idée positive du gouvernement et du peuple d'Athènes, le philosophe, pour toute réponse, lui envoya le théâtre d'Aristophane.

Peut-être la comédie latine n'offre-t-elle pas un champ aussi vaste à l'observateur. Les Romains ayant imité les Grecs, n'ont point eu de théâtre national; encore les ouvrages de Plaute et de Térence sont-ils d'excellens sujets d'étude pour les historiens, on y retrouve une foule d'usages qu'eux seuls nous ont transmis, et rien ne nous fait mieux connaître la dissolution de la jeunesse de Rome, les séductions des courtisannes, l'effronterie des parasites, et enfin tous les élémens dont se composait la société sous les maîtres du monde. Mais passons aux temps modernes, et hâtons-nous d'arriver à l'époque la plus mémorable de notre gloire dramatique, à l'apparition de Molière. Son théâtre n'est-il pas le tableau le plus parfait des mœurs de son temps? C'est un des priviléges de ce beau siècle, tout en restera. De grands généraux, de grands écrivains en ont immortalisé la gloire: Molière en a immortalisé les ridicules et les vices C'est lui qui, ouvrant au génie la plus vaste et la plus brillante carrière, a fait voir tout-à-la-fois dans l'auteur comique, le peintre éloquent, le moraliste sévère et l'historien fidèle. Oui, messieurs, sous le pinceau de ce grand homme, la comédie s'est tout-à-fait associée à l'histoire; il semble que les personnages de l'une, soient des témoins qui restent pour déposer en faveur de l'autre devant la postérité. Et en effet, messieurs, transportons-nous par la pensée dans l'avenir le plus lointain: supposons que de nom-

breuses générations se sont succédées, et que, par l'effet de ces grandes catastrophes qui bouleversent les empires, tout ce qui a été écrit sur les deux derniers siècles a disparu. Histoire, chronique, inscriptions, médailles, tout s'est abîmé dans la nuit des temps; et les comédies seules ont survécu à cette destruction universelle. Eh bien, messieurs, j'ose l'affirmer, on y suivrait la trace de tous les grands événemens; on devinerait, par elles, toutes les révolutions politiques et morales des deux siècles, et c'est dans la comédie que se retrouverait l'histoire. Au premier coup-d'œil jetté sur les OEuvres de Molière, qui peut méconnaître le siècle où il a vécu. Le temps où parut *le Misanthrope* était, à coup sûr, celui de la politesse et de l'élégance; la cour où l'on s'exprimait avec cette pureté de langage était l'asyle de l'esprit et des graces; le pays qui produisait de pareils chefs-d'œuvre était parvenu à un haut degré de gloire et de civilisation. La religion était en honneur, car les fripons se couvraient de son masque pour usurper l'estime publique; *Tartuffe* nous l'apprend. Les lettres étaient en crédit, car le faux savoir même était un moyen de fortune; *les Femmes Savantes* en sont la preuve. La noblesse était considérée, car tout ce qui était riche aspirait à devenir noble; *le Bourgeois Gentilhomme* l'atteste. Mais, à mesure que les classes de la société se confondent, les mœurs publiques se pervertissent. Bientôt la noblesse se prodigue, elle se décrédite. La bourgeoisie veut copier la cour, elle n'en imite que les ridicules et les vices, sans en emprunter l'éclat et les graces; enfin, le noble se dégrade, et le bourgeois ne s'ennoblit pas. Voilà encore, messieurs, ce que nous dit Molière, et ce que nous confirme Dancourt, historien du second ordre, mais qui n'en est ni moins fidèle, ni moins véridique.

Tel était, messieurs, l'état de la société à la fin du 17e. siècle. Le 18e. commence, et les mœurs se dépravent encore; mais ce n'est point ce désordre seul qui afflige les regards de l'observateur; une plaie cruelle porte ses ravages jusque dans le cœur de l'état. Sans doute de grands malheurs ont nécessité de

grands sacrifices, car la fortune publique est livrée à des parvenus grossiers; des laquais enrichis foulent aux pieds toutes les lois de l'honneur; l'honnêteté, la pudeur sont bravées; la vertu n'est plus qu'un vain mot!!! N'ai-je pas fait, messieurs, l'analyse de *Turcaret?* Dès-lors plus de contrainte, plus de frein, plus de masque; l'hypocrisie est le seul vice qu'on n'ait plus. Que dis-je? Elle existe encore, mais ce n'est plus l'homme pervers, c'est le sage qui se déguise. On rougit des affections les plus douces, on est honteux des liens les plus sacrés, et *le Philosophe Marié* met à cacher son bonheur le soin que *Tartuffe* prenait pour dissimuler ses vices. Quelle époque de corruption que celle où un homme d'honneur se croit perdu s'il laisse éclater son amour pour l'épouse qu'il a promis d'aimer! Et, remarquez-le bien, messieurs, ce n'est pas le travers, la manie de quelques individus, c'est *le Préjugé à la Mode.* Qu'on me cite des pièces historiques, des mémoires particuliers qui caractérisent mieux les désordres de la régence. En voulez-vous encore des témoins irrécusables, voyez ces jeunes débauchés qui semblent se parer du mépris public, voyez ce *Marquis de Moncade*, qui oublie sa dignité, pour réparer sa fortune. De toute part éclatent des symptômes de décadence : la littérature dégénère avec les mœurs; les froides antithèses du bel esprit remplacent les rapides inspirations du génie. La manie de l'analyse succède à l'esprit d'observation; le précieux, au naturel; la manière, à la grace. Des esquisses agréables, des miniatures charmantes, des écrivains spirituels; mais plus de vastes conceptions, plus de grands tableaux, plus de grands-hommes; j'en atteste *Marivaux*, *Lanoue*, *Dorat*, et leurs tristes imitateurs. D'un autre côté, on disserte, on déclame, on prêche au théâtre. Les comédies de Molière ont dû être écrites pour un peuple éclairé; celles de Lachaussée, de Diderot, de Voltaire, l'ont été pour un peuple raisonneur. Quel mouvement rapide dans la marche des idées! Quels incroyables progrès dans la confusion des rangs! *Nanine* paraît sur la scène, et ce n'est plus un jeune seigneur perdu de

mœurs, c'est un sage qui se mésallie. *Moncade* sait qu'il s'avilit; *Dolban* est persuadé qu'il s'honore, et ce qui était naguères l'oubli de la dignité : n'est plus maintenant que *le préjugé vaincu.* Sous le siècle de Molière, la bourgeoisie cherche à s'élever, sous le siècle de Voltaire, c'est la noblesse qui aspire à descendre; l'un a fait de M. Jourdain *le Bourgeois Gentilhomme;* l'autre a fait du comte Dolban *le Gentilhomme Bourgeois.*

Lorsque tous les rangs se mêlent, lorsque toutes les distinctions s'effacent, on doit bientôt parler d'égalité, de loi naturelle; aussi, en suivant les comédies du temps, voyons-nous des imaginations exaltées rêver, dans un siècle corrompu, les perfections chimériques de l'âge d'or. Mais quel contraste entre les nouveaux principes qu'on professe, et la manière dont on les annonce! On parle de modération avec orgueil, de sagesse avec arrogance; on met tout en doute, et l'on ne souffre pas la contradiction; la religion avait eu des sectateurs cruels; la tolérance a des apôtres fanatiques. Ce serait ici le lieu de parler d'une comédie qui dut causer un grand scandale; mais je ne la nommerai point, parce que, s'il est certain que cet ouvrage a signalé des sophistes dangereux, il n'est pas moins vrai que son titre a calomnié des sages.

Mais, quand tout semble conspirer pour l'anéantissement des institutions, quand tous les bras sont en mouvement pour renverser l'édifice social, à quoi pensent les hommes chargés de le soutenir? Hélas, messieurs, les colonels font de la tapisserie, et les abbés chantent dans les boudoirs. Les grands seigneurs, les magistrats sont parodiés en plein théâtre; *Figaro* paraît, et ils permettent, ils souffrent qu'un valet réformateur ose leur donner des leçons! Que dis-je, ils sont eux-mêmes spectateurs et battent des mains avec le public qui leur insulte! Dès long-temps l'horizon était obscurci; c'en est fait, le siècle finit au milieu des orages, et une nuit épaisse en couvre les derniers momens.

N'attendez pas, messieurs, que je soulève le voile

qui les dérobe à vos yeux ; ne croyez pas que je déroule devant vous cette longue liste de productions monstrueuses dans lesquelles le bon goût, la langue et les mœurs furent également outragés. A Dieu ne plaise que je parle, dans le sanctuaire des lettres, du triomphe de la barbarie, et que je rappelle devant les statues de Corneille et de Racine l'époque déplorable où leurs chefs-d'œuvre furent mutilés par des mains sacriléges. Non, messieurs, je n'attristerai point vos souvenirs, en leur offrant de pareils tableaux, et je me bornerai à énoncer cette opinion, que personne ne contestera sans doute : c'est que le théâtre de ce temps malheureux pourrait aussi en être l'histoire.

Je n'ai tracé qu'une esquisse rapide et légère, et cependant les événemens s'y succèdent, les faits s'y enchaînent, sans effort ; on y voit la comédie suivre et recevoir l'influence du temps où elle a paru, et en devenir, si je puis m'exprimer ainsi, l'histoire dialoguée. On trouvera mon systême plus spécieux que solide ; on pourra l'attribuer à mon enthousiasme pour un art auquel je dois l'honneur de siéger parmi vous ; mais je rappellerai l'hypothèse dans laquelle je me suis placé ; et je répondrai d'ailleurs que l'histoire de certains peuples de l'antiquité repose sur des traditions bien plus incertaines et sur des conjectures bien moins vraisemblables.

Et cependant certains hommes osent soutenir que la carrière de la comédie est fermée ! Ne semblent-ils pas nous dire : il n'y a plus de vices, plus de ridicules ? Non, messieurs, la comédie est éternelle ; elle ne cessera d'exister que le jour où tous les hommes seront parfaits, et rien n'annonce encore qu'elle doive finir de sitôt. Si chaque siècle a ses mœurs, chaque siècle a sa comédie. Les abus, les préjugés, les caractères même changent de forme avec des institutions nouvelles. L'auteur comique peut donc reproduire d'anciens personnages sous d'autres couleurs, et peindre une seconde fois des figures qui ne sont plus les mêmes.

Les comédies sont les portraits de famille d'une nation. Ceux du temps passé ne ressemblent pas à

ceux du siècle présent ; mais cette variété de physionomie, cette bigarrure d'ajustemens, n'en forment pas moins une galerie intéressante pour le curieux qui examine, et pour l'observateur qui compare.

Un nouveau siècle commence ! Qu'une route nouvelle s'ouvre pour la comédie. Nous l'avons vue choisir ses personnages parmi les individus de conditions différentes, qui tendaient sans cesse à se confondre ; ne peut-elle pas aujourd'hui se diriger vers le but opposé, et les hommes forcés de reprendre leur rang sont-ils moins dignes de ses pinceaux, que les hommes tourmentés du désir de quitter leurs places ? Et d'ailleurs, les êtres ridicules ou vicieux que Molière a traduits sur la scène, sont encore au milieu de nous. Ce sont, a dit Champfort, des coupables dont il a donné le signalement au public, et qui se cachent dans la société sous un autre déguisement. Ah ! Si tu revivais parmi nous, divin Molière, tu les reconnaîtrais encore ! Quel vaste champ ! Quelle abondante moisson pour ton génie ! Ton œil perçant saurait bien découvrir la fausseté sous les attributs de la franchise ; la vanité, sous l'extérieur de la bonhomie ; et l'égoïsme, sous le faste de la bienfaisance. Tu n'as signalé qu'un hypocrite de religion ; tu en appercevrais aujourd'hui bien d'autres ; tu pourrais presque faire un Tartuffe pour toutes les vertus ! Le monde où nous vivons ne t'offrirait plus le modèle de ton Alceste, et peut-être jugerais-tu inutile de prouver à notre siècle que la vertu peut avoir ses excès ? Mais tu démasquerais ces prétendus misanthropes qui refusent les emplois qu'on ne leur accorde pas, ces indépendans qui sollicitent sans cesse, et ces philosophes disgraciés, qui se retirent à deux lieues de Paris, pour éviter la ville, le monde et la cour. Sans doute on t'opposerait de nouveau obstacles ; tu trouverais comme jadis, des envieux sans pudeur, et des critiques sans bonne foi ; mais ton courage serait encore digne de ton génie. Tu distinguas l'imposteur de l'homme religieux ; tu saurais séparer le faux philosophe du véritable ami de la sagesse ; le novateur factieux, du citoyen qui travaille à d'utiles découvertes ; le charla-

tan littéraire, de l'écrivain qui dédaigne les succès d'un jour, et qui n'aspire qu'aux suffrages de la postérité. Tu saurais peindre le courtisan, sans offenser la cour; l'ambitieux, sans atteindre l'homme qui se dévoue au service de sa patrie; le flatteur, sans outrager le sujet qui rend un hommage légitime à son prince. Et si, malgré tant d'efforts, tes travaux étaient méconnus; si, malgré tant de génie, tes chefs-d'œuvre étaient proscrits, tu te réfugierais aux pieds du trône, et tu y trouverais encore un grand monarque pour les protéger. Ah! Sans doute, le héros, qui d'un bras victorieux rouvrit le temple des muses, sourirait au plus cher favori de Thalie. Le souverain qui associe tous les talens à la gloire de son règne, est l'appui de l'écrivain qui en accroît la splendeur. Le législateur qui réforme son siècle est le soutien du moraliste qui l'éclaire. Non, Molière, tu ne l'implorerais pas en vain ce monarque invincible; il entendrait tes plaintes jusque dans le tumulte des camps; et, du haut de son char de triomphe, il te tendrait une main protectrice! Alors ta voix éloquente célébrerait ses bienfaits : dans l'ivresse de ta reconnaissance, tu t'écrierais encore, «*Nous vivons sous un prince* aussi juste que grand!» La France entière le répéterait avec toi; tu serais l'interprête de tes contemporains, et tu devancerais l'opinion des siècles à venir.

Réponse de M. le comte de Fontanes, président l'institut.

MONSIEUR,

Les honneurs littéraires ne sont pas seulement destinés à ceux dont les chefs-d'œuvre ont instruit et charmé le monde. Il est aussi quelque gloire pour ces talens aimables et faciles qui, d'âge en âge, ont fait l'ornement de nos sociétés les plus choisies, et sont devenus, en quelque sorte, les conservateurs des graces et de l'urbanité françaises.

Les grands écrivains sont connus et cités en tous lieux. L'admiration publique a prévenu leur panégy-

riste ; et dès que celui-ci se présente, il est interrompu par les regrets et les hommages universels qui retentissent sur leur tombeau ; en un mot, dès qu'on a prononcé le nom d'un grand-homme, on a déjà fait son éloge.

Des nuances plus fugitives et moins faciles à saisir forment les traits de ces auteurs ingénieux et légers, dont l'à-propos fut, pour ainsi dire, la première muse. Plus leur esprit souple et varié s'accommode aux circonstances qui l'inspirent, et plus il a quelquefois de peine à leur survivre. Mais si leur gloire est moins imposante et moins durable, elle est peut-être plus douce et plus tranquille. L'envie et la haine s'éloignent d'eux, car leurs succès sont peu disputés dans ces cercles brillans dont ils embellissent les fêtes. Dignes héritiers de nos vieux troubadours, prouvant par leur gaîté cette antique et joyeuse origine, ils courent dans tous les lieux où le plaisir les appelle ; ils entrent, une lyre à la main, dans le palais des princes ; ils paient noblement l'hospitalité dans ces demeures du luxe et de la grandeur, en y chassant la contrainte et les soucis par les jeux d'une muse badine, qui mêle plus d'une fois les leçons de la sagesse aux chants de la folie et du plaisir. Plus heureux encore, ils viennent s'asseoir aux banquets de l'amitié. Par-tout la joie redouble à leur passage. C'est la joie qui leur dicta ces vaudevilles piquans, ces refrains qu'une heureuse naïveté rendit populaires ; c'est la joie encore qui, mieux que l'or et la faveur, acquitta les vers qu'elle fit naître, en les répétant de la cour à la ville, et de la ville jusqu'aux extrémités de la France. Les fruits de leur imagination riante, après avoir charmé les contemporains, sont même recueillis avec soin par la postérité, s'ils réunissent la finesse au naturel, et la satyre agréable des mœurs au respect pour les bienséances sociales.

En peignant le troubadour moderne, n'ai-je pas tracé le caractère de M. Laujon? Il critique sans amertume, il folâtre sans licence : c'est un avantage qu'il eut sur Anacréon, auquel vous le comparez. Pour l'imiter en tout, il atteignit sa vieillesse. Mais

il ne se borna point, comme son modèle, à ne faire que des chansons ; il composa des pastorales intéressantes, des drames gracieux dont nos théâtres lyriques conservent encore la mémoire. La conformité des goûts le rapprocha, pendant sa vie, des Collé et des Favart ; et, pour me servir d'une expression de Voltaire, il va les rejoindre le dernier, *comme cadet de la famille.*

Les compagnons de ses plaisirs ne furent pas si heureux que lui. Ils n'entrèrent point dans ce sanctuaire des lettres, qu'ouvrirent à M. Laujon des succès de plus d'un genre, et l'intérêt que mérite un long âge honoré par une conduite irréprochable.

Nous avons cru juste, monsieur, de ne point vous faire attendre une distinction que d'autres ont briguée trop long-temps.

Vos premiers essais ont embelli le théâtre où brilla M. Laujon. En vous jouant dans la même carrière, vous méditiez un essor plus élevé. On vous a vu paraître avec éclat sur la scène de Molière. Vous n'avez point succombé sous la périlleuse entreprise d'une comédie de caractère en cinq actes et en vers ! Les applaudissemens du public ont déterminé nos suffrages plus que la bienveillance des illustres amis dont votre jeunesse a droit de s'honorer.

Je n'ai point vu la représentation de vos *Deux Gendres ;* je ne puis donc juger de tout leur effet ; mais j'ai eu le plaisir de les lire, et je ne m'étonne point de leur succès. Ce n'est point à vous qu'il faut dire :

Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas.

De meilleurs juges que moi, vos rivaux eux-mêmes, ont avoué qu'à ce mérite, qui n'est pas vulgaire, vous avez su joindre.

De l'intérêt, du comique, une fable.

Marchez d'un pas ferme et sûr dans la carrière où votre début est si glorieux ; justifiez par de nouveaux succès nos espérances et votre précoce renommée.

Jeune encore, c'est en homme déjà mûr que vous avez parlé de votre art dans le discours que cette assemblée vient d'entendre et d'applaudir. L'art de la comédie vous paraît sans limites. C'est ainsi que doit juger l'enthousiasme, et l'enthousiasme sied à la jeunesse. Vous observez très-bien que chaque génération apporte de nouvelles nuances à nos travers; qu'elle en varie les expressions, et peut fournir, à chaque époque, des couleurs différentes. Mais d'autres rapports dans les caractères sont-ils des caractères nouveaux? Croyez-vous, par exemple, que l'avare, le prodigue, le joueur, ne soient pas aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois? Tartuffe sans doute n'est plus dévot, Tartuffe est trop adroit pour choisir des rôles où l'on ne gagne plus rien. Il prend un autre déguisement; mais il reste toujours l'hypocrite. Les masques changent, et non les passions. Ceux qui ont exprimé les premiers traits de la nature n'ont-ils pas quelque avantage sur ceux qui n'en pourraient plus saisir que les variétés inconstantes? Toutefois, je me rassure, et je reconnais avec vous que les matériaux ne manqueront pas de long-temps à celui qui peint les ridicules. Je ne crois pas qu'en ce genre au moins on accuse la stérilité du siècle présent.

Vous avez su tracer avec sagesse les devoirs et les priviléges du poëte comique. Sans doute en attaquant les vices de la société, il doit toujours respecter les principes conservateurs qui la maintiennent. Mais en exigeant du génie cette circonspection salutaire, vous l'abandonnez ensuite à toute son audace. Vous réclamez pour lui des sauve-gardes et non des barrières.

En effet, quand les autorités étaient faibles et les exemples corrupteurs, les muses ont pu s'abandonner quelquefois à de coupables écarts. Mais ce danger n'est plus, aujourd'hui que tout est grand, fort et respecté sous le gouvernement qui les protége. Libres et sages désormais, leurs voix en auront plus d'autorité dans l'avenir. Elles sont chargées de transmettre à la mémoire des événemens inouis. Qu'on reconnaisse à la franchise de leur langage que tout est vrai dans leurs récits, quoique tout y soit merveilleux. Après avoir

conté tant de victoires, les trônes détruits ou donnés, les royaumes conquis en moins de temps qu'on ne prenait jadis une ville, elles célébreront sur-tout les grandes pensées du législateur et les travaux sans nombre qu'il exécute pour la splendeur et la prospérité de son vaste empire; un même Code gouvernant vingt nations diverses; une magnificence vraiment royale embellissant les cités; ce Louvre, que dix rois ébauchèrent, achevé par un seul, en quelques années; des canaux joignant les fleuves et les mers pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie; un art nouveau perfectionnant tous les jours les productions du sol français,

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles,
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

comme le disait un grand poëte à un grand roi. En un mot, les muses assises au pied du trône, en peignant ce règne glorieux, composeront leur tableau de ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans les siècles héroïques, et de plus sage dans les siècles éclairés. La postérité lira cette admirable histoire; et puisse-t-elle dire un jour que si jamais prince ne fut plus digne d'être loué, jamais, en louant, on ne connut mieux la dignité des lettres, l'intérêt des peuples et la vraie gloire des souverains!

MÉLANGES.

Réflexions sur le premier salon de concours d'exposition, ouvert à Bruxelles, le 9 Novembre 1811, par L. C. D. B.

Le goût pour les productions des beaux arts, sur-tout pour celles de la peinture, est devenu si général, qu'il vient d'avoir produit, comme par une espèce de prodige, une souscription, pour leur encouragement, aussitôt formée que conçue sous le titre de *Société des beaux-arts de Bruxelles*, dans laquelle l'homme qui aime vraiment sa patrie remarque, avec la plus vive satisfaction, la qualité, la générosité et le nombre extraordinairement considérable des souscripteurs.

Quoique les circonstances n'aient pas permis, à la nouvelle société, d'accorder, pour cette fois-ci, au-delà de six mois, à ceux qui voudraient concourir pour les différens prix qu'elle a proposés, le concours n'a pas laissé pour cela, d'avoir été très-nombreux, et d'avoir offert, parmi les aspirans, des artistes établis fort loin de Bruxelles.

Mais, ce qui surpasse toute attente, c'est la quantité presqu'incroyable d'ou-

vrages de l'art, qui ont été envoyés pour l'exposition dans un temps si limité, et l'affluence des curieux, dont la foule n'a cessé de remplir les salles pendant les six semaines qu'a duré l'exposition !

Puisse cet enthousiasme, si universel, engager nos artistes Belges à s'évertuer de faire renaître la gloire de l'école flamande, en cherchant à égaler le mérite des *Rubens*, des *Van Dyck*, des *Van Balen*, des *Jordaens*, des *Champaigne*, des *Gonzales*, des *Crayer*, des *Teniers*, des *Neefs*, des *Quesnoy*, des *Vorsterman* et de tant d'autres grands artistes flamands, dont les ouvrages immortels font aujourd'hui l'ornement des collections les plus renommées !

Le genre historique rend malheureusement ce souhait sur-tout nécessaire. Car, si l'on excepte M. le professeur *Herreyns*, les principaux artistes flamands, qui se sont occupés du genre historique, ont depuis long-temps abandonné les traces de ces grands modèles ; et tout occupés de la partie idéale de l'art et de l'imitation des statues antiques, ils ont substitué, peu-à-peu, des compositions froidement compassées, sentant les vases étrusques, et une couleur fade, sans effet ni vérité, aux compositions pleines de feu et de génie, au coloris vrai et vigoureux et au clair-obscur magique, qui distinguaient si éminemment les ouvrages

vrages des hommes célèbres qui ont illustré l'école flamande!

Aussi les Belges impartiaux ont-ils vu à regret que, quelque court qu'ait été le temps fixé pour ce premier concours, circonstance si avantageuse pour les artistes des Pays-Bas, le prix historique a été remporté, nonobstant le temps requis pour un long transport, par un tableau très-endommagé dans une de ses parties principales, et peint par un artiste de Bordeaux, nommé *Gassié*, élève de MM. *Vincent* et *La Cour* de Paris, et que l'accessit a été adjugé à M. *Lordon*, natif de la Guadeloupe, élève de M. *Prudhon* de Paris : quoiqu'il passe pour constant, que la moitié au moins des 20 tableaux historiques présentés au concours, est due à des artistes Belges, si l'on peut s'en rapporter à la voix publique, tandis que les billets contenant leurs noms n'ont pas été ouverts !

Heureusement que, dans les autres parties du concours, les artistes Belges ont beaucoup mieux réussi ! C'est ainsi que, entre les 7 concurrens pour le genre du paysage, dans lequel nous devons le rétablissement du bon goût aux habiles élèves formés par le défunt *Anthonissen* d'Anvers, le prix a été adjugé, par la voix unanime des 38 juges, au fils et élève de M. Van *Regemorter* d'Anvers. L'on peut dire avec vérité, que, si le

tableau couronné prouve combien le fils est digne d'un tel père; le clair de lune, sous le n°. 406 de l'exposition, ne prouve pas moins combien ce père était capable de former un tel élève.

M. *Huygens* de Bruxelles, amateur; élève de M. *Godecharle*, de Bruxelles aussi, a remporté avec applaudissement, le prix de sculpture; comme il avait remporté depuis peu le même prix à Gand; c'est-à-dire, sans avoir rencontré aucun concurrent.

Cette dernière circonstance offre une réflexion bien désolante pour tout Belge attaché à sa patrie! Savoir, que la sculpture, qui ne peut attendre ses encouragemens que des souverains, des grands seigneurs, des magistrats, des états, des corporations, des églises et des couvens, n'offre presque plus d'élèves dans la Belgique : tandis que celle-ci a été autrefois si fertile en sculpteurs du premier mérite, dont la mémoire ne périra jamais!

Le prix d'architecture, pour lequel il s'est présenté jusqu'à 15 concurrens, a été également adjugé à un jeune artiste de Bruxelles, M. *L. C. Louyet*, élève de M. *Henry* de Bruxelles, architecte de S. M.

Enfin des médailles d'honneur, pour le dessin, ont été décernées à MM. *F. J. Navez* de Charleroy et *P. Deroy* de Bruxelles.

Outre ces 36 morceaux, qui ont concouru pour les prix proposés, le nombre de ceux qui forment l'exposition proprement dite monte au-delà de 400, dont un tiers, à-peu-près, consiste en tableaux peints à l'huile. Les deux autres tiers sont formés par les miniatures, les aquarelles, les tableaux peints sur des plateaux de porcelaine, par quelques peintures cuites dans le verre, ou faites en cheveux, ou en broderie, par un grand nombre de dessins, par des gravures, par des ouvrages statuaires et même quelques découpures.

Nous nous garderons bien, de communiquer au public les observations critiques que nous avons faites sur beaucoup de ces ouvrages, persuadés, que cela servirait plutôt à en intimider et dégoûter les auteurs, ou à révolter leur amour-propre, qu'à les corriger. Aussi n'avons nous pu lire, sans la plus extrême indignation, un pamphlet manuscrit, vraiment infame, que le vil intérêt et la plus basse jalousie se sont permis de répandre, plutôt contre les personnes, que contre les ouvrages de plusieurs artistes honnêtes, qui ont contribué par leur travail à cette exposition. Les louanges fades et outrées que ces calomniateurs ont eu la maladresse de prodiguer à certains artistes, et le genre d'occupations de la plupart de ceux qu'ils ont cher-

ché à dénigrer, les ont si bien démasqués aux yeux des lecteurs clairvoyans, qu'ils ne sont que trop bien connus aujourd'hui : aussi croyons nous pouvoir nous dispenser d'augmenter leur infamie en déclinant leur nom.

Mais, si nos principes nous empêchent de nuire, par la publicité, à ceux qui méritent notre censure, parmi les auteurs des ouvrages exposés, nous nous flattons néanmoins, que la désapprobation journalière, dont les nombreux spectateurs n'ont cessé de marquer leurs productions, ne peut leur être inconnue, et qu'elle suffira, pour inspirer le désir efficace de se corriger, à tous ceux que l'amour-propre n'a pas rendus tout-à-fait aveugles.

D'un autre côté, nous nous faisons un devoir bien doux, d'accorder un juste tribut d'éloges à celles des productions de l'art qui nous ont paru les plus méritantes, et qui ont le plus attiré l'attention des spectateurs pendant l'exposition.

Parmi les tableaux à l'huile, nous sommes fâchés de devoir dire, que, dans tous ceux qui appartiennent au genre historique, un seul morceau *à composition*, nous a paru tenir en quelque façon les traces de la bonne école flamande. Aussi aurait-il pu nous satisfaire complètement, si l'épaule, et sur-tout

la tête de la femme appuyaient, comme il convient, sur le sac qui doit les soutenir, et si la lumière y était mieux dégradée et, par conséquent, le clair-obscur plus vrai et plus magique. Cette aimable composition, qui représente, sous le nº. 294, des voyageurs orientaux endormis au pied d'un arbre, figures de grandeur naturelle, est due au pinceau de M. *P. J. Van Brée*, élève de M. son frère, premier professeur de l'académie d'Anvers.

Dans une disette si grande de bonnes productions du genre historique, nous sommes charmés de pouvoir citer encore avec éloge un autre tableau, mais qui ne présente qu'une seule figure; savoir : la sainte Cécile, nº. 432 2º., grandeur naturelle, pinçant une harpe et chantant; par M. *C. Cels*, d'Anvers, qui a montré un véritable talent, par le dessin, l'attitude et sur-tout par les draperies de cette figure, dans la tête de laquelle il a néanmoins péché contre le clair-obscur, cet écueil, si fatal pour la plupart des peintres modernes, mais que ce même artiste a su éviter, avec le succès le plus complet et à son très-grand honneur, dans le nº. 43, qui représente, sous l'effet très-piquant de la lumière entrant par une fenêtre, l'intérieur d'un salon au-dessus de la boucherie d'Anvers. Tableau, copié sur la na-

ture par un pinceau habile, et dont justement pour cette raison, la vérité est devenue tellement magique, que nonobstant sa petitesse, il a fait l'admiration de tous les spectateurs tant qu'a duré l'exposition, et qu'il y a eu vraiment concours d'amateurs pour l'acquérir.

Nous terminerons nos réflexions, sur les tableaux du genre historique, par observer encore que, quoique peu satisfaits en général du coloris actuel de M. *Jos. Paelinck*, artiste de Gand, étudiant à Rome en ce moment, les draperies de sa Madonne, n°. 386, et certaine vigueur fort éloignée du coloris fade et de mauvais goût qu'on a introduit aux Pays-Bas, nous font espérer, que cet artiste, de retour dans sa patrie, pourra être charmé et éclairé par la magie et la vérité du petit nombre de bons tableaux de notre école, que nous avons encore le bonheur de posséder, après en avoir tant perdu.

Les peintres de portraits, toujours réduits à travailler d'après nature, ont beaucoup plus contribué, à l'honneur de l'exposition, que ceux du genre historique. C'est ainsi qu'au n°. 284, le jeune Mr. *Tieleman*, de Lierre, élève de M. *David*, a réuni, en un groupe, les portraits de sa mère et de sa sœur, à mi-corps grandeur naturelle, d'une manière si vivante et si parlante, sur-tout avec une expression si animée,

que l'art ne peut guères aller au-delà. Malheureusement, la pâleur extraordinaire du teint de ces deux personnes, que l'artiste assure être générale dans sa famille, empêche ce tableau d'être aussi agréable qu'il est étonnant; et il est à croire, qu'avec un peu plus d'expérience, M. *Tieleman* aurait su rompre cette pâleur monotone, au moyen des draperies, des reflets, ou bien du clair-obscur.

Sous le n°. 293, M. *P. J. Van Brée*, d'Anvers, a représenté, avec autant d'élégance et de grace que de vérité, sa sœur, grandeur naturelle, montant sur une terrasse en plein air.

Entre les portraits de M. *Verhulst*, professeur de l'académie de Bruxelles, on admire par préférence celui en pied grandeur naturelle du général de division *Chambarlhac*, n°. 313, celui du Sr. *Terry* à mi-corps, n°. 315, celui du célèbre statuaire *Godecharle* à mi-jambe, n°. 316, mais sur-tout celui à mi-corps du ci-devant comte *de Liedekerken*, n°. 317.

Le portrait en buste d'une femme, n°. 41, peint par M. *C. Cels*, celui d'un jeune homme n°. 241, peint par M. *Od-devaere*, de Bruges, et celui d'une vieille femme n°. 297, peint par M. *Vanderhaert* de Louvain, ont bien du mérite aussi : de même que les têtes de quelques portraits peints par M. *C. Coene*, artiste de Bruxelles, sur-tout la sienne.

M. *J. de Cauwer*, professeur de l'académie de Gand, offre, sous le no. 367, le portrait en pied grandeur naturelle de M. *Dellafaille*, ancien maire de Gand; et, sous le no. 368, un tableau représentant trois enfans, grandeur naturelle. Ces deux tableaux péchent, l'un par des ombres trop noires, l'autre par un faux clair-obscur, et tous deux par des figures trop attachées au fond. Mais ils annoncent d'ailleurs assez de talens, dans cet artiste, pour faire beaucoup espérer de lui, dès qu'il se sera corrigé de ces défauts vraiment choquans.

Le portrait de M. le colonel *Everts*, no. 87, peint par M. *De Landsheer* de Bruxelles, élève de M. *André Lens*, celui de M. *Picart*, no. 174, peint par M. *C. François* de Bruxelles, élève de son oncle, et quelques autres portraits encore, mériteraient que nous en fissions mention aussi. Mais nous nous sommes peut-être déjà arrêtés trop longtemps aux portraits peints à l'huile grandeur naturelle. Disons donc un mot aussi de ceux de petite forme.

Parmi ceux-ci se font remarquer, avec plaisir, les ouvrages très-soignés de Mme. *de la Tour*, artiste de Bruxelles, surtout le joli petit tableau, no. 89, où cette dame s'est représentée elle-même avec sa famille; composition fort agréable, mais qui le serait bien plus, si elle

ne péchait pas par le défaut, si ordinaire aux portraitistes, que les figures ne s'éloignent pas assez du fond.

Enfin le n°. 192, peint par M. *Hallez*, artiste de Mons, élève de la nature, offre un petit tableau de chevalet, vrai bijou de l'art dans son genre, représentant le général autrichien *Beaulieu*, en pied et en grand uniforme, près du monument érigé par les habitans de Marche à son fils unique, capitaine dans les chevaux-légers de *Latour*, jeune homme de la plus belle espérance, mort victorieux dans une affaire contre les rebelles, en 1790, sous les ordres de son père.

Ce charmant tableau, qui, de l'aveu à-peu-près général, a remporté la palme de l'exposition, ne le cède en rien, ni pour la ressemblance parfaite, ni pour l'expression, ni pour l'heureux choix des couleurs, ni pour l'exécution manuelle, aux bons tableaux anciens des écoles flamande et hollandaise. Mais, ce qui le rend surtout digne d'éloges, c'est que l'artiste a su tirer un parti si avantageux d'un accident de lumière supposé, fort extraordinaire, à la vérité, mais pas impossible, et qu'il a si judicieusement employé et dégradé le jour et l'ombre, qu'il en résulte l'effet le plus piquant et le plus agréable, en même-temps que le clair-obscur le plus magique et le plus harmonieux.

M. *Hallez*, s'est rendu également recommandable par le petit dessin, n°. 375, dans lequel il s'est représenté lui-même au crayon noir, et qui, nonobstant sa petite forme, n'a cessé d'attirer la foule des spectateurs. Si cet artiste peut traiter, avec une perfection égale, des compositions d'une certaine étendue, comme il a traité ces deux morceaux d'une seule figure, il pourra marcher de niveau avec les bons peintres des 16e. et 17e. siècles.

Nous avons dit, plus haut, que l'école d'*Anthonissen*, d'Anvers, a fait renaître le bon goût parmi les paysagistes aux Pays-Bas. En effet ! tout ce que l'exposition offre de méritant, en paysages, est dû à ses disciples, ou aux élèves de ceux-ci. C'est ainsi, qu'on voit, au n°. 242, un morceau de M. *Ommeganck*, qui, sans être un des meilleurs ouvrages de cet habile artiste, ne laisse pas d'avoir bien du mérite et de soutenir sa réputation si justement acquise. C'est ainsi encore, que le n°. 406 est une nouvelle preuve du mérite, si long-temps connu, de M. *Van Regemorter*, le père, comme les numéros 309 et 310 sont des témoignages irrécusables du grand mérite qu'annonce son fils, le même qui a remporté le prix du paysage.

Quatre compositions capitales, du plus brillant effet, sous les numéros 135, 136, 137 et 138, font honneur au talent de

M. *J. B. De Roy*, artiste de Bruxelles. Nous souhaiterions seulement qu'il voulût bien faire un usage *plus décidé* de l'ostéologie des animaux, laquelle personne ne possède mieux que lui lorsqu'il dessine; alors, les groupes nombreux et bien entendus, dont il a enrichi ses tableaux, doubleraient le mérite de ses compositions. Son élève M. *Henri Van Assche* de Bruxelles, égale au moins son maître, en ce qui regarde le paysage, comme on peut s'en convaincre par les numéros 287, 288, 289, 290 et 404. Le n°. 290 offre, surtout, une harmonie entre les plans, et un accord entre les différentes parties du tableau, que nous souhaitons que cet habile artiste puisse ne jamais perdre de vue dans ses ouvrages! Nous regrettons néanmoins, que le groupe de figures, ajouté par une autre main à cette agréable composition, soit hors d'accord avec le reste, et nuise, par un ton trop clair et brillant, au ton général, sage et tranquille du paysage.

Enfin, ce qui prouve combien le goût pour les paysages prend de plus en plus faveur aux Pays-Bas, c'est que, parmi les tableaux assez nombreux, en ce genre, envoyés à l'exposition et dont nous ne pouvons faire une mention individuelle, nous en distinguons quatre, qui sont remarquables ne fut-ce que par la raison

qu'ils viennent de personnes desquelles on ne devait pas les attendre. Ces tableaux sont le nº. 390, paysage vraiment aimable et méritant, peint par Mlle. *Th: Pansius*, jeune artiste de Malines, qui ne travaille que pour son amusement : le nº. 101, que nous ne pouvons rapporter qu'aux paysages, et le nº. 105 qui ne s'en éloigne guères beaucoup, tous deux très-bien exécutés, surtout le premier qui est tout-à-fait agréable, par un peintre d'histoire, savoir M. *Delvaux* de Bruxelles, élève de M. *André Lens*. Le quatrième de ces paysages est le nº. 163, qui annonce d'excellentes dispositions dans son auteur, M. *Ducorron* d'Ath, dont nous ne soupçonnions seulement pas l'existence, surtout à Ath, avant cette exposition.

Pour terminer notre coup-d'œil sur les peintures à l'huile, il nous reste encore à dire un mot touchant les ouvrages de M. *Berré* d'Anvers, peintre d'animaux, et MM. *Speeckaert* et *Desprets* tous deux de Bruxelles, peintres de fleurs et de fruits.

Chacun de ces trois artistes a fourni plusieurs tableaux à l'exposition, dans lesquels on loue, avec raison, la fraîcheur du coloris et la netteté, ainsi que la délicatesse de la touche. On loue d'ailleurs, dans les ouvrages de M. *Berré*, le dessin correct, l'action et les expres-

sions des animaux carnassiers, qui paraissent faits d'après nature; comme on loue, dans quelques morceaux des deux autres artistes, le bon choix des objets. Mais on désirerait, que tous trois fissent une meilleure distribution et dégradation de la lumière, selon la règle de la grappe du *Titien*. On désirerait aussi, que M. *Berré* étudiât un peu mieux le paysage, et qu'il choisît des sujets moins rebutans pour les personnes sensibles, et que les deux autres artistes fussent plus attentifs sur la disposition la plus avantageuse des objets, qu'ils font entrer dans leurs groupes.

Les miniatures, qui ont été assez nombreuses à cette exposition, y ont fait un très-bon effet, et ont tellement attiré la foule, qu'on a eu souvent peine d'en approcher. Aussi peut-on dire, sans exagération, qu'elles ont été très-bonnes et agréables en général. On ne peut néanmoins, sans injustice, refuser la palme à celles de Mlle. d'*Argent*, et de MM. *Autissier*, d'*Argent*, *De la Tour* et *Johns*, entre les ouvrages desquels il serait difficile de faire un choix, tant ils ont tous d'agrémens et de mérite. Aussi nous bornerons-nous à observer que Mlle. et M. d'*Argent*, tous deux élèves de M. *De la Tour*, mais peu ou point connus avant cette exposition, ont étonné tout le monde par le degré de perfection où ils ont

poussé leurs ouvrages. Nous ajouterons encore, que la seule miniature de M. *Johns*, qui s'y trouve, et qui est son propre portrait, n'a pas moins étonné les spectateurs par sa ressemblance presque magique, et par l'effet singulier que l'artiste y a su donner sans presqu'y employer des ombres.

Parmi les ouvrages peu nombreux de sculpture, qu'a offerts l'exposition, nous avons distingué, surtout le buste du frère de M. *Godecharle*, n°. 185, un cheval, n°. 215, par M. *Le Roy*, un Promethée par M. *Janssens*, n°. 198, et une nymphe par M. *Bertels*, n°. 25.

Les dessins très-nombreux nous offrent, en revanche, une moisson si abondante de morceaux louables que, par cela même, ils nous empêchent d'en parler en détail. Nous nous plaisons néanmoins à observer, qu'ils fournissent à-la-fois, une preuve convaincante, du goût qui anime nos concitoyens pour les beaux arts, et des progrès qu'ils y annoncent, ne fut-ce que par les échantillons de leurs talens acquis, qu'ont fournis à l'exposition 41 élèves de M. *Jacops* de Bruxelles, tant en dessins achevés, soit originaux soit copiés d'après des tableaux ou des estampes, qu'en dessins au trait : les uns et les autres desquels sont exécutés en général avec une netteté, une délicatesse et une vérité, qui ont réuni les suffra-

ges de la foule des spectateurs ; aussi, quelqu'extraordinaire que soit le mérite de certains d'entre ces morceaux, nous croyons ne pas devoir les désigner, crainte de nuire, par là, au mérite réel, quoiqu'un peu inférieur, de la plupart des autres.

Nous nous bornerons donc à féliciter la ville de Bruxelles, de posséder un homme comme M. *Jacops*, dont le zèle, nonobstant sa très-faible santé, ne cesse de répandre un goût actif pour les beaux arts parmi notre plus brillante jeunesse; laquelle ne peut manquer de devenir ci-après, par ses richesses et par ses connaissances acquises, un encouragement utile pour les artistes de profession ! Aussi croyons-nous, que c'est à tort, que quelques-uns, entre ceux-ci, affectent de parler, avec mépris, de la manière extrêmement soignée qu'enseigne M. *Jacops* à ses élèves.

Nous ne prétendons pas nier que, pour ceux qui par état se consacrent à la peinture, il convient, que la main s'accoutume de bonne heure à manier le crayon avec franchise et avec fermeté. Mais tel n'est pas le cas des élèves de M. *Jacops*, dont très-probablement aucun n'a le projet de devenir peintre de profession, et qui semblent n'avoir d'autre but que de parvenir à faire des dessins qui, par leur netteté, leur exactitude et la délicatesse

de leur exécution, puissent flatter tous les yeux ! Et nous croyons que, sous ce point de vue, M. *Jacops* est un excellent guide pour eux. Nous sommes d'ailleurs convaincus, que *Lairesse* a eu raison de dire, qu'un peintre qui commence par une exécution très-soignée, pourra toujours, après, s'accoutumer à une manière hardie aussi : mais que celui, qui a commencé par une manière hardie, ne pourra plus parvenir, après, à une exécution précieuse.

Après avoir rendu à M. *Jacops* et à ses nombreux élèves, le tribut d'éloges qui leur est dû, il nous reste encore à faire une mention bien honorable de M. *Van Coetsem*, qui se distingue dans le même genre à Gand, comme le prouvent, quoiqu'à un degré un peu moindre, plusieurs dessins, entre ceux qui ont été envoyés pour l'exposition, par dix de ses élèves.

Les estampes, qui ont fait partie de cette exposition, se réduisent à un assez petit nombre, il est vrai, mais elles nous ont procuré néanmoins la satisfaction inespérée, de voir plusieurs ouvrages d'un jeune graveur, né à Bruxelles, qui paraît devoir lutter de mérite, avec les grands hommes, qui ont autrefois, sous la direction des *Rubens* et des *Van Dyck*, poussé la gravure au plus haut point de perfection dans la Belgique.

Ce jeune artiste est M. *Cardon*, fils, élève de son père, et qui a perfectionné son talent en voyageant, surtout en Angleterre. Les numéros 33, 34, 35 et 36, offrent deux sujets historiques et un assez bon nombre de portraits gravés par lui en taille-douce, dont chaque morceau contribue à prouver son talent. Mais *la femme adultère* d'après *Rubens*, sous le n°. 33, qui est une petite estampe en largeur, est une vraie merveille de la gravure, et suffirait seule pour immortaliser notre artiste, qui a su y faire revivre, et pour ainsi dire perfectionner, l'art vraiment étonnant, que le grand *Rubens* avait enseigné aux *Vorsterman*, aux *Bolswert* et aux *Pontius*, mais qui avait été enterré avec eux !

Cet art merveilleux, perdu depuis plus d'un siècle et que M. *Cardon* nous fait revoir le premier, consiste à rendre dans une estampe, uniquement par du noir et du blanc, non-seulement les formes des corps et leur clair-obscur, mais aussi l'effet et la valeur de leurs couleurs propres, selon la différence de leur nature, comme l'a observé depuis peu un auteur moderne.

Le père de cet excellent artiste assure, que son fils est occupé en ce moment à graver, en taille-douce, *la visitation d'Elisabeth chez Marie*, admirable chef-d'œuvre de *Rubens*, sorti depuis peu de

la collection de M. le conseiller *De Buttin*, à Bruxelles. Nous osons prédire que, si M. *Cardon* réussit dans ce nouveau travail autant qu'il a réussi dans la *femme adultère*, cette estampe fera époque dans l'art, et placera son auteur au premier rang parmi les graveurs vivans !

Ces réflexions étaient déjà presque toutes imprimées, lorsqu'il a paru encore plusieurs tableaux nouveaux à l'exposition; entre lesquels nous en avons remarqué quatre, peints par M. *Caal*, de Flessingue, qui méritent que nous en parlions ici séparément, n'ayant pu en parler à leur place convenable. Ces quatre morceaux consistent, en une pièce de gibier mort, en deux petits paysages avec animaux, et en un hiver.

Chacun de ces tableaux est plus ou moins digne d'éloges du côté de la composition, du dessin et de l'exécution infiniment soignée. Nous désirerions néanmoins, que ce jeune artiste, qui annonce de si belles espérances, s'appliquât d'avantage au clair-obscur général et à l'harmonie qui en résulte. C'est son hiver sur-tout, qui nous impose la nécessité de cette réflexion; comme il nous fournit aussi l'occasion de dire, que, la longueur des figures nous a paru y être poussée trop loin et se trouver en disproportion avec quelques têtes. Enfin, quoiqu'admirant, comme nous devons,

le pinceau précieux de M. *Caal*, nous nous permettrons de lui dire, que ce qui est un très-grand mérite pour les intérieurs et les tableaux de conversation, n'est pas toujours à conseiller dans les paysages, qui exigent, en général des touches plus visibles, pour éviter de tomber dans l'émail ou la porcelaine, comme *Van Gool*, *Wigmana* et plusieurs autres ont fait.

Nous prévenons nos lecteurs que, si quelqu'un désire publier des observations critiques contre ces réflexions, il peut les faire parvenir, au directeur propriétaire de ce journal, et il peut être assuré, qu'elles y seront insérées, avec la plus grande impartialité, pourvu qu'elles soient écrites avec la décence requise, et qu'elles ne sentent ni le pamphlet ni la satyre, mais qu'elles tendent uniquement à encourager et à perfectionner les beaux-arts, dans la Belgique, qui en a été autrefois si long-temps la patrie !

Sur l'analyse en philosophie.

C'est à Platon que nous sommes redevables de l'*analyse*; méthode précieuse, dont cet illustre philosophe également ingénieux et profond, imagina le premier de faire usage en géométrie, et qui par

l'application de l'algèbre, qu'y ajoutèrent principalement les modernes, est devenue entre leurs mains la source des découvertes les plus brillantes dans les arts et dans les sciences. Peu de personnes ont une idée bien nette et bien juste de cette *analyse*, peut-être même parmi les géomètres qui l'employent avec le plus grand succès (1). Mais les vertus étonnantes qu'on lui attribuait généralement, fixèrent enfin sur elle les yeux des philosophes de nos jours. Plusieurs d'entr'eux se demandèrent, si l'introduction d'une pareille méthode dans les sciences philosophiques, ne serait pas propre à procurer des lumières également étendues sur les objets qui sont de leur ressort? Et bientôt on se persuada que la chose était possible. Il fut donc provisoirement résolu d'admettre en philosophie une méthode qui se nommerait *analyse*, sans cependant qu'on fût encore précisément d'accord sur ce qu'elle serait. La preuve en est la question proposée par l'académie de Berlin pour sujet du concours de

---

(1) Je me suis principalement attaché à éclaircir ce point important dans mon *Essai sur la théorie du raisonnement*. Voyez surtout la digression sur la *synthèse* et l'*analyse*, insérée parmi les observations sur la *logique de Condillac*, qui font partie de ce même ouvrage. J'ose me flatter que je l'ai mis à portée d'être compris par tout lecteur, à qui les premiers élémens des sciences mathématiques ne sont pas tout-à fait étrangers.

l'an 1805, dont je rapporterai tout à l'heure l'énoncé.

Condillac fut un des premiers à donner aux philosophes l'éveil sur ce point. Toute sa *logique* porte sur cette *analyse* à déterminer. Il s'en explique ouvertement dès les premières pages de cet ouvrage. Mais si l'on s'en tient à l'exposé qu'il en fait, il est clair qu'elle se réduit à une *analyse descriptive*, c'est-à-dire, à examiner bien en détail le sujet dont on se propose d'acquérir la connaissance; ce que tout le monde conviendra sans doute être un préliminaire indispensable, mais qui n'étendra jamais considérablement les progrès de la philosophie.

On alla encore plus loin vers le milieu du siècle dernier; on trouve en effet dans le second volume des *Miscellanea Taurinensia* pour les années 1760 et 61, un mémoire sous le titre: *Algebræ philosophicæ in usum artis inveniendi specimen primum, Lud. Richeri.* Mais jusqu'en 1805, on ignorait cependant encore, même en Allemagne où on s'est peut-être plus adonné à la philosophie que partout ailleurs, ce que devait être cette *analyse*, dont on se promettait tant de merveilles.

Ce fut à cette époque que l'académie de Berlin proposa la question dont je viens de faire mention, et dont voici l'énoncé, tel qu'il est consigné dans l'ouvrage intitulé: *Dissertation sur l'Analyse*

en philosophie, Mémoire sur la question, etc. déterminer avec précision la nature de l'analyse et de la méthode analytique en philosophie ; rechercher s'il est des moyens d'en assurer et d'en faciliter l'usage ; et détailler ces moyens, s'il y en a, par J. B. Maugras, etc., deuxième édition, 1808 (1).

Ce n'est point un extrait de cet ouvrage que je prétends donner ici. Mon unique but est de communiquer aux amateurs des sciences philosophiques, quelques réflexions que la lecture m'en a fait naître. Je commence par l'énoncé même de la question. J'y remarque d'abord qu'il semble établir en principe, que toute question philosophique peut se traiter par cette *analyse*, dont il s'agit cependant encore de déterminer la nature. Or, si elle se trouve être analogue à celle de l'*analyse* mathématique, il n'y a pas de doute que ce principe ne soit parfaitement erroné. On peut en voir la démonstration dans mon *Essai*, *etc.* mentionné ci-dessus ; et j'y reviendrai plus tard. La question semble cependant avoir été résolue au gré de l'académie, puisque le prix a été adjugé. N'ayant point été jusqu'ici à portée de me procurer la lecture du mémoire couronné, j'ignore le parti qu'elle a pris à cet égard,

(1) On trouve cet ouvrage au bureau de ce journal.

et ce qu'elle s'est enfin déterminée à qualifier du titre d'*analyse philosophique*. Je dois donc me borner ici à quelques réflexions qui se sont présentées à moi en parcourant l'ouvrage de M. Maugras, et principalement le premier chapitre, qui traite plus spécialement de l'essence même de l'*Analyse*.

L'auteur (page 6.) semble conserver à cette expression sa signification primitive de *Décomposition*, ou *Dissolution*, regardant l'*analyse* comme une méthode qui décompose, et dissout, pour ainsi dire, le sujet qu'on considère, et mène ainsi du *connu* à l'*inconnu* : arrêtons-nous ici un instant. Il est clair que ce peu de lignes exprime bien manifestement la supposition tacitement contenue dans l'énoncé de la question, et dont j'ai déjà fait mention ; savoir, qu'il est toujours possible de parvenir en philosophie, du *connu* à l'*inconnu*, en analysant ; c'est-à-dire, en décomposant, et dissolvant, pour ainsi dire, l'objet de ses recherches. Cette manière de caractériser l'*analyse* ne s'éloigne pas entièrement de celle dont les géomètres considèrent ce qu'ils nomment ainsi. J'ai fait voir ailleurs (1) plus au long en quoi consiste chez eux cette décomposition ; je me bornerai donc ici à l'indiquer aussi brièvement que le com-

(1) Même ouvrage cité plus haut.

porte la clarté nécessaire dans une matière aussi abstraite par elle-même.

Il y a deux façons très-différentes de connaître une même chose ; la première consiste à la connaître tout simplement telle qu'elle est en soi, et qu'elle se présente à nous : c'est ce qu'on peut appeler la connaissance *immédiate*, *directe*, ou *parfaite*. Ainsi, on me dit qu'une pièce d'étoffe a quatre cinquièmes d'aune de longueur ; mes sens me font à l'instant connaître tout ce que j'ai besoin de savoir, sans explication ultérieure. Voilà donc la connaissance immédiate ou parfaite, celle à laquelle on tend toujours à parvenir. Mais si on me dit que le nombre d'aunes que contient cette pièce, est tel que l'ajoutant à son carré, il en résultera, pour somme, le carré de ce même nombre pris une fois et demi, cette longueur n'en sera pas moins déterminée ; mais je n'en aurai qu'une connaissance *médiate*, *indirecte* ou *imparfaite*, qui exigera une explication ultérieure, pour que je puisse saisir le véritable sens de cet exposé ; ce sera une espèce d'énigme, dont il s'agit de trouver le mot. Or, c'est par l'*Analyse*, que dans ce cas, le géomètre parvient de cette connaissance *imparfaite* à la connaissance *parfaite*, qui lui est nécessaire pour se former une idée claire et distincte de cette longueur.

Cet

Cet exemple très-simple prouve assez que l'*analyse* des géomètres n'est pas purement une méthode de ségrégation, une *analyse descriptive* comme celle de Condillac, quoi qu'après avoir si clairement manifesté ce qu'il entend par son *analyse*, il affirme bien positivement qu'il n'y en a qu'une seule, et que celle des géomètres est parfaitement la même. En effet, on aurait beau considérer l'énoncé de cette question et le tourner de tous les sens, jamais on ne parviendrait ainsi à la connaissance du nombre cherché, par la raison évidente que ce nombre n'étant pas connu d'avance, on ne peut en déterminer les parties ; et cependant en un trait de plume, l'*analyse* résout une pareille question ; c'est-à-dire, qu'elle mène du *connu* qui est l'énoncé lui-même, à l'*inconnu* qui est le nombre cherché.

Mais, me demandera-t-on peut-être, en quoi consiste donc ici la prétendue décomposition qui vous autorise à donner à cette méthode le nom d'*analyse*? Le voici. C'est que l'énoncé qui vous définit ce nombre, est un *composé* de divers élémens, tous formés de l'énoncé *simple* lui même auquel vous voulez parvenir; savoir, de celui qui donne le carré de ce nombre, et de celui qui donne le carré de ce même nombre pris une fois et demi, mais tellement enlacés les uns

dans les autres, que par la simple intuition, l'esprit le plus clairvoyant ne saurait les dégager. Il faut donc pour y parvenir, une méthode de décomposition appropriée à ce genre d'enlacement; et cela parce qu'en effet ce qui vous est connu, c'est-à-dire, l'énoncé, contient non-seulement *essentiellement*, mais même *formellement*, quoique d'une manière très-compliquée, et non par simple agrégation, l'inconnu que vous cherchez.

Ainsi en mathématiques, lorsqu'une proposition est énoncée d'une manière compliquée ou composée, c'est-à-dire, telle qu'elle ne donne pas immédiatement la connaissance parfaite de ce que l'on veut savoir, il faut employer l'*analyse*, afin de rendre à cet énoncé toute la simplicité, la clarté et la précision nécessaires; ou en d'autres termes, afin de découvrir le mot de l'énigme; car, comme je l'ai déjà dit, un pareil énoncé rentre en quelque sorte dans cette classe.

Mais si ce qui m'est connu est un énoncé simple; par exemple, on me donne un cercle, et on me demande d'y inscrire un polygone quelconque régulier d'un nombre de côtés déterminé; voilà assurément un énoncé très-clair, très-précis, et en un mot très-simple: l'*inconnu* est la longueur du côté du polygone à inscrire; et il est évidemment un *composé*, puisque c'est en combinant la nature et

la grandeur du cercle donné, avec la condition de le diviser exactement dans le nombre de parties égales assigné, que cette longueur peut seulement se déterminer. Il ne s'agira donc plus ici d'*analyse*, c'est-à-dire, de décomposition. Car des deux *simples* que je connais; savoir, d'un côté la nature et la grandeur du clercle, et de l'autre la condition à remplir de le diviser de la manière indiquée, aucun ne contient la longueur du côté cherchée, qui est un *composé* des deux; tout comme de deux cordons qu'on tord ensemble pour en former une corde, aucun ne contient cette corde toute formée; et de deux métaux qu'on allie ensemble, aucun ne contient le mélange qui en doit résulter. C'est donc la *synthèse*; c'est-à-dire, une méthode réelle de composition, qu'il faudra employer dans ce dernier cas; par la même raison que si on me disait, au contraire: la longueur du côté d'un certain pentagone régulier, par exemple, inscrit dans un cercle, est de tant de pieds; cet énoncé contenant, non-seulement *essentiellement*, mais même *formellement* en soi la détermination de la longueur du rayon de ce cercle qu'on veut connaître, laquelle s'y trouve combinée avec la condition que ce même côté soit la corde d'un arc de 72 degrés; ou en d'autres termes, l'énoncé *simple* de cette

longueur, ne s'y présentant que sous une forme modifiée par cette même condition, ce serait encore l'*analyse* qui devrait nous guider dans cette recherche.

Nous pouvons donc déjà regarder comme une vérité incontestable que toute question mathématique n'est pas susceptible d'être traitée par l'*analyse*; et qu'il en est, au contraire, un grand nombre qui appartiennent uniquement et exclusivement à la *synthèse*; à cette même *synthèse*, si décriée, si calomniée par Condillac, et qu'il excluait même absolument des mathématiques. Et le principe sur lequel porte la démonstration de cette vérité, est que dans ces sciences, résoudre un problême consiste tantôt à réduire son énoncé *composé* à l'énoncé *simple*, ou ses énoncés *composés* aux énoncés *simples*, qui forme ou qui forment sa véritable essence; car il peut y en avoir un nombre quelconque, comme dans les problêmes à plusieurs *inconnues*, où il se rencontre alors le même nombre d'énoncés *composés* simultanés, exprimant différentes conditions à remplir; et tantôt, au contraire, à combiner ensemble différens énoncés *simples*, afin de parvenir à un résultat qui satisfasse en même-temps à toutes les conditions exprimées par ces diverses *données*.

La marche que nous prescrit maintenant la saine logique, est évidemment

d'examiner si les sciences philosophiques présentent également des énoncés *simples* et des énoncés *composés* d'une même question (en conservant toujours au mot *composés* la même signification d'enlacement quelconque); et si en ce cas les questions s'y produisent, tantôt sous la forme d'un énoncé *composé* qu'il faille réduire à son *simple*; et tantôt, au contraire, sous celle d'énoncés *simples* qu'il faille combiner ensemble. Car dans cette supposition, il est clair que l'*analyse* sera aussi loin d'être une méthode générale de solution en philosophie qu'en mathématiques.

Pour cela nous commencerons par poser ici solidement en principe, que toute question vraiment philosophique, et j'entends par là toute question sur des matières scientifiques, non-seulement dignes d'occuper un philosophe, mais encore telles qu'elles ne soient point en même-temps inaccessibles à nos facultés; que toute pareille question, dis-je, n'a pour but que d'établir un certain rapport entre des causes et leur effet. Et d'abord, toutes celles qui ont trait à la physique, sont incontestablement de ce genre; puisqu'il s'y agit toujours, ou de trouver les causes d'un effet connu, ou de prévoir l'effet de causes supposées telles.

Si de là nous passons à la méthaphysique, je crois lui donner toute l'éten-

due dont elle est susceptible, en y comprenant les cinq points suivans; savoir : 1°. l'existence de Dieu ; 2°. l'immortalité de l'ame; 3°. la liberté de nos actions ; 4°. les opérations de notre entendement; et enfin 5°. la dialectique.

Sans doute le premier, celui de l'existence de Dieu, présente une question du plus grand intérêt. Mais est-il donné à l'homme, aidé de sa seule raison, d'y répondre d'une manière satisfaisante? Qu'il existe un Etre éternel, intelligent, ce serait une absurdité que d'en douter. En effet, chacun de nous sait que son existence a eu un commencement, et que bientôt elle aura une fin; qu'il n'existe donc pas nécessairement par lui-même, mais par la détermination d'un être souverainement intelligent, supérieur et antérieur à lui et à tout ce qui existe; qui seul est l'être *autogène*, existant par lui-même, et tellement nécessaire, que sa *non existence* impliquerait contradiction. Mais, me direz-vous, ne sont-ce pas là des preuves assez convaincantes qu'il y a un Dieu? D'accord: c'en est assez pour persuader l'homme qui s'abandonne à sa propre conviction intérieure; mais cela suffira-t-il pour forcer dans ses derniers retranchemens celui qui s'y refuse? Au reste, ce serait aussi là remonter de l'effet à la cause : mais ne nous dissimulons pas que la par-

faite impuissance où nous nous trouvons, de nous former même l'idée du rapport qui existe entre la créature et le créateur, qui sont ici l'effet et la cause, nous impose l'obligation de ne point abuser vainement de nos facultés, pour scruter indiscrettement ce que nous ne sommes point appellés à mieux connaître.

Il en est de même de l'immortalité de l'ame. Il n'y a sans doute personne, pour peu qu'il descende sérieusement en lui-même, et qu'il réfléchisse au sentiment qu'il a de sa propre existence, et à la spontanéité de ses pensées et de ses actions; il n'y a personne, dis-je, qui ne se persuade aussitôt qu'il est en lui quelque chose d'impérissable, *divinæ particula auræ*. Mais il n'est point également facile de le prouver aux autres. Nous sommes loin de pouvoir assigner, avec toute la certitude et la précision qu'exigerait une pareille démonstration, les justes limites qui séparent nos facultés intellectuelles, de celles de tant d'autres animaux, auxquels cependant nous ne faisons aucune difficulté de refuser une ame immortelle. D'ailleurs, comment oserions-nous prétendre établir un rapport quelconque, soit de convenance, soit de disconvenance, entre deux termes tels que l'ame et le néant, dont nous ne saurions même nous former l'idée? Avouons donc plutôt franchement

l'impuissance où nous sommes, de résoudre, d'après nos seules lumières, une pareille question.

La liberté de nos actions, ou notre libre arbitre, semble encore être un problême du même genre. C'est aussi une vérité de fait à discuter : cela est, ou cela n'est pas. Mais, me dites-vous, nous avons tous les jours des preuves évidentes que cela est. Nous délibérons ; nous agissons en conséquence de ces délibérations, etc., etc. Soit ! Ces preuves sont donc certaines actions qui vous sont connues, et qui, dites-vous, sont les effets de cette liberté. C'est tout ce que je veux ici. Vous connaissez les effets, et vous remontez aux causes ; dès lors cette question rentre dans ma proposition générale.

Passons maintenant aux opérations de notre entendement. Je les ai toutes réduites (ouvrage cité) à des opérations organiques, actives ou passives ; c'est-à dire, où l'ame intervient comme coopératrice, ou comme spectatrice ; telle est dans ce dernier cas la perception des idées *primaires*, et dans le premier le renouvellement spontané de ces mêmes idées, sans l'intervention des mêmes objets. Ainsi au concours de l'ame près, le reste est mécanique, et conséquemment du ressort de la physique. Quant à la dialectique, je n'entrerai ici

dans aucun détail; on en verra la raison plus bas.

Enfin la morale naturelle se réduit à une seule question : telle action est-elle juste ou licite? Or lorsqu'on a une fois parfaitement déterminé ce qui constitue le *juste* et le *licite* (1), cette question n'en est plus une. Au simple énoncé de l'action, le jugement doit s'ensuivre de lui-même à l'instant. Toute question de morale se réduit donc enfin à assigner le véritable caractère du *juste* et du *licite;* c'est-à-dire, la cause dont l'effet est de constituer telle action, action juste ou licite.

Nous conclurons donc définitivement, comme je l'ai avancé dans l'ouvrage cité, que toute question vraiment philosophique ne présente en dernière analyse, qu'un rapport de la cause à l'effet, ou réciproquement. Ainsi en nous bornant à considérer ce seul rapport, toutes les conséquences que nous en déduirons, s'étendront à la totalité des questions que se propose la philosophie. Au reste on pourrait également y joindre aussi les autres sciences, telles que la politique, l'économique, le commerce, etc.,

(1) Le *licite* est ce qui est permis par la loi existante; le *juste*, ce qui est conforme aux premiers principes de l'ordre social. Voyez mois de Mai 1811, page 198.

dont le principal objet porte toujours sur un pareil rapport.

Au moyen de ce qui précède, nous sommes enfin parvenus à écarter tout ce qu'il y avait de vague dans le point qui nous reste à discuter. Il présente maintenant un champ très-resserré et parfaitement arrêté; et voici la question très-claire et très-précise que nous avons désormais à résoudre : la cause et son effet sont-ils entr'eux dans un rapport quelconque du *simple* au *composé*, du contenu au contenant?

Lorsque je me suis formé l'idée bien adéquate d'une cause quelconque, c'est-à-dire, y compris tous les accessoires qui concourent à modifier son action, il est certain que cette connaissance me suffit pour acquérir celle de l'effet qui en doit résulter, lequel se trouve par là complettement déterminé. L'idée adéquate de la cause semble donc, en ce sens, contenir celle de l'effet, puisqu'on peut déduire celle-ci de la première : prenons un exemple. Je sais que l'air est un fluide élastique pesant, et je connais également l'usage du baromètre. Il me sera dès-lors facile de conclure que le mercure y descendra à mesure que je m'éleverai au-dessus de l'horizon. La pesanteur de l'air est une idée simple, telle que la donne immédiatement l'observation. Celle de la propriété du baro-

mètre en est également une; et de la combinaison de ces deux résulte celle de l'effet prévu, qui est conséquemment un composé des deux premières.

Maintenant peut-on réellement dire que la cause, qui est ici la pesanteur de l'air, contienne en soi l'effet qui est l'abaissement du mercure dans le baromètre? Pas plus assurément que dans le problême ci-dessus, la condition de la division de la circonférence en cinq parties égales, conjointement avec la grandeur connue du rayon du cercle, ne contenaient la longueur déterminée du côté du pentagone régulier inscrit; pas plus que lorsqu'on mêle du jaune et du bleu, pour en faire du vert, ce jaune ou ce bleu, ou tous deux ensemble, ne contiennent le vert qui résultera de leur mélange; pas plus enfin que la diagonale, parcourue par un mobile poussé en même-temps selon deux directions formant entr'elles un angle quelconque, n'est contenue dans l'ensemble actuel et non encore confondu de ces deux directions. Mais l'idée de la cause ou des causes simultanées, est celle de l'ensemble des élémens qui, lorsqu'ils seront confondus, doivent produire l'idée du résultat. L'exposé ou l'énoncé de la cause, d'un côté, et celui de l'effet, de l'autre, sont, le premier, un ensemble d'énoncés *simples*, représentant l'état au-

térieur des choses; le second, un énoncé *composé*, représentant le même état, considéré à une époque postérieure; c'est-à-dire, après la combinaison opérée, et déjà modifié par elle.

Voilà donc, comme dans les sciences mathématiques, 1°. deux énoncés d'un même état de choses, à la vérité à deux époques différentes, dont l'un, celui de la cause, est un *simple*, et l'autre, celui de l'effet, est un *composé*. Donc lorsqu'on descend de la cause à l'effet, on procède, non par *analyse*, c'est-à-dire, par décomposition, mais réellement par *synthèse*, en composant et combinant ensemble des élémens *simples*. Et au contraire, quand on remonte de l'effet à la cause, on procède par décomposition, en ce que l'on cherche à *décombiner* ou dégager les uns des autres, les divers élémens confondus dans la production d'un effet. Ainsi avant d'aller plus loin, nous conclurons ultérieurement, 2°. que dans ces mêmes sciences philosophiques les questions se présentent tantôt sous la forme d'un énoncé *composé* qu'il faut transformer en ses énoncés *simples*; et tantôt sous celle d'énoncés *simples* qu'il faut combiner ensemble pour en former un *composé*. Donc enfin l'*analyse* n'est pas plus ici une méthode générale de solution qu'en mathématiques : conclusion qui sert de réponse définitive à la

question que nous nous sommes proposé de résoudre.

Mais allons plus loin, et examinons si en effet on peut jamais employer dans ces sciences l'*analyse*, en conservant du moins à ce mot sa signification primitive de méthode de *decomposition*. Ce serait, comme nous venons de voir, dans le cas seulement où on remonte de l'effet à la cause. Or il faudrait pour cela que l'effet ou le *composé* contînt réellement la cause ou le *simple* Cette considération a lieu, à la vérité, dans les questions mathématiques, parce qu'on n'y considère que des nombres ou des lignes également représentant des nombres, d'où il résulte que les *simples* aussi bien que les *composés*, ne sont que des combinaisons plus ou moins compliquées des mêmes élémens, savoir, de nombres. Ainsi le *simple* se trouve nécessairement faire réellement partie du *composé*, sinon purement par agrégation, du moins par quelqu'espèce de combinaison ou d'enlacement; et comme l'*analyse* qu'on emploie dans ces sciences est appropriée à ce genre de *composition*, il n'est point étonnant que le *simple* se reproduise à la suite de l'opération. Il n'en est pas de même des sciences philosophiques, où l'on ne considère pas seulement des *quantités*, c'est-à-dire, des nombres, mais des *qualités*, qui n'ont entr'elles

aucune communauté d'élémens. Dès-lors l'idée ou l'expression de ce qui constitue l'effet, ne contient d'aucune manière celle de la cause qui le produit. On chercherait donc inutilement celle-ci, en analysant ou décomposant la première: prenons un exemple un peu compliqué, afin de le rendre plus démonstratif.

J'apperçois un arc-en-ciel, et j'ignore la cause de ce phénomène que je voudrais parvenir à connaître. Or ni l'idée ou l'image qui s'en imprime dans mon cerveau, ni son expression *arc en-ciel*, ne m'apprendront rien à cet égard. J'aurai beau vouloir appliquer ce que M. Maugras (page 8) appelle *analyse de déduction* ou *discursive* « qui s'exécute, » dit-il, en étalant toutes les propositions » immédiatement contenues les unes dans » les autres, depuis le principe jusqu'à » la conclusion »; il n'y a point ici de proposition mise en avant comme principe, mais seulement un phénomène apperçu, dont je veux trouver la cause. Comment puis-je donc entamer une pareille recherche? Voici, je crois, la seule méthode. Je commence par l'observation suivante: *J'apperçois ici des couleurs rangées dans le même ordre, que celles que présente le prisme exposé a un faisceau de rayons solaires.* Voilà une analogie et une *induction*, mais non une *déduction*; c'est une connaissance hors de mon

sujet, que j'introduis ici dans le raisonnement. Ce n'est donc plus là un déroulement successif de propositions déduites les unes des autres, mais bien plutôt une introduction successive de connaissances antérieurement acquises; et qui, par l'analogie que cèrtains effets ont avec celui qui m'occupe en cet instant, se présentent à mon esprit, comme étant propres à me guider dans ma recherche actuelle.

En effet la réflexion qui suivra cette première, sera : *ces couleurs que produit le prisme, sont dues aux différentes réfrangibilités des rayons qui en traversent l'epaisseur :* autre connaissance totalement étrangère et indépendante, tant de l'effet observé, que de la réflexion précédente, et que j'introduis de nouveau, comme un moyen apparent de parvenir à mon but. Viendront ensuite d'autres propositions qui ne sont nullement contenues dans cette dernière, ni les unes successivement dans les autres, savoir : *une goutte d'eau est egalement propre à mettre en action cette même différence de réfrangibilité; il faut, et il suffit pour cela, qu'un rayon se réfracte en entrant par l'hémisphère supérieur, se réfléchisse ensuite dans l'intérieur à la surface concave, et finisse par se réfracter de nouveau, à sa sortie par l'hémisphere inférieur* (en nous bor-

nant à considérer ici l'arc-en-ciel intérieur) etc. Tout cela n'est donc pas de l'*analyse discursive*, ni d'aucune espèce. C'est une suite d'expériences et de découvertes antérieures, dont je fais ici l'application à un phénomène, en qui j'apperçois une certaine analogie avec les faits que j'ai observés précédemment.

Que résulte-t-il de-là ? Que tant qu'on voudra conserver au mot *analyse*, la moindre trace de son acception primitive *décomposition*, jamais on ne pourra l'introduire dans les sciences philosophiques; et que si, au contraire, on ne lui en conserve aucune, il serait alors préférable, afin d'éviter de se servir d'expressions impropres, toujours déplacées, mais sur tout en philosophie, où l'exactitude en ce genre ne saurait être trop soigneusement observée; il serait, dis-je, préférable de lui donner une autre dénomination. C'est pour cette raison que dans l'ouvrage déjà cité, j'ai proposé de nommer cette méthode *rétrogressive* de raisonnement *anastrophe* (*regressus*); et son inverse, celle qui procède *progressivement* de la cause à l'effet, *prochorèse*, (*progressus*).

Revenons maintenant à l'*analyse discursive*. Ce n'est au fond que ce que j'ai nommé dans le même ouvrage, *méthode*

des intermédiaires (1) à laquelle je réduis toute la dialectique. Car il me semble qu'il ne faut pas beaucoup raisonner sur un art qui est uniquement destiné à enseigner aux autres à raisonner, ni en faire une science; sans quoi il y a pétition de principe. En effet celui qui serait en état de suivre et d'apprécier la validité de vos profonds raisonnemens, n'aurait plus besoin dès-lors de vos leçons. Voilà pourquoi je ne suis point entré ci-dessus en détail sur la dialectique, comme sur les autres parties de la métaphysique. Cette *méthode des intermédiaires* est en effet la plus propre à guider sûrement le raisonnement; mais elle n'est point une *analyse*. L'exemple (cité page 8), tire de la chimie de Lavoisier est peu propre à prouver le contraire de ce que j'avance ici. *Tous les corps sont compressibles; donc il n'y a point de contact dans la nature*, exprime, à la vérité, un rapport de l'effet à la cause. Mais ce rapport est trop immédiat : la première de ces deux propositions, qui présente l'effet apperçu, n'est nullement un *composé* relativement à la seconde qui en expose la cause. Celle-ci en dérive seulement comme lui étant

(1) On peut voir par la date de la préface, 1804, que j'y travaillais en 1803, avant même que la question dont il s'agit ici, ne fut proposée.

identique ; mais elle n'y est pas contenue. Il n'y a donc pas là d'*analyse*, en laissant du moins à ce mot une certaine analogie avec l'*analyse* des chimistes, comme M. Maugras l'exige avec raison pour la *synthèse*. Car dire que dans tout corps les molécules peuvent se rapprocher les unes des autres ; c'est-à-dire, que tout corps est compressible, est tout aussi simple et tout aussi clair, que de dire qu'il n'y a point entr'elles de contact.

De plus cette même méthode n'est autre que celle dont les géomètres se servent et se sont toujours servis. Mais ce n'est pas là ce qu'ils appellent *analyse*.

L'*analyse*, je le répète, consiste uniquement chez eux, en ce que l'on remonte du *réellement composé* au *simple* qui le compose ; comme la *synthèse*, en ce que l'on descend, au contraire, du *simple* à une *composition* aussi réelle dans le sens qui lui est propre, que la *synthèse* des chimistes l'est dans le sens physique. On peut s'en convaincre par les deux exemples que j'ai donnés ci-dessus ; le premier d'*analyse*, et le second de *synthèse* mathématiques. D'ailleurs cette *méthode des intermédiaires* est également applicable à celle-ci, comme je l'ai montré dans le même ouvrage. Quant aux raisonnemens qui procèdent selon ces deux méthodes, le premier est un raisonnement *analytique*, le second

un raisonnement *synthétique ;* mais ils ne sont proprement ni l'*analyse*, ni la *synthèse*.

M. Maugras proscrit aussi absolument cette dernière ; et du moment qu'il nommait *analyse* ce déroulement successif de propositions déduites les unes des autres, il fallait bien que l'autre, qui en est l'inverse, devînt (page 13) une méthode par laquelle les propositions développées par la première, rentreraient les unes dans les autres ; ce qui assurément ne présente aucun but d'utilité. Mais tout cela n'est qu'abus de mots. Qu'on laisse aux géomètres leur *synthèse*, qu'eux seuls peuvent connaître ; ou qu'avant de prétendre la juger, on se fasse aussi soi-même géomètre, et surtout géomètre se donnant la peine d'approfondir les choses, sans se borner à en faire machinalement usage. Quant aux sciences philosophiques, il est certain qu'elles sont susceptibles d'une application de la *synthèse* (voyez même ouvrage cité, § 88). Et au contraire, d'après la différence que j'ai déjà signalée entre les objets qui appartiennent à ces sciences, et ceux que considèrent les mathématiques, j'ose prévoir qu'il n'y existera jamais une méthode vraiment *analytique*. Examinons maintenant avec soin la distinction que M. Maugras établit entre son *analyse descendante* et son

analyse ascendante (page 11) : Peut-être nous ramenera-t-elle précisément, comme l'auteur le soupçonne, à celle qui existe entre l'*analyse* et la *synthèse*, ou plutôt entre l'*anastrophe* et la *prochorèse.*

Chez lui les deux termes de tout raisonnement philosophique, sont la sensation et la conclusion, je crois que le mot *conception* serait mieux approprié ; car il n'y a pas *conclusion*, mais seulement *conception* antérieure, dans le cas ou combinant ensemble dans son esprit différentes causes, on cherche le résultat que doit produire leur concours. Ainsi rapport de sensation à conception remplace ici mon rapport de l'effet aux causes. Car à la sensation appartient tout ce que nous connaissons par expérience, qui sont les effets. La conception, au contraire, embrasse tout ce que l'esprit conçoit et dispose, et dont il prévoit une certaine sensation à venir, ou tout ce qu'il conclut d'une sensation déjà passée, qui sont les causes d'où ces sensations dériveront ou sont déjà dérivées. Quoique ce nouveau point de vue, sous lequel l'auteur considère la généralité du raisonnement scientifique, en y joignant le petit amendement que je me permets d'y faire, me semble en effet plus philosophique que celui que j'ai adopté, il n'apporte cependant aucun changement

au fond de la théorie. L'unique différence qui se trouve nécessairement entre nous, est que M. Maugras, reconnaissant que nos idées nous sont transmises par nos sens, fait précéder nos conceptions, et sur-tout nos conclusions, par nos sensations. Ainsi il appelle *descendre*, passer de la sensation à la conception, ou chez lui à la conclusion; c'est-à-dire, de l'effet à la cause; et au contraire *monter* serait pour lui aller de la conception à la sensation, ou des causes à l'effet. Mes dénominations partent d'un tout autre principe. La cause précède l'effet; donc on descend ou on avance en allant de celle-là à celui-ci; et on remonte ou on recule dans l'hypothèse contraire. Ainsi cette différence ne tient qu'aux mots, et n'est d'aucune importance.

Nous conclurons de-là; 1°. que son *analyse ascendante* qui mène de la conception à la sensation, ou des causes à l'effet, est précisément ce que j'ai proposé (même ouvrage) de nommer *prochorèse* (*progressus*) dans les sciences philosophiques, et qui en mathématiques est connu sous le nom de *synthèse;* dénomination qu'on pourrait cependant, si ce n'est à cause de la symétrie, lui conserver sans le moindre inconvénient, même en philosophie, parce qu'il s'opère en effet alors dans ces sciences une véritable

composition, ou coalition des causes qui concourent à produire un seul effet complexe En voulez vous une nouvelle preuve? Examinez attentivement le second exemple que donne l'auteur (page 11) tiré des éloges des académiciens de Fontenelle. Il veut démontrer que l'étude des sections coniques est utile; c'est-à-dire, qu'un certain avantage pour l'humanité est l'effet produit par cette étude, qui en devient conséquemment la cause. Or pour cela, il rassemble d'abord les effets immédiats qu'elle peut produire. Ainsi ces courbes prises isolément, sont celles que décrivent les corps célestes: prises conjointement avec tous les arts qui ont donné naissance à l'optique en général et l'ont perfectionnée, elles servent à mesurer les révolutions des astres; l'ensemble de tout ce qui précède, conjointement avec les arts nécessaires à la construction, l'équippement, etc., des vaisseaux, et en général à la navigation, ainsi qu'au commerce, procure aux hommes des jouissances plus nombreuses et plus étendues... Voilà donc la totalité des causes, l'étude des sections coniques y comprise, qui s'unissent réellement entr'elles, et qui entrent toutes d'une manière palpable dans le raisonnement qui en déduit l'effet à produire; savoir un certain avantage pour le genre humain.

Nous conclurons 2°. que son *analyse*

descendante qui va de la sensation à la conception, ou de l'effet aux causes, est au contraire, ce que j'ai nommé au même endroit *anastrophe* (*regressus*), et ce que dans les mathématiques on appelle simplement *analyse*; dénomination qui y est très-convenable, puisque nous avons vu que dans les questions qui appartiennent à ces dernières sciences, il s'opère dans ces cas là une véritable décomposition; mais qui ne peut avoir lieu en matière philosophique; parce que les causes et les effets ne sont pas, comme les nombres, des combinaisons plus ou moins compliquées d'une seule et même espèce d'élémens. D'où il suit que quoiqu'on opère sur un véritable *composé*, on ne peut cependant parvenir à en déduire les *simples* primitifs par voie analytique; c'est-à-dire, en décomposant l'énoncé qui présente le résultat de leur ensemble; comme l'exemple de la question sur l'arc-en-ciel l'a assez clairement prouvé.

Je terminerai cet écrit par une dernière réflexion sur la *synthèse* des géomètres. « Je ne m'oppose point, dit l'au-» teur, page 14, à la distinction d'une » méthode de recherche, et d'une métho-» de d'enseignement, etc. ». Mais ce n'est pas là du tout l'unique destination de la *synthèse* : je crois l'avoir prouvé assez clairement. Si on l'emploie de préférence dans l'enseignement ou la démonstration

d'un théorême, c'est qu'étant une fois parvenu à la connaissance de l'énoncé *simple* qu'on cherchait, on est le maître de partir de ce point connu, pour arriver par des compositions successives, jusqu'au résultat qui doit coïncider avec l'énoncé *composé* qui constitue ce problême. Vous me demandez, par exemple, quelle est la grandeur du cercle dans lequel le côté du triangle équilatéral inscrit aura telle longueur ? Une fois que j'ai résolu ce problême, je pars de la connaissance que je viens d'acquérir de la grandeur de ce cercle, pour vous prouver que dans cette hypothèse le côté du triangle en question sera en effet tel que vous le demandez. Appelleriez vous cela procéder d'une manière peu conforme à la saine raison ? Ou la marche du *simple* au *composé*, n'est-elle plus la marche naturelle à l'esprit humain, comme celle du *connu* à l'*inconnu* ? D'ailleurs ne perdons pas de vue que dans le raisonnement analytique, surtout lorsqu'on y emploie l'algèbre à qui il est redevable de sa plus grande efficacité, on n'apperçoit que l'entrée et la sortie du souterrain ténébreux par lequel on voyage : tout l'intermédiaire échappe à la vue la plus perçante La synthèse, au contraire, appliquée à la démonstration et exprimée en langage ordinaire, est une route à ciel découvert, pendant laquelle on ne cesse point un instant de se reconnaître.

reconnaître. C'est une comparaison dont je me suis déjà servi dans l'ouvrage cité, et que je reproduis ici parce qu'elle me paraît très-propre à assurer à la *synthèse* la préférence dans tout ce qui constitue la géométrie élémentaire. D'autant que cette méthode, ainsi traitée, habitue insensiblement l'esprit à une grande précision dans le choix des expressions, et dans l'enchaînement des propositions.

C. F. De Nieuport.

Sur le Groenland.

Une des contrées les plus septentrionales, les moins connues sous ses vrais rapports, c'est le Groenland, que des navigateurs norwégiens découvrirent au 10e. siècle, qui fut ensuite perdu de vue, et dont le Danemarck a pris possession dans les temps modernes. Peu de voyageurs cherchent cette plage lointaine, séjour des frimats, et pendant une grande partie de l'année entourée de glaçons flottans qui en rendent l'accès très-difficile. On ne peut obtenir de nouveaux renseignemens que par les agens du commerce et les missionnaires qui, les uns pour recueillir quelques profits incertains, les autres pour propager une doctrine bienfaisante, s'exposent aux dan-

gers d'une mer orageuse et aux âpres influences du climat le plus rigoureux. C'est ainsi que le gouvernement danois s'est procuré une relation exacte et détaillée, faisant connaître l'état le plus récent du Groenland, et qui a été publiée depuis peu en langue danoise. Nous allons en recueillir les traits les plus dignes d'attention, et nous commencerons par ceux qui se rapportent à la géographie, aux phénomènes physiques, aux productions, à l'industrie, et à la population.

Le Groenland, limitrophe de l'Amérique, s'étend autant qu'on le connaît jusqu'ici, depuis le 59e. jusqu'au 81e. degré, latitude nord. Selon les chroniques scandinaves, ce fut à l'est qu'abordèrent les Norwégiens qui découvrirent ce pays. Selon les mêmes chroniques, ces Norwégiens virent une terre présentant l'aspect le plus agréable, couverte de plantes, d'arbres, et à laquelle sa riche verdure fit donner le nom de Groenland, *contrée verte*. On a fait plusieurs tentatives pour retrouver cette terre heureuse; mais elles ont été inutiles. On n'a rencontré tout le long de la côte orientale, au lieu d'arbres et de plantes, que des glaçons entassés, qui se maintiennent pendant toute l'année, et qui écartent les plus intrépides navigateurs. Ce fut sans doute à l'ouest que descendirent les Norwégiens,

qu'ils apperçurent des traces de végétation, et qu'ils fondèrent quelques colonies. C'est aussi à l'ouest que se trouvent les établissemens créés depuis le commencement du dernier siècle pour la pêche de la baleine, et pour quelques échanges avec les naturels.

Ces établissemens sont maintenant au nombre de 14; le plus méridional, nommé Julianehab, est au 61e. degré. Le plus septentrional, nommé Upernavik, approche avec ses dépendances du 80e. On envoie du Groenland en Danemarck de l'huile de baleine, du poisson salé et séché, des fourrures et de l'édredon. Ces objets d'exportation forment annuellement une valeur de sept à huit cent mille fr. Les importations consistent en farines, en bois, en laines, en étoffes, tabac, eau-de-vie, épiceries; elles sont réparties entre les colons et les naturels, et se montent annuellement à environ trois cent mille francs.

C'est à Julianehab qu'il y a le plus d'activité, et que les colons trouvent le plus de moyens de subsistances. Ils entretiennent des vaches et des moutons, et cultivent quelques légumes. Les bouleaux qui croissent dans les terres voisines, leur fournissent en partie le bois dont ils ont besoin. Il paraît que ce fut dans la contrée où est cette colonie que les Norwégiens eurent jadis des établisse-

mens. On y a trouvé des ruines de maisons et d'églises qui ont été décrites par quelques auteurs danois. Mais quel a été le sort des Norwégiens ? Par quel événement cet essai de culture a-t-il été anéanti ? C'est à Rome, ce centre antique de tant de rapports, qu'on a retrouvé la trace d'une révolution arrivée sous le pôle. Dans une lettre du pape Nicolas V, adressée aux évêques d'Islande, et dont une copie est conservée, il est dit, que vers l'an 1418, le Groenland fut attaqué par une flotte ennemie; que les maisons et les églises furent pillées ou brûlées, et que les habitans tombèrent tous au pouvoir des ennemis, qui les emmenèrent comme prisonniers de guerre. Quelques personnes ont conjecturé que cette flotte était venue du pays des Esquimaux; mais il est plus vraisemblable qu'elle fut envoyée du nord de l'Ecosse, dont les habitans firent, au 4e. et au 5e. siècle, plusieurs expéditions de ce genre. Dans le même temps, la Norwège, mère-patrie des colonies groenlandaises, était accablée de la peste, de la guerre et de la famine, et ne pouvait s'occuper du Groenland. Le pays, abandonné à son malheureux sort, resta long-temps sans communication avec l'Europe.

Jusqu'ici, aucun naturaliste habile n'a parcouru le Groenland pour en exami-

ner les productions ; cependant, depuis que le Danemarck entretient des relations dans cette contrée, il est arrivé, par les navires qui font le commerce, plusieurs objets des trois règnes, importans pour l'histoire naturelle. Mais ils sont disséminés dans les cabinets des particuliers, et ne peuvent être considérés dans leur ensemble par les savans en état de les apprécier. C'est ce qui a engagé la direction du commerce à s'occuper de l'établissement d'un musée groenlandais, où seront réunis tous les objets remarquables qu'on enverra du Groenland.

Ce pays a des montagnes très-élevées, dont les flancs et les sommets sont éternellement couverts de neiges et de glaces. Celle qui est voisine de la colonie de Gothob se découvre en mer à la distance d'environ quarante lieues. Ces montagnes renferment, entr'autres substances minérales, de l'asbeste et une pierre molle et colorée que les Groenlandais façonnent en ustensiles et en vases. Un rocher a donné de la mine de cuivre assez riche; mais on n'a pas encore pu s'assurer s'il existe des filons réguliers. L'île de Disco, dans la baie du même nom, a une mine de charbon de terre dont les établissemens voisins tirent, depuis quelque temps, un parti très-avantageux. Sous le règne de Christian IV, des spéculateurs plus avides qu'instruits,

crurent avoir trouvé du sable contenant de l'or ; ils en amenèrent deux cargaisons considérables à Copenhague, et parlèrent avec enthousiasme de leur découverte. Mais leur sable, ayant été soumis aux procédés de l'art, on trouva que ce n'était que du sable ordinaire. Un phénomène très-remarquable, ce sont trois sources chaudes, dont l'eau est bouillante pendant l'été et l'hiver ; elles sont dans l'île d'Omartok, sous le 60e. degré.

Quelque peu variée et peu riche que soit la flore du Groenland, elle n'est pas indigne d'attention. On peut se convaincre, en la considérant, que la nature ne produit jamais sans but, et qu'elle répand les germes de la fécondité avec les plus faibles ressources. Le Groenlandais cueille à côté de la neige, des fruits à baies qui le désaltèrent pendant ses courses pénibles ; sur un sol aride il trouve des plantes utiles à sa santé, telles que le cochlearia et l'angelique. Les lichen sont la production dominante ; on en a déjà reconnu vingt-trois espèces, les unes propres à la teinture, les autres d'un usage salutaire dans plusieurs maladies ; d'autres enfin pouvant servir d'aliment. On s'occupe maintenant en Danemarck, à faire entrer dans le commerce celles qui contiennent des parties colorantes, et à les mettre à profit dans les manufactures. Peut-être l'in-

dustrie parviendra-t-elle à donner un nouvel éclat aux décorations du luxe et à la parure de la beauté, avec le produit d'une plante qui rampe sur les tristes rochers d'une région polaïre.

Parmi les animaux du Groenland, l'ours blanc est remarquable par sa grande taille, par son poil long et abondant, et par sa voracité ; il parcourt le rivage, cherchant avidemment les phoques et les poissons : sa présence répand la terreur, et il n'est pas facile de le tuer ou de s'en emparer. Plus avant dans le pays, les Groenlandais rencontrent dans leurs courses des rennes sauvages, des lièvres, des renards auxquels ils font la chasse avec succès ; ils poursuivent aussi les oiseaux sauvages, surtout ceux qui fréquentent les bords de la mer, et ils enlèvent avec adresse les nids des canards à duvet pour en retirer ces plumes précieuses dont se compose l'édredon. Cette branche d'industrie leur est même reservée exclusivement par une ordonnance du roi de Danemarck La pêche de la baleine leur donne quelquefois des profits assez considérables ; ils s'y livrent en société avec les Danois, n'ayant pas eux-mêmes tous les instrumens nécessaires. Lorsqu'ils ne peuvent employer dans leurs ménages leur part du produit, elle leur est achetée et payée en marchandises d'Europe. La pêche des pois-

sons a moins d'attraits pour eux : quoiqu'elle pût leur fournir un moyen abondant de subsistance, ils s'y livrent peu, et l'on a essayé en vain, jusqu'ici, de leur en faire sentir l'importance.

Le palmier, qui produit le coco, est la richesse de l'Indien ; la renne, devenue animal domestique, suffit à tous les besoins du Lapon ; le Groenlandais trouve dans le phoque, ou veau marin, un trésor qui le dispense ordinairement de toute autre ressource : il tue cet animal avec des flèches et le prend au filet sur le rivage, ou il le harponne dans la mer. Cette dernière méthode, quelque pénible et dangereuse qu'elle soit, est la plus usitée, et les Groenlandais s'y exercent dès leur plus tendre enfance. La chair du phoque les nourrit ; sa graisse leur donne de l'huile pour les éclairer ; sa peau leur fournit des vêtemens et les couvertures de leurs tentes. Les images qu'ils se retracent du bonheur d'une existence à venir, sont prises la plupart de la chasse aux phoques et des jouissances que leur procurent ces animaux.

Les naturels du Groenland ne sont pas sans aptitude pour les arts mécaniques ; ils construisent avec beaucoup d'intelligence leur nacelles, ainsi que les rames et les harpons. A la colonie de Gothob, ils ont une espèce d'atelier où ils fabriquent avec la pierre molle de leurs

montagnes des lampes, des marmites, des chaudrons. Dans d'autres endroits ils sont employés comme charpentiers, tonneliers et forgerons. Les femmes ont autant d'intelligence que de force et de courage. Pendant les courses maritimes, elles conduisent souvent le gouvernail et la rame. Dans les voyages de terre elles recueillent le produit de la chasse, et l'on en rencontre qui portent sur les épaules de très-grandes rennes que leurs maris ont tuées. Dans la retraite domestique elles s'occupent principalement à coudre, et font avec la peau des animaux sauvages des habits, des tabliers, des sacs à tabac; ces ouvrages, toujours travaillés avec le plus grand soin, attestent à-la-fois leur patience et leur adresse. Elles se servent, pour coudre, d'une espèce de fil fait de tendons d'animaux marins.

Le genre de vie des Groenlandais empêche de faire des relevés de population exacts et détaillés. Ce qu'on sait néanmoins avec certitude, c'est qu'il y a une disproportion étonnante entre le nombre des habitans et l'étendue du sol. Dans ce vaste pays, qui s'étend du sud au nord sur un espace de cinq à six cents lieues, on n'avait trouvé que cinq mille cent individus des deux sexes vers la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci on en a compté environ six

mille, y compris les colons dont le nombre est de deux à trois cents. Les traces de l'homme ne sont empreintes que sur les côtes et dans quelques terres voisines. L'intérieur est un immense désert, où les élémens seuls déploient leur activité et leur force. Peut-être cependant l'industrie et le courage pénétreront-ils dans ce désert pour en changer l'aspect. Déjà la population fait quelques progrès, et les habitations se sont étendues. Des pays non moins rapprochés du pôle qu'une partie du Groenland, l'Islande, la Finlande, le nord de la Russie, de la Suède, de la Norwège ont été exploités par la culture, et en Laponie même la charrue a commencé à tracer des sillons. L'homme est doué de la prérogative de pouvoir vivre dans tous les climats; et ses travaux, en s'étendant, radoucissent peu-à-peu les influences de l'atmosphère. La nature reconnaissant ses droits, cède au pouvoir qu'il exerce par-tout, et lui livre de nouveaux domaines même dans les régions pôlaires, à mesure qu'il se présente pour les réclamer. Mais il faut des siècles pour accomplir des révolutions aussi difficiles et pour manifester de grands résultats, qui restent néanmoins toujours très-différens de ceux que le travail obtient sous un ciel plus propice.

Malgré leurs communications avec les étrangers, les Groenlandais ont la plu-

part conservé leur traits primitifs. On leur vante en vain le bonheur dont jouissent les Européens pour les engager à le rechercher. Ils avouent tout au plus que ce bonheur dont on les entretient est égal au leur; mais ils ne conviennent jamais qu'il est au-dessus. Ceux qu'on a conduits à Copenhague ont témoigné peu d'étonnement à l'aspect de cette capitale, et ont montré le plus vif désir de retourner dans leur pays. Ceux qui se rendent aux établissemens danois s'y arrêtent peu et languissent après leurs tentes et leurs huttes. L'amour seul triomphe quelquefois chez le sexe le plus faible de cet attachement aux antiques pénates. Quelques femmes ont épousé des Européens, et ont adopté un genre de vie différent pour complaire à leurs maris.

Le Groenlandais a peu de besoins, et ses désirs sont faciles à satisfaire. Il ne lui faut, pour être content et heureux, que les jouissances dont la nature a mis les élémens à sa portée, et une indépendance dont il abuse rarement. Pendant la saison moins rude, il habite sous des tentes légères, couvertes de peaux de phoques. Pendant l'hiver il se retire dans des huttes construites de pierres, qui sont posées les unes sur les autres, et liées avec de la mousse et de la terre. Les huttes n'ont ordinairement que trois ou quatre pieds d'élévation; le reste de l'es-

pace dont on a besoin est creusé sous terre. Une seule habitation pareille suffit quelquefois à sept ou huit familles, et la chaleur y devient si forte que les hommes et les femmes ont la partie supérieure du corps entièrement nue. Les lits sont des bancs recouverts de peau, et servant de siéges pendant le jour. La construction et l'entretien des huttes sont toujours l'ouvrage des femmes, qui cependant obtiennent de leurs maris des secours et des encouragemens. Chaque famille a un certain nombre de chiens pour tirer les traineaux. Dans les années de disette, ces chiens servent de nourriture.

La santé la plus forte et la plus soutenue est le partage des naturels du Groenland, et s'ils éprouvent les atteintes de quelques maladies, ils se guérissent par le repos et avec les plantes de leur sol. En 1773, un Groenlandais revenu de Danemarck fut atteint de la petite-vérole; la contagion se répandit très-rapidement, et avec elle la consternation; les malades ne connaissant point le mal dont ils étaient frappés, se livraient à une agitation violente, employaient des remèdes qui exaspéraient le venin, et mouraient après avoir souffert les douleurs les plus aiguës. En 1800, le même fléau reparut à la suite des communications qu'un Groenlandais avait eues avec un navire anglais, et fit des ravages tant parmi les naturels que

parmi les colons. Un des établissemens danois fut entièrement dépeuplé. Peu après cette seconde apparition de la maladie, les directeurs du commerce envoyèrent des chirurgiens exercés à vacciner et pourvus de vaccin. Cette méthode bienfaisante n'a pas eu moins de succès en Groenland qu'ailleurs. Quarante individus vaccinés, ont joui de la meilleure santé, et la petite-vérole a disparu.

Tous les rapports s'accordent à représenter les Groenlandais comme des hommes doux, pleins de candeur, vivant entr'eux dans l'union, et se plaisant à l'entretenir avec les étrangers. Les parens sont très-attachés à leurs enfans, et les traitent avec une grande tendresse; la mère les porte sur son dos, et les nourrit de son lait jusqu'à la quatrième année. Les enfans, à leur tour, quand ils sont parvenus à l'âge de la force, ont les plus grands égards pour leurs parens, et les soulagent dans les travaux. Le fils qui se marie met sa mère, si elle est veuve, à la tête de son ménage. Ordinairement les mariages sont assortis d'une manière fort raisonnable: les jeunes gens cherchent des femmes exercées à coudre, à ramer, à bâtir et à faire la cuisine; les jeunes filles veulent des maris habiles à la chasse, intrépides à poursuivre les baleines et les phoques. Quelques habits, une lampe, un couteau constituent la dot, et la jeune

mariée se monte le jour de la noce triste, rêveuse à côté de l'époux qui, moins modeste, moins timide, se livre à la joie du banquet nuptial. Il y a des exemples de polygamie, mais ils deviennent plus rares depuis quelque temps. On rapporte aussi que les maris changent quelquefois de femmes entr'eux pour un nombre déterminé de nuits ou de semaines.

On n'a trouvé chez les Groenlandais ni temples, ni prêtres, ni idoles; ils ont cependant quelques idées religieuses, et croient à des génies, les uns bienfaisans, les autres auteurs des calamités qu'ils éprouvent; ils s'occupent aussi quelquefois du sort qu'ils auront après cette vie, et leur imagination crée un paradis, où leurs occupations favorites et leurs plaisirs se reproduiront avec de nouveaux charmes. Des magiciens, appellés *Angekok*, sont en grand crédit, et passent pour entretenir des relations avec les génies. Ces magiciens entraînent souvent les crédules Groenlandais aux plus étranges égaremens, et dénaturent leur caractère naturellement doux et humain. On cite l'exemple très-récent d'une famille qui a enterré vif un enfant, que les Angekoks avaient dit porter malheur à la pêche et à la chasse.

Ce qui n'altère pas moins le bon naturel des indigènes du Groenland, c'est l'usage des liqueurs fortes que leur ven-

dent les Européens. Pendant la pêche de la baleine, qui leur fournit l'occasion de boire souvent de l'eau-de-vie, ils deviennent difficiles et querelleurs. On observe même une différence frappante entre ceux qui habitent les districts méridionaux, et ceux qui se rapprochent davantage du nord. Ces derniers, ayant plus de communication avec les marins étrangers qui arrivent pour la pêche de la baleine, ont adopté plusieurs vices, et ont perdu des traits intéressans du caractère primitif.

C'est aussi pendant la pêche de la baleine qu'on a sur-tout l'occasion de reconnaître, chez les Groenlandais, cette insouciance générale et cette indifférence sur l'avenir, propres à toutes les tribus qui vivent encore dans l'état de nature. La part qui est échue aux indigènes du produit de la pêche se trouve consommée sur-le-champ, ou ils la vendent pour des objets qui sont également consommés le jour même, ou le lendemain Des familles entières vendent ou engagent leurs tentes, leurs ustensiles, pour se procurer quelques jouissances passagères, et se retrouvent réduites à la mendicité. Cependant, par une compensation qui honore l'humanité, ces victimes de l'imprévoyance obtiennent des secours, et ceux qui jouissent de l'aisance en offrent le partage aux malheureux qui l'ont perdue. Cependant, la pi-

tié et la bienfaisance se sont communiquées aux Européens, et leur ont inspiré le noble désir d'étendre par une institution permanente et régulière, les effets du généreux instinct de la nature. Les agens du commerce ont établi, pour le soulagement des pauvres et des vieillards, une caisse de secours, qui est alimentée par une rétribution peu onéreuse sur le produit général de la pêche de la baleine. Ils sont aussi convenus de payer par la suite aux Groenlandais la part qui leur revient en obligations à termes pour les accoutumer peu-à-peu aux combinaisons de l'ordre et de l'économie. Le projet d'acquitter les obligations en argent a été ajourné, et on continuera la méthode des échanges en nature, plus adaptée aux mœurs des naturels.

Un autre trait prouve la sagesse et l'humanité des préposés danois. Jusqu'ici ils n'ont point essayé d'infliger des punitions aux Groenlandais, parce que ces hommes simples et ignorans n'ont aucune idée des vrais rapports sociaux; qu'entre eux, ils ne punissent celui qu'ils regardent comme coupable, que par des railleries ou des contes satiriques; et que s'ils étaient traités autrement par les Européens, ils regarderaient ceux-ci comme des hôtes dangereux, dont ils fuiraient la présence, ou qu'ils s'efforceraient de détruire. Toutes les espèces de contes leur plaisant beau-

oup, on se propose d'en faire composer
leur usage et dans leur langue, où les
rincipes élémentaires de la morale seront
résentés d'une manière simple et per-
uasive.

Ce travail sera principalement confié
ux missionnaires, qui sont maintenant
u nombre de cinq à six. Le christianis-
ne se répand peu-à-peu, mais se borne
rdinairement à la cérémonie du baptême
t à des actes de dévotion qui frappent
'avantage les sens. Quelques Groenlan-
ais ont cependant fait des progrès plus
onsidérables et sont en état d'aider les
issionnaires. Ceux-ci ont de grands obs-
acles à surmonter ; il faut qu'ils appren-
ent la langue du pays, qui est très diffi-
ile à prononcer, et qui n'a de rapport
u'avec celle des Esquimaux. Dans leurs
oyages, ils doivent franchir de vastes
spaces couverts de neiges et de glaces
our rencontrer des tentes ou des hut-
es ; souvent, coupés pendant plusieurs
urs de toute communication, ils sont
xposés à périr de faim et de soif. L'exal-
tion du zèle religieux, l'espérance d'ê-
e utile à des hommes bons et paisibles,
t la perspective d'une retraite honorable
ans leur patrie peuvent seules soutenir
ur patience et leur courage.

Le premier qui s'engagea dans cette car-
ère pénible a laissé des souvenirs dignes
'attention. C'était un ministre norwé-

gien, nommé Jean Eggède. Entraîné par son zèle, il se démit de son emploi, partit pour Bergen avec sa famille, et déclara qu'il voulait se rendre en Groenland, pour y prêcher le christianisme. Il crut que les marchands de Bergen lui fourniraient les moyens de faire le voyage, et combineraient les spéculations du commerce avec les projets du zèle de la religion; mais personne ne voulut hasarder des fonds dans une entreprise qui ne promettait pas des profits certains, et les motifs religieux du ministre furent regardés comme insuffisans pour se décider à une expédition dispendieuse. Cependant, Eggède ne se laissa pas décourager; il eut recours au roi de Danemarck, et à force de sollicitations, il obtint du gouvernement un vaisseau et des vivres. Il s'embarqua en 1721 avec sa femme et ses enfans. Une tempête l'assaillit sur la route et lui fit courir les plus grands dangers. Enfin, il arriva à la côte occidentale sous le 64°. degré. Il n'y avait encore aucun établissement, et les communications s'étaient bornées à la pêche de la baleine pendant une partie de l'année le long de la côte. Eggède construisit quelques huttes avec l'aide des Groenlandais, et passa l'hiver dans les plus dures privations. L'année suivante il reçut des secours du Danemarck, et s'étant familiarisé avec la langue du pays il commença ses prédications. Les natu

rels conçurent pour lui un tel respect qu'ils le regardait comme un être surnaturel. Les malades se rendaient auprès de lui croyant qu'il pouvait les guérir par son souffle; son arrivée parut un bienfait du ciel et devint une ère d'où l'on data les événemens remarquables. Eggède passa quinze années en Groenland, travaillant avec un zèle infatigable à répandre l'Evangile, et jettant en même-temps les fondemens des colonies danoises. Il obtint ensuite une place avantageuse en Danemarck, et termina paisiblement sa carrière en 1758.

A la suite de la relation du Groenland, que nous venons de faire connaître, se trouve un rapport sur l'état des missions danoises en Laponie et aux Indes. Ce rapport présente également plusieurs traits intéressans, non-seulement sur les progrès du christianisme aux extrémités de l'Europe et en Asie, mais sur les mœurs, les usages et l'industrie de deux contrées si distantes l'une de l'autre; il sera le sujet d'un autre article que nous offrirons sous peu à nos lecteurs. C. C.

LITTÉRATURE.

SUIS-JE HEUREUX?

Air : *Gnia que Paris*, ou *Vive le rond.*

Courant toujours avec ardeur
Après un bien imaginaire,
Chacun prétend que le bonheur
Rarement existe sur terre.
Ce bonheur pour moi réservé,
Le croirez-vous? . . . Je l'ai trouvé.

Passer les plus belles saisons
Aux champs, dans un riant asile,
Récolter de riches moissons,
Oublier le bruit de la ville,
De maux et d'ennuis préservé,
Quel sort charmant! . . , Je l'ai trouvé.

On veut qu'un noble protecteur,
Dédaignant l'orgueil et le faste,
De modestie et de grandeur
Nous présente l'heureux contraste,
Et soit un modèle achevé;
Ce protecteur. . . je l'ai trouvé.

On veut un auteur sans défauts,
Qu'Apollon inspire et chérisse,
Qui, traitant bien tous ses rivaux,
A leurs talens rende justice,
Et qui soit par eux approuvé;
N'en doutez pas. . . je l'ai trouvé.

Le plus rare bienfait des dieux,
C'est un ami discret, sincère,

Qui nous défend, nous chérit mieux
Lorsque le sort nous est contraire:
Ce cœur par le temps éprouvé,
Ce vrai phénix. . . je l'ai trouvé.

Connaissez-vous jeune tendron
Plein de candeur, de gentillesse,
Et qui vous aime sans façon;
Toujours fidèle en sa tendresse;
Le cœur bon, l'esprit cultivé.
Vous le cherchez?... Je l'ai trouvé.

Homme puissant et généreux,
Ami constant, maîtresse sage,
Argent, santé, pour être heureux
Peux-tu désirer davantage?
Ce trésor où l'as-tu trouvé?
—Mes bons amis, je l'ai rêvé.

C. L. C.

DE AUSPICATISSIMO ROMAE REGIS ORTU.

Ὠδὴ ἐγκωμιαστική.

Non ego te meis
Chartis inornatum sileri
patiar.
HORAT. Carm. lib. 4, ode 9.

Nam quo tumultu fulmen amabile
Bacchans aheno personat æthera?
Lucina favit: dia princeps
Progenuit tibi, Roma, regem:

Promissa solvit cœlipotens Deus:
Hæres creatur francigenûm duci,
Et rerum habenas, rector audax,
Flectet, ab egregio parente.

Alter futurus, terror et hostium
Suos beabit, nunc beat unicè
Conspectus infans, nosque jussit
Immodicis dare vela votis.

Ergò redundant pectore civium,
Metu propulso, candida gaudia :
Quin et, rotundâ mole nutans,
Lætitiis fremit ipse mundus.

Cunas adornat ver pueri rosâ
Dilecta Celtis quem peperit Venus,
Munus que tantum Mars triumphat
Mense suo recreâsse terras.

Sed quam libenter filia Cæsarum
Unum, esse matrem se, meminit, decus
Oblita sceptri, quum, tenella
Spes patriæ, gremio pependit,

Fetus, maritum qui magè vinciens
Caro parenti, conjugis excitat
Flammas, et orbi pollicetur
Purpureos sine nube soles!

Pulchrum morari conqueritur diem
In quo, lacertis dulce ferens onus,
Supplex ad aras imperatrix,
Primigenam sobolem tonanti

Stipante sistet nobilium choro,
Precans, ut olim gloria Galliæ,
Ardens inaccessos sequatur
Magnanimi genitoris ausus.

Trophæa laudis Napoleon suæ
Dedisset ingens, regna tot addita
Regnis, et inter mille mortes
Non fragilem rapuisse laurum,

Memphim subactam, jura data Italis,
Istrum minores volvere vortices,

Qui nuper hostis, nunc amicus,
Sequanico sociatur amni :

Idem puelli mitia hiantibus
Gestit labellis basia carpere,
Victor que nomen suave patris
Omnibus antehabet triumphis.

Prolem intuetur surgere masculam,
Aulæ beatis sub penetralibus,
Quâ cum senescens partietur
Imperii grave pondus orbis.

Ceu durus Atlas sydera quæ gerit
Haud pœniturus tradidit Herculi,
Quem mox profundum stante tergo
Obstupuit benè ferre cælum.

Dixit que tandem perfidus Albion :
« *Ferro deinceps quid juvat impari*
» *Tentare, cui jam comparatur*
» *Grandis honos columen que regno?*

» *Frustrà tumultus queislibet in locis*
» *Mercamur auro bella que civica ;*
» *Frustrà Britannâ longa pridem*
» *Arva rubent tepefacta cæde.*

» *Latè tyranni qui sumus æquoris,*
» *Horremus acrem dextrâ adamantinâ*
» *Virum laborantes opimâ*
» *Merce rates prohibere terrâ,*

» *Nostras in oras dùm ruat armifer,*
» *Torrentis instar fulminei, furor,*
» *Genti que probrosas ruinas*
» *Indomitæ celerent phalanges.*

» *Fato obsequendum est. Experimur Deos*
» *Desævientes ; occidit, occidit*
» *Spes omnis, ex quo dirus hostis*
» *Consimilem generasse gaudet* ».

Nempè hausit alti sanguinis indolem
Herous infans, serus ut ad polum
Sator revertens se videbit
In proprio superesse gnato.

Non franget illum mollis inertia;
Crescet paternus militiâ vigor;
Fessum duello tùnc Camœnæ
Pieriis specubus levabunt.

Stabunt poetis debita præmia
Blandis que doctæ Palladis artibus;
Ut quisque patrat digna versû,
Carmina amat potiora signis.

Adeste, vates; cantibus æmulis
Novo salutem dicite syderi,
Quo fausta spectamus metalli
Tempora nos pretiosioris,

Laudanda semper lux erit hæc mihi,
Nec Phœbus undis occidet, antequàm
Exhauserim ternos Lyæi
Festus ego veteris culullos,

O Belna, cocti rupibus in tuis,
Dignique cœnâ pontificum, et citò
Amara curarum eluentis
Nectareo meliùs liquore.

MASSON-REGNIEZ, professeur de seconde au lycée de Bruxelles.

SPECTACLES

SPECTACLES.

Théatre impérial de l'Opéra-Comique.

Le Magicien sans magie.

Il n'y a pas encore bien long-temps que les magi-
iens et la magie étaient en grande vénération, même
armi les gens d'assez haut parage; mais aujourd'hui,
race aux progrès que la philosophie a faits jusques
ans les derniers rangs de la société, on se moque
sez généralement de la magie et des magiciens;
vant d'en venir là, on a commencé par les dé-
uire, par les brûler, moyen beaucoup moins gai et
en moins infaillible; car, ainsi que l'a fort bien dit
n de nos poëtes :

Comme la vérité, l'erreur a ses martyrs.

t pour un sorcier brûlé, il devait nécessairement en
aître au moins dix autres de ses cendres. Rien n'é-
it plus propre à faire croire à la magie que l'extrême
nportance avec laquelle on poursuivait les magiciens.
e moyen que l'on ne crût pas à leur puissance, lors-
a'on ne les brûlait que pour en avoir abusé, ou tout
mplement même pour en avoir usé! Depuis que l'on
pris le parti de rire au nez de tous ces honnêtes
narlatans, qui ne dérangeaient l'ordre de la nature
ue pour se mettre en état de satisfaire aux besoins
s plus naturels, et qui n'évoquaient les morts que
our ne pas mourir de faim; le nombre en est bien
minué, et vraiment c'est dommage. Je ne parle pas
plaisir que certains amateurs pouvaient trouver à
oir la lune descendre sur la terre, ni des philtres
éparés par l'amour ou par la vengeance, ni même

de l'évocation des ombres ou des rapports intimes avec les esprits infernaux, il n'y a rien dans tout cela de fort amusant, ni de bien aimable. Mais comment ne pas regretter ces histoires touchantes et terribles, dont le fond se rattachait aux vieilles croyances de la féerie, de la magie, de la sorcellerie; ces histoires de revenans, d'apparitions, dont le récit charmait jadis la veillée dans les longues soirées d'hiver, et causait de si douces sensations de frayeur et de plaisir? Autrefois on ne rencontrait pas un vieux château qui n'eût son revenant et son aventure; aujourd'hui on a beau courir le monde, on n'y voit plus rien que de tout naturel, on n'y trouve plus rien de surprenant; les ruines les plus imposantes, les plus sombres forêts sont dépeuplées de leurs habitans chimériques, et pour tout dire enfin, par ses froides explications, par ses raisonnemens cruellement justes, la philosophie a tout désenchanté. Ce n'est pas que la magie ait entièrement disparu de la terre; l'arbre était assez vigoureux pour ne céder à l'orage qu'après une longue résistance, et le tronc, quoique presqu'entièrement desséché, conserve encore assez de sève pour alimenter une de ses branches. On assure au moins que l'art de la divination par les cartes compte encore de fervens adeptes jusqu'au sein de la capitale de l'empire le plus éclairé de l'univers; et l'on ajoute que des femmes fort aimables, même parmi celles qui se piquent d'incrédulité, ne dédaignent pas d'aller de temps en temps humilier leur philosophie et dissiper les ténèbres de leur ignorance aux pieds de la fameuse Mme. Voisin. Quant aux magiciens et aux loups-garous, leur crédit est tellement tombé, que nous avons vu naguères un grave tribunal refuser de recevoir une plainte en fait de sorcellerie, sous prétexte que la cause était trop badine. Il y a bien loin de là à la brûlure Au reste, si la magie perd insensiblement son pouvoir dans le monde, elle acquiert, en revanche, de nouveaux honneurs sur le théâtre. Nos pièces à grands succès doivent tout à la féerie et aux sorciers. Et voici le *Magicien sans magie* qui vient encore augmenter le nombre de ces heureux ouvra-

ges dont la réussite est fondée sur le merveilleux. Ce n'est pas qu'il n'y ait rien que de très-naturel dans le nouveau magicien. Dès le premier coup de baguette, le spectateur est dans la confidence; le sorcier, malgré ses grands mots, n'a pas la prétention de ne rencontrer que des dupes, et les assistans ne jouent véritablement que les rôles de compères. Il y a même des compères jusque sur la scène, car on sent aisément que, sans compère, il n'existe pas de véritable magicien. Il ne s'agit plus que d'exposer en quoi consiste les sortilèges de celui-ci, et c'est ce que je vais tâcher de faire le plus brièvement possible.

Un pauvre diable de sorcier qui, loin de s'enrichir à son métier, n'est pas assez savant pour en vivre, se voit sur le point d'être chassé d'un village dont les habitans peuvent, à juste titre, se donner pour des esprits forts, puisqu'ils se moquent de la sorcellerie. Il n'y a pas de temps à perdre. Le sorcier est à jeûn, et il ne se présente point de chaland pour alimenter sa science. Par bonheur pour lui, demeure dans le même village une jeune personne charmante, dont les aïeux possédèrent jadis de grands biens, mais qui, dépouillée par d'injustes voisins, ne laissèrent à leur digne rejetton qu'une naissance illustre, que la belle Hortense enfouit dans l'obscurité. Hortense vit sous la conduite, et passe dans le hameau pour la fille de Mme. Lucinde, très-honnête personne, qui croit de tout son cœur aux sorciers et à la sorcellerie, et qui même se mêle un peu de tirer les cartes. C'est, comme on voit, une excellente pratique pour le magicien : il ne s'agit que de les mettre en rapport, et c'est une besogne dont se charge le marquis Aliprandi, jeune seigneur du voisinage, dont les ancêtres ont ruiné ceux d'Hortense, et qui, par un dessein secret de la providence, est épris des charmes de l'intéressante orpheline, dont il connaît la naissance et les malheurs. Mais le marquis est délicat, il veut être aimé pour lui-même, ne se faire connaître d'Hortense qu'avec le titre de secrétaire et sous le nom d'Henri; et comme il a besoin d'un homme adroit pour le ser-

vir dans ses projets, il rencontre fort à propos le sorcier, qu'il commence par bien payer, et qu'il met ensuite dans sa confidence. On convient d'abord de relever, par un coup d'éclat, les actions du sorcier, qui sont au plus bas dans le village. En conséquence, muni de tout ce qui lui est nécessaire, il rassemble les habitans sur la place publique, et après leur avoir reproché leur incrédulité, il fait des miracles pour les convaincre. Ces miracles, qui consistent à changer une croix d'argent en or et à remplir une bourse vide, peuvent, à bon compte, passer pour des escamotages; mais il ne faut pas chicaner sur les mots, un sorcier doit, dans l'occasion, savoir escamoter avec adresse, et quelques siècles plutôt, le célèbre Olivier n'aurait pas manqué d'être mis au rang des plus habiles sorciers. Quoi qu'il en soit, Mme. Lucinde, pénétrée du respect pour le magicien et frappée d'admiration pour ses prestiges, se laisse persuader de conduire Hortense dans un vieux château voisin, où l'ami du diable lui a promis de présenter à sa pupille des maris à son choix, de tout état et de toute condition, mais de véritables maris en chair et en os, et qui n'auront rien de fantastique. C'est là qu'Aliprandi attend sa maîtresse. Il y a dans le château une vieille salle de spectacle, pourvue de machines et de décorations dans tous les genres. Des gens déguisés doivent représenter des seigneurs distingués, les uns par leurs richesses, les autres par leur naissance. Mais c'est en vain qu'on veut éblouir la jeune Hortense par tant de brillans avantages, elle ne songe qu'à Henri, ne voit que lui, et cet amant fortuné la récompense en quittant l'incognito, pour déposer à ses pieds ses titres et sa fortune.

S'il s'agissait d'un ouvrage plus sérieux, on pourrait relever quelques petites invraisemblances; mais c'est bien le moins que dans une pièce dont la magie est en quelque sorte la cheville ouvrière, on accorde aux auteurs plus de liberté. D'ailleurs, dans celle-ci, la gaieté couvre ces fautes légères : le dialogue étincelle de mots heureux : on y remarque par-tout une plaisanterie fine et délicate, et les paroles,

nême destinées à la musique, m'ont paru beau-
oup plus spirituelles que ne le comporte ordinai-
ement le genre de l'opéra-comique. Le deuxième
cte a de plus l'avantage d'être rempli de coups de
héâtre et d'effets brillans qui présentent un fort beau
pectacle, et si l'on y joint le charme d'une mu-
que pleine de fraîcheur, d'expression, de variété,
elle que M. Nicolo n'en a peut-être pas encore fait
e plus séduisante, on concevra sans peine que ce
ouvel ouvrage, dont les auteurs sont les mêmes
ue ceux du *Billet de loterie*, ait été accueilli d'un
out à l'autre par des applaudissemens unanimes.

Il faut convenir, cependant, que les acteurs n'ont
as médiocrement contribué à faire sentir tout le mé-
ite de cette production gracieuse. Martin surtout est
n enchanteur à la magie duquel on ne peut résis-
er. Il ne prononce pas de ces mots terribles, qui,
it-on, faisaient jadis sortir les morts de leurs tom-
eaux; mais ses accens ont un pouvoir secret qui
longe les vivans dans une douce extase, et qui char-
ne les oreilles les plus insensibles. Je le féliciterai,
'ailleurs, de n'avoir employé les ornemens et les
oulades qu'avec une sobriété qui fait autant d'hon-
eur à son goût que de bien à la musique du com-
ositeur. J'en voudrais pouvoir dire autant de Mme.
Duret; mais cette cantatrice, gâtée par les applau-
lissemens qu'on lui prodigue à contre-temps, ne
net plus de bornes à la témérité de son gosier; elle
e chante plus, elle roucoule et s'abandonne à une
rofusion d'ornemens monotones, qui peuvent bien
tonner, mais qui certainement ne sauraient plaire.
Par quel étrange aveuglement se peut-il qu'elle
'obstine à négliger ainsi l'expression pour d'insigni-
iantes roulades? Une voix si belle, si pure et si
raîche est un instrument bien précieux et bien rare,
qui méritait de tomber en de meilleures mains.
Mme. Gavaudan n'en a pas un si sonore; mais elle
'en sert avec une adresse qui, jointe à la grace
piquante de son jeu, lui a concilié tous les suf-
frages.

L'Enfant prodigue.

Il est rare qu'un sujet ancien ou moderne traité dans un art avec un succès mérité ne soit pas à l'instant reproduit par d'autres arts, pour peu qu'ils puissent l'adapter à leurs moyens. On pourrait dire qu'à Paris, il y a presque toujours un sujet en vogue, un titre à la mode, un personnage sérieux ou bouffon, mis en crédit, autour duquel se presse la foule pour le voir sous des aspects différens, ici déclamant, là chantant des ariettes, ou faisant des entrechats; au salon, peint en pied; sur les quais, gravé à l'eau-forte; dans nos rues marchandes, servant d'enseigne au magasin le plus achalandé, et dans nos promenades publiques au rendez-vous le plus fréquenté. Ce personnage profite avec habileté de son empire éphémère pour l'étendre jusqu'à ce qu'il y a de plus fugitif, jusqu'aux modes, jusqu'aux bijoux. Nous ne dresserons point ici la liste de tous les noms qui successivement ont ainsi obtenu le règne d'un moment; tout le monde les connaît, puisqu'il est peu de personnes qui ne leur aient payé le tribut : il paraît que cet hiver le tour de *l'Enfant prodigue* est venu, et que la parabole qui a donné naissance au poëme de M. Campenon doit être reproduite sous nos yeux sous bien des formes différentes. *L'Enfant prodigue* vient en effet de paraître au théâtre de l'Opéra-Comique sous les couleurs du drame; bientôt à l'Odéon il doit se montrer sous les auspices de la gaieté : le Vaudeville s'apprête sans doute à parodier son infortune; on doit aussi le voir exprimer son repentir par l'accent muet de la pantomime; je ne sais enfin s'il ne doit pas paraître à l'Opéra dansant dans les fêtes de Memphis avant d'aller obtenir le pardon paternel, et de s'asseoir sur la terre de Gessen au banquet de sa patriarchale famille.

Nous exprimerons d'abord plus de regret encore que d'étonnement de voir de tels sujets traités à l'Opéra-Comique; ces sujets, les développemens qu'ils exigent, les mœurs auxquels ils se rattachent, les tableaux, les spectacles, les pompes, les jeux dont ils

offrent le cadre, tout semblerait en faire le domaine du grand Opéra, qui se trouve trop exclusivement consacré à la tragédie lyrique, et qui dans le genre demi-sérieux trouverait tant de ressources, tant de moyens, de variété, et par conséquent de succès. Dans l'*Enfant prodigue*, tel qu'il vient d'être traité, par exemple, nous aurions eu à l'Opéra des chœurs imposans, une masse d'orchestre proportionnée à l'élévation de la composition, des décorations pittoresques et locales, de beaux motifs pour une pompe d'un genre neuf, pour des ballets sortant d'un cadre usé, et d'un genre qui s'épuise. A l'Opéra-Comique, au contraire, nous n'avons que le sujet dans toute sa simplicité; nous n'avons ni variété, ni contraste; le pathétique seul du sujet doit soutenir l'ouvrage pendant les trois actes : il était hasardeux de le tenter; les auteurs ont gardé l'anonyme quoiqu'ils aient assez heureusement surmonté la difficulté.

L'unité de lieu, cette règle austère, mais sacrée, qui doit enchaîner même à l'Opéra-Comique, tout homme qui a de l'art, du bon sens et du goût, a dû paraître ici bien cruelle à nos auteurs; probablement, en violant cette règle, ou en l'éludant, ils auraient placé un acte brillant entre deux actes pathétiques, et les fêtes de Memphis, entre les regrets de la famille d'Azaël et son retour à la tente paternelle. Le tableau de cette famille attristée est touchant; celui du retour de l'enfant prodigue émeut, attendrit; le moment désiré du pardon, rafraîchit l'ame et la console; mais il est peu de spectateurs qui, comme distraction, opposition, contraste, n'eussent désiré quelques scènes consacrées à la peinture de ces erreurs séduisantes, de ces plaisirs trompeurs qui ont entraîné le jeune Azaël, et l'ont enivré de leur coupe dangereuse.

Les auteurs de l'opéra nouveau ont suivi avec assez d'exactitude le plan et la marche de M. Campenon; mais moins libres que lui, ils sont restés à Gessen; ils n'ont pu, comme on vient de le voir, suivre Azaël à Memphis. Le premier acte, comme les pre-

miers chants du poëme, présente la famille d'Azaël désolée de son absence, offrant à Dieu de continuels sacrifices, et réunissant ses vœux pour un retour qu'elle n'espère plus; elle apprend bientôt, de la bouche d'un Israëlite venu de Memphis, à quels excès s'est livré Azaël, quel a été son amour, son ingratitude pour Lia, et à quel sort funeste l'infortunée s'est elle-même condamnée. Cet épisode de Lia n'est pas ce qui, dans le poëme de M. Campenon, a réuni le plus de suffrages; on a pensé assez généralement que cette idée, imitée d'un roman moderne trop répandu peut-être, rendait Azaël odieux, avilissait ce personnage, et faisait peu désirer son pardon: il semblerait que les auteurs auraient pu omettre cette partie du tableau des erreurs d'Azaël; assez de moyens s'offraient pour motiver son retour: ce retour serait plus intéressant s'il était l'effet du seul repentir; mais Azaël est proscrit en Egypte pour avoir causé la mort volontaire de Lia; il revient sur les bords du Jourdain, parce qu'il est chassé de ceux du Nil. A la lecture comme à la représentation, il paraît qu'on l'eût désiré non moins égaré, mais moins coupable.

A son retour, il trouve la jeune Israëlite qui avait eu ses premiers vœux; cette combinaison nécessaire dans l'opéra, était étrangère au poëme; Azaël la retrouve au moment où elle va être unie à son frère Pharan, pour prix du dévouement courageux avec lequel elle a sauvé la mère d'Azaël en danger dans le désert: ce péril, au milieu de la tempête que forment les sables soulevés, cette soif dévorante qui accable le malheureux surpris par elle au désert, ce tableau d'une mort inévitable, frappent l'imagination dans le poëme, et en font une des plus belles parties; mais on sent que de tels effets sont presque nuls au théâtre; ils ont faiblement intéressé au second acte, qui avait besoin pour marcher de l'arrivée d'Azaël.

Le rôle de Pharan tel qu'il est annoncé, ressemble assez au personnage du même nom dans l'*Abufar* de Ducis; ce sont les mêmes traits, la même physionomie; amoureux, violent, il promet une forte op-

position ; on s'attend à voir un nœud fortement serré ; mais ce lion dont on redoutait le déchaînement, n'est plus à l'aspect de son frére qu'un agneau paisible : Azaël triomphe sans effort, sa maîtresse lui est rendue sans combat, et il obtient le pardon paternel sans trop de résistance ; sans doute les auteurs ont cru inutile de chercher à lutter de pathétique avec la grande scène d'OEdipe. Le musicien sur-tout eût dû se voir entraîné dans une telle lutte avec bien de la timidité.

Au total, les deux derniers actes n'ont pas tout-à-fait soutenu l'idée qu'avait fait concevoir le premier ; mais ils ne sont pas dénués d'intérêt ; il y a de l'art dans la disposition des scènes, on désirerait seulement plus de chaleur dans celles de la reconnaissance des deux amans, et plus d'énergie dans celle où Phanan doit faire le sacrifice de son amour. Le dénouement, trop prévu, ne peut inspirer un intérêt bien pressant, mais il est naturellement amené. L'ouvrage est écrit en vers ; il y a de la facilité, de l'élégance et de la correction, des mots heureux et touchans ; mais trop souvent le ton du poëme élégiaque ou descriptif, a la place de celui que la scène demande.

L'auteur de la musique est M. Gaveaux, auquel on doit l'*Amour filial*, tableau plein d'originalité et de fraîcheur, qui restera au théâtre ; *Sophie et Moncars*, qu'on a tort d'oublier ; le *Petit matelot*, le *Traité nul*, qu'on revoit toujours avec plaisirs ; et de nombreuses fugitives, qui démentent leurs titres, et se gravent facilement dans la mémoire. Cette production nouvelle, lui fait honneur ; on y reconnaît un homme qui s'est nourri de l'étude des bons maîtres, auquel le style des bonnes partitions est familier, et qui, s'il n'étonne pas par la force et l'éclat des idées, plaît toujours par la clarté et l'élégance du style ; ses chœurs ont de la mélodie ; ses morceaux d'ensemble, une coupe dramatique. Les airs remarqués sont ceux de Jephtelle au premier acte, et celui d'Azaël supérieurement chanté au troisième par Elleviou. L'ouvrage est monté avec soin, et confié aux premiers sujets.

Théatre de Bruxelles.

Des absences multipliées, mais indispensables, m'ont mis dans l'impossibilité de suivre les représentations des pièces nouvelles et quelques autres débuts qui ont suivis ceux du mois de Mai de cette année.

Je regrette sur-tout de n'avoir pu rendre compte des représentations de M. Nourrit, première haute-contre de l'Opéra, de M. Talma, et de Mlle. Duchesnois, qui ont été suivis, sur-tout les dernières, avec un enthousiasme extraordinaire.

A partir du mois de Janvier prochain, je reprendrai cet article avec un nouveau soin et je rendrai compte avec exactitude des débuts, des pièces nouvelles, concerts et représentations extraordinaires.

LE RÉDACTEUR.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

SCIENCES ET ARTS.

INSTITUT DE FRANCE.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

SPECTACLES.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

Fin du douzième volume.